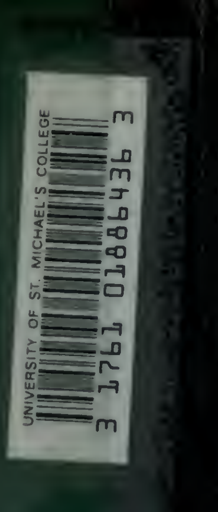
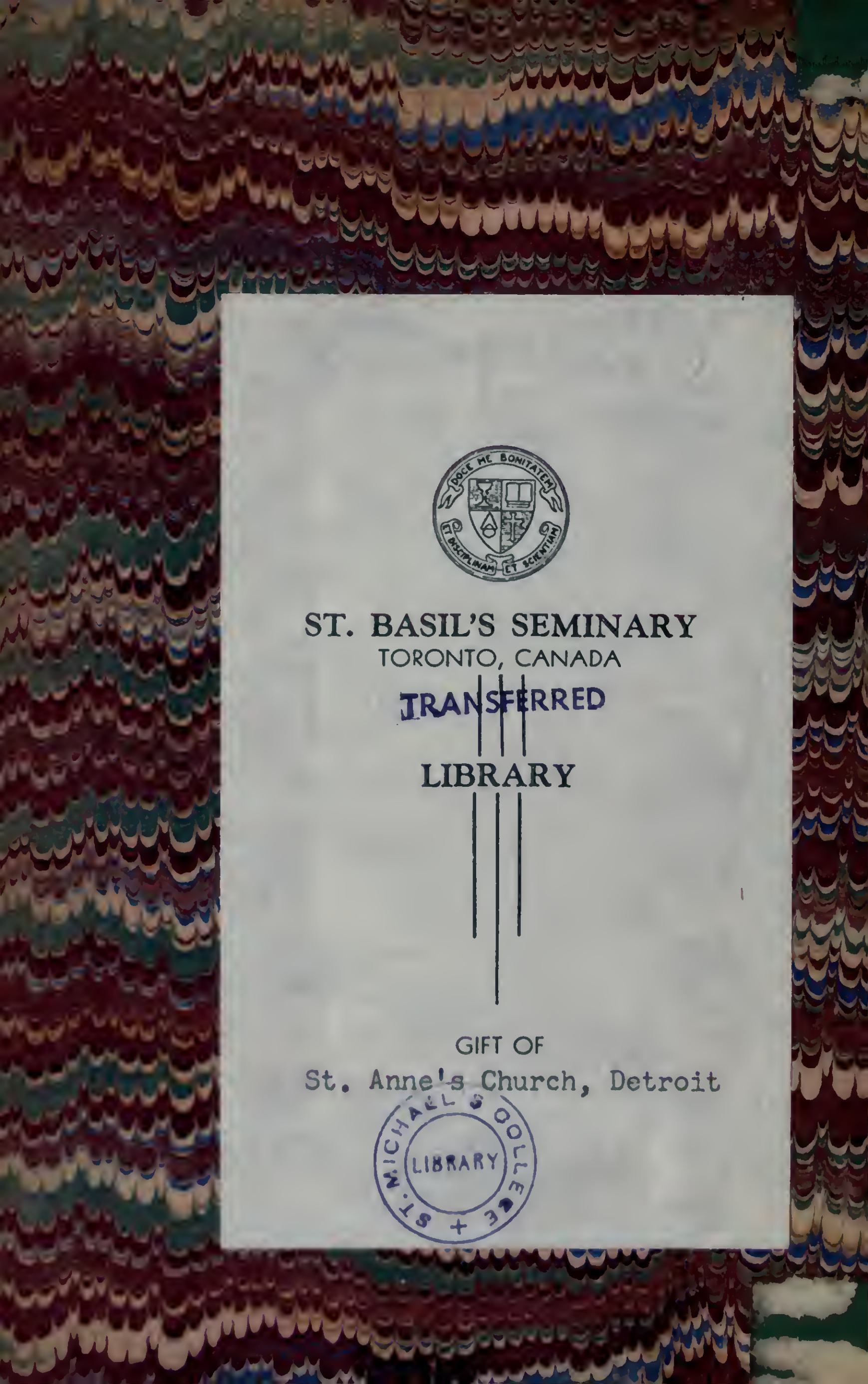
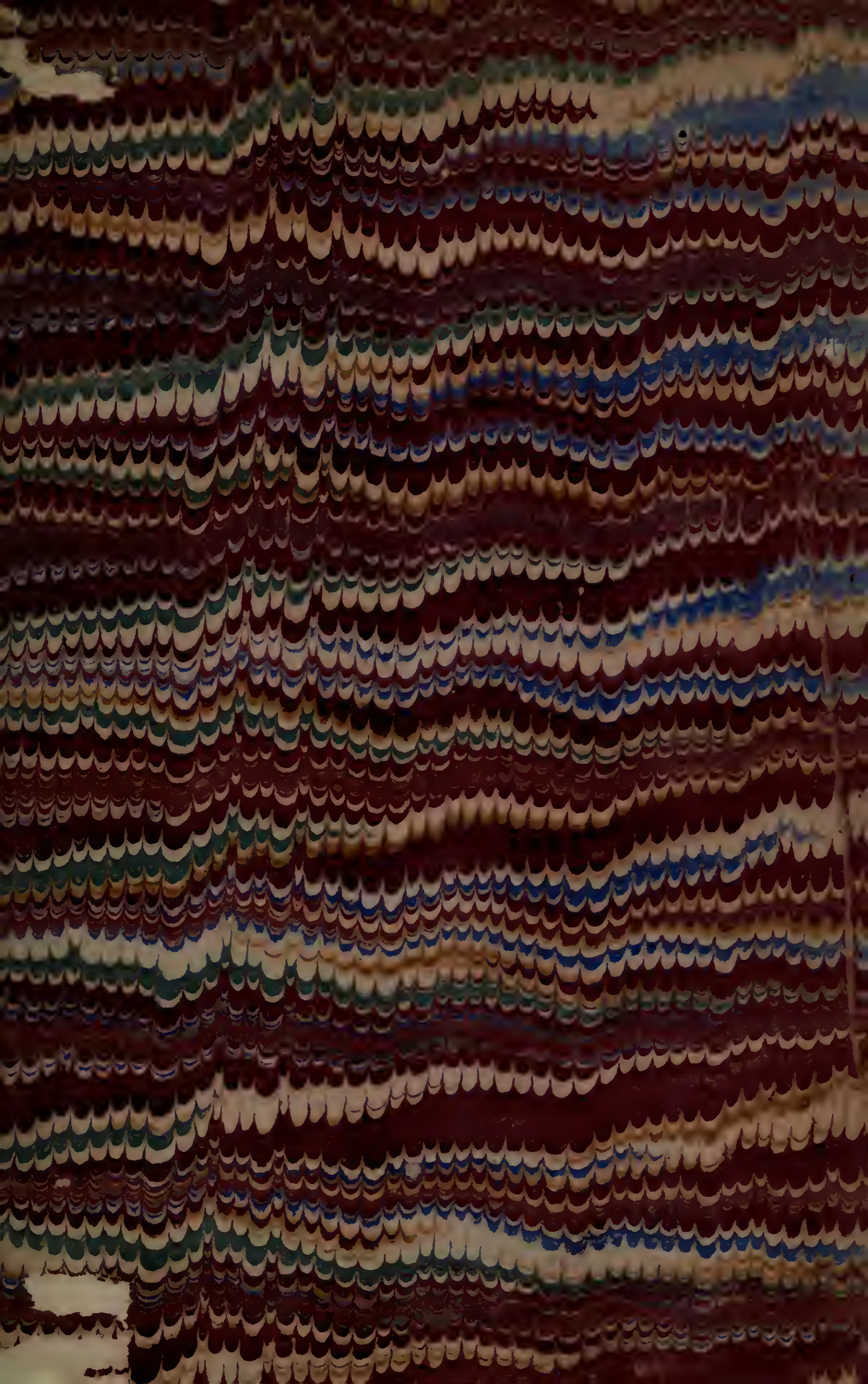
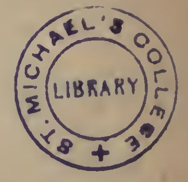



DOCE ME BONITATEM
ET DISCIPLINAM ET SCIENTIAM




ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY
TRANSFERRED


ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LA

THÉOLOGIE AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS

D'AQUIN

Médité en vue de la

PRÉDICATION

par LOUIS BAIL

Docteur en Théologie

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET ANNOTÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, MISE EN FRANÇAIS MODERNE
ET EN HARMONIE
AVEC LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS DE L'ÉGLISE
ET LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE

par M. l'Abbé BOUGAL

Docteur en Théologie et en Droit canonique

TOME DEUXIÈME

Des Anges (suite). — De l'œuvre
des six jours et du premier Adam. —
De la Béatitude.

MONTRÉJEAU
(Haute-Garonne)
LIBRAIRIE J.-M. SOUBIRON, ÉDITEUR

LA

THÉOLOGIE AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS
D'AQUIN
EN MÉDITATIONS

PERMIS D'IMPRIMER

Toulouse, le 27 janvier 1904.

E. F. TOUZET,

v. g.

Ce volume a été déposé conformément aux lois en janvier 1904.

LA

THÉOLOGIE AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS
D'AQUIN

Médité en vue de la

PRÉDICATION

par LOUIS BAIL

Docteur en Théologie

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET ANNOTÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, MISE EN FRANÇAIS MODERNE
ET EN HARMONIE
AVEC LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS DE L'ÉGLISE
ET LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE

par M. l'Abbé BOUGAL

Docteur en Théologie et en Droit canonique

TOME DEUXIÈME

Des Anges (suite). — De l'œuvre
des six jours et du premier Adam. —
De la Béatitude.

MONTRÉJEAU
(Haute-Garonne)
LIBRAIRIE J.-M. SOUBIRON, ÉDITEUR

LA

THÉOLOGIE AFFECTIVE

OU

SAINT THOMAS

EN MÉDITATIONS

Prima Pars juxta Sanctum Thomam (suite).

TROISIÈME TRAITÉ (SUITE)

Des Anges (suite)

Xe MÉDITATION

DES GRACES ET DES LUMIÈRES SURNATURELLES QUE LES ANGES REÇURENT TOUS DANS L'INSTANT DE LEUR CRÉATION ET DE CE QU'ILS FIRENT ALORS

SOMMAIRE

Dieu donna aux Anges, à l'instant même où il les créa, la grâce sanctifiante, la Foi, l'Espérance et la Charité, ainsi que toutes les vertus infuses. — Il leur révéla plusieurs mystères surnaturels. — Les Anges se sont disposés à la réception de la grâce sanctifiante.

I

Les Anges reçurent, à l'instant même de leur création, la grâce sanctifiante, avec les vertus surnaturelles qui l'accompagnent, la Foi, l'Espé-

rance et la Charité, ainsi que toutes les vertus infuses. Cette vérité est difficile à démontrer, car il s'agit d'un fait qui s'est passé dans le ciel, loin des regards et de la connaissance des hommes, et d'un fait sur lequel l'Ecriture ne nous révèle rien d'absolument clair. Elle dit bien de Lucifer : « *Tu as été parfait dans tes voies le jour ou tu* « *fus créé, jusqu'à ce que l'iniquité fut trouvée* « *en toi.* » (Ez. 28.) ; mais elle ne spécifie pas si ce fut dès le premier instant de sa création. Nous n'avons, pour établir cette vérité, que l'autorité des Pères et quelques raisons de convenance qui la rendent probable.

Voici le témoignage de saint Basile (1) : Il ne faut pas croire que les Anges furent créés comme des enfants, pleins d'imperfections, mais ils furent ornés de la grâce, pour être en état de s'affermir dans le bien et d'éviter le mal. En même temps que le Verbe les créa, le Saint-Esprit les sanctifia. Saint Augustin (2) dit aussi que Dieu créait les anges et en même temps les remplissait de grâce, en sorte qu'ils furent sanctifiés aussitôt que créés. Saint Jérôme (3) dit qu'ils furent créés avec l'onction et l'abondance des grâces, c'est-à-dire ornés des dons les plus beaux et les plus exquis du Saint-Esprit. Rien ne convient mieux en effet, à la nature de Dieu qui est toute libérale et toute miséricordieuse. De plus, dès ce moment, ils étaient capables de recevoir la grâce : Dieu les avait créés comme des vases précieux, sans péché

1. *In Psalm.* 129.
2. *De Civ. Dei.* l. 12. c. 6.
3. *In cap. Osei.*

et sans aucune opposition à la sainteté, qu'il est prêt à donner aux créatures qui n'y mettent point d'obstacles. Dieu donc n'ayant trouvé dans les Anges au moment de leur création aucun obstacle à ses grâces, les leur accorda et les en enrichit, à peu près comme il créa les arbres chargés de fleurs et de fruits, c'est-à-dire dans un état de perfection. D'autre part, les vertus infuses, la Foi, l'Espérance et la Charité accompagnent toujours la grâce dans la voie du ciel. Les Anges furent donc revêtus de ces nobles habitudes : ils crurent en Dieu, espérèrent le bonheur du ciel et aimèrent saintement l'auteur de tous leurs biens.

C'est le cas de songer au grand désir qu'a Dieu de voir ses créatures revêtues de sainteté et en état de grâce, puisqu'il n'attend pas un seul instant pour en gratifier les Anges, en qui il ne trouve point d'obstacle. O Dieu très miséricordieux, je vous loue et je vous bénis d'être plus porté à donner aux créatures vos grâces qu'elles ne le sont à les recevoir. Ah ! désormais j'aurai une plus grande confiance et je ne désespèrerai pas d'arriver à posséder votre grâce. J'examinerai s'il y a en moi quelque obstacle et je le détruirai aussitôt.

II

Outre la grâce sanctifiante et les vertus infuses que Dieu donna aux Anges au moment de leur création, il leur révéla un certain nombre de vérités et leur accorda des lumières surnaturelles pour leur permettre de bien commmencer à le servir. Il leur révéla premièrement le mystère de la Trinité, car la Trinité était leur fin dernière vers laquelle

ils devaient diriger toutes leurs actions. Il leur révéla secondement le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire leur annonça qu'un jour Dieu se ferait homme. Si, en effet, Adam dans l'état d'innocence connut ce mystère, il ne convenait pas qu'il fut ignoré des Anges dont Jésus était le chef, qu'ils devaient adorer. Il leur révéla aussi que plusieurs d'entre eux devaient être les gardiens des hommes, quand ceux-ci seraient créés. Quatrièmement, il leur fit connaître toutes ses volontés et leur donna ses ordres au sujet de la manière dont ils devraient le servir pendant leur temps d'épreuve, jusqu'à ce que fut venue l'heure de la glorification ou du châtiment. Enfin il leur apprit quelle serait la récompense des bons, la joie de sa vision, et quel serait le supplice des méchants, le feu de l'enfer.

Voici la raison de ces diverses révélations : dès ce premier instant, les anges étaient destinés à servir Dieu et à tendre vers lui. Or, pour cela, toutes ces lumières et toutes ces connaissances leur étaient nécessaires. Donc Dieu les leur donna, car il ne fait jamais défaut à personne dans le cas de besoin. C'est ce qui fait dire à saint Augustin que les esprits angéliques ne furent jamais dans les ténèbres, pas même un seul instant, qu'ils furent illuminés de Dieu, aussitôt que créés, pour vivre non d'une manière quelconque, mais sagement et heureusement.

Réfléchissez donc bien à ceci : si dès le premier moment les Anges ont eu toutes ces connaissances surnaturelles, qui leur étaient nécessaires pour se sauver, combien mérite d'être blâmé l'homme qui passe plusieurs années dans l'ignorance de son

salut, aussi peu instruit sur la fin que sur les voies qui y conduisent, bien qu'il ait l'usage de la raison et les grâces suffisantes.

Ah ! Seigneur, je regrette d'avoir si longtemps vécu sans connaître ma voie. Maudit soit le temps où je ne vous ai pas connu, Vérité ancienne ! Maudit soit mon aveuglement, qui m'a empêché si longtemps de vous voir au-dedans de moi même, Vérité éternelle ! J'étais clairvoyant pour les choses terrestres, mais j'étais stupide pour les choses spirituelles ; maintenant « *illuminez mon intelli-* « *gence et je considérerai les merveilles de votre* « *loi.* » (Ps. 118.)

III

Les Anges se disposèrent à la réception de la grâce sanctifiante. Dieu en effet dans ce même instant leur donna avec les lumières surnaturelles, des grâces actuelles et de pieux mouvements pour exciter leur volonté à l'amour du bien. Ils y coopérèrent et produisirent quelques actes surnaturels de vertu, de Foi, d'Espérance ou de Charité, orientèrent par là leur cœur vers Dieu et méritèrent le paradis. Et comme Dieu en considération de ces actes, leur donna au même instant la grâce sanctifiante, il est vrai de dire qu'ils se sont disposés eux-mêmes à la justification. En effet Dieu n'accorde la grâce sanctifiante à ceux qui jouissent de l'usage de la raison, qu'à la condition qu'ils s'y disposent eux-mêmes par quelque effort et par une certaine coopération à la grâce actuelle et excitante. Par la grâce sanctifiante en effet, la créature contracte une amitié et comme un mariage

spirituel avec Dieu : ce qui suppose au préalable un libre consentement. Et puis c'est l'ordre de la Providence divine, que les créatures coopèrent à sa grâce, dans la mesure de leur pouvoir. Dieu t'a fait sans toi, dit saint Augustin (1), car tu n'as pas eu à donner ton consentement à la création. Comment l'aurais-tu donné, alors que tu n'existais pas encore ? Mais celui qui t'a fait sans toi ne te justifiera pas sans toi. Il est donc vraisemblable que Dieu ne leur aura pas donné la grâce sanctifiante, sans qu'ils s'y soient eux-mêmes disposés. C'est ce qui leur fait beaucoup d'honneur : car il est plus honorable de mériter la grâce par ses dispositions personnelles, c'est-à-dire, d'y apporter sa coopération, que de l'obtenir sans rien y mettre du sien : dans le premier cas on devient d'une certaine manière la cause de sa propre élévation.

Enfin la nature angélique est plus active que la nature corporelle. Or le feu, dès l'instant où il est produit, tend vers son centre, le soleil envoie, aussitôt qu'il existe, ses rayons à la terre ; à plus forte raison l'Ange orné de grâce et de vertu, aura-t-il produit, dès le premier instant de sa création, quelques actes de vertu. Il est vrai que les Anges étaient libres dès ce premier instant et qu'ils pouvaient refuser leur coopération à la grâce excitante qui leur était offerte : mais comme ils sont si bien disposés naturellement qu'il leur est difficile de mal faire, comme ils ne sont pas tentés par les violentes passions de l'appétit sensitif ni par de folles imaginations, tous les Anges sans exception, c'est du moins ce qu'admettent communément les

1. *De verbo Apost.* c, 11. serm. 6.

théologiens (1) — même les Anges qui plus tard se pervertirent, firent un acte d'amour de Dieu surnaturel et des actes intérieurs de vertu qui leur méritèrent à cet instant même, la gloire éternelle du paradis et les rendirent agréables à Dieu à ce moment. Même Lucifer aima Dieu avec une ardeur séraphique dans ce premier instant et surpassa autant les autres par l'excellence de ses vertus que par la noblesse de sa nature. C'est ce qu'exprime en un mystérieux langage le prophète Ezéchiel qui remet sous les yeux de Lucifer son bonheur passé et la grandeur de ses richesses spirituelles : « *Tu* « *as été dans les délices du paradis de Dieu, ton* « *manteau était couvert de toutes sortes de pier-* « *res précieuses ; on y voyait briller la sardoine,* « *la topaze, le jaspe, la chrysolithe, l'onyx, le* « *béryl, le saphir, l'escarboucle et l'émeraude.* » (Ez. 28.)

Songez combien il fut agréable à Dieu de voir toutes ces phalanges angéliques s'unir dans son amour et dans son service, car tous les Anges lui témoignaient par quelque action sainte leur reconnaissance pour avoir été créés : l'un, par des actes de foi, l'autre, d'espérance, celui-ci, de remercîment, celui-là, d'amour, un autre enfin par des exclamations intérieures ; en un mot, « *tous les* « *astres du matin le louaient ensemble et tous* « *les enfants de Dieu étaient dans la jubila-* « *tion* ». (Job. 38.) Oh ! grand Dieu ! il n'en est pas ainsi des hommes qui demeurent si longtemps dans l'enfance et dans ses amusements, ne se laissant guider que par leurs sens. Si dès leur jeunesse

1. *D. Damasc.* lib. 2. cap. 3.

vous vous faites connaître à eux, et si vous les appelez à votre service, ils vous résistent souvent pendant plusieurs années et restent sourds à vos inspirations. Ah! du moins dès aujourd'hui je veux vous suivre et correspondre à votre grâce, sans attendre à demain : « *Mon cœur est prêt, mon* « *Dieu, mon cœur est prêt* » (Ps. 107) ; à cette heure, je vous le consacre. Je déteste mes péchés passés et je vous immole mon cœur avec toutes ses affections.

XIE MÉDITATION

DES GRACES ET DES VERTUS PARTICULIÈRES AUX ANGES DE DIVERS ORDRES

Les Anges ont reçu des grâces dont l'excellence a été proportionnée à celle de leur nature ; — ils ont excellé chacun dans une vertu particulière; — tous ont eu néanmoins toutes sortes de vertus.

I

Les Anges de divers ordres ont reçu des grâces différentes. Les grâces actuelles et prévenantes ainsi que la grâce habituelle et sanctifiante leur furent accordées dans une mesure inégale, mais proportionnée au degré d'excellence et de

perfection de leur nature (1). Tous les anges, dit saint Jean Damascène (2), ont été créés par le Verbe, tous ont reçu leur perfection de l'action sanctifiante du Saint-Esprit, mais de telle sorte que chacun a participé à la grâce et aux lumières surnaturelles selon sa dignité et son degré hiérarchique. Les Anges doués d'une intelligence plus subtile et plus pénétrante entendirent un appel de Dieu plus pressant et reçurent un degré supérieur de sainteté. Cela se fit par un pur effet de la bonté et de la libéralité de Dieu à qui il parut convenable de tenir compte, dans la distribution de ses faveurs surnaturelles aux Anges, de leur plus ou moins grande noblesse et de leurs qualités naturelles.

Le Docteur angélique en donne deux raisons. La première c'est que les Anges d'une nature plus élevée ont apporté de meilleures dispositions et ont orienté leur vie vers Dieu par un acte plus parfait, car plus l'esprit est élevé et la volonté puissante, plus la créature a de ressources pour coopérer à la grâce actuelle de Dieu, pourvu que rien n'y mette obstacle par ailleurs. Or puisque les Anges se sont tournés vers Dieu totalement et de toutes leurs forces, au moment de leur création, il est évident que ceux qui avaient une nature plus parfaite se sont consacrés plus parfaitement à Dieu, se sont aussi mieux disposés à la grâce sanctifiante et par conséquent l'ont reçue plus abondamment, comme cela se vérifie aussi chez les hommes.

1. *Magist. Sent., l. 1, Sent. dist. 1.* — D. Thom. q. 62, a. 6.

2. *Lib. 2. fid.* cap. 3.

Une autre raison, c'est que les Anges d'une espèce plus noble étaient destinés par Dieu à une plus grande gloire, car comme un maçon destine les pierres qu'il équarrit, taille et polit avec le plus de soin à occuper la plus belle place dans l'édifice, ainsi Dieu destinait les Anges dont la nature était plus parfaite, à une place plus élevée dans la gloire. Il leur aura donc donné des moyens plus grands pour y parvenir, c'est-à-dire de plus grandes grâces tant actuelles que sanctifiantes. Dieu, il est vrai, tient à l'égard des hommes une conduite différente : il élève quelquefois à une plus grande perfection spirituelle ceux qui ont été moins favorisés des dons de la nature : son dessein est alors de leur enseigner l'humilité. « *Il a choisi* « *ce qui est insensé aux yeux du monde pour* « *confondre la sagesse du siècle*, *et la faiblesse* « *pour confondre la force.* » (I Cor. 1.) Quant aux Anges, il s'est contenté de les humilier en admettant les hommes à la même gloire qu'eux et en élevant les plus saints à un tel degré de vertu qu'ils dépasseront les Anges eux-mêmes.

J'espèrerai donc pouvoir arriver à une grande gloire dans le ciel, je veux produire des actes des plus excellentes vertus, car si Dieu observe une certaine proportion entre les dons de la nature et ceux de la grâce, bien que rien ne l'y oblige, à combien plus forte raison l'observera-t-il entre la grâce et la gloire et donnera-t-il une meilleure place aux plus riches en grâce et en vertu. Courage donc, ô mon âme, fais des efforts pour produire des actes d'une vertu généreuse. J'apprendrai également qu'il faut faire un bon usage des talents

qu'on a reçus : si Dieu m'a donné une haute intelligence, une bonne mémoire, un corps vigoureux, il faut à l'exemple des anges, employer tous ces dons à coopérer aux grâces de Dieu. Cependant ils ne doivent pas être pour nous une raison de mépriser les autres, puisque les dons de la grâce ne sont pas toujours proportionnés à ceux de la nature parmi les hommes.

II

Les Anges ont aussi excellé chacun dans une vertu particulière. Les Séraphins ont excellé en tout, mais spécialement dans un amour indicible ; les Chérubins, dans la science surnaturelle de la beauté divine ; les Trônes dans la soumission à Dieu portée à un degré de perfection inouï, et ainsi des autres Anges, comme l'enseigne saint Denys, (1) De même que les saints de la terre ont excellé en quelque vertu, dans laquelle, dit l'Eglise, personne ne les a égalés, comme Noé s'est distingué par la persévérance, Job par la patience, Joseph par la chasteté, David par la douceur, Daniel par la prière, de même que les étoiles diffèrent en clarté, chacune ayant sa lumière propre ; de même que chaque pierre précieuse a sa couleur et son éclat particulier ; ainsi les Anges qui appartiennent à des ordres différents ont brillé de l'éclat d'une vertu plus que d'une autre. Il a pu y avoir une double cause à cela, d'abord la grâce spéciale accordée par Dieu et puis la détermination généreuse du libre arbitre correspondant à la grâce qui l'excitait.

1. *De cœl. hier.* c. 7, 8 et 9 .

Je prendrai à cette occasion la résolution de travailler à acquérir une vertu spéciale, et après avoir choisi celle qui conviendra le mieux à mon état, je m'efforcerai de la pratiquer aussi parfaitement qu'il me sera possible. Vouloir se rendre parfait en toutes les vertus à la fois, ce serait accabler plutôt l'esprit que le soulager, parce que sa vigueur est trop bornée pour suffire à tant d'efforts. Ainsi celui qui veut tout savoir, n'aboutit qu'à une science médiocre et il vaut mieux acquérir un seul art parfaitement pour gagner sa vie que de connaître toutes sortes de métiers imparfaitement. Je demanderai donc à Dieu de m'inspirer à l'acquisition de quelle vertu je dois me consacrer entièrement. J'implorerai aussi l'assistance des bons Anges à cet effet. O mon Dieu, confirmez-moi dans ce dessein ! Anges bienheureux, aidez-moi à suivre l'exemple que vous m'offrez !

III

Si les Anges ont excellé dans la pratique d'une vertu particulière, ils n'ont pas pour cela négligé les autres et n'en ont pas été dépourvus, car tous ont eu toutes sortes de vertus, mais en ont cultivé une à un degré plus éminent que les autres. Ainsi l'enseigne saint Denys (1), qui avait appris de saint Paul à parler des Anges. Les premiers, dit-il, ont à un degré éminent les saintes propriétés des inférieurs, comme ceux-ci ont à leur tour les propriétés des Anges supérieurs, mais à un degré moindre. Le grand saint Grégoire (2) est d'accord

1. *Cœl. hier.* cap. 12.

2. *Homil. 34 in Evang.*

avec lui. Dans la cité des Anges, dit-il, il y a des choses qui sont tellement propres aux uns, qu'elles ne laissent pas d'être communes à tous les autres : mais les Anges prennent le nom de la grâce ou de la vertu dans laquelle ils excellent. Ainsi les Séraphins sont appelés un feu, bien que tous les Anges soient enflammés de l'amour de Dieu : nous appelons les Chérubins plénitude de science, quoique tous puisent dans la vision de Dieu une grande science et ainsi des autres. Il n'y a donc pas dans un Ange une seule vertu que les autres Anges ne possèdent, mais les Anges des premiers ordres ont toutes les vertus à un très haut degré de perfection, tandis que les Anges inférieurs en sont dotés dans un degré moindre. C'est pourquoi un Ange n'excelle pas en vertu relativement à celui qui est au-dessus de lui, mais relativement à ses inférieurs. Ainsi les étoiles ne paraissent pas belles en présence du soleil, mais seulement quand on les compare avec de moindres lumières.

Je tirerai de cette considération cet enseignement, que tout en m'efforçant d'exceller dans une vertu dont j'aurai fait choix, comme convenant davantage à ma vocation, je ne dois pas cependant négliger les autres ; au contraire je dois les pratiquer selon les occasions qui me sont offertes. De quoi me servirait-il en effet d'exceller dans une vertu, si une seule de mes passions que je n'aurais pas domptée m'en faisait perdre le mérite ? D'ailleurs une seule vertu cultivée à un degré éminent entraîne la pratique de toutes les autres. Je prendrai donc la résolution de ne pas pécher même sur un

seul point, car « *celui qui transgresse un seul* « *commandement, est coupable comme s'il les* « *avait trangressés tous.* » O Roi des vertus, donnez-les moi toutes, réalisez mon désir qui est de mortifier toutes mes passions sans exception. O Princes célestes, priez pour nous, assistez-nous, que notre mortel ennemi ne nous surprenne pas dépourvus d'une seule vertu ; que nous soyons fortifiés et comme entourés d'un rempart, afin qu'il désespère de jamais nous vaincre.

XII[e] MÉDITATION

DES SAINTES PROPRIÉTÉS DES ANGES DE LA PREMIÈRE HIÉRARCHIE, DES SÉRAPHINS, DES CHÉRUBINS ET DES TRONES

SOMMAIRE

Les Séraphins se distinguent par un ardent amour ; — les Chérubins par une science éminente des choses divines ; — les Trônes par une extrême soumission envers Dieu.

I

Considérez les Séraphins : ce sont les plus parfaits de tous les Anges, ils possèdent à un degré éminent toutes les vertus des Anges

inférieurs, mais il y en a une qui brille en eux d'un éclat incomparable, c'est leur ardent amour, un amour qui dépasse leur science et toutes leurs autres perfections (1) et qui leur a mérité le nom de Séraphins, mot hébreu qui veut dire brûlant. Saint Denys (2) parle de leur amour d'une manière si sublime qu'on a de la peine à croire que l'intelligence d'un homme ait pu s'élever à de semblables hauteurs. Il dit d'abord que l'amour des Séraphins est toujours actif, parce que c'est sans interruption qu'ils produisent des actes d'amour de Dieu et des choses divines. Jamais ils ne se reposent ni ne se laissent distraire par d'autres objets et leur nature les porte à faire, sans jamais s'arrêter, des actes d'amour.

Il ajoute que leur amour est toujours brûlant, c'est-à-dire qu'il ne s'attiédit jamais, car la continuité des élans de leur cœur ne leur cause même à la longue aucune lassitude : leur amour est toujours brûlant et leur ferveur toujours à son maximum d'intensité.

Saint Denys dit encore que cet amour est subtil et pénétrant, ce qui signifie qu'il les unit à Dieu intimement, s'élançant à travers toutes les choses aimables pour arriver à lui ; ce qui signifie aussi qu'ils perçoivent de la manière la plus subtile toutes les raisons qui prouvent combien Dieu est aimable ; ils aiment Dieu en effet pour mille raisons qui ne sont pas à notre portée et leur Théologie affective est bien supérieure à notre scolastique.

1. Albertus. *In Summa Theol.* p. 2. tr. 10. q. 39.

2. Hug. de S. Vict. *In Comment.* cap. 7. *Cœl. hier.*

Saint Denys dit enfin que leur amour est au-dessus de l'amour le plus ardent; ce qui veut dire qu'il les élève non seulement au-dessus de tous les êtres créés, mais aussi au-dessus d'eux-mêmes; car pour aimer Dieu uniquement ils se négligent et se méprisent eux-mêmes. Nous remarquons aussi que dans tout corps porté à un très haut degré de chaleur, ils se produit un abaissement et une élévation successive, par exemple dans l'eau bouillante, tandis que le feu la chauffe et l'agite. Quant à l'amour des Séraphins, il demeure toujours à un très haut degré d'intensité, et jamais ne diminue ; comme si l'eau soumise à l'action du feu demeurait toujours enflée de ses bouillonnements, les Séraphins sont portés à persister dans leur perpétuel ravissement sans se relâcher en aucune manière. Leur amour mérite dônc le nom de, plus que fervent.

O bienheureux Séraphins, qu'elle soit mille fois bénie votre volonté saintement embrasée par un si saint objet! pourquoi les hommes n'ont-ils pas un sentiment plus profond de votre grandeur et ne l'honorent-ils pas par un plus profond respect ! Je me réjouis, Seigneur, de vous savoir si admirablement aimé par ces très nobles créatures, qui ne cessent pas un seul jour de crier toutes à l'unisson : « *Saint*, *saint*, *saint*. » (Is. 6.) Ah ! plût à Dieu que nos cœurs fussent assosciés aux leurs et enflammés d'une semblable ardeur ! Mais, hélas ! il n'y a en nous que glace ou souillure, qu'amour mondain et terrestre. Hélas ! combien de temps encore persévérerai-je dans ce déplorable état ? Ah ! mon Dieu, je ne puis me supporter

plus longtemps moi-même. Pourquoi donc m'avez-vous donné un cœur, si vous vous contentez d'un tel amour? O cœur créé pour aimer Dieu, combien de temps encore seras-tu frustré de ta fin et de ton vrai bien? O bienheureux Séraphins, intercédez pour moi, obtenez-moi par l'ardeur de vos prières, ce feu que Jésus est venu apporter à la terre avec l'ardent désir de l'y voir brûler. Obtenez-moi ce feu que les Apôtres reçurent du Saint-Esprit, qu'il réduise mon cœur en cendres et le consume d'amour. Jetez en moi tout au moins une étincelle de ce feu : elle réchauffera et enflammera cette tiédeur qui est pire pour moi que la mort.

II

Les Chérubins brillent par la science et la connaissance des choses divines : c'est ce qui leur vaut le nom de Chérubin qui signifie plénitude de science. Ce n'est pas qu'ils soient plus savants que les Séraphins qui, de même qu'ils aiment Dieu plus parfaitement que tous les Anges, le connaissent aussi plus parfaitement : mais ils sont appelés pleins de science par comparaison avec les Trônes et les Anges de la deuxième et troisième hiérarchie dont la science des choses divines est inférieure à la leur. Le prophète Ezéchiel nous donne une idée de cette science, quand admis à voir les Chérubins sous une forme corporelle, il dit : « *que tout leur « corps, leurs mains, leurs cous et leurs ailes « étaient pleins d'yeux*. » (Ch. 10.) Saint Denys (1) leur atttibue d'une manière particulière la science et la contemplation de la beauté divine. Dieu les

1. *Cœl. hier.* c. 7.

éclaire, dit-il, afin qu'ils connaissent l'ordre, la convenance et la beauté qu'il a mis dans tous les êtres, et surtout la ravissante beauté de sa divine Essence. C'est peu en effet de voir l'ouvrage, si on méconnaît l'ouvrier ; notre esprit n'est pas satisfait par la connaissance des beautés créées, s'il ne peut parvenir à celle de la beauté créatrice. Les Chérubins ne seraient pas pleins de sagesse, s'ils ne connaissaient la beauté divine, qui a tout convenablement et sagement ordonné. Ils sont donc très avancés dans la science des beautés de Dieu, et ressemblent à des miroirs brillants où se réflètent les traits de la beauté de Dieu. Ainsi éclairés ils révèlent cette beauté divine aux Anges qui sont au-dessous d'eux et leur communiquent leur savoir aussi exactement qu'il est en leur pouvoir, afin de les exciter à contempler et à aimer Dieu. C'est en cela qu'ils mettent toute leur joie. Voilà donc ce qui convient proprement aux Chérubins, voilà en quelque sorte leur talent particulier : contempler la beauté infinie de Dieu et la révéler aux Anges inférieurs.

O admirable contemplation ! o spéculation désirable ! A quoi sert de considérer les beautés fragiles et caduques des créatures et de détourner son regard de la beauté incréée ! A quoi bon regarder la face des hommes et mériter en même temps de voir un jour les démons épouvantables ! O Dieu, ne permettez pas que nous fassions à votre infinie beauté l'injure de vivre sans la méditer, car vous seul êtes beau d'une impérissable beauté ! « *Vous êtes tout admirable, mon Seigneur, et* « *votre visage étincelle de beautés.* » (Esth. 15.)

Oh ! Seigneur, si, sur cette terre, je pouvais l'entrevoir une seule fois, peu m'importerait d'être aveugle le reste de mes jours ! le souvenir que je garderais de cette vision suffirait à me rendre heureux ici-bas. O Chérubins, nature étincelante, éclairez-moi par votre science que je préfère à toutes les sciences du monde.

III

Passons de l'étude des Séraphins et des Chérubins à celle des Trônes qui occupent le dernier degré de la première hiérarchie. La caractéristique de leur propre vertu, c'est une soumission absolue à l'égard de Dieu. Leur nom de Trône vient de ce qu'ils reçoivent bien tous les jugements de Dieu, qu'ils s'y soumettent parfaitement et que, quoi que Dieu fasse, ils le supportent, le défendent contre toutes sortes de murmures et de blâmes; il vient de ce qu'ils sont extrêmement prompts à accepter comme excellent tout ce que Dieu veut, se constituant en quelque sorte les esclaves de toutes ses volontés. Saint Denys (1) les appelle les Trônes suprêmes, parce que leur nature est d'autant plus noble et élevée qu'elle se soumet davantage à Dieu : car c'est régner que de le servir et c'est s'ennoblir incomparablement que de se soumettre à lui. Il ajoute que leur pensée ne s'arrête à rien de vulgaire ou de bas, mais qu'elle adhère à Dieu avec une invariable fixité, car la nature, qui s'abandonne entièrement à la volonté de Dieu, ne tient pas compte des raisons terrestres et inférieures, mais s'en tient uniquement à Dieu

1. *Cœl. hier.*, cap. 7.

et ne veut pour toute raison que sa seule volonté. Il ajoute aussi que Dieu descend en eux d'une manière impassible et immatérielle, de telle sorte qu'ils portent Dieu, quand ils reçoivent ses ordres avec plaisir, sans trouver jamais rien de trop lourd ou de trop difficile. Et comme la volonté de Dieu rencontre peu de créatures disposées à accepter le fardeau qu'elle impose principalement dans l'adversité, ainsi qu'il arriva à l'époque du déluge à la colombe qui ne trouva pas où se reposer, les Trônes sont loués parce qu'ils portent Dieu et le défendent contre toutes sortes de plaintes. Enfin saint Denys dit encore qu'ils sont toujours prêts à recevoir en fidèles serviteurs tout ce qui vient de Dieu, qu'ils sont disposés, esclaves volontaires de sa grandeur, à accomplir sa volonté souveraine. Aucun autre soin ne les préoccupe, leur intelligence et leur volonté tendent de toutes leurs forces vers ce but et y persistent invariablement. Leurs actions sont si vertueuses que saint Jean Damascène (1) les qualifie de très saintes.

Admirez ces sièges vivants, ces Trônes de la majesté de Dieu. Ils sont d'abord élevés par leur dignité, affermis par leur stabilité et puis ils reçoivent Dieu venant en eux : et, comme ce sont des Trônes doués de raison, ils le reçoivent de tout leur cœur, car c'est leur bonheur de le recevoir. O mon âme, que tu serais heureuse, si, te soumettant parfaitement à Dieu, tu imitais la vertu de ces Trônes sublimes ! Et qu'est-ce qui t'empêche de les imiter et de devenir le Trône de Dieu par une obéissance parfaite et par une sou-

1. *Lib. 2, Fidei.*, cap. 3.

mission absolue à tous ses ordres ? Pourquoi as-tu laissé aller ton cœur quelquefois aux plaintes et aux murmures ? Pardon, ô mon Seigneur, je fais dès maintenant ma soumission, je me rends à discrétion. Faites, défaites, édifiez, détruisez, plantez, arrachez, vivifiez, exterminez, tout m'est bon et agréable, venant de vous. O Seigneur, votre jugement est bon et équitable ; que ce soit un jugement de vie ou de mort, je le défendrai constamment, envers et contre tous. Ma résolution est prise : tout ce que vous voudrez et rien que ce que vous voudrez.

XIIIe MÉDITATION

DES SAINTES QUALITÉS DES DOMINATIONS, DES VERTUS ET DES PUISSANCES DE LA SECONDE HIÉRARCHIE

SOMMAIRE

Les Dominations sont caractérisées par un grand zèle pour l'agrandissement du royaume de Dieu; — les Vertus, par la force invisible avec laquelle elles se portent au service de Dieu; — les Puissances, par une douceur et une suavité merveilleuses.

I

Les Dominations constituent le premier degré de la seconde hiérarchie. Notre céleste Docteur, saint Denys nous avertit qu'il faut considérer avec des yeux célestes les Anges de la seconde hiérarchie. Demandons à Dieu de tels yeux et un regard spirituel pour considérer d'abord les Dominations qui sont les premiers Anges de la seconde hiérarchie et qui y occupent la place d'honneur. Leur sainte propriété et leur caractéristique, après celle des Séraphins, des Chérubins et des Trônes, c'est un zèle dévorant pour le royaume de Dieu, pour sa conservation, son ex-

tension et sa parfaite prospérité. C'est la pensée de saint Denys : ils ont, dit-il, un désir inextinguible de voir le Seigneur dominer et régner toujours, de le voir persévérer dans la possession des divers privilèges qui appartiennent à sa divinité, et aussi dans sa souveraineté glorieuse qui s'assujettit tout et étend son sceptre sur tous les êtres. De même que les plus fidèles serviteurs d'un roi ont surtout à cœur que son autorité soit maintenue et révérée, que son royaume s'étende et prospère de plus en plus, ainsi les Dominations ont un zèle brûlant pour que le règne de Dieu sur toutes les créatures soit reconnu et honoré par tous. Aussi s'efforcent-ils de tout leur pouvoir de communiquer leur zèle aux autres Anges : pour ce qui les concerne, ils ne s'attachent à rien de ce qui pourrait les détourner de Dieu, ils résistent constamment à toute autre servitude que celle que leur impose la grâce divine, et tiennent ferme contre toutes les douceurs et tous les attraits qui pourraient les séduire. C'est là le caractère propre des Dominations et la vertu particulière dans laquelle ils excellent. Le grand saint Grégoire (1) dit : Malheur à l'âme qui ne trouve en elle aucun des dons faits aux Anges, mais mille fois plus malheureuse l'âme qui, se reconnaissant privée de leurs vertus, ne gémit pas sur son malheureux état !

Gémissons, si nous n'avons pas ce zèle pour le règne de Dieu ; mais pourquoi n'aurions-nous pas cette vertu angélique ? Sera-t-il dit que des soldats endurent tant de peines et combattent

1. *Hom. 34 in Evang.*

si vaillamment pour défendre le royaume d'un prince de la terre, qui est leur roi, tandis que nous, nous ne souffrirons rien, nous ne soutiendrons aucun combat pour maintenir le règne de Dieu dans le cœur des hommes ! O Dominations saintes ! nous voulons imiter votre zèle et nous mourrons, s'il le faut, plutôt que de laisser détruire le royaume de Dieu. O Roi des rois, Monarque des monarques, régnez et dominez toujours ; que devant vous tout genou fléchisse, que toute créature vous obéisse et reconnaisse votre souverain domaine.

II

Considérez la sainte propriété des Vertus qui viennent après les Dominations : c'est saint Paul qui, dans son Epître aux Ephésiens (c. 1.), leur assigne cette place, que personne après un tel témoignage n'osera leur refuser. Leur trait caractéristique est de se porter vers Dieu et vers les choses divines avec une force invincible, sans faiblesse ni lassitude. Aussi, saint Denys dit-il que par le terme de saintes Vertus il faut entendre cette force irrésistible avec laquelle ils se portent au service que Dieu leur enjoint. Les Vertus ne font jamais défaut par lâcheté aux impulsions divines, mais ils s'élancent eux-mêmes généreusement et avec de puissants efforts vers Dieu et entraînent avec eux les Anges inférieurs. De cette manière, ils imitent la vertu de Dieu qui agit énergiquement sans redouter aucune difficulté dans l'exécution de ce qu'elle a résolu, et qui, toujours constante, toujours immuable, ne s'affaiblit jamais,

ne languit jamais par le fait de la durée de son action. Ils savent que l'amour n'est pas douillet, qu'il ne se trouve que chez ceux qui ont un grand courage, qui savent, armés d'une énergique résolution, s'avancer à travers leurs ennemis et qui se portent avec une grande générosité de cœur, malgré tous les obstacles, vers les choses célestes. C'est ainsi que Dieu veut être servi ; c'est pour cela qu'elle lui plaît tant la conduite de ces Anges qu'une merveilleuse prudence préserve de toute témérité et de toute indiscrétion dans leurs élans vigoureux et ardents. Aussi Dieu s'appelle-t-il à la fois « *le Seigneur des Vertus* » (Ps. 23) et « *le Roi* « *de Gloire* », comme si sa gloire était d'être servi par ces saintes Vertus.

Que crains-tu donc encore, cœur faible et timide à l'excès ? Il faut que tu sois généreux et magnanime au service de ton Dieu ; car « *son royaume* « *souffre violence, et il n'y a que ceux qui se* « *font violence qui soient capables de le conqué-* « *rir*. (Matt. 11.) Qu'il nous dise seulement où il veut nous conduire et puis précipitons-nous tête baissée là où il nous appelle, frayons-nous un chemin à travers les sentiers épineux et brisons courageusement tous les obstacles. Sa grâce nous fortifie, nous ne succomberons pas dans cette lutte. O Dieu plein de toute excellence ! j'ai la ferme conviction qu'alors même qu'ils se lèveraient mille contre un, je passerais malgré eux et j'irais vers vous. Qu'il ne m'arrive donc pas de me déclarer vaincu à la première difficulté. Ah ! Seigneur, à l'exemple de vos Vertus magnanimes je combattrai jusqu'à la mort sans perdre courage,

pour acquérir la perfection à laquelle vous m'appelez.

III

Considérez les saintes Puissances qui sont le dernier ordre de la seconde hiérarchie. Leur trait particulier et leur manière de se comporter est toute douce et toute suave en sa force merveilleuse. Car, dit saint Denis (1), ils n'abusent pas de leurs forces, comme les tyrans qui emploient toutes sortes de violences : au contraire ils brillent par leur douceur, car ils se portent vers Dieu avec suavité et entraînent les autres Anges vers la vertu, avec bonté et douceur. C'est de cette manière admirable qu'ils se comportent envers Dieu, agissant avec lui comme des enfants affectueux à l'égard de leur père, et, à l'égard du prochain, comme des pères pleins de tendresse à l'égard de leurs enfants : pour Dieu ils ont un amour filial, pour le prochain une affection paternelle. Ces Anges goûtent combien Dieu est doux et suave et croient qu'on ne saurait jamais mettre assez de tendresse et de suavité dans l'amour qu'on lui témoigne. Ils voient aussi combien son cœur est débonnaire à l'égard de toutes les créatures : c'est pourquoi, dans leurs rapports avec elles, ils n'emploient pour les influencer et les élever jusqu'à Dieu que cet esprit de douceur. Ils n'ont d'action sur les autres esprits que par les attraits séduisants de leur bonté, et c'est pour cela que le titre de doux semble convenir plus spécialement aux derniers Anges de la seconde hiérarchie. Ils dépassent en douceur tous

1. *Cœl. hier.*, cap. 8.

les Anges inférieurs et comme la douceur est une vertu aimable qui parvient, grâce à ses attraits à s'assujettir les cœurs et à s'en faire aimer, ces Anges sont appelés Princes ou Puissances : par leur bonté en effet et par leur naturel porté à la douceur ils sont capables de grandes choses pour Dieu et pour le prochain. Ainsi Moïse le plus doux des hommes fut puissant en œuvres et accomplit des prodiges ; David fut l'homme selon le cœur de Dieu, à cause de sa mansuétude ; les Apôtres ne furent si puissants sur le monde, que parce qu'ils étaient comme des agneaux, traitant avec les peuples pour les amener à Dieu avec toute la douceur possible.

Je désirerai imiter parfaitement ce trait propre des Puissances, cette ravissante bonté. J'irai donc vers Dieu avec suavité et tendresse comme vers un Père plein d'une aimable bonté. Dans mes rapports avec le prochain, pour l'amener à Dieu, je m'efforcerai de mettre le plus de douceur qu'il me sera possible, me souvenant de l'enseignement de saint Paul : « *Si quelqu'un est tombé* « *dans quelque péché par surprise, vous qui êtes* « *spirituels, ayez soin de le relever dans un* « *esprit de douceur.* » (Gal. 6.) Qu'il ne m'arrive donc jamais, ô mon Dieu, de me montrer dur et cruel à l'égard de mon prochain, quand j'aurai à le reprendre de ses fautes, ni de laisser éclater du dépit ou de l'impatience, en l'instruisant de son devoir. Quand la plus misérable créature humaine aura besoin de mon secours, je m'abaisserai vers elle, je lui parlerai sans dédain, avec autant de bonté qu'on a coutume d'en témoigner

aux grands de la terre. Ah ! Seigneur, j'attirerai aussi les plus pauvres « *avec les liens d'Adam et* « *les chaînes de la charité* ». (Osée, 15.) O Jésus très bon parmi ceux qui le sont le plus, j'apprendrai de vous que « *vous êtes doux et humble de* « *cœur* » (Matt. 11.) O nobles Princes angéliques, ô Puissances pleines de douceur, obtenez-moi cet esprit par la suavité de vos parfums, qui sont vos saintes oraisons. Obtenez-moi de Dieu la grâce de ne jamais rebuter par trop de rudesse un pécheur, si indigne soit-il, qui demandera mon secours.

XIV[e] MÉDITATION

DES PROPRIÉTÉS
DES PRINCIPAUTÉS
DES ARCHANGES ET DES ANGES
DE LA TROISIÈME HIÉRARCHIE

SOMMAIRE

Les Principautés se distinguent par une grande pureté d'intention — les Archanges, par un mélange des vertus de leurs supérieurs et des vertus de leurs inférieurs — les Anges, par la mission qu'ils remplissent dans le monde corporel.

I

Dans la troisième hiérarchie, les Principautés ou les Princes sont les premiers ; le trait qui les distingue est une grande pureté d'intention en vertu de laquelle ils rapportent à Dieu toutes leurs vertus, sans aucun mélange d'intérêt, sans vanité, sans ostentation aucune. Saint Denys (1) décrivant leurs perfections a dit d'eux : ils ont des vertus éminentes, c'est-à-dire des vertus royales; ces vertus souveraines qui les rendent propres au commandement en font en quelque sorte des représentants de la puissance

1. *Cœl. hier.* cap. 9.

de Dieu qui s'étend sur toutes choses. C'est parce que Dieu possède toutes sortes de vertus qu'il est digne de commander; ainsi les Principautés commandent aux Archanges et aux Anges, parce que leurs grandes vertus leurs confèrent ce privilège et parce qu'ils dirigent toutes ces vertus vers le souverain Principe, c'est-à-dire vers Dieu, en n'agissant qu'en vue de lui et en tournant constamment vers lui leur regard, comme ces fleurs qui se tournent toujours du côté du soleil.

Mais non contents d'être bons pour eux-mêmes, ils veulent être utiles aux autres; ils leur donnent l'exemple, et leur servent de guides pour s'élever jusqu'à Dieu par une intention droite. Ces princes célestes agissent bien autrement que les princes de la terre qui n'accomplissent la plupart de leurs actions que pour briller aux yeux du monde et pour éblouir les yeux du peuple par l'appareil pompeux de leur grandeur. Ces Principautés célestes n'ont que Dieu en vue dans leurs œuvres vertueuses : c'est à lui seul qu'ils désirent plaire. Là est la base solide de la plus haute perfection qui, dit le Théologien, (1) ne peut subsister que par la droiture et la pureté d'intention. Quiconque travaille à acquérir la vertu dans des vues autres que celles de Dieu, n'y jette pas de profondes racines, car, pour qu'une telle vertu s'évanouisse, il suffit que ces vues intéressées viennent à manquer, comme celui qui voyage en vue du gain ne voyage plus dès que le gain cesse.

Je m'efforcerai d'imiter cette qualité maîtresse des Principautés. Qui sait si la principale cause

1. *Orat*, 27.

de mon peu d'avancement dans la piété, n'est pas que je considère mes intérêts et mes commodités plutôt que la gloire et le service de Dieu ? Je m'examinerai donc moi-même pour savoir d'où me vient l'impulsion dans tout ce que j'entreprends, pour quel motif et dans quel but je me détermine à agir. Ah ! je le reconnais, je n'ai pas cet œil simple et cette intention pure ; je me suis détourné de vous, o mon Dieu, j'ai gâté mes œuvres pour ne les avoir pas dirigées vers vous. Aujourd'hui je m'en repends et je me propose de ne plus les faire en vue d'aucune créature, mais seulement pour vous. C'est vous, Seigneur, que dorénavant j'aurai en vue uniquement et formellement dans toutes mes actions.

II

Les Archanges occupent le milieu entre les Principautés et les Anges; inférieurs aux premiers, ils sont supérieurs aux derniers. Leur caractère propre est de participer à la fois aux vertus de leurs supérieurs et à celles de leurs inférieurs. Les Archanges, dit saint Denys, (1) ont cela de commun avec les Principautés que comme eux ils se rapportent à Dieu et travaillent par leur direction à imprimer aux Anges cette même unité et pureté d'intention : et ils ont cela de commun avec les Anges, que comme eux ils annoncent aux hommes les volontés divines : car ils les annoncent aux Anges et par leur intermédiaire, aux hommes. Ainsi le propre des Archanges est de participer aux vertus tant de ceux qui sont plus

1. *Cœl. hier.* cap. 9.

grands qu'eux qu'à celles de ceux qui sont au-dessous d'eux. Ils vont comme les abeilles cueillir le miel sur diverses sortes de fleurs, et s'efforcent de ressembler le plus possible par leurs vertus, à ceux qui sont au-dessus d'eux, et qui par la prééminence de leur dignité, leur donnent l'exemple du bien. Mais comme ce serait pour eux une honte de manquer des vertus qui brillent dans leurs inférieurs, ils rivalisent avec eux d'ardeur pour les pratiquer, ne voulant pas leur abandonner la palme, mais bien égaler leurs vertus à leurs dignités. C'est pour cela que les Archanges sont saints, — c'est saint Denys qui leur donne ce titre — parce qu'il n'y a aucun genre de sainteté qu'ils ne veuillent acquérir, dès qu'ils le connaissent.

L'exemple des Archanges m'offre un moyen d'être saint ; il consiste à imiter, autant que cela conviendra à ma condition, les vertus de tous les hommes vertueux, autant de ceux que leur dignité élève au-dessus de moi, que de ceux qui me sont inférieurs. S'agit-il de ceux qui me sont supérieurs? je dois me rappeler que Dieu, me les propose comme un exemple à suivre. S'agit-il de ceux qui sont au-dessous de moi ? ce serait une honte pour moi de leur être supérieur en dignité, et inférieur en vertu. Moïse fit son profit des conseils de Jethro qui avait pourtant moins de sagesse que lui, et la reine de Saba devint plus sage, en écoutant Salomon, qui l'était beaucoup plus qu'elle. Ainsi les grands et les petits édifient les saints, qui de l'exemple des plus simples et des moins qualifiés prennent occasion de faire des

progrès dans la vertu. Ils disent quelquefois avec saint Augustin (1) : Est-ce que nous aurons honte de les suivre, parce qu'ils nous ont devancés, ou plutôt n'aurons-nous pas honte de ne pas les suivre du tout ?

III

Les Anges constituent le dernier ordre et le neuvième chœur de la hiérarchie céleste. Dieu les a destinés au service des hommes et aux affaires journalières de ce monde corporel. Ils ont toutes les vertus des Anges supérieurs, mais à un degré de perfection moindre. Leur trait particulier est de se contenter du degré de perfection que Dieu leur a donné, par une sainte résignation à l'état dans lequel ils ont été créés. Saint Denys (2) nous dit qu'il leur appartient d'accomplir, de parfaire et de terminer toutes les distinctions et les divers ordres des natures célestes : ils reçoivent de plus la qualité qui les caractérise comme Anges. Nous devons remarquer que contents de leur ordre et de leur état, ils acceptent sans répugnance d'être les derniers. Nous devons admettre en effet que toutes les qualités propres que possèdent les Esprits célestes, c'est volontiers qu'ils les possèdent, c'est de plein gré qu'ils en font les actes. Donc si les Anges occupent en réalité le dernier rang, nous concluons qu'ils en sont satisfaits. Ils excellent par conséquent dans la vertu d'humilité. Sans doute tous les Anges, puisqu'ils ont persévéré dans la grâce, se sont contentés de leur ordre et

1. *Conf.* lib. 8. ch. 8.

2. *Cœl. hier.* cap. 8.

n'ont pas aspiré à monter plus haut. Mais comme il est facile de se déclarer satisfait de sa position quand elle est plus élevée que celle des autres ; en acceptant la leur, les Séraphins, les Chérubins et les autres Anges supérieurs n'ont pas eu le même mérite que les Anges du neuvième chœur. Ceux-ci se sont vus les derniers, placés sous la dépendance de tous les autres, et chargés malgré leur propre excellence du soin du monde entier, où ils sont employés jour et nuit. Voilà ce que loue saint Augustin (1) dans les Anges, quand il dit que la cité de Dieu sera témoin d'une grande vertu : elle ne verra pas un seul élu porter envie à ses frères placés plus haut que lui, ainsi que maintenant les Anges ne portent pas envie aux Archanges, et ne regrettent pas plus d'être privés des dons faits aux autres, que dans le corps le doigt ne regrette et ne se plaint de ne pas être l'œil. Saint Augustin ajoute que celui qui a moins reçu est uni à celui qui a reçu davantage par le lien d'une admirable concorde. C'est ce que confirme saint Bernard (2) dans son livre de la Considération, où il dit : Qui a jamais ouï dire à un Ange : je ne veux pas être au-dessous des Archanges ?

Pourquoi donc les hommes se fâchent-ils d'être à la dernière place et au-dessous des autres ? Pourquoi sont-ils si prompts à murmurer contre la Providence de Dieu ? Pourquoi les plus pauvres et ceux qui sont dans une condition inférieure, sont-ils le plus souvent les plus orgueilleux ? Hélas ! les créatures mortelles et destinées aux

1. *De Civ. Dei* l. 22. c. 30.

2. Liv. 3. cap. 4.

vers ont une bonne opinion de leur mérite, elles ne considèrent souvent l'élévation des autres que comme leur propre malheur. Et cependant, Seigneur, je remarque que la distinction qui existe entre les Anges est une distinction d'essence et d'espèce, tandis qu'entre les hommes la distinction n'est qu'accidentelle. Si donc les Anges se montrent satisfaits de l'état auquel vous les avez appelés, quoiqu'ils en voient des millions d'autres spécifiquement supérieurs à eux ; quel sujet les hommes auront-ils de se plaindre, eux que vous avez créés de même espèce, s'il s'en trouve quelques-uns de plus favorisés par la possession de quelques biens accidentels ? Ah ! Seigneur, c'est trop d'arrogance de la part de ces hommes qui murmurent contre vous, s'ils n'occupent pas la première place. Pour moi je désavoue leur orgueil, et je désire imiter vos Anges pacifiques, en me contentant de la dernière place. C'est déjà trop d'honneur pour moi, que d'être placé dans un coin de votre Eglise avec les balayures et d'y être chargé des plus pesants fardeaux. « *Ah ! j'aime* « *mieux être vil et abject dans la maison de mon* « *Dieu, que d'habiter les palais des pécheurs.* » (Ps. 83.)

XVe MÉDITATION

DU TEMPS QUI FUT DONNÉ AUX ANGES POUR FAIRE LEUR SALUT ET DU COMBAT QU'ILS EURENT ENSEMBLE PENDANT CE TEMPS

SOMMAIRE

Dieu donna aux Anges un certain temps pour mériter le ciel — les deux tiers des Anges persévérèrent dans l'amour de Dieu — il y eut dans le ciel un combat spirituel.

I

De même que Dieu donne aux hommes un certain temps pour penser à leur salut et mériter le ciel ou l'enfer, selon qu'ils observent ou non ses commandements; ainsi Dieu assigna aux Anges un temps pour mériter le ciel ou l'enfer. C'est ce que signifient ces paroles de l'Apocalypse : « *La mesure de l'homme est la mesure de* « *l'ange.* » (C. 21.) Dieu ne veut pas donner aux hommes jouissant de l'usage de la raison, sa gloire, avant qu'ils n'aient pratiqué la vertu et persévéré quelque temps dans le bien; aux Anges il imposa

les mêmes conditions. C'est pourquoi avant de voir Dieu face à face et de parvenir à la gloire, ils devaient faire le bien pendant un temps déterminé et maintenir leur volonté dans la droiture et la justice, sans la laisser pervertir par la malice. Aussi c'est autant aux Anges qu'aux hommes que s'appliquent ces paroles : « *Celui qui aura persé- « véré jusqu'à la fin, sera sauvé.* » (Matt. 10.) et ces autres : « *Si le juste s'écarte de la justice, « toutes ses bonnes actions seront oubliées.* » (Ez. 18.) Mais comme les hommes sont mortels, la période de temps qui leur est donnée pour mériter le ciel ou l'enfer, comprend la vie tout entière ; et comme les hommes meurent les uns plus tôt les autres plus tard, ce temps n'a pas pour tous la même durée. Mais pour les Anges la mort n'a pas pu être la limite de leur temps d'épreuve, puisqu'ils sont immortels. De là vient l'embarras des Docteurs pour déterminer le temps que Dieu leur accorda, avant de les mettre en possession du ciel ou de les condamner à l'enfer. Quelques-uns ont cru qu'ils n'eurent qu'un instant ; opinion inadmissible, car un instant ne peut suffire ni à leur combat, ni à leur obstination, ni à leur persévérance. D'autres accordent un jour : quand Dieu, disent-ils, au premier jour de la création, séparait dans le monde des corps la lumière des ténèbres, il nous offrait une figure de ce qu'il accomplissait dans le monde spirituel en jugeant les Anges, dont les uns ressemblaient par leur sainteté à la lumière et les autres ressemblaient par leur méchanceté aux ténèbres ; il les séparait aussi les uns des autres, pour donner sa gloire aux bons et l'enfer

aux mauvais. Ce qu'il y a de plus probable (1), c'est que le temps d'épreuve des Anges ne dépassa pas une semaine, parce que les Anges étaient condamnés et chassés du ciel, quand l'un d'eux tenta Eve et fut la cause de la chute d'Adam ; ce qui eut lieu le sixième ou le septième jour de la création. Quant à savoir combien il y eut dans cette semaine de jours ou d'heures assignées à ce temps d'épreuve, nul ne le sait. Ce que nous pouvons dire, c'est que ce temps fut très court et d'égale durée pour tous ; parce qu'il ne fallait aux Anges dont l'intelligence est si active et si prompte, que fort peu de temps, dans tous les cas beaucoup moins de temps qu'aux hommes, pour connaître leur devoir et pour se sauver comme pour se perdre. Donc dans un temps très court ils se sont tous vus au terme de leur épreuve, et dans ce même temps ils ont pu mériter une gloire infinie comme aussi se rendre dignes de l'enfer.

Je songerai donc à l'importance du temps qui nous est donné pour mériter le paradis ou l'enfer. Oh ! qu'il est raisonnable d'en faire grand cas et qu'ils sont aveugles les hommes à qui il est accordé pour la plupart un temps beaucoup plus long

1. L'argument apporté par l'auteur dans le but de prouver que le temps assigné par Dieu pour l'épreuve des Anges n'a pas dépassé une semaine, sera aujourd'hui considéré comme de nulle valeur ; et cela pour deux raisons. La première, c'est que nul ne peut dire combien a duré l'état chaotique, c'est-à-dire quel temps s'écoula depuis l'instant où la parole de Dieu créa « *le ciel* » et la terre, jusqu'au commencement de l'œuvre des six jours qui consista à façonner la matière par des élaborations successives. Tout même porte à croire que cet état préliminaire dura très longtemps. La seconde raison c'est qu'il est très communément admis aujourd'hui, que par les six jours de la Genèse il faut entendre des périodes d'une durée indéterminée généralement très longues.

qu'aux Anges et qui en abusent avec une licence effrénée. Qu'est-ce qui doit le plus m'étonner, ô mon Dieu, ou de votre décret qui accorde peu de temps aux Anges, beaucoup aux hommes; ou de la misère des hommes qui perdent les jours, les années même, sans avancer d'un pas dans la vertu? Que ce temps, ô mon Dieu, ne devienne pas mon accusateur au jugement dernier! Que je considère toujours qu'il est très court, parce qu'il est très incertain! Que je n'en laisse pas perdre la moindre parcelle en ne l'employant pas à mériter le ciel et de nouveaux degrés de gloire.

II

Pendant leur temps d'épreuve, les deux tiers des Anges persévérèrent dans les actes de Foi, d'Espérance et de Charité et dans la pratique des autres vertus qui étaient propres à chacun d'eux; les Séraphins, dans l'amour; les Chérubins, dans la contemplation de la beauté divine; les Trônes, dans leur profond respect et dans leur soumission absolue et ainsi des autres. Les deux tiers demeurèrent fermes dans leur résolution jusqu'au moment fixé pour leur jugement. « *Par la parole de* « *Dieu* », dit David, « *les cieux furent affermis* « *et toute leur vertu fut confirmée par l'esprit* « *de sa bouche.* » (Ps. 32.) A propos de ce texte le grand Basile (1) dit que par les cieux sont désignés les bons Anges, qui, aidés du secours de l'Esprit-Saint, demeurèrent fermes et inébranlables dans la vertu. L'autre tiers, après un heureux début, se pervertit, en se laissant aller à l'orgueil et au

1. D. Bas. *In hunc Psal.*

mépris des ordres de Dieu. Lucifer, ange de l'ordre des Séraphins, élevé au-dessus de tous par les dons de la nature et de la grâce et aussi par sa sainteté personnelle, commit la première faute et pervertit par son exemple d'autres Anges. On en vit dans tous les ordres se rendre complices de sa malice malgré les attraits et les grâces de Dieu, malgré la promesse qui leur avait été faite de jouir bientôt de la gloire, malgré enfin la menace de damnation fulminée contre ceux qui consentiraient au mal. C'était « *le dragon qui attirait à lui la* « *troisième partie des étoiles* » (Ap. 12.); c'est-à-dire que Lucifer gagnait au parti de la révolte contre Dieu, un tiers des Anges (1).

J'apprendrai par là que ce n'est pas tout de commencer; le point capital est de persévérer dans l'innocence jusqu'à la fin. Les mauvais Anges avaient eux aussi bien commencé. Ce que nous louons chez les chrétiens, ce n'est pas le commencement, mais la fin. Judas a bien commencé, mais il a mal fini, il est damné ; saint Paul a mal commencé, mais a bien fini, il est sauvé. Accordez-moi donc, ô mon Dieu, par les mérites de vos saints Anges, de persévérer à leur exemple et de n'être ni téméraire ni inconstant dans mes résolutions comme les mauvais Anges.

III

La persévérance des bons Anges et la révolte des autres, eurent comme conséquence un combat que se livrèrent dans le ciel les deux partis. Ce

1. D. Hier. *Epist. ad Auriam.*

fut un combat tout spirituel (1) ; on s'y servait comme armes de raisons. Il ressemblait à une de ces discussions comme on en voit dans nos écoles ; c'est pour cela que les doctes l'appellent une joute scolastique. Les bons qui persévérèrent furent profondément attristés de voir les autres se séparer de Dieu. Brûlant d'amour pour leurs frères, ils s'efforcèrent de les convaincre avant d'en venir à l'emploi de la force. « *Et il se fit* « *un grand combat dans le ciel ; Michel et ses* « *anges combattaient contre le dragon et le* « *dragon combattait avec ses anges.* » (Ap. 12.) D'un autré côté Lucifer disait : « *Je serai sembla-* « *ble au Très-Haut ; je placerai mon trône au-* « *dessus des astres du ciel.* » (Is. 14.) Y a-t-il rien de plus beau que moi dans le monde entier ? — Saint Michel de son côté voulait humilier le Séraphin révolté. Que dis-tu, misérable ? toi, tu serais semblable au Très-Haut ? le monde aurait-il deux rois, le Très-Haut et toi ? Est-ce que la créature n'est pas infiniment au-dessous du Créateur ? Cesse, orgueilleux, de vanter tes beautés et tes vertus. « *Qu'as-tu donc que tu n'aies reçu, et si* « *tu as tout reçu, de quoi te glorifies-tu, comme* « *si tu ne l'avais pas reçu?* » (I Cor. 4.) Tu ne possèdes rien que grâce à la bonté du Très-Haut, à qui tu dois en rapporter toute la gloire et envers qui tu dois te montrer reconnaissant. A qui oses-tu t'égaler ? Est-ce qu'il ne possède pas lui, la beauté, la joie, la grandeur et toutes les perfections à un degré infiniment plus élevé que toi, qui n'es que son esclave ? Abaisse-toi plutôt jusqu'aux

1. Gerson. *Serm. de Ang.* t. 4.

abîmes, anéantis-toi par ton obéissance et tu trouveras plus de gloire dans l'humilité que dans ton orgueil et dans ta révolte. Si tu résistais, si tu refusais de t'abaisser volontairement, tu serais abaissé malgré toi et tu serais réduit à un état plus vil que celui d'un ver de terre. Ainsi tu apprendrais à tes dépens que la créature ne doit pas se comparer à son Dieu, car « *qui est sem-* « *blable à Dieu ?* »

C'est ainsi que saint Michel et Lucifer discutaient ensemble, mais les autres Anges livraient aussi de tous côtés des combats. Les bons faisaient tous leurs efforts pour gagner quelques-uns des mauvais, avant que le temps de l'épreuve fut écoulé. Nous pouvons croire que les Séraphins les excitaient à l'amour de Dieu dont eux-mêmes étaient tout brûlants, que les Chérubins essayaient de les gagner par des considérations tirées de la beauté de Dieu et en leur montrant quelle peine affreuse ce serait d'en être privé pendant l'éternité. Les Trônes leur représentaient la soumission qu'une créature devait au jugement de son Dieu. Les Vertus s'efforçaient de les attirer par une sainte violence. Les Puissances faisaient parler leur ineffable douceur : chaque Ange en un mot, y employait son genre propre d'influence. Mais tout fut inutile, car Dieu n'accordait plus aux Anges après le péché ses grâces de choix, mais des grâces simplement suffisantes, comme aux hommes qui sont tombés dans l'aveuglement. Ils auraient pu sans doute, se rétracter encore et se convertir, et dans ce cas, Dieu aurait été prêt à leur pardonner. Néanmoins de tous les millions

de pécheurs, pas un seul, du moins que l'on sache, ne fit pénitence et ne s'humilia. Ils s'endurcirent au contraire dans leur orgueil de plus en plus, et méprisèrent l'humilité des Anges. Ils se moquaient de la douceur des Puissances, s'opiniâtraient contre les efforts des Vertus, détournaient leur pensée de la beauté de Dieu et traitaient les Séraphins d'insensés. Ils persévérèrent dans cette résistance jusqu'à la fin de leur épreuve qui fut courte. Dieu les jugea tous, donna aux bons la gloire et chassa du ciel les mauvais pour les damner éternellement.

Songeons que ce combat fut le plus puissant moyen dont Dieu se servit pour remettre dans la voie du devoir ces Anges égarés. Il désirait les sauver et il les eut sauvés en réalité s'ils eussent écouté les remontrances des bons et se fussent laissé persuader par eux. Ainsi Dieu permet souvent, quand nous avons oublié nos devoirs, qu'il se trouve des hommes généreux pour nous montrer nos fautes et pour combattre nos vices : c'est un des plus grands secours extérieurs que Dieu nous envoie. O mon âme, dans ce combat que nous livre la charité, ne nous opiniâtrons jamais, comme firent les démons. La correction fraternelle est un combat de charité, qui a pour but de nous donner non la mort, mais la vie. Donc, ô mon Dieu, je ne résisterai pas comme à un ennemi à celui qui me représentera ma faute. Je consentirai à être vaincu, et en réalité c'est moi qui serai le vainqueur ; oui le vainqueur de mes vices. Seigneur, maintenez-moi toujours dans cette résolution. Craignons aussi la soustraction

des grâces spéciales de Dieu et prions le souvent de ne pas nous abandonner, si nous tombons jamais dans le péché mortel.

XVIe MÉDITATION

DE QUELS ORDRES FURENT LES ANGES QUI PÉCHÈRENT, ET QUEL FUT LEUR PREMIER PÉCHÉ

SOMMAIRE

Les Anges qui péchèrent appartenaient à tous les ordres. — Tous commirent d'abord le péché d'orgueil. — Ce péché consista à se contenter de la béatitude naturelle.

I

Des Anges de tous les ordres péchèrent, persuadés par Lucifer et entraînés par son exemple. Nous le savons par saint Paul qui attribue aux démons les noms de Principautés, de Puissances et de Dominations, quand il dit que nous avons à combattre contre « *les Principautés,* « *les Puissances et les Princes des ténèbres de* « *ce monde, et contre les milices spirituelles du* « *ciel.* » (Eph., c. 6.) Il s'agit dans ce texte des Anges damnés qui appartenaient à ces divers ordres et qui, dit saint Augustin, sont les recteurs

du monde, c'est-à-dire de ceux qui aiment ce monde, des impies, et de ce monde dont l'Evangile dit qu'il « *n'a pas connu Jésus-Christ.* » (Jean 1.) En effet si Lucifer le plus élevé et le plus parfait de tous, celui qui les éblouissait par sa splendide lumière, est tombé ; il est bien probable que d'autres qui étaient au-dessous de lui et qui faisaient partie des neuf chœurs, sont aussi tombés, entraînés par sa chute. Or il bien certain que Lucifer est tombé et qu'il fut le premier des révoltés. Son esprit étant plus actif, il s'ébranla le premier et donna l'exemple du péché à une multitude d'autres qui suivirent son étendard ; il devint « *le roi des fils de l'orgueil.* » (Job. 41.) Aussi son péché fut très grand. C'était d'abord un acte de suprême ingratitude que d'offenser celui de qui il avait reçu tant de lumières et de grâces, et aussi c'était un grand scandale que d'avoir entraîné dans le mal les autres Anges. C'est pourquoi saint Jean l'appelle le dragon qui a attiré les Anges à lui, quand il dit que « *le dragon combattait avec ses* « *anges.* » (Apoc. 12.) Ce fut en réalité un dragon assez fort pour vaincre les autres Anges, qu'il infecta de son venin. Ce fut un dragon par la laideur de son abominable forfait, car dans tous les ordres il y en eût qui tombèrent ; on vit des révoltés parmi les Archanges, on en vit parmi les Vertus et même parmi les Séraphins dont Lucifer était le plus parfait. Quelques auteurs prétendent que c'est un dixième ordre d'Anges qui est tombé. Ils doivent être interprétés bénignement et on doit dire qu'ils entendent parler d'un ordre qu'ils ont composé de tous les ordres, après la

chute, pour l'opposer aux neuf autres, d'un ordre enfin où ne règne que le désordre, et où habite une éternelle horreur.

Je déplorerai cette injure faite à Dieu par l'obstination de tant d'Anges qui lui étaient si grandement obligés. O Dieu plein d'amour, que l'on reconnaît mal vos bienfaits! Je pleurerai aussi sur cette ruine de tant de belles et excellentes créatures ; si la dévastation des villes les plus florissantes mérite d'être déplorée, à combien plus forte raison la ruine de cette belle cité angélique. Je dirai avec Isaïe : « *Comment es-tu tombé du ciel,* « *Lucifer, qui te levais au matin du monde et* « *qui paraissais avant tous les autres : tu di-* « *sais dans ton cœur : je serai semblable au* « *Très-Haut ! Ah ! tu as perdu ton pays, tu as* « *mis ton peuple à mort.* » (Is. ch. 14.) Je m'écrierai avec Jérémie : « *Comment s'est terni cet* « *or si brillant ? comment a disparu cette vive* « *couleur ?* » (Thren. 4) ? Avec Ezéchiel je lui dirai : « *Tu as multiplié tes crimes, tes entrail-* « *les sont remplies d'iniquité.* » (Ez. 28.) Et maintenant quel est l'homme, fut-il le plus grand, le plus savant, le plus noble et le plus illustre, qui ne tremblera pas et n'opérera son salut dans la crainte et dans la frayeur ? Ah ! quel lamentable spectacle ce sera de voir en enfer tant de rois, tant de princes et tant de personnes de qualité ! Seigneur, ayez pitié de nous.

II

Les Anges pouvaient commettre diverses sortes de péchés, mais ils commirent tous d'abord une

même espèce de péché, le péché d'orgueil, auquel ils étaient plus enclins. Ils pouvaient en effet, puisqu'ils étaient libres, commettre un péché d'omission, en n'accomplissant pas un des commandements que Dieu leur avait imposés, avant de les admettre à la vision béatifique. Ils pouvaient commettre un péché d'infidélité, en refusant de faire des actes de foi ; ou un péché de désespoir, en renonçant à parvenir à la gloire qui était de beaucoup au-dessus de leurs forces naturelles ; ou un péché contre la charité, en haïssant Dieu ou le prochain. Ils pouvaient pécher par imprudence, en ne s'appliquant pas assez à pourvoir aux choses de leur salut ou en détournant leur pensée de ce but ; par injustice, dans le cas où les plus forts auraient opprimé leurs inférieurs ; par présomption, en entreprenant trop; par pusillanimité, en ne faisant pas de grands efforts pour accomplir les grandes choses qui leur étaient imposées ; enfin ils pouvaient pécher contre la tempérance, par un orgueil demesuré. En un mot, si on en excepte les péchés charnels, il n'y a pas de genre de fautes, soit mortelles, soit vénielles qu'ils n'aient pu commettre.

Il pouvait même arriver qu'un Ange commit telle espèce de péché et qu'un autre Ange commit un péché d'une espèce différente : c'est ainsi que parmi les hommes nous voyons l'un se damner, par le péché d'hérésie ; l'autre, par présomption; celui-ci, par avarice; celui-là, par intempérance. Il semble même naturel que la chute des Anges se fût accomplie ainsi, si on considère la grande vivacité et variété des intelligences angéliques. Mais la parole

de Jésus-Christ disant que Satan n'est pas divisé contre Satan nous persuade que tous les Anges commirent une même espèce de péché, qui fut l'orgueil ; tous furent entraînés dans le mal par Lucifer, qui plus que tout autre, était enclin à ce péché, en sa qualité d'être le plus sublime et le plus parfait après Dieu. Quelle est la tentation à laquelle peut être exposé, avant de parvenir à la vision de Dieu, un esprit très noble qui est par sa propre nature à l'abri des tentations de la chair et du sang, sinon celle de l'orgueil à la vue de sa propre excellence ? Nous voyons sur cette terre des hommes qui dépassent les autres au point de vue corporel ou intellectuel, être étrangement sujets à l'orgueil et à l'ambition ; nous les voyons cédant à cette passion, accumuler dans le monde d'immenses ruines, sans tenir compte ni des menaces du ciel, ni de la misère de leurs semblables. Et cependant ce sont de simples mortels, que devraient rendre plus humbles mille infirmités auxquelles ils sont sujets. Si donc malgré leurs défauts, l'ambition a prise sur eux et les perd, à quelle chute ne seront pas exposés les Anges, créatures sublimes, que leur nature exempte de la mort et de tout ce qui peut humilier ?

Si donc les Anges, bien que doués d'une nature très noble, ont été capables de commettre tant de sortes de péchés et de tomber dans tant de malheurs, qui sont la conséquence de leurs péchés, qui ne sera, après un tel exemple, en état de mesurer toute la misère de sa nature corporelle ? Etant des créatures composées d'un corps et d'une âme, et

par suite sujets aux passions charnelles, nous sommes par là même capables de commettre un plus grand nombre de péchés que les Anges. Dans quelles misères alors ne pouvons-nous pas être précipités ? et quel sentiment d'humilité ne doit pas inspirer à un homme la pensée qu'il n'y a aucune sorte de souillure qu'il ne puisse contracter ? « *Ceux qui sont chargés de son service ne persévérèrent point*, dit Job, *et il a trouvé de la* « *dépravation dans ses anges : combien plus* « *ceux qui habitent des maisons de boue, seront-* « *ils rongés par la teigne* » du péché, qui naît de la concupiscence. (Job. 4.) Ah ! Dieu admirable, combien ils sont heureux ceux que la vue de votre face confirme dans le bien pour l'éternité ! Accordez-moi au plus tôt cette vue, afin que ma vie soit à l'abri de tant de malheurs, afin, ô mon Dieu, que je sois assuré de ne jamais devenir semblable au plus malheureux des damnés.

III

Considérez encore que les Anges pouvaient pécher par orgueil de plusieurs manières ; en réalité ils commirent un péché d'orgueil spécial, dans lequel ils s'obstinèrent et dont ils ne firent pas pénitence. D'abord les Anges inférieurs pouvaient refuser de se soumettre aux Anges supérieurs, ou bien prétendre à une autorité souveraine sur toutes les créatures corporelles, notamment sur les hommes, et semblable à celle qu'ils usurpent aujourd'hui quand ils se font adorer par les sorciers, les magiciens et par tous les hommes qu'ils peuvent séduire. Ils pouvaient ou exiger d'être exemp-

tés de certaines charges que Dieu leur avait confiées, ou croire que leur excellence était due à leur nature, ou prétendre imiter Dieu dans certaines choses qui lui appartiennent exclusivement et ne peuvent convenir à la créature, ou vouloir, dans leur aveugle fureur, égaler Dieu en puissance, selon ce que l'Ecriture semble indiquer : ils ont pu du moins se complaire dans ce rêve insensé, et le considérant dans leur pensée comme réalisé, y prendre plaisir et pécher. En somme, ils pouvaient pécher par orgueil d'un grand nombre de manières, car s'il n'y a qu'une seule manière d'être bon, il y en a mille d'être méchant; de même on ne peut arriver au but que d'une seule manière, tandis qu'on peut le manquer d'une infinité de manières. Le Docteur angélique (1) prétend que leur orgueil a consisté à se déclarer satisfaits de leur bonheur naturel, de celui qu'ils pouvaient acquérir par leurs seules forces naturelles, sans le secours de la grâce, et à croire qu'ils pouvaient parvenir au bonheur par eux-mêmes; c'est pourquoi ils refusèrent la grâce et le paradis, renonçant à y prétendre ou à l'espérer. Or cet acte renfermait à la fois une extrême bassesse et un souverain orgueil : une bassesse, car se contenter de soi-même sans prétendre à rien de plus élevé, c'était se contenter de peu; c'était aussi un grand orgueil, parce que leur intention était de s'égaler à Dieu, qui très satisfait de ce qu'il possède, ne dépend pour son bonheur de personne. Ici-bas même il y a des hommes qui, contents de leur prospérité terrestre la souhaiteraient éternelle, au risque d'être privés du paradis,

1. *Quæst. 63, art. 3.*

comme cette princesse qui disait qu'elle laisserait à Dieu son ciel, pourvu que Dieu lui laissât son palais : c'est là tout à la fois une bassesse et un orgueil diabolique.

Je me garderai donc bien d'une telle folie. Ah ! Dieu infini! vous voulez qu'avant tout nous soyons humbles, et que nous ne présumions pas de nous-mêmes, mais vous nous voulez aussi magnanimes, aspirant à de grandes choses en vous et par vous. Donnez-nous l'un et l'autre, une magnanime humilité et une humble magnanimité, afin que dans de telles dispositions, nous évitions la voie qu'ont suivie les Anges orgueilleux. Accordez-nous d'être saintement ambitieux, de mépriser les plus grandes prospérités de ce monde; donnez-nous d'avoir des aspirations si élevées que nous n'appelions pas heureux, mais plutôt misérable le peuple qui possède ces biens et que nous réservions le titre d'heureux pour celui à qui Dieu se donne et qui appartient à Dieu (1).

1. D. Bernard., *Serm.* 4.

XVIIe MÉDITATION

TROIS AUTRES CONSIDÉRATIONS DES THÉOLOGIENS SUR LE PÉCHÉ DES ANGES

SOMMAIRE

Le péché des Anges consista, d'après le Docteur Scot, dans un amour désordonné d'eux-mêmes — d'après saint Bonaventure, dans une faute qui commença par la présomption, se développa par l'ambition et se consomma par la haine de Dieu — d'après quelques autres Docteurs, dans le refus de la part des Anges d'adorer l'humanité de Jésus-Christ qui leur fut révélée.

I

L'opinion du Docteur Scot est que le péché de Lucifer et des Anges ses complices, a consisté dans un amour désordonné d'eux-mêmes, qu'il qualifie de luxure plutôt que d'orgueil, à cause du grand plaisir qu'ils prirent en eux-mêmes. Cette manière de s'exprimer est conforme à celle des auteurs ascétiques qui enseignent que le plus haut degré de la chasteté consiste à adhérer à Dieu seul, à n'aimer que lui, et que tout amour d'une chose créée, n'eût-elle aucun rapport avec la chair et le sang, est une sorte de luxure, ou,

comme parle saint Thomas, une fornication spirituelle. Quoiqu'il en soit du nom du péché des Anges, il consista en ce que, ravis à la vue de leur propre beauté, ils conçurent de leurs perfections une opinion exagérée, et s'y complurent si follement par un amour d'eux-mêmes abominable, qu'ils ne voulurent s'attacher qu'à eux seuls, comme s'ils eussent été le souverain bien. C'est eux-mêmes qu'ils considérèrent et non l'auteur de leurs biens, ils se complurent dans les dons et non pas dans le donateur. Ils ne rapportèrent plus leur action à la gloire de Dieu ; aucune ne fut faite pour l'honorer, mais toutes eurent pour but leur contentement, leur intérêt et leur satisfaction propre. S'ils eurent quelque désir de la félicité éternelle, ce ne fut qu'en vue du plaisir qu'ils y trouveraient et nullement à cause de l'honneur et de la gloire qui en reviendraient à Dieu. Voilà où fut leur péché ; car agir ainsi, c'était se mettre à la place de Dieu et s'attribuer à soi-même l'amour tout spécial qui est dû à Dieu en qualité de vrai et de souverain bien. Ils persévérèrent avec opiniâtreté dans cet amour d'eux-mêmes et dans la complaisance qu'ils y goûtaient. C'est dans ces délices qu'ils passèrent tout le temps de l'épreuve, uniquement occupés à faire la roue comme le paon, semblables à ces femmes vaniteuses qui pendant de longues heures s'admirent dans leur miroir, ou à Narcisse qui tombe en langueur et meurt de l'amour qu'il a pour lui-même, en contemplant son image dans le cristal d'une fontaine. Cependant l'heure du jugement sonna et Dieu les surprit dans ces dispositions avant qu'ils

eussent rien accompli de saint ni de généreux pour lui. Saint Augustin (1) est de cet avis, car il dit : Si la nature angélique se considérait elle-même et en venait à se complaire davantage dans ses qualités qu'en celui de qui découlent ces biens et ces joies ; enflée d'orgueil, elle tomberait comme le démon.

O pauvres esprits aveuglés par l'amour de vous mêmes ! c'est ainsi que vous avez délaissé la fontaine d'eau vive, pour des citernes desséchées, et qu'en vous considérant vous-mêmes, vous avez détourné vos pensées et vos affections d'une beauté divine et infinie ! Dieu seul est souverainement beau, lui seul est digne d'être aimé plus que toutes les créatures. Votre beauté n'était en face de la sienne qu'une tache et une affreuse laideur. O Dieu très glorieux ! donnez-moi pour vous un amour entièrement pur. L'amour des biens créés n'est que luxure et qu'une chose immonde. Imprimez dans mon cœur ces paroles du prophète royal qui n'entrèrent jamais dans la pensée des Anges prévaricateurs : « *Il est bon pour moi* « *d'adhérer à Dieu et de mettre en lui mon espé-* « *rance.* (Ps. 72.)

II

Voici quelle est l'opinion du Docteur séraphique (2) : il distingue trois temps dans le péché : son commencement, son progrès et sa fin. Le péché de l'Ange a commencé par la présomption ; à peine eut-il connu sa beauté, qu'il eut une

1. *De Gen., ad litt.*, lib. 14, c. 24.

2. D. Bonav. *In 2, dist. 5, art. 1, q. 1.*

estime de lui-même excessive et se crut quelque chose de grand.

Secondement, ce péché s'est accru de l'ambition; car enflé de sa propre estime, il aspira à une grandeur qui était au-dessus de lui et à laquelle il ne pouvait parvenir : « *Ton cœur s'est enor-* « *gueilli de ta beauté.* » (Ez. 28.) Il prétendit obtenir la couronne du ciel sans la mériter, jouir du repos sans avoir travaillé, et faire sa propre volonté sans supporter aucun frein.

Enfin son péché fut confirmé par un sentiment de jalousie et de haine envers Dieu. Obligé de reconnaître qu'il lui serait impossible de parvenir à un but si élevé et qu'il en serait empêché par le Créateur, il sentit l'envie et la haine de Dieu naître dans son cœur et il rompit pour toujours avec lui, mettant par cet acte un invincible obstacle à la grâce divine et à sa propre conversion.

C'est ainsi qu'un peu de présomption à la vue de sa propre excellence, enfanta l'ambition, puis la haine et finalement la perte de tant de millions d'Anges : de ce petit scorpion est né le basilic, le serpent venimeux et le dragon épouvantable. Tandis que la marche naturelle consiste quand il s'agit du bien, à commencer par le plus parfait, c'est-à-dire à diriger d'abord son intention vers la fin et à aimer le souverain bien, ensuite à faire usage des moyens qui sont de moindre importance que la fin ; le mal suit une marche inverse, il va du petit au grand et trouve dans les offenses légères un encouragement à en commettre de plus graves.

Je reconnaîtrai donc combien il importe d'éviter jusqu'aux moindres péchés, puisqu'ils ont des conséquences si funestes. Le Sage a bien raison de dire : « *fuis le péché comme le serpent* » (Eccl. 21) ; ce qui signifie que, comme on a horreur des serpents, même des plus petits, on doit aussi éviter tous les péchés, même les plus légers. Je reconnaîtrai surtout combien est dangereuse l'estime que l'on fait de soi-même : ce fut le premier faux pas de Lucifer et des Anges qui le suivirent, ce faux pas qui le fit tomber dans l'abîme des plus horribles malheurs. Aussi l'humilité est-elle le fondement solide de toute sainteté, on ne saurait l'en séparer tant que la sainteté n'est pas consommée. Je ferai un ferme propos de ne jamais me laisser aller à l'estime de moi-même et à la présomption ; je me considèrerai comme une bête qui meurt, et de cette façon je n'aurai garde de consentir jamais à une tentation de vanité : O Seigneur ! « *que le pied* « *du superbe ne me heurte pas et que la main* « *du pécheur ne m'ébranle pas. Là sont tombés* « *ceux qui font l'iniquité, ils ont été renversés* « *et n'ont pu subsister.* » (Ps. 35.)

III

Voici enfin l'opinion de quelques autres Docteurs : (1) ils prétendent que le péché des Anges fut commis à l'occasion de la révélation qui leur fut faite de l'Incarnation future. Lucifer plein d'orgueil apprenant que le Fils de Dieu s'unirait à l'humanité, que cette humanité serait élevée en

1. Harphius. part. 1. l. 1. c. 8. — Rup. *in Joan.* l. 8.

gloire au-dessus de toutes les créatures et qu'elle occuperait la droite de Dieu, c'est-à-dire la première place dans la gloire éternelle ; Lucifer, dis-je, en conçut une terrible jalousie et ambitionna pour lui-même ce triomphe, estimant que Dieu devait donner la préférence à la nature des Anges et se faire Ange plutôt que se faire homme. Par un affreux attentat, il résolut de ne jamais rendre honneur à cette humanité. Il fit partager à d'autres Anges cet esprit de rébellion, en les excitant à considérer leur propre beauté bien supérieure à celle de la nature humaine. Dès lors ils ne pensèrent plus à ce qu'ils devaient de respect et d'obéissance à une Personne divine incarnée et conspirèrent avec Lucifer ; ils l'aimèrent comme leur chef, en même temps qu'ils vouaient leur haine à Jésus-Christ, à la pensée qu'il serait exalté jusqu'à la droite de Dieu. Aussi Jésus-Christ reprochait-il aux Juifs qui méditaient sa mort, de vouloir réaliser le désir du démon, « *qui est homicide dès* « *le commencement du monde.* » (Jean. 8.).

Sans doute cette opinion n'est pas certaine, mais elle est assez probable. Il est en effet certain que le mystère de l'Incarnation qui était décrété de toute éternité, fut révélé aux Anges, comme d'ailleurs il fut révélé à Adam. La gloire de Jésus exigeait qu'il ne fut pas inconnu de cette si noble assemblée dont il devait être le roi. S'il est certain d'une part qu'ils ont connu Jésus-Christ et de l'autre qu'ils ont péché par orgueil, il est assez naturel de croire que ce fut à cette occasion ; car les orgueilleux ne peuvent supporter que ceux qui leur sont inférieurs soient élevés au-dessus d'eux

et qu'on leur refuse à eux-mêmes ce qu'on accorde à d'autres. Nous croyons donc que Lucifer se sera violemment opposé à l'exaltation de la nature humaine et aura dans la folie de son ambition attenté à la gloire du Sauveur, désirant être Dieu à sa place et s'asseoir lui-même à la droite de l'Eternel. Ainsi Lucifer n'a pas persévéré dans ses premières adorations : « *Il n'est point resté ferme* « *dans la vérité.* » (Jean. 8.) ; c'est-à-dire en Jésus-Christ, qui est « *la voie, la vérité et la vie* » (Jean. 14.) des Anges et des hommes. Et comme Ismaël fut chassé de la maison d'Abraham, pour avoir résisté au fils naturel, Isaac (Gen. 21.) ; ainsi Lucifer est banni du ciel, pour s'être attaqué à Jésus-Christ, Fils de Dieu par nature.

Je regretterai que Jésus-Christ ait été persécuté depuis si longtemps, je détesterai le crime des mauvais Anges et je désirerai imiter les bons. O Jésus, très doux agneau, vous êtes digne de recevoir la gloire, la vertu et la bénédiction. Malheur à ceux qui ne fléchissent pas le genou quand on vous nomme ! O Homme-Dieu unique et incomparable, vous seul êtes la vie et le soutien du monde, les délices de tout l'univers. Heureux mille et mille fois les Anges qui vous ont adoré et aimé quatre mille ans avant votre naissance temporelle, et heureuses les âmes qui vous bénissent à leur exemple ! Oh ! que je souhaiterais que mon cœur ne fut possédé d'aucun autre désir que de celui de vous reconnaître toujours pour chef et de n'estimer que vos grandeurs adorables.

XVIIIe MÉDITATION

DU JUGEMENT DES BONS ANGES ET DES MAUVAIS

SOMMAIRE

Dieu jugea tous les Anges dès que le temps assigné à l'épreuve fut écoulé — les bons furent mis en possession du bonheur éternel — les mauvais furent bannis du ciel et condamnés à la peine du feu éternel.

I

Dieu jugea les Anges à l'instant même où expirait le temps fixé pour leur épreuve. Ils doivent néanmoins comparaître encore au jugement dernier pour y entendre une sentence de condamnation; car, nous dit l'apôtre Saint Jude : « *les anges qui n'ont pas gardé leur* « *Principauté, sont réservés pour le jour du* « *jugement* » (Ep. cath.), c'est-à-dire ceux qui n'ont pas conservé la grâce, qui les rendait Princes du ciel. Toutefois comme le jugement général n'empêche pas qu'il y ait un jugement particulier des âmes à la fin de la vie; il n'empêche pas non plus celui des Anges à la fin de leur épreuve. Dès ce moment en effet Dieu donna la couronne de la gloire comme récompense aux Anges saints et vertueux et les éclaira de la lumière de la gloire en leur dé-

couvrant sa face ; en même temps il punit du supplice de l'enfer les Anges orgueilleux avec Lucifer, leur chef. Or toutes les fois que Dieu accorde une récompense ou inflige une peine, il faut qu'il y ait eu au préalable un jugement, dans lequel ait été reconnu et proclamé le mérite de ceux qui sont récompensés, en même temps qu'est reconnue et condamnée la malice de ceux qui sont punis ; car châtiments et récompenses sont la conséquence d'un jugement. Donc les Anges furent jugés ; ce fut le premier jugement de Dieu. Il y a en effet trois jugements généraux de Dieu (1). Le dernier doit avoir lieu à la fin du monde contre tous les péchés et spécialement contre l'avarice. Le second a eu lieu au temps de Noé contre la luxure, qui fut punie par le déluge. Le premier a eu lieu au commencement du monde contre l'orgueil des Anges ; c'est pourquoi Jésus-Christ disait de Satan qu'il appelait le prince de ce monde : « *Il est déjà* « *jugé.* » (Jean, 16.)

Ce jugement fut invisible pour toutes les créatures, excepté pour les bons et pour les mauvais Anges, en faveur de qui ou contre qui furent rendus divers arrêts, selon le caractère bon ou mauvais de leurs actes intérieurs. Enfin il est vraisemblable qu'ils furent tous avertis à l'avance de l'heure du jugement et de l'impossibilité dans laquelle ils seraient à dater de cet instant, de mériter ou de démériter, de se repentir ou de faire appel à la miséricorde.

Nous ferons à la suite de cette considération des actes de foi sur le jugement particulier que

1. Bernard. Senens. *de Christi relig. serm. 11.*

Dieu fera de nos âmes au moment de notre mort, terme fixé pour l'épreuve, avant notre entrée dans le ciel. Si les Anges ont été cités à comparaître au tribunal de la justice divine, pour y rendre compte de leurs actions, sans doute les âmes ne seront pas dispensées de cette comparution au moment que Dieu aura fixé. Et si les Anges ont été jugés d'après leurs actes intérieurs, je dois en conclure d'une manière certaine qu'il n'y a ni pensée, ni affection secrète, ni imagination qui ne doive être discutée dans ce jugement et que les hypocrites n'auront aucune chance de succès, car l'intérieur sera mis au grand jour. En conséquence je prendrai la résolution de bien régler mon intérieur, d'avoir toujours dans le cœur de bonnes pensées et de bonnes affections, en attendant de semaine en semaine, de jour en jour, d'heure en heure, le moment où doit se décider mon éternité.

II

Dans ce jugement, Dieu jeta un regard bienveillant sur les bons Anges, qui sans commettre un seul péché véniel, avaient été vaillants et fidèles à exécuter ses ordres ; il leur signifia qu'il était content de leur conduite. Il leur avait déjà donné au jour de leur création, deux espèces de béatitude, et comme deux couronnes : la béatitude naturelle, qui consistait dans les perfections naturelles de leur esprit et de leur cœur, capables, l'un de connaître Dieu, et l'autre de l'aimer ; et la béatitude surnaturelle de cette vie ou du temps d'épreuve, qui consistait dans les actes de vertu, de foi, d'espérance et de charité. Il déclara qu'il

voulait leur donner une troisième couronne et une troisième béatitude, de beaucoup supérieure aux deux autres, la béatitude surnaturelle de la patrie, qui consiste à le voir clairement, à l'aimer indiciblement et à se réjouir en lui éternellement, sans danger de déchoir jamais d'un tel bonheur.

A peine Dieu eut-il déclaré sa volonté, qu'il l'exécuta : il béatifia tous les bons Anges en proportion de leurs mérites, il leur montra les beautés admirables et infinies de son Essence. Les interpellant suavement par des paroles d'une douceur ravissante, il leur dit : Venez, venez, créatures bénies, venez, Anges généreux, posséder le royaume de la félicité éternelle que je vous donne. Séparez-vous de ces légions d'esprits rebelles qui me désobéissent, vous jouirez des joies de mon paradis. Dès lors la lumière de la gloire enveloppa tous les bons Anges et ils furent admis à contempler l'Essence divine. A peine étaient-ils comblés des joies de la félicité éternelle, qu'ils éclatèrent en mille chants de louange en l'honneur du Créateur, qui les rendait si heureux et leur promettait son amitié pour toujours.

O Dieu du paradis ! qu'elle fut grande l'allégresse de ces phalanges d'esprits bienheureux ! Je me réjouis, ô mon Dieu, et je vous remercie de votre justice et de votre bonté à leur égard. O mon âme ! quelle joie éprouveront à l'heure de la mort les âmes saintes, qui s'entendront appeler par Dieu à prendre place dans quelque chœur des Anges ! Que ne dois-tu pas faire maintenant pour parvenir à un tel bonheur ? O sainteté, que

n'es-tu l'unique trésor de mon âme ! O joies terrestres, que n'êtes-vous pour moi un objet d'horreur, afin qu'en vous abandonnant et en me séparant pour toujours de vous, je mérite d'entrer dans la joie de mon Dieu avec ses Anges bénis ! (1)

Dans ce même instant, Dieu exerce une justice très sévère contre les Anges pécheurs. Il n'a aucun égard ni à leur multitude innombrable, ni à leur incomparable beauté, ni à la noblesse de leur nature formée à son image et ressemblance, ni à la grandeur de leur intelligence excessivement pénétrante, ni à la gloire qu'ils lui auraient rendue éternellement par leur amour et leurs louanges sans fin. Il n'a nul souci des malheurs dont leur damnation va être la cause, ni de la haine qu'ils lui voueront, ni des blasphèmes qu'ils vomiront contre lui, ni de l'opposition qu'ils feront continuellement à ses desseins ou des conspirations qu'ils ourdiront contre les hommes pour les tenter et les pervertir. Il ne leur accorde pas même un délai d'une heure, que plusieurs auraient vraisemblablement mis à profit pour se repentir avec une grande humilité, avec une vive détestation de leur ingratitude et un zèle inouï pour offrir à Dieu une digne réparation ; leur volonté en effet n'est pas immuable, surtout quand il s'agit des choses surnaturelles, pour la connaissance desquelles ils sont obligés d'avoir recours au raisonnement. Dieu, dis-je, ne se laisse arrêter par aucune de ces considérations et il lance les foudres de sa justice vengeresse contre les Anges orgueilleux et prévaricateurs.

1. Lessius, *de perf. div.*, l. 23, c. 4.

Il jeta un regard de colère sur Lucifer et ses adhérents, les condamna au bannissement perpétuel du ciel et à la peine du feu éternel, en leur disant : tu ne monteras pas plus haut, superbe ! mais tu descendras ; on te traînera dans l'enfer et comme un cadavre en putréfaction, on te jettera hors du ciel. Peut-être aussi leur dit-il à tous en général : Allez, esprits maudits, retirez-vous loin de moi, allez au feu éternel que j'ai préparé pour punir votre orgueil (1). Puis s'adressant aux bons Anges : Souffrirons-nous, dit-il, que ces rebelles abusent plus longtemps de notre patience ? allez donc, Anges généreux, vengez-moi, attaquez ces révoltés, chassez-les de toutes les places qu'ils occupent dans le ciel, jetez-les dans les abîmes de l'enfer, qu'ils expient l'ingratitude qu'ils ont commise en offensant ma majesté et qu'ils soient abaissés dans la même mesure où ils ont voulu s'élever insolemment. Ainsi Dieu fit paraître sa justice contre le péché, en traitant si rigoureusement des Anges qu'il avait si grandement aimés et qu'il avait enrichis de toutes sortes de dons. Autant il a fait preuve d'une extrême bonté à l'égard de l'homme faible et misérable, en immolant pour son salut son Fils unique ; autant il a fait éclater la rigueur de sa justice sur les Anges qu'il a condamnés sans pitié.

Nul ne dira jamais quelle fut l'épouvante et la confusion de ces phalanges rebelles. A l'instant même les Anges virent clairement, d'un côté qu'ils avaient irrité leur Créateur et perdu sans retour son amitié ; de l'autre, que leurs forces ne leur permet-

1. Gerson, *serm. de ang.*

taient pas de résister un seul moment à sa colère. Ils essayèrent cependant et à l'instant s'engagea un nouveau combat dans le ciel. Les Anges pervers s'opposèrent à l'exécution de l'arrêt de Dieu avec une arrogance insensée et une extrême colère, l'accusant d'injustice; mais les bons Anges plus forts qu'eux exécutèrent si bien l'arrêt de condamnation, que les mauvais Anges furent vivement chassés du ciel et précipités pêle-mêle dans l'enfer avec la rapidité de la foudre. Eux qui auraient voulu toujours habiter le noble séjour du ciel, durent cependant céder à la force. Le Fils de Dieu disait: « *Je vois Satan tomber du ciel comme* « *la foudre* » (Luc. 10.) « *Ce grand dragon, l'an-* « *tique serpent qui se nomme le démon et Satan,* « *qui séduit tout le monde, fut précipité sur la* « *terre et ses anges avec lui.* » (Ap. 12.) En effet la foudre ne tombe du ciel que par la violence qui lui est faite, car son élément principal qui est le feu répugne à descendre; de plus le fracas qui accompagne sa chute donne bien l'idée des plaintes, des blasphèmes, des horribles cris poussés par les démons chassés du ciel.

« *Chantons un hymne au Seigneur, car il a* « *fait éclater glorieusement sa puissance : il a* « *jeté le cheval et le cavalier dans la mer. Dieu* « *est ma force et ma louange : il est mon Dieu* « *et je le glorifierai.* » (Ex. 15.) Pharaon est englouti avec son armée, et Lucifer avec ses princes. Mais hélas! que ce jugement est épouvantable! qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant! Oh! que ce sera chose horrible, quand les mondains entendront à l'heure de la

mort cette parole : tu ne possèderas plus, c'est l'enfer qui te possèdera, car c'est à eux que s'adresse cette menace : « *Vous mourrez comme « des hommes et vous tomberez comme un des « princes.* » (Ps. 81), c'est-à-dire comme Lucifer (1). O incompréhensible rigueur de la justice de Dieu ! O malheureux esprits, comment avez-vous si facilement sacrifié votre salut ? Comment, puisque vous aviez tant de lumières, n'avez-vous pas songé à éviter la juste indignation de votre Créateur ? O Dieu immense ! si ces Anges à la puissance de qui nulle puissance terrestre n'est comparable, n'ont pu résister à votre colère, hélas ! que deviendront ces vers de terre qui maintenant résistent à vos lois ? malheur à mes péchés ! où me cacherai-je pour échapper à votre jugement ? à quelle montagne dirais-je : tombe sur moi ? à quelle colline dirais-je : renverse-toi sur moi pour me dérober à la vue de Dieu que j'ai irrité par mes péchés ? Ah ! mon Dieu, je ne vous demande que d'être assez bon pour ne pas me reprendre dans votre fureur ; ramenez-moi aujourd'hui aux regrets et aux larmes d'une vraie pénitence, afin que jamais je ne fasse l'expérience de votre justice, mais que j'apprenne par le malheur des autres à prévenir mon propre malheur.

1. Turre Cremata, *in hunc Psal.*

XIX[e] MÉDITATION

DES PRINCIPALES PEINES QUE SOUFFRENT LES ANGES PÉCHEURS

SOMMAIRE

Ils souffrent (I) *la peine du dam ; —* (II) *la peine du feu ; — pour l'éternité.*

I

Considérez de quels biens sont privés les Anges orgueilleux. La première peine de leur enfer est la peine du dam et la privation de plusieurs biens considérables dont ils jouissaient et dans la possession desquels ils ne rentreront jamais.

Ils sont privés premièrement de la béatitude surnaturelle de la patrie, qui consiste dans la vision de Dieu et dans les joies béatifiques, sans espoir de jamais pouvoir y arriver, en punition de la faute qu'ils ont commise en se séparant de Dieu et de ses voies.

Secondement, ils sont privés de la royale demeure du ciel et de la compagnie des bons Anges, et aussi des places honorables qu'ils y occupaient ; cette punition leur est infligée pour s'être séparés des bons Anges en n'imitant pas leurs vertus.

Troisièmement, ils sont privés de la béatitude surnaturelle qui convient au temps d'épreuve et que Dieu leur avait donnée au moment de leur création. Ils n'ont plus ni la grâce, ni la charité, ni l'espérance, ni même la foi surnaturelle ; elle leur a été ôtée à l'instant de leur condamnation, parce qu'ils en étaient indignes et aussi parce qu'elle leur était inutile, car ils ne pouvaient plus ni espérer, ni aimer, ni mériter.

Quatrièmement, ils sont privés de la béatitude naturelle. Sans doute, comme le dit saint Denys (1), les qualités naturelles ne sont pas détruites dans les démons, ils conservent la science, une grande puissance et les autres dons naturels ; mais ces qualités sont absolument incapables de les rendre heureux, à cause des misères inexprimables dont elles sont perpétuellement accompagnées.

Ainsi donc ces Anges qui étaient riches et opulents, sont maintenant ruinés et misérables ; ils ne possèdent plus aucun bien qui puisse les contenter. Le prophète Ezéchiel les compare à ce puissant et magnifique roi de Tyr qui était tout couvert de pierres précieuses des pieds à la tête et qui à cause de ses péchés fut dépouillé de tout et réduit au néant. Ainsi les Anges qui placés sur la montagne de Dieu, y brillaient de l'éclat de toutes sortes de vertus et de grâces, qui étaient dans les délices du paradis, c'est-à-dire dans la félicité surnaturelle compatible avec le temps d'épreuve, qui étaient ornés d'admirables perfections, et qui marchaient entourés de pierres précieuses, c'est-à-dire des Anges embrasés d'amour,

1. *De div. nom.* cap. 4.

sont déchus de cet état, moralement ruinés de fond en comble et dépouillés absolument de tout.

O homme terrestre ! rentre un peu en toi-même pour constater quelle est la cause de cette désolation, tu reconnaîtras que c'est l'orgueil, l'absence d'humilité. Si donc Dieu n'a point pardonné à l'orgueil des Anges, combien te pardonnera-t-il encore moins, toi qui n'es que fange et pourriture ! Si je manque d'humilité, ô mon Dieu, rien de plus vrai, tout est perdu pour moi. Les Anges avaient déjà un pied dans le ciel, et toi qui vis sur cette terre, si loin du ciel ; comment pourras-tu le conquérir sans l'humilité, alors que, faute d'humilité, les Anges n'ont pu le conserver ? Il n'est que trop évident que cela me sera impossible, ô mon Dieu. D'où je conclus que, si je manque d'humilité, c'est en vain que je travaille ; j'en conclus aussi que, si même j'avais un pied dans la gloire et si j'étais dépourvu d'humilité, je devrais en sortir complètement et retourner sur la terre chercher cette vertu, car sans elle je serais sûr d'être rejeté de Dieu. Donc, ô mon Dieu, vous qui précipitez les aigles qui planent trop haut, qui renversez les puissants de leurs trônes et qui élevez les humbles, faites que je sois humble, car sans ce bien tous les autres me seraient inutiles.

II

Considérez les maux dont les mauvais Anges sont affligés : ils subissent dans les flammes éternelles la peine du sens qui les tourmente et les tourmentera éternellement : tous les Anges im-

pies furent en effet jetés par la colère de Dieu, dans les abîmes de l'enfer. « *Dieu*, dit saint « Pierre, *ne pardonna pas aux anges pécheurs*, « *mais les précipita dans l'enfer où les ténèbres* « *sont leurs chaînes.* » (2, Pierr. 2) : il les a plongés dans cet océan de soufre, sans fond et sans rivage, où s'élèvent semblables à des montagnes des vagues de feu, dit saint Jean Chrysostome (1). Là, quoique purs esprits, ils sont cruellement tourmentés par un feu corporel (2) : ils ressentent, dit le grand saint Grégoire (3), une brûlure invisible, bien que produite par un feu visible. Le mode d'action de ce feu est incompréhensible, mais n'en est pas moins réel pour cela (4). Cependant nous savons qu'il n'agit pas simplement par manière d'appréhension ou en produisant dans l'imagination de vaines mais terrifiantes images ; car dès que les Anges furent tombés dans l'enfer, le feu corporel devenu entre les mains de Dieu un instrument de vengeance, enfonça en eux son dard et imprima dans leur substance une qualité spirituelle si mordante, si poignante et si douloureuse, qu'ils en ressentirent tous un tourment inexprimable. Cette qua-

1. *Hom. 44. in Matth.*

2. Au sujet de la matérialité du feu de l'enfer, l'Eglise n'a porté aucune décision dogmatique, mais la généralité des théologiens catholiques déclare que les documents de la foi ne permettent pas d'entendre le mot « *feu* » dans le sens métaphorique. Suarez, qui excelle à donner à toutes les opinions diverses leur note théologique, dit ici : « *c'est une doctrine certaine et catholique, que le feu qui a été pré-* « *paré au démon et à ses anges, pour leur châtiment, est véritablement* « *et proprement un feu corporel.* » (De Angelis, l. 8. c. 12. n. 9).

3. *Dialog.* lib. 4. c. 29.

4. D. Aug. *de civ. Dei.* l. 21. c. 10.

lité inhérente à leur être leur cause une douleur qui ne s'apaise jamais, pas même quand ils sortent de ces flammes. Car si elles sont nécessaires pour la produire, elles ne le sont pas pour la conserver ; c'est ainsi que la douleur causée par une brûlure, persévère quelque temps, même après que le contact du feu a cessé. C'est pourquoi bien que Dieu ait permis aux démons de sortir de l'enfer jusqu'au jour du jugement, pour tenter les hommes et exercer leur vertu ; cela n'empêche pas que, depuis qu'ils ont ressenti les premières atteintes de ce feu, ils ne portent avec eux leur enfer en tout lieu, comme un limaçon porte en rampant sa maison sur son dos, comme un esclave porte en tout lieu ses chaînes, comme un cerf atteint au flanc d'un dard aigu, va portant en tout lieu sa cruelle blessure. C'est ainsi que les démons pensent sans cesse à ce feu qui sans cesse les dévore ; ils ne peuvent en détourner leur attention et le redoutent comme leur plus cruel ennemi, d'autant plus qu'ils savent d'une manière certaine qu'après le jugement dernier ils seront unis à ce feu par des liens indissolubles.

Ainsi voilà bientôt six mille ans que Dieu se venge et qu'il fait comme un miracle perpétuel, pour donner au feu matériel le pouvoir de tourmenter réellement des substances spirituelles. Ainsi il ne cessera jamais de punir par ce feu dévorant des esprits orgueilleux qui ont porté envie au bonheur de la nature humaine en Jésus-Christ et qui ont voulu s'opposer à la glorification de cette humanité très sainte. Quoi donc, ô grand Dieu !

est-ce à cause des hommes, et pour châtier leurs ennemis que vous traitez de la sorte vos Anges et que vous leur refusez tout pardon ? Ne devons-nous pas reconnaître que vous aimez beaucoup les hommes, Seigneur, puisque vous punissez sévèrement ceux qui les haïssent ? Je puis vous dire hardiment avec saint Bernard (1) : Comme vous m'aimez ! vous vous souvenez partout de moi ; votre zèle pour le salut de l'homme, pauvre et misérable créature, est assez ardent pour résister à l'homme orgueilleux et même aux Anges, créatures les plus élevées. Dans le ciel et sur la terre, vous condamnez, Seigneur, ceux qui me nuisent, vous abattez ceux qui me combattent. Ce sont vos œuvres merveilleuses, c'est votre premier et solennel jugement que m'enseigne celle qui est entrée dans vos saints conseils, la Vierge Marie : « *Il a* « *renversé les puissants et il a élevé les hum-* « *bles; il a comblé de biens ceux qui étaient* « *dans l'indigence, et il a renvoyé les riches* « *dépouillés de tout* ». (Luc, I.)

III

Enfin la privation de tous ces biens et le tourment du feu seront le partage éternel des démons, jamais ils ne feront pénitence et Dieu ne leur fera jamais miséricorde. Ce qu'est la mort pour l'homme, la chute l'a été pour les Anges, dit saint Jean Damascène (2) ; ce qui veut dire qu'elle les a précipités en enfer, où il ne leur est plus possible de faire pénitence, pas plus qu'aux hommes per-

1. *Serm. 17 in Cant.*
2. *De fid.* lib. 2. c. 1.

vers après leur mort. Cette impossibilité ne provient pas de ce que leur volonté serait inconvertible et ne pourrait fléchir vers le bien ou vers le mal, mais bien de ce qu'ils s'obstinent dans le péché d'une manière volontaire et incorrigible. Et cette obstination a pour cause à son tour, soit un juste décret de Dieu, dont personne n'a le droit de lui demander les raisons et en vertu duquel sa créature est privée désormais de toutes les grâces excitantes et aidantes, sans lesquelles elle ne peut opérer une vraie conversion; soit même le feu qui les aiguillonne sans relâche, sans leur donner un seul moment de repos et les met dans une rage continuelle ; car « *leur ver ne mourra pas et leur* « *feu ne s'éteindra pas* ». (Is. 66. 24.) Comme ils ne peuvent détourner un seul instant leur attention de ce feu, comme ils songent qu'il les brûlera pendant une éternité, sans que jamais ils puissent en échapper ; désolés et désespérés à la vue de leur si malheureux état, dépourvus de tout secours divin, de connaissance surnaturelle et de toute pieuse affection, se voyant en un mot en butte à la juste haine de leur Créateur, sans espoir de pardon, ils s'abandonnent à leur haine forcenée contre Dieu, à de continuels blasphèmes et au dépit contre eux-mêmes. Ainsi ils ne font plus une seule bonne action, mais accumulent tous les jours de nouvelles abominations, selon la parole du prophète David s'adressant à Dieu : « *L'orgueil de ceux qui vous haïssent*, *monte toujours.* » (Ps. 73.)

O enfer ! que tu es cruel et abominable ! bien moins à cause de ta fournaise ardente et du grand nombre de tes horribles tourments qu'à cause de

l'absence de tout bien et de la haine que tu inspires pour Dieu. Il n'y a chez toi ni raison, ni sagesse, ni aucun ordre, mais une éternelle horreur. O Dieu redoutable ! sauvez-moi de ce feu horrible et éternel, délivrez-moi de ce lieu d'impénitence, brisez la dureté de mon cœur et que je ne m'obstine pas dans mes vices, pendant que je suis sollicité de tous côtés par vos attraits et par votre miséricorde que vous ne cessez de m'offrir pendant ma vie. Allons, ô mon âme, apprends par l'exemple des Anges combien c'est chose amère d'abandonner Dieu et de l'offenser, préviens sagement le malheur d'une perte éternelle. Eh quoi ! ces Anges que je vois si misérables, si abaissés, ont été autrefois au plus haut point de gloire ! Qu'est-ce qui a en si peu de temps produit ce changement si déplorable ? Qui a réduit ces nobles créatures, jadis favorisées des grâces et des miséricordes de Dieu, à être l'objet de sa juste vengeance pendant l'éternité ? Un péché, un péché intérieur de pensée, un désir déréglé. A peine l'ont-ils commis qu'ils sont privés de la grâce et de la beauté et que le ciel, ne pouvant supporter leur iniquité, les abandonne au gouffre de l'enfer. Quelle crainte ne devons-nous pas avoir du péché ? Avec quel soin ne devons-nous pas, après l'avoir abhorré, nous en purifier, quand bien même nous n'aurions commis qu'un péché de pensée et de désir? Et puisque cette espèce de péché a été la cause de l'expulsion violente de plusieurs millions d'Anges hors du ciel et de leur condamnation à une peine éternelle, quelles affreuses conséquences ne doivent pas avoir les autres péchés ?

XX[e] MÉDITATION

DES ATTAQUES DIRIGÉES CONTRE L'AME PAR LES ANGES DAMNÉS, ET DES TENTATIONS

SOMMAIRE

Les mauvais Anges sont occupés à tenter les hommes. — Mais l'homme peut leur opposer une résistance efficace. — Ses armes sont l'oraison, l'humilité, la fuite des occasions et principalement la résistance dès le début de la tentation.

I

L'occupation des Anges pervers depuis leur expulsion du ciel, consiste à tenter les hommes et à les exciter à toutes sortes d'offenses contre leur Créateur. Lucifer, après avoir perverti le tiers des Anges dans le ciel, et les avoir faits d'enfants de Dieu qu'ils étaient des démons hideux et épouvantables, Lucifer, dis-je, toujours fidèle à ce prosélytisme impie, s'efforce avec l'aide de ses Anges de pervertir les âmes et de les attirer en enfer. Il le fait, dit le Docteur angélique (1), pour deux motifs : par envie et par orgueil. Par envie, car il ne peut supporter que l'homme mortel fasse des progrès dans la grâce et dans la vertu et qu'il

1. Quœst. 114, art. 1,

suive le chemin du ciel, d'où lui-même fut chassé; par orgueil, car il veut imiter Dieu, qui délègue les Anges à divers offices, et pour contrefaire la majesté du Dieu tout-puissant, il envoie ses Anges inférieurs, corrompre les hommes par leur malice. Il y est poussé encore par un autre motif, par la haine mortelle qu'il a vouée à Dieu, qui le chassa honteusement du ciel et le condamna sans pitié aux tourments de l'enfer. Il s'attaquerait, s'il le pouvait, à Dieu lui-même ; dans son impuissance il tourne sa rage contre les créatures de Dieu qu'il tache de détruire, de corrompre et de mettre en révolte contre leur Créateur. Ne pouvant s'en prendre à l'ouvrier, il s'attaque à son œuvre ; comme le céraste qui ne pouvant mordre le cavalier, se jette sur le cheval, ou comme la panthère qui, lorsqu'elle ne peut rencontrer l'homme contre lequel elle est en fureur, déchire son image, si elle la trouve, et la met en mille morceaux. Ainsi le démon s'en prend à l'image de Dieu que portent en elles toutes les âmes.

Représentez-vous Lucifer comme un roi puissant, qui retenu dans son lit par la maladie, ne peut aller faire la guerre en personne ; il appelle ses capitaines, les envoie combattre et faire autant de mal qu'ils pourront. Ainsi Lucifer, prince des démons, lié et tourmenté dans l'enfer, d'où il ne lui est pas permis de sortir, fait appeler les autres démons qui lui obéissent comme des voleurs à leur chef ou comme des soldats révoltés à leur général, et qui le reconnaissent comme leur supérieur à cause de sa nature plus parfaite que la leur. Léviathan, qui tente par l'orgueil, Mam-

mon qui tente par l'avarice ; Asmodée, par la luxure ; Beelzébuth, par l'envie ; Beelphegor, par la gourmandise ; Baalberit, par la colère ; Astarot, par le dégoût des choses divines et par la paresse, tous ces démons viennent prendre ses ordres et recevoir ses instructions infernales. Vous voyez, dit-il, comme Dieu nous a punis cruellement et nous a condamnés à porter notre enfer, en quelque lieu que nous nous trouvions. Nous venger sur sa propre personne, nous ne le pouvons ; mais nous pouvons nous attaquer aux peuples et aux hommes qu'il a comblés de tant de faveurs. Allez donc, braves et généreux esprits, vengez-vous de celui qui vous inflige tant de tourments, parcourez les royaumes de la terre, allez partout où le Crucifié est adoré, détruisez la foi par le doute et l'erreur, semez de fausses doctrines, discréditez la dévotion et les choses saintes, excitez les hommes à calomnier les personnes vertueuses, opposez-vous aux bons desseins avant qu'ils soient réalisés, attaquez les hommes par leurs plus violentes passions ; s'ils font de bonnes œuvres, persuadez leur de les faire dans de mauvaises intentions, poussez-les toujours aux excès, donnez du crédit au vice, n'épargnez aucune ruse pour offenser toujours et pour faire offenser celui qui, sans se lasser, vous fait endurer de si horribles supplices.

Voilà donc l'état de la pauvre nature humaine : elle ressemble à un grand troupeau de brebis sur lequel se jette une bande de loups affamés, qui font au milieu d'elles un horrible carnage. Hélas ! que d'âmes sur toute la terre enlevées et dévo-

rées ! O jugement terrible et étonnant de Dieu ! Je comprendrai aussi combien je dois me tenir sur mes gardes, toujours sous les armes, prêt à combattre. Hélas ! les tentations de la chair nous offrent de si cruelles douceurs ; les tentations du monde, des appâts si difficiles à éviter. Est-ce que je me croiserai les bras paresseusement ? Est-ce que je m'endormirai pendant que j'ai sur les bras les légions du prince des ténèbres ? Vous aviez bien raison de dire, glorieux saint Paul : « *Revê-* « *tez-vous de l'armure de Dieu, afin que vous* « *puissiez résister aux embûches du démon : car* « *nous n'avons pas surtout à lutter contre le* « *sang et la chair ; mais bien contre les Prin-* « *cipautés et contre les Puissances, contre* « *les princes de ce siècle ténébreux, contre* « *des milices spirituelles.* » (Eph. 6). C'est avec non moins de vérité que vous disiez, glorieux saint Pierre : « *Soyez sobres et veillez, car le dé-* « *mon, votre adversaire, rôde autour de vous* « *semblable à un lion rugissant, cherchant* « *quelqu'un à dévorer.* » (1 Pierr. 5). Comment donc pourrai-je demeurer inactif, alors que j'ai de tels ennemis à repousser, des ennemis en proie à une telle fureur et pénétrés de si pernicieuses maximes ? Et cependant j'ai vécu comme si mes affaires eussent été au mieux, j'ai dormi en paix au milieu des scorpions. Je me réveillerai de mon assoupissement, je vais courir aux armes qui sont les vertus, j'implorerai le secours de mon Dieu, des Anges et des Saints. Aux armes donc ! o mon âme, c'est-à-dire, aux vertus, à la prière, aux sacrements ! Au secours, o mon

Dieu ! Au secours, Anges très chastes, Saints et Saintes du paradis, au secours contre ces géants et ces monstres hideux !

II

L'homme peut résister au démon sans en recevoir aucune blessure ; en voici les raisons :

La première, c'est que Dieu qui a fixé à toutes choses les limites qu'il lui a plu, ne leur permet pas de nous livrer en nous tentant de si rudes assauts que nous ne puissions pas les repousser. « *Dieu est fidèle*, dit saint Paul, *et il ne per-* « *mettra pas que vous soyez tentés au-dessus de* « *vos forces*, *mais il vous donnera son secours* « *dans la tentation*, *afin que vous puissiez la* « *soutenir.* » (I Cor. 10), et sortir du combat avec honneur ; car le démon est semblable à un chien enchaîné, qui retenu par sa chaîne, ne peut mordre tous ceux qu'il voudrait, mais uniquement ceux qui s'approchent trop près de lui, ceux qui se jettent sous ses pattes ou sous sa dent. Dieu limite son pouvoir et donne des bornes à ses tentations ; c'est ainsi qu'il lui défend d'attenter à la vie de Job. Sans ces bornes imposées par Dieu, il bouleverserait le monde, détruirait la santé des hommes, les conduirait à la folie et pourrait même leur donner la mort : par ces moyens ou d'autres semblables, il causerait sur la terre d'épouvantables désastres.

La seconde raison, c'est que le démon n'a aucune prise sur l'âme et sur la liberté de l'homme ; il ne peut agir sur l'âme ni produire en elle aucune qualité qui la détermine nécessai-

rement à n'importe quelle action. Il ne peut agir sur le monde que par une action physique. Tout ce qu'il peut faire ordinairement contre l'homme se borne à représenter à ses sens extérieurs des objets vrais ou fictifs capables d'enflammer l'appétit sensitif, ou bien à produire certaines impressions physiques, ou bien à exciter dans l'imagination certaines images perverses qui ont une action indirecte sur la volonté. Or, quoi qu'il fasse dans la partie inférieure, l'âme demeure toujours maîtresse de ses actes et bien que sollicitée au mal, elle ne subit aucune contrainte ni aucune nécessité. Il lui est toujours possible, grâce à la lumière de la foi et à la méditation des choses célestes, de connaître son devoir, de discerner le vrai du faux et de désavouer tout ce qui se passe dans ses sens. Tous ceux qui succombent sont donc des transfuges volontaires, qui abandonnent lâchement leur étendard pour passer dans le camp ennemi.

Voici la troisième raison : c'est que l'âme peut compter sur le secours qui vient de Dieu ; il ne lui manquera jamais. Elle peut aussi compter sur l'assistance des bons Anges. Avec ces deux appuis, si faible et si fragile soit-elle par nature, elle peut tenir en échec la puissance de Satan, et, prenant à son tour l'offensive, lui infliger une défaite.

J'admirerai le combat où un petit berger, David, remporta la victoire sur le terrible géant Goliath ; une pierre lancée au moyen d'une fronde, frappe au front le géant qui est mis à mort aussitôt. C'est l'image du combat de l'homme

fragile et mortel qui triomphe des géants de l'enfer et met en fuite l'armée de Satan, s'il sait se montrer courageux. Oh! qu'il est glorieux pour l'homme ce combat! Je me fortifierai donc dans la confiance et dans la résolution de ne pas me laisser vaincre par des ombres et par des fantômes. « *Si les démons viennent établir leur « camp près de moi, mon cœur ne craindra « pas* »; j'ai pour me défendre la grâce de Dieu et ses Anges. S'ils sont cent, pour m'attaquer, s'ils sont mille, s'ils se liguent tous contre moi; mon espérance est dans le Tout-Puissant. Je ne me rendrai jamais, je désavouerai toujours intérieurement tout ce qui est contraire à la loi du Dieu que je sers. Soyez donc béni, ô mon Dieu, vous qui avez donné un tel pouvoir aux hommes, le pouvoir de vaincre les puissances de l'enfer, « *de « marcher sur l'aspic et le basilic et de fouler « aux pieds le lion et le dragon.* » (Ps. 90.) C'est vous qui êtes mon Dieu, je vous glorifierai, je vous exalterai sans cesse. Enfin si j'étais assez malheureux pour être vaincu, ce n'est pas à vous, ô mon Dieu, que je m'en prendrais, mais à ma lâcheté; c'est moi seul que j'accuserais.

III

Il y a plusieurs moyens de résister à Satan, qui sont l'oraison, l'humilité, la fuite des occasions et plusieurs autres. Mais le principal moyen de le combattre, c'est de résister dès le début à la tentation et aux péchés qui nous disposent à de plus grands. « *Résistez au démon*, dit saint

« Jacques, *et il fuira devant vous* ». La tentation en effet suit une marche ascendante : elle ressemble à un feu qui prend d'abord à un peu de paille, puis gagne les solives et les poutres, finit par embraser toute la maison, ensuite s'attaque aux maisons voisines et réduit en cendres une bourgade ou une cité entière. Et de même que, lorsqu'on ensevelit un corps, on jette d'abord sur lui une pelletée de terre, puis plusieurs, puis on comble la fosse et on met une pierre dessus ; ainsi par la tentation le pécheur en vient à être enterré vivant, je veux dire vivant de la vie du corps, tandis que son âme est morte. Le démon jette sur lui autant de pelletées de terre qu'il lui suggère de pensées terrestres, et puis il étend sur lui la pierre de l'obstination et de l'endurcissement par l'habitude du mal.

Le maître des plus grands théologiens (1), expliquait cette vérité, en comparant le démon à un aveugle qui tâte le terrain avec son bâton, pour savoir s'il peut avancer en toute sécurité, et qui, dès qu'il trouve un obstacle, s'arrête. En effet notre ennemi recule et cesse quelque temps de tenter, quand il sent de la résistance ; ce qui probablement est un effet de la bonté de Dieu, qui ne lui permet pas de continuer son attaque, de peur qu'à la longue la nature humaine ne succombe à cause de sa fragilité. Peut-être aussi le démon se retire-t-il de lui-même, par orgueil, craignant que l'homme ait l'honneur de triompher de lui ; il envie en effet aux âmes les victoires spirituelles et aime mieux cesser de les tenter pour le moment, que de leur

1. Alexandre de Alès.

fournir l'occasion de le combattre et de le vaincre (1). Au reste pour avoir été vaincu une fois il ne renonce pas à la lutte ; bientôt il revient avec sept démons pires que lui, animé du désir présomptueux de tout renverser et de boire le Jourdain, c'est-à-dire de dévorer toutes les âmes baptisées. Il ne ressemble pas à l'abeille qui, après avoir laissé son dard dans la blessure, ne peut plus nuire ; lui est armé de plusieurs ruses, il porte dans son carquois plusieurs flêches empoisonnées qu'il lance l'une après l'autre, il s'attaque souvent à une même personne, qui déjà l'a vaincu plusieurs fois. Vaines attaques et efforts inutiles, tant que les avenues de l'âme sont bien gardées, c'est-à-dire, tant que l'âme sait se préserver des offenses légères ; car ce sont elles qui ouvrent au démon la porte par laquelle il entre de plein pied, ou qui font en nous une brèche par laquelle il entre violemment.

Je m'examinerai sur ce point : je remarquerai de quelle manière je me suis comporté quand j'ai été tenté de commettre des fautes considérées comme sans importance. Hélas ! si je veux faire sur ce point un examen quelque peu approfondi, que de manquements et d'infidélités je constaterai ! Je ferai donc des actes de contrition pour le passé et de ferme propos pour l'avenir. O Seigneur, ne permettez pas que je tombe dans cet abus qui consiste à ne faire aucun cas des plus légers péchés. Faites plutôt que je les écrase contre la pierre, afin que jamais l'ennemi n'ait lieu de se réjouir d'avoir fait de mon âme sa proie.

1. S. Ambrosius, *in cap. 4 Lucæ.*

XXIe MÉDITATION

DES ATTAQUES DIRIGÉES CONTRE LES CORPS PAR LES MAUVAIS ANGES ET DE LA POSSESSION

SOMMAIRE :

Le démon entre quelquefois dans le corps des hommes — cependant il n'a pas toute permission, de manière à pouvoir posséder telle personne qu'il voudrait, dans le temps et de la manière qu'il voudrait — rien n'est plus préjudiciable à l'homme que d'être possédé.

I

Les démons entrent quelquefois dans le corps des hommes vivants ; ils les possèdent et les tourmentent de diverses manières. Cette vérité est péremptoirement démontrée par la Sainte Ecriture et par l'expérience de tous les siècles. Deux motifs poussent les démons à entrer dans le corps des hommes. C'est d'abord le désir d'imiter le Fils de Dieu dans son Incarnation, par laquelle il habita dans une humanité créée et dans un corps humain ; les démons, ces singes de Dieu, tâchent, par une sorte de contrefaçon de ce mystère, de se rendre maîtres du corps humain et d'en faire leur

résidence. Le second motif est la haine qu'ils ont vouée à l'homme ; elle les porte à se les rendre semblables par la misère et la douleur. Lui-même est en proie à deux sortes de maux : au mal de la coulpe, car il est tout souillé de fautes et au mal de la peine, car il ressent des douleurs extrêmes. Parce qu'il est souillé de toutes sortes de péchés, il voudrait en voir tous les hommes souillés aussi et il les tente dans ce but ; parce qu'il est accablé de tourments, il voudrait voir tous les hommes malheureux et torturés comme lui.

Pour ces raisons il entre en possession du corps des hommes, quand il le peut, et les tourmente d'une façon épouvantable. Il le fait plus fréquemment depuis l'accomplissement de l'Incarnation, qui a eu pour effet d'augmenter notablement sa rage et sa jalousie contre la nature humaine, incomparablement exaltée par ce mystère. Il voit aussi lui échapper beaucoup d'âmes, qui font heureusement leur salut dans la religion chrétienne et par là le mal de la coulpe diminuer dans le monde. Il s'efforce alors d'augmenter le mal de la peine et veut posséder au moins le corps de ceux dont il n'aura jamais les âmes ; il veut les tourmenter dans cette vie, puisqu'il ne pourra pas le faire dans l'autre.

La possession consiste en trois choses : à entrer dans un corps avec le pouvoir d'y résider et d'y séjourner d'une façon actuelle ; à tourmenter ce corps, en faisant violence à sa nature et à ses sens; enfin à occuper les organes qui sont les instruments des facultés intellectuelles de manière à empêcher l'âme d'agir d'une façon normale, et à substituer à cette action cette force diabolique

qui fait produire à la personne possédée tant d'effets extraordinaires (1). Telles sont les conditions requises pour une vraie possession. Ainsi Job dont le démon ne fit de tout le corps qu'une plaie, ne fut pas possédé, parce que l'esprit malin ne le tourmentait que par le dehors et n'habitait pas en lui. D'autre part, il y a des pécheurs en qui le démon habite, mais qui ne sont pas possédés, parce que le démon n'a pas reçu de Dieu le pouvoir de les tourmenter dans leur corps (2). Ne sont pas davantage possédés ceux qui sont tentés, bien que le démon puisse être en eux et troubler leur imagination, car il n'y fait aucune violence à leurs sens. L'Ecriture qualifie de possédés ceux dont il est dit que le démon était entré dans leur corps et qu'il exerçait en même temps sur eux de graves sévices, les rendant muets, sourds ou aveugles, les jetant dans le feu et dans l'eau et tourmentant leur corps de diverses manières.

Je reconnaîtrai donc la haine extrême qu'ont les démons pour les hommes, puisqu'ils les tourmentent si cruellement, soit dans leur âme, soit dans leur corps. Ils avanceraient, s'ils le pouvaient, l'époque où il leur sera permis de faire souffrir les réprouvés, tant ils sont pressés d'obtenir de Dieu mainlevée et d'avoir toute permission de tourmenter l'homme tout entier. Il est en proie à la rage, dit saint Jean Chrysostome (3), le cruel huissier de la mort ; c'est un tourment pour lui que l'homme naisse, ce lui est une croix qu'il tarde tant à mou-

1. Card. de Bérulle, *Traité des énergumènes.*

2. Viguer, c. 3. v. 3.

3. *Serm. 17.*

rir. Aussi je haïrai cet odieux ennemi. Ah ! cruel, ah ! traître, ne serait-ce pas de la folie que de donner mon consentement à tes suggestions et de contenter tes pernicieux désirs jusque dans les moindres choses, quand tu t'acharnes si fort contre le bonheur de l'homme ? Je te renie mille et mille fois, je renonce à tes pompes, à toutes tes fourberies. Jamais, il n'y aura rien en moi qui t'appartienne. Je reconnaîtrai aussi que ceux qui veulent faire souffrir aux autres les mêmes maux qu'ils endurent eux-mêmes, commettent un péché diabolique et sont comme des démons pour leur prochain, tandis que celui qui veut lui faire du bien et l'obliger par ses bienfaits se conduit à son égard comme un Ange.

II

En second lieu il n'est pas au pouvoir de Satan de posséder telles personnes qu'il lui plairait, ni de les posséder dans le temps ou de la manière qu'il lui plairait. Si son pouvoir égalait sa mauvaise volonté, qui pourrait, étant donné sa haine pour le genre humain, échapper à sa fureur ? Quels corps ne possèderait-il pas? Dieu le tient donc lié et ne lui donne de liberté qu'autant qu'il le veut. A l'époque de la primitive Eglise, les possessions étaient plus fréquentes et les expulsions plus faciles même pour les simples clercs revêtus des ordres inférieurs : aujourd'hui les cas de possession sont plus rares, mais il est bien plus difficile de déloger le démon. Dieu le veut ainsi. Il permet au démon d'entrer dans des pourceaux et de les précipiter

dans la mer, car Satan n'a par lui-même aucun pouvoir sur ces bêtes immondes; il nous enseigne par là qu'il ne pourrait à plus forte raison entrer dans le corps de l'homme sans une permission divine.

Dieu donc permet quelquefois au démon d'entrer dans le corps d'une personne vivante et de la faire souffrir jusqu'à un certain point, mais pas au-delà. Il le permet pour la punir d'avoir commis quelque faute mortelle; ce fut le cas du Corinthien excommunié par saint Paul (1. Cor, 5), pour sa luxure. Il le permet d'autres fois en punition d'une faute légère. C'est ce qui arriva à l'abbé Moïse, homme de très grande vertu, pour avoir prononcé quelques paroles mordantes contre l'ermite saint Macaire; il fut saisi par un cruel démon, qui l'obligeait à dévorer des immondices, jusqu'à ce qu'il eût reconnu sa faute (1). Dieu permet même que certaines personnes soient possédées sans aucune faute de leur part. Il le permet pour des raisons que sa sagesse seule connaît, soit pour les humilier dans ce monde, soit pour augmenter considérablement leur mérite, dans le cas où elles supportent cette épreuve avec patience. Cassien (2) enseigne en effet que les possédés sont livrés au démon comme à un pédagogue qui est chargé de les purifier et de leur apprendre l'humilité. Il n'est pas permis dès lors de mépriser ces malheureux. Si même cette possession n'est pas utile pour eux, elle l'est pour les autres : pour les méchants qui peuvent à tout instant apprendre par là ce qu'ils

1. Cassien, col. 7, cap. 27.

2. *Ibid.*, c. 28.

ont à redouter; pour les chrétiens dont elle réveille la foi ; pour les athées et les infidèles eux-mêmes, qui, à la vue des prodiges accomplis par les possédés, sont contraints d'avouer que l'Eglise est vraiment puissante, qu'il y a un enfer, des esprits, des anges et qu'il existe un Dieu. Plusieurs libertins y ont appris à craindre le jugement de Dieu et à se convertir à une vie meilleure. Mais quelle que soit la raison, Dieu a toujours pour but le bien spirituel de l'âme et il permet que le corps soit possédé dans cette vie, pour le préserver de ce malheur dans l'autre. La possession du corps a donc pour fin la délivrance de l'âme et le salut, au jour du jugement ; car la Providence de Dieu est si admirable qu'elle fait contribuer au salut des hommes leurs ennemis même et qu'elle fait tourner leur rage au plus grand bien des élus. C'est ainsi, dit Théodoret (1), que les médecins se servent des vipères et des serpents, pour la guérison des maladies.

Je trouverai dans cette pensée un sujet de consolation et j'apprendrai combien il importe de jouir de l'amitié de Dieu. Celui-là agit follement, dit saint Pierre Chrysologue (2), qui néglige le juge et réclame inutilement la faveur du bourreau ; car ce dernier n'a en lui-même le pouvoir ni de tourmenter ni de pardonner, ni de diminuer, ni d'augmenter la peine : ce qu'il fait, il le fait par l'autorité du juge. Je mettrai donc toujours ma confiance en Dieu : « *mettez-moi auprès de vous,* « Seigneur, *et combatte contre moi qui voudra.* »

1. *De cur. gr. affect.*, l. 3.

2. *Serm.* 17.

(Job. 17). Il n'y a pas d'ennemi que je craigne, si vous êtes avec moi.

III

Quoique Dieu limite le pouvoir de Satan, et que celui-ci, en possédant l'homme, ne puisse lui faire aucun mal à moins qu'un plus puissant que lui ne l'ait ordonné ; il n'en est pas moins vrai que l'état d'une personne possédée est des plus lamentables. Que pourrait apporter à l'homme en effet celui qui est plein de misères, si ce n'est des misères ? Il ne saurait donc y avoir d'union plus préjudiciable à l'homme. Que peut-on imaginer de plus affreux que d'être gouverné par un si cruel tyran ? Quelle plus triste chose peut-il nous arriver que de loger un tel hôte chez nous et de vivre sous sa captivité ? Ni les Israëlites qui gémirent autrefois sous la servitude des Pharaons de l'Egypte et sous celle des Babyloniens, ni les chrétiens que le Turc a mis sous son joug, n'ont jamais souffert rien de pareil à ce qu'endure une personne que le démon a saisie et dont il possède le corps : il est impossible de jeter un regard sur un possédé et de ne pas être ému par tant de misère. Les pourceaux eux-mêmes ne purent souffrir d'être possédés par les démons, ils préférèrent se jeter dans la mer et périr dans ses flots, tant est fétide leur infernale odeur, dit saint Pierre Chrysologue (1). Comment dès lors un homme pourrait-il la supporter ?

Le démon cause en effet de très graves dommages au corps et à l'âme du possédé. Au corps d'abord dont il vicie la plupart des sens et des orga-

1. *Serm 17.*

nes; tantôt il le pousse violemment et le jette brutalement contre un obstacle quelconque; tantôt il étend, tantôt il retire les nerfs; quelquefois il roule le corps sur lui-même comme un peloton, ou le fait rebondir comme un ballon; d'autres fois il allume un feu dévorant dans ses entrailles. Il exerce, en un mot, une épouvantable tyrannie sur le corps. Il résulte de là pour l'âme une grande tristesse occasionnée par les souffrances du corps qu'elle habite. Le démon la prive quelquefois de l'usage de la raison et la fait tomber dans une folie furieuse; s'il ne peut aller jusque-là, il la prive tout au moins de l'exercice de plusieurs vertus qu'il lui est très difficile de pratiquer dans cet état. Sans doute il ne peut la forcer à commettre des péchés et on ne peut la rendre responsable des actions qu'elle accomplit dans ces conditions, pas plus que celui qui est ivre ou insensé. Toutefois il est toujours déplorable pour un homme que le démon se serve de sa langue comme d'un organe pour proférer des blasphèmes et de ses mains comme d'instruments pour outrager le prochain.

Néanmoins ce malheur, si grand soit-il, n'est pas à comparer à celui d'une âme en état de péché mortel; car la possession diabolique n'ôte à l'âme ni le droit au paradis, ni l'amitié de Dieu, dont la prive le péché mortel. Saint Jean Chrysostome (1) dit en effet que le péché est pire qu'un démon, que c'est se faire soi-même volontairement démon; et fou, et se rendre indigne de miséricorde et de pardon, que de le commettre. Combien donc faut-il abhorrer d'avoir l'âme souillée du péché mortel, puisque c'est

1. *Hom. 28 in Ep. ad Rom.*

chose si horrible que d'être possédé par le démon ?

Hélas ! ô mon âme, est-il possible que tu sois l'esclave de ce bourreau, de cet infâme tyran ? Est-il possible que tu portes dans ton cœur un péché mortel ? Brisons ces détestables chaînes, sortons de cette prison, jetons à terre ce pesant fardeau. Ah ! si dès cette vie le péché mortel nous fait une condition pire que celle des possédés, que sera-ce en enfer ? Que sera-ce d'être livré à la fureur des démons dans les flammes éternelles ? O mon cœur, comment n'en frémis-tu pas de crainte et d'horreur ? O mon Dieu ! délivrez mon âme et mon corps de ces cruels tyrans, sauvez-moi des supplices de ces impitoyables bourreaux, n'abandonnez pas à la rage de ses ennemis une créature faite à votre image et rachetée de votre sang précieux. Qu'ils ne possèdent jamais ni mon âme, ni mon corps. Possédez-moi, vous, Seigneur ; vous à qui j'ai consacré mon cœur et toutes les années de ma vie, à qui je me suis donné pour toujours, qui êtes mon Seigneur et dont je suis l'esclave en même temps que la créature.

XXIIe MÉDITATION

DES SIGNES, DES REMÈDES ET DE LA DURÉE DE LA POSSESSION

SOMMAIRE

Pour discerner les cas de vraie possession, il faut observer les souffrances de la personne, sa parole, sa force, sa science et son attitude en face des choses saintes. — Les remèdes sont les exorcismes. — La possession est ordinairement de longue durée.

I

Il y a des marques qui permettent de discerner d'une manière très probable si une personne est vraiment possédée du démon. Il importe en effet de ne pas se hâter de juger, et d'attendre d'avoir constaté des indices très significatifs. Il arrive que le démon cache le fait de la possession, autant qu'il le peut, parce qu'il redoute le supplice des exorcismes ; il arrive aussi que quelques personnes contrefont les possédés, soit par une illusion de l'imagination, soit par malice. Or, l'annonce d'une possession vraie ou fausse cause à certaines âmes faibles un trouble qu'il serait bon de leur épargner. Il faut donc que les hommes prudents appelés à donner leur avis sur un cas de possession, procédent avec beaucoup

de circonspection, quand il s'agit soit de se former une opinion, soit de la faire connaître, après avoir acquis la conviction que la possession est réelle.

Or, quand il est question de discerner la possession, il faut observer, outre les tourments qu'endure la personne suspecte, ses paroles, sa force, sa science et son attitude en présence des choses saintes ; ce n'est qu'après avoir examiné ces marques extérieures qu'on peut former son jugement. Une personne possédée jette souvent des cris épouvantables qui ne peuvent convenir à un homme ou à une femme, comme par exemple des mugissements semblables à ceux des taureaux, ou des rugissements semblables à ceux du lion et autres cris de ce genre. Elle parle aussi plusieurs langues étrangères qu'elle n'a jamais apprises ; le diable qui habite dans son corps se sert de ses organes pour former diverses sortes de mots et d'idiomes. Un autre indice, c'est la force qu'elle déploie ; on doit examiner les mouvements du corps. On la voit quelquefois rebondir comme une balle ou s'élever dans les airs avec une merveilleuse rapidité. Il faut encore avoir égard à la nourriture qu'elle prend : absorbe-t-elle ou consomme-t-elle des aliments que l'estomac ne digère pas ? Sa force se mesure surtout aux effets qu'elle produit : quelquefois les plus forts ne peuvent l'arrêter, elle porte des fardeaux qu'une bête de somme ne traînerait pas et fait d'autres choses qui dépassent les facultés humaines. C'est une preuve qu'il y a en elle une force étrangère, comme serait celle des démons. Une autre preuve encore c'est la science que manifeste une personne

ignorante et sans études : elle parle plusieurs langues et les comprend à son tour, discourt avec compétence sur les questions les plus difficiles, révèle ce qui se passe dans les pays lointains et enfin fait connaître les pensées intimes de celui qui lui parle, — car le démon peut arriver à les connaître par des conjectures très ingénieuses et très fondées. — L'on doit encore considérer l'attitude de la personne mise en face de choses saintes : on doit lui présenter tantôt de vraies reliques, tantôt de fausses ; tantôt une hostie consacrée, tantôt une hostie non consacrée ; lui jeter tantôt de l'eau bénite, tantôt de l'eau ordinaire ; puis examiner si elle distingue le sacré du profane et si elle témoigne plus d'aversion et d'horreur à la vue de l'un que de l'autre.

Outre ces marques générales, divers démons font aussi paraître leur présence par diverses expressions du visage, comme on l'a remarqué dans le fait de la possession des religieuses de Loudun. Car quand l'une des religieuses était possédée par Leviathan qui disait faire partie de la trinité des démons et être l'un des trois premiers, elle avait un visage fier, arrogant et dédaigneux. Se résignait-il à se retirer contraint par les exorcismes auxquels il résistait longtemps par orgueil ? un autre démon le remplaçait et manifestait sa présence par des signes différents. Si c'était Bérit, le démon de la luxure, les traits de la religieuse respiraient la douceur et l'amour ; quand c'était Behemot, un des démons inférieurs, la stupidité et la mélancolie se reflétaient sur son visage. Ces expériences même ne peuvent fournir une con-

clusion applicable à tous les cas; parce que cet ennemi cauteleux, afin de mieux tromper les hommes, diversifie les marques de la possession, et si aujourd'hui il adopte telle manière, demain il en choisit une autre.

Apprenons donc par là que, s'il est difficile de discerner les cas de vraie possession, il l'est bien davantage de reconnaître si une âme est en état de péché mortel; car si les phénomènes corporels offrent de telles difficultés, à plus forte raison les phénomènes spirituels en offriront-ils. J'estime qu'il faut surtout se garder de faire des jugements téméraires et de les manifester. Je m'examinerai sur ce point, et déplorant les jugements portés avec précipitation dans le passé, je me proposerai d'user d'une plus grande prudence à l'avenir, soit dans mes jugements, soit dans mes paroles concernant l'état de l'âme du prochain.

II

Considérez la manière dont on peut délivrer les possédés (1). Plusieurs estiment d'abord que Dieu en créant le monde, donna à certaines créatures corporelles la vertu de contrarier grandement le démon dans la possession des corps. De même que toutes choses ont leur contraire en ce monde, qu'à la glace par exemple est opposée la chaleur, à la brebis le loup; les démons auraient leur contraire eux aussi; et de même que les maladies du corps sont guéries par les simples, ainsi la possession diabolique qui n'est pas moins fâcheuse qu'une grave maladie, ne serait pas sans remède naturel. Aussi voyons-nous que Raphaël

1. Serarius, *in Tob.* c. 8, *quæstiuncula*, 3.

qui connaissait les propriétés naturelles des êtres, fit prendre au jeune Tobie le fiel d'un certain poisson (Tob. 6 et 8), et lui assura que la fumée qu'exhale une partie de son cœur, mise sur les charbons ardents, a la vertu de chasser toutes sortes de démons du corps des hommes. D'après Josèphe, Salomon avait enseigné à chasser les démons avec une racine dont il suffisait que le possédé respirât l'odeur, pour être à tout jamais délivré du démon. Les Juifs usaient de ce remède, ajoute-t-il, et l'un d'eux appelé Eléazar en fit un mémorable essai en présence de l'empereur Vespasien, de son fils Titus et de plusieurs capitaines romains (1).

Mais il faut reconnaître que le démon dispose d'une force bien supérieure à celle de tous les êtres corporels, puisque Job dit : « *Il n'y a point de* « *puissance qui lui soit comparable.* » (41); il est donc nécessaire, pour que les créatures corporelles produisent un tel effet, d'avoir recours en même temps aux moyens surnaturels. C'est ainsi que nous voyons dans le fait biblique, qu'un ange dirigea tout et que Tobie fit plusieurs prières avec Sara, sa femme, avant de chasser le démon qui mettait à mort les maris de celle-ci. Le remède de Salomon ne produisait pas davantage d'effet, si on n'y joignait la prière. Nous conclurons donc qu'il n'existe pas de remède purement naturel contre la possession diabolique; mais que tout remède est naturel et surnaturel à la fois ou exclusivement surnaturel, comme sont les exorcismes que Jésus-Christ a légués à son Eglise, quand il a dit à ses apôtres : « *Je vous ai donné le*

1. Josèphe, l. 8. Antiq. c, 2.

« *pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les* « *scorpions.* » (Luc. 10.)

Ce pouvoir est conféré aux clercs qui occupent un des degrés inférieurs dans l'Eglise, quand ils reçoivent l'ordre d'exorciste ; par là nous pouvons comprendre combien est grand le pouvoir des autres ordres sacrés qui sont plus élevés, quand nous voyons que les derniers de tous ont une telle autorité sur les démons. Nous pouvons constater aussi combien Dieu traite ces Anges rebelles avec mépris ; il emploie contre eux les derniers domestiques de sa maison, à qui il ordonne de les chasser par des exorcismes qui agissent en guise de fouet et de torture si énergique qu'elle les contraint à sortir malgré eux des corps humains et à les laisser libres. C'est en effet à force de le presser par les exorcismes qu'on finit par lasser le démon et qu'on le contraint d'obéir en abandonnant le corps, à peu près comme on oblige une personne obstinée à se soumettre, à force de coups. Il importe donc que les exorcistes s'emploient à lui commander de sortir, beaucoup plus qu'à l'interroger pour apprendre de lui des choses secrètes. Ainsi Notre-Seigneur ne voulait pas ordinairement entendre parler les démons. Plusieurs Saints l'ont imité, sachant bien que l'autorité ordinaire donnée à l'Eglise sur les démons, avait pour but de les chasser des corps, et non de leur arracher diverses révélations, qui souvent causent du scandale. D'ailleurs, bien qu'absolument parlant, la probité ne soit pas nécessaire à l'exorciste pour chasser le démon, pas plus qu'au prêtre pour administrer validement les sacrements ; il est incontestable néanmoins que si

sa conscience est en bon état, s'il est homme de grande vertu et particulièrement recommandable par son humilité, il obtient un succès plus prompt. C'est pourquoi par un pouvoir extraordinaire, des hommes saints et des femmes saintes, qui n'avaient pas reçu l'ordre d'exorciste, et même des enfants, ont délivré des possédés (1).

Admirez ici la Providence de Dieu à l'égard de son Eglise, à qui il a donné un pouvoir si admirable sur les puissances infernales, et dont il a renforcé la milice d'un ordre particulier destiné au combat contre les esprits malins et à leur expulsion. Oh ! comme il traite l'homme dignement ! comme il l'élève à de grands honneurs ! Non content de lui avoir assujetti les créatures corporelles, quand il créa le monde, il lui donne encore une autorité sur les créatures spirituelles et confond les esprits superbes par des vers de terre. Oh ! quel sujet de confiance pour une âme chrétienne, lorsqu'elle est tentée par le démon, « *qui rôde* « *comme un lion prêt à la dévorer* » (I Pierr. 5), comme elle doit espérer pouvoir vaincre ses efforts et le chasser honteusement du corps qu'il possède !

III

Considérez que la possession est ordinairement de longue durée, parce que les démons ne sortent qu'à regret des corps humains, soit à cause du plaisir qu'ils éprouvent à les tourmenter, soit parce qu'ils craignent d'être renvoyés en enfer, à leur sortie ; car l'enfer est un lieu qu'ils abhorrent plus que tous les lieux du monde à cause du feu

1. *Origenes in c.* 7. Matth. tract. 4.

qui fit là sa première impression sur eux et aussi à cause de la condamnation portée contre eux de n'en plus jamais sortir après le jugement.

Il arrive aussi quelquefois qu'un corps est possédé par plusieurs démons. Dans ce cas ils se soutiennent et s'entr'aident mutuellement dans la résistance qu'ils opposent aux exorcismes et ils ne sont expulsés qu'après de longs efforts : ainsi une place défendue par un plus grand nombre de soldats tient plus longtemps contre les assiégeants. L'un d'eux est-il trop meurtri par le fouet des exorcismes et ne peut-il plus les supporter ? un autre plus résolu le remplace et parvient à lasser pour quelque temps l'exorciste.

En troisième lieu, il y a des démons plus furieux et plus forts que les autres, qui s'obstinent davantage, qui résistent mieux et plus longtemps au supplice de l'exorcisme : ce sont ceux qui faisaient partie dans le ciel d'un ordre supérieur dans une hiérarchie supérieure. C'est pourquoi il est difficile de mettre fin à la possession d'une personne par un Trône ou un Chérubin damné. Et, bien que le démon d'un ordre inférieur soit plus fort que tous les hommes, il n'en est pas moins vrai que les démons des premiers ordres sont plus difficiles à expulser : il ne faut pas en effet comparer ici la force des démons à celle des hommes, mais à celle des exorcismes et c'est là la raison pour laquelle les plus élevés hiérarchiquement résistent plus longtemps que les autres.

En quatrième lieu, dans ces questions il faut faire une large part à la volonté et à la justice de Dieu qui pour des motifs connus de lui seul, veut

quelquefois que la possession se prolonge ; même contre le gré du démon qui voudrait sortir, soit parce que la possession devient pour plusieurs une occasion de se convertir, soit parce que les exorcismes lui causent de trop vives douleurs, soit même parce qu'il dédaigne de posséder un corps terrestre, estimant cet emploi trop vil pour un esprit aussi sublime que lui. Et cependant le démon ne peut se retirer, Dieu veut qu'il demeure. Tout cela prouve qu'il n'y a pas dans l'Eglise de plus rude travail que celui des exorcismes : nul autre n'exige plus de résolution ni plus de constance.

Nous admirerons toutes ces choses étranges et nous apprendrons à redire souvent cette prière de David : « *O mon Dieu, ne me rejetez pas loin de* « *votre face et ne m'ôtez pas votre Saint-Esprit.* « *Rendez-moi la joie de votre salut, et fortifiez-* « *moi par la force de votre Esprit.* » (Ps. 50.) Quand la grâce de Dieu abandonna Judas, l'esprit pervers s'empara de lui. Craignons donc les jugements de Dieu et redoutons surtout comme un épouvantable malheur d'être abandonnés de lui et privés de son Esprit.

XXIII[e] MÉDITATION

DE LA PAROLE ET DE L'ILLUMINATION DES ANGES

SOMMAIRE

Les Anges se parlent l'un à l'autre d'une façon qui leur est propre. — Les Anges inférieurs parlent aux supérieurs et réciproquement. — La parole des Anges supérieurs aux Anges inférieurs est appelée purification, illumination et perfection.

I

Les Anges s'entretiennent ensemble dans une langue qui leur est propre et qui ne convient pas aux hommes. Saint Paul nous le donne à connaître, quand il dit : « *Si je parlais la langue* « *des hommes et des anges, mais si je n'avais* « *pas la charité, je ne serais rien.* » (1, Cor. 13.) La raison le prouve assez clairement : si les animaux terrestres ont une voix pour exprimer ce que perçoit leur imagination, si les hommes peuvent se communiquer leurs pensées et leurs désirs par la parole ; il y a toutes sortes de raisons de croire que les Anges, créatures plus parfaites, ne sont pas dépourvus de cet avantage. Remarquez aussi que se serait rompre leur union, leur société et leur commerce familier, que de les priver de la

faculté de se révéler l'un à l'autre qui constitue leur langage, et de l'expression actuelle de leurs pensées ou de leurs désirs qui constitue leur parole. Pour mieux comprendre cette vérité, suivons le Docteur angélique (1). La conception intérieure de notre esprit est fermée, dit-il, comme par deux portes : d'abord par notre volonté, car personne, excepté Dieu, ne peut connaître malgré nous nos pensées ; c'est un droit que Dieu nous a donné. En second lieu elle est cachée par la matérialité de notre corps terrestre et grossier ; car quand bien même un homme consentirait à ce que ses pensées fussent connues des autres hommes, nul ne pourrait encore les connaître, à cause du corps humain qui comme une épaisse paroi ou comme un gros nuage, arrête notre vue. Aussi est-il nécessaire que celui qui veut faire connaître ses pensées à un autre, les manifeste par le moyen de quelque signe sensible comme le geste ou la parole. Mais quand il s'agit des Anges, il ne saurait être question de ce second obstacle à la manifestation de la pensée, puisqu'ils n'ont point de corps. Reste donc le premier obstacle, celui qui provient de la liberté qu'a tout être raisonnable de garder exclusivement pour lui ses pensées. Or voici ce qui se passe, quand un Ange veut faire connaître aux autres Anges ses pensées : il dirige simplement sa pensée vers celui à qui il désire la manifester, voilà en quoi consiste sa parole. Car dès que cette direction de la volonté a lieu, Dieu manifeste les pensées de l'Ange à celui à qui l'Ange a l'intention de les communiquer : à cet effet il pro-

1. Quæst., 107.

duit dans son intelligence des espèces intelligibles nouvelles, s'il s'agit de choses surnaturelles; et s'il s'agit de choses naturelles, il perfectionne simplement et il illumine les espèces générales qu'il leur a déjà données en les créant. C'est ainsi que les Anges se parlent et se communiquent en silence et sans bruit leurs pensées.

J'observerai que puisque les Anges peuvent s'entretenir, — je ne parle ici que des bons et non des réprouvés, — c'est sans doute sur des sujets très relevés qu'ils s'entretiennent. Oh ! que ces conversations doivent être célestes et ces entretiens divins ! Oh ! qu'il serait heureux celui qui pourrait assister à ces colloques et converser avec eux ! Comme nous serions couverts de confusion, nous qui nous entretenons si souvent de bagatelles et de futilités, peut-être même de choses criminelles ! Nous reconnaîtrions qu'il n'y a pas dans notre corps de membre plus corrompu et dont nous abusions davantage, que notre langue. Apprends donc, chrétien, apprends des Anges, à avoir désormais un langage nouveau et à prendre pour sujet ordinaire de tes entretiens les choses célestes et divines.

II

Considérez en second lieu, que les Anges inférieurs parlent aux supérieurs, et qu'à leur tour les supérieurs parlent à ceux qui sont encore plus élevés qu'eux : ainsi ils les interrogeaient sur Jésus-Christ montant au ciel, et leur demandaient : « *Quel est ce roi de gloire ? Quel est celui qui* « *vient d'Edom avec des vêtements teints de* « *sang* » ? (Ps. 23 — Isa. 63). Les supérieurs par-

lent aussi à leurs inférieurs. Quand le sujet de leur entretien est une vérité surnaturelle qu'ils leur révèlent pour la première fois, leur parole s'appelle *illumination* : on dit qu'ils illuminent les Anges inférieurs, parce qu'ils leur communiquent par leur langage des clartés nouvelles. Comme un maître qui enseigne ses disciples, les illumine par les connaissances qu'il leur donne et par l'explication méthodique des divers points de la doctrine, en s'aidant d'exemples et de comparaisons familières ; ainsi un Ange plus parfait instruit un Ange inférieur des choses surnaturelles ou de celles qui dépendant de la Providence mystérieuse de Dieu, ne peuvent être connues que par une révélation divine. Ces révélations, Dieu les fait directement aux Anges de la première hiérarchie et par l'entremise de ceux-ci, il instruit les Anges de la seconde, comme par ceux de la seconde, il instruit ceux de la dernière hiérarchie. Les créatures corporelles se communiquent mutuellement ce qu'il y a de bon en elles : le soleil donne sa lumière ; la terre ses produits ; les arbres leurs fruits. A leur image les créatures spirituelles qui possèdent tel bien particulier en abondance, y font participer les autres. Le Roi prophète dit à Dieu : « *Vous brillez admirablement du haut* « *des montagnes éternelles* » (Ps. 75), c'est-à-dire vous éclairez par les Anges, d'après saint Grégoire de Nazianze (1). C'est pour cette raison que les Anges supérieurs sont appelés par saint Denys (2), les docteurs des Anges inférieurs : ils leur

1. *Oratio 40.*

2. *De cœl. hier.* cap. 4.

montrent du doigt, dit-il, la voie qui conduit à la vue de Dieu et à l'union avec lui ; car l'ordre veut que ceux qui sont les plus élevés, excitent les autres à tendre vers Dieu, et c'est un principe du gouvernement divin d'amener à la lumière divine les seconds et les derniers par le moyen des premiers.

Je réfléchirai sur le très profond respect et sur l'attention avec lesquels les Anges inférieurs écoutent les Anges supérieurs et reçoivent leurs illuminations. Oh ! comme ces paroles sont bien accueillies et comme ces lumières sont trouvées aimables et belles ! qu'elles sont ardemment recherchées par ces Anges d'une intelligence moins parfaite ! Voilà qui m'excitera à consulter ceux qui sont au-dessus de moi par la dignité ou par la science. C'est avec respect et attention que j'écouterai leur enseignement, et je tiendrai compte de leurs remontrances. Hélas ! combien de fois dans ma vie ai-je méprisé les instructions des prédicateurs et les avis de mes directeurs, qui pouvaient me ramener à mon Dieu ! Je le regrette aujourd'hui, je veux dorénavant que leurs paroles me soient douces et précieuses, qu'elles me servent de lumière pour me conduire.

III

La parole que les Anges supérieurs adressent aux Anges inférieurs concernant les vérités surnaturelles, est appelée *purification*, *illumination* et *perfection*. Il y en a d'abord qui admettent que l'Ange supérieur purifie, illumine et perfectionne tout à la fois par une seule parole ; il pu-

rifie, en dissipant l'ignorance de l'Ange inférieur ; il l'illumine, en lui donnant la connaissance d'une vérité ; il le perfectionne, parce que la connaissance de cette vérité constitue pour l'esprit une perfection considérable. Sans doute il ne convient pas de rejeter absolument cette manière d'entendre les trois actes hiérarchiques, mais elle ne semble pas conforme à l'explication qu'en donne saint Denys (1). La voici : il y a divers degrés de clarté et de science, et l'Ange instruit avec plus ou moins de clarté, selon que le sujet le requiert. Dès lors si un Ange communique à un autre une connaissance et une clarté médiocres, on dira qu'il le purifie ; s'il lui communique une connaissance un peu plus élevée, on devra dire qu'il l'illumine ; enfin s'il lui communique une connaissance absolument parfaite et d'une évidence suprême, de telle sorte qu'il ne reste plus rien à savoir sur ce sujet, on dira qu'il le perfectionne (2). Aussi on ne dit pas des Anges bienheureux qui sont plus près de Dieu et qui participent dans une plus large mesure soit à la charité, soit à la science divine, qu'ils purifient ou illuminent les Anges inférieurs en ce sens qu'ils effacent en eux quelque souillure ou qu'ils dissipent dans leur esprit certaines ténèbres, car l'état de félicité ne comporte ni souillures ni ténèbres. Ils les illumiminent cependant, mais par la transmission des influences bienheureuses qu'ils reçoivent les premiers de la royale largesse du Créateur; comme des miroirs très nets et très polis, dont les plus

1. *De cœl. hier.* cap. 7.

2. Guill. Paris. *2 p. de universo* part 2. cap. 140.

rapprochés du soleil feraient rejaillir sur d'autres miroirs plus éloignés de plus éclatants rayons de lumière. Hugues de Saint-Victor (1) voit entre l'illumination et la perfection la différence suivante : l'illumination a pour objet la connaissance d'une vérité spéculative et n'a d'autre effet que de donner à l'esprit plus de science; la perfection a pour objet une vérité pratique et l'enseignement d'une vertu. En effet la pure connaissance de la vérité ne constitue pas une perfection pour l'esprit, si elle n'est accompagnée de l'habitude de la vertu. La perfection commence par l'illumination de l'esprit et s'achève par l'exercice de la vertu.

Je considèrerai avec quel amour les Anges supérieurs communiquent leur science aux Anges inférieurs. Saint Denys (2) dit que c'est sans jalousie qu'ils font participer les autres aux spectacles divins qu'ils ont les premiers saintement contemplés. Ah ! que je voudrais être animé de ce zèle des Anges les plus élevés ! O bienheureux Séraphins et Chérubins, daignez purifier, illuminer et perfectionner nos esprits pour les élever à Dieu, comme vous purifiez, illuminez et perfectionnez les Anges qui vous sont inférieurs. Hélas ! faute de vraie lumière, il n'y a que scrupule, ignorance et anxiété dans nos esprits. O soleils étincelants, soyez-nous secourables ! O montagnes éternelles et sublimes, montagnes célestes, illuminez-nous de votre admirable lumière !

1. Hug. de Saint-Victor, *ad cap. 7. de cœl. hier.*

2. *De Eccles. Hier.* cap. 5.

XXIVᴱ MÉDITATION

DES TROIS OFFICES QU'EXERCENT LES ANGES DANS LE MONDE CORPOREL

SOMMAIRE :

Dans le monde corporel Dieu a chargé les Anges — de présider aux divers mouvements des astres — de veiller sur les royaumes — de garder chaque homme en particulier.

I

Dieu se sert des bons Anges pour gouverner ce monde : il leur confie plusieurs fonctions à remplir. La première de ces fonctions consiste à faire mouvoir dans les cieux le soleil, la lune et les étoiles. Cette fonction est la première que Dieu leur a donnée dans ce monde visible : car ce fut dès le quatrième jour de la création qu'ils furent chargés de cet emploi et depuis ils continuent de s'en acquitter jusqu'au jour du jugement. Le ciel en effet n'est pas animé et par conséquent ne peut se mouvoir lui-même, comme les êtres qui jouissent d'un mouvement spontané, parce qu'ils ont en eux un principe vivant. Le ciel ne peut pas davantage se mouvoir en vertu de sa propre nature et de ses qualités particulières, comme le feu qui s'élève à cause de sa légèreté, ou la pierre qui en vertu de sa pesanteur, se pré-

cipite vers le centre de la terre. Quelques-uns estiment que comme il y a des cas ou la pierre se meut d'elle-même, pour empêcher le vide, ainsi les cieux, bien qu'ils soient dans le lieu qui leur convient, peuvent bien se mouvoir eux-mêmes pour le bien de l'univers. Mais nous ferons observer qu'un tel mouvement ne serait pas naturel et que par conséquent il ne saurait être perpétuel, comme en réalité il l'est. Il ne reste donc que cette alternative : les cieux sont mus ou par Dieu seul et d'une manière immédiate ou par les Anges à qui lui-même aura confié cette fonction (1). Nul ne peut nier que Dieu ne puisse faire mouvoir les cieux directement et par lui-même ; mais comme il a coutume de se servir des causes secondes pour le gouvernement de cet univers, il a été de tout temps admis communément que les cieux sont mus par les Anges qu'on appelait Esprits. Le Prince des philosophes a lui-même reconnu cette vérité (2) et bien que dépourvu des lumières de la foi, il a dit cette parole vraiment pieuse, que c'est l'amour de Dieu qui porte les Anges à faire mou-

1. La démonstration par la physique que donne ici l'auteur nous fait sourire aujourd'hui où la science réduit tous les mouvements de relation, celui de la flamme qui s'élève, comme celui de la pierre qui tombe, celui des astres comme celui des corps terrestres, aux lois de la pesanteur. Mais la pesanteur n'est ni identique, ni essentielle à la matière. L'argument de l'auteur qui n'est autre que la preuve de l'existence de Dieu par le mouvement, donnée par saint Thomas, subsiste donc dans toute sa force, et voici comment on peut le formuler : Nous constatons le fait du mouvement sur la terre comme dans les cieux. Or, d'une part tout ce qui est en mouvement, y est par le fait d'un moteur, et d'autre part il ne peut exister une série illimitée de moteurs et de mobiles. Donc les cieux sont mûs par un premier moteur que nous appelons Dieu ou par les Anges, causes secondes établies par Dieu.

2. Métaphys. 14. cap. 7.

voir les cieux, c'est-à-dire que les Esprits remplissent cet office, afin de plaire à Dieu en faisant subsister dans ce monde les créatures qui sans ce secours périraient rapidement.

Admirons ici la force, l'adresse et la constance des Anges. Les cieux sont immenses en comparaison de la terre qui n'est qu'un point, et cependant un Ange les fait mouvoir avec une vitesse inouïe, bien supérieure à celle du vent. Et puis, quoiqu'il y ait des cieux distincts et que leurs mouvements s'opèrent en sens contraire, que certains astres se dirigent d'Orient en Occident et d'autres d'Occident en Orient, que les uns encore aillent du nord au midi et les autres du midi au nord, avec des vitesses très différentes ; cependant les Anges leur impriment un mouvement si bien réglé, que jamais leur harmonie n'est troublée, qu'aucun arrêt ne se produit et que chaque astre exécute sa révolution dans un temps toujours égal. Remarquons aussi que puisque le mouvement des cieux, des astres, des planètes et des étoiles est la cause des diverses saisons de l'année et de la fécondité de la terre, il faut faire remonter tous ces avantages aux Intelligences motrices comme à leur cause. Ce sont donc les Anges qui en faisant mouvoir les cieux produisent tous les biens qui sont sur la terre, et le monde leur doit sa conservation.

Je remercierai donc ces Anges, je leur rendrai des actions de grâces pour la lumière du soleil, pour l'influence des astres et pour toutes les productions de la terre. Et puisque les Anges remplissent ce grand office par amour pour Dieu, je m'efforcerai de ressembler à ces Intelligences et de

les imiter spirituellement, en roulant les cieux dans ma tête, c'est-à-dire en méditant continuellement les choses célestes et en les méditant pour plaire à Dieu.

II

Depuis que les hommes se sont multipliés et que les royaumes se sont formés, les Anges ont reçu la mission de veiller au bien public des peuples, de leur faire connaître le vrai Dieu, de les délivrer des vexations injustes des démons et de demander pour eux toutes sortes de biens. Les Anges n'ont donc pas soin des particuliers seulement, mais aussi des royaumes entiers et du bien commun des provinces. Nous l'admettons d'autant plus facilement que le bien général est préférable au bien particulier. Si donc les Anges ont soin du bien de chaque particulier, à plus forte raison veillent-ils sur le bien de toute une nation. C'est ainsi qu'il y a un Ange protecteur de la France, un autre de l'Espagne, un autre de l'Italie. C'est dans ce sens que le prophète Daniel donne à un Ange le nom de « *prince des Perses* », c'est-à-dire de protecteur de leur empire. Le divin saint Denys (1) enseigne la même vérité et salue dans saint Michel le prince de la nation juive, en même temps qu'il désigne d'autres Anges comme les protecteurs d'autres peuples. Il dit que si plusieurs nations ont ignoré le vrai Dieu, bien que Dieu ait délégué des Anges pour leur en donner la connaissance, il ne faut pas accuser ces Anges d'avoir failli à leur mission, mais bien les hommes

1. *Cœl. hier.* cap. 9.

qui par orgueil, ont résisté à leurs illuminations, Dieu ne voulant pas, par respect pour leur liberté, les contraindre à croire. Il convient d'ajouter que plusieurs peuples se sont rendus indignes par leurs abominations et par leurs cruautés, d'entendre seulement parler des secrets de la sagesse de Dieu ; c'est pourquoi, sur l'ordre de Dieu, ces Anges ont dû les abandonner à leurs passions et renoncer à les instruire, afin de ne pas jeter aux chiens les choses saintes et les perles aux pourceaux (1).

Outre les Anges destinés à la protection des royaumes, il y en a encore, d'après la tradition, qui veillent sur chaque église. Le temple de Jérusalem avait ses Anges tutélaires qui, peu de temps avant sa destruction, l'abandonnèrent, car on entendit des voix qui disaient : sortons d'ici. Les églises chrétiennes où réside le corps sacré de Jésus-Christ sont beaucoup plus augustes que le temple de Jérusalem, et dès lors il est à présumer qu'elles ne sont pas dépourvues d'Anges gardiens occupés à adorer Jésus-Christ et à inspirer aux hommes présents dans le saint lieu le recueillement et le respect. De saints personnages les ont vus souvent. Saint Grégoire de Nazianze (2) faisant ses adieux à l'église de Constantinople, n'oublie pas de les faire aussi aux Anges gardiens de cette église. Plusieurs anciens Pères rendent encore témoignage de cette vérité.

J'honorerai ces Anges tutélaires des royaumes et des églises ; ils doivent être d'un ordre très élevé,

1. *Josephus, de Bello jud.* l. 7.

2. *Apud div. Chrysost.* l. 6. *de Sacerd.* c. 4. orat. 32.

car la grandeur de leur office semble l'exiger. Je leur témoignerai donc tout mon respect comme à de très puissants monarques, qui sont d'une autre espèce que les sujets qu'ils gouvernent et qui leur sont bien supérieurs par toutes leurs qualités. Il arrive souvent que les princes de la terre sont plus indigents, plus craintifs, plus faibles de corps et d'esprit que leurs sujets, tandis que ces Anges surpassent en toutes choses les hommes qu'ils ont sous leur autorité. J'aurai un sentiment de respect tout particulier pour l'Ange de la France, je l'invoquerai pour la prospérité du roi et pour le bien de tout le royaume. Enfin je rendrai grâces à Dieu pour la protection et la sollicitude de ces nobles princes, car ce sont là, Seigneur, les effets de votre douce et paternelle Providence. Oh ! combien je les révèrerai sincèrement et comme dans les églises et partout, je serai modeste par respect pour leur présence.

III

Dieu a encore donné aux Anges dans ce monde visible la garde de chaque homme en particulier. « *Il t'a confié à ses anges*, dit le prophète David, « *ils auront à te garder dans tes voies.* » (Ps. 90.) Cette vérité a été de tout temps admise comme certaine par les chrétiens du monde entier ; les païens eux-mêmes en ont eu quelque notion. Le Docteur séraphique (1) a bien raison de dire, qu'il convenait à la puissance, à la sagesse et à la miséricordieuse bonté de Dieu de confier aux Anges cette fonction.

1. In 2, dist. 11, art. 1, q. 1.

Premièrement, cela convenait à sa puissance. Dieu veut qu'on l'honore dans ses serviteurs ; il doit donc faire paraître dans les Anges la grandeur de sa puissance, non-seulement en se faisant servir par eux, mais encore en les faisant servir eux-mêmes au bien des hommes, ses créatures, car rien ne fait mieux paraître son autorité sur les Anges.

Secondement, c'était conforme à sa sagesse, à laquelle il convient d'unir les êtres inférieurs aux supérieurs par les êtres intermédiaires. Or Dieu est au sommet et l'homme pécheur au plus bas degré ; entre Dieu et l'homme se trouve l'Ange. Rien donc n'était plus à propos que de faire servir l'Ange de trait d'union entre Dieu et l'homme. N'est-ce pas encore un trait de cette même sagesse que d'affermir ce qui est instable et changeant par ce qui est ferme et invariable. Or l'homme est changeant et l'Ange est constant. Il était donc raisonnable que l'homme fut confié à la garde de l'Ange (1).

C'est, en troisième lieu. ce qu'il y a de plus conforme à la miséricordieuse bonté de Dieu ; car n'est-ce pas alors que Dieu ouvre le sein de sa bonté en faveur de l'homme misérable, quand il lui donne un Ange gardien pour le conduire et le protéger, pour le défendre contre les puissances ennemies, pour l'aider dans sa faiblesse, pour l'éclairer dans sa nuit, pour être son fidèle ami et lui servir d'escorte sûre à travers les dangers de la route ? Un père donne à son fils en bas âge et dans les tendres années de l'enfance, un conduc-

1. *D. Tho.* q. 113, art. 1.

teur qui le prend par la main ; quand il a grandi, un maître pour l'instruire ; et quand il peut manier les armes, un homme sage et expérimenté qui le forme aux combats. Dieu, le Père céleste, n'a pas moins de soin et d'affection pour l'homme que ce père de la terre pour son fils : aussi lui donne-t-il un Ange qui le dirige dans toutes les circonstances, dans tous les états, dans toutes les conjonctures et dans toutes ses voies ; qui, quand il est faible, le soutient ou le conduit par la main ; l'instruit, quand il est ignorant, et lutte avec lui, quand il faut combattre toutes les puisssances de l'enfer.

Ah ! quel grand cas devrait faire l'homme de cette assistance et de cette sauvegarde qui lui vient du ciel ? « *Dieu a commandé à ses anges de te* « *garder.* » (Ps. 90.) Oh ! quel grand respect, quelle grande dévotion, quelle grande confiance, cette parole ne doit-elle pas imprimer dans le cœur de l'homme ? dit saint Bernard (1). Le respect est dû à l'Ange à cause de sa présence, la dévotion, à cause de sa bienveillance et la confiance, à cause de sa protection. O mon âme ! en quelque endroit que tu sois, respecte cet Ange. O homme mortel ! garde-toi bien d'avoir l'audace de faire sous son regard ce que tu n'oserais faire sous les yeux de l'un de tes semblables.

1. *In Ps.* 90, serm. 12.

XXVᵉ MÉDITATION

A QUELS ORDRES APPARTIENNENT LES ANGES GARDIENS ? QUAND ET DE QUELLE FAÇON NOUS DÉFENDENT-ILS ?

SOMMAIRE

Les Anges gardiens sont pris dans les neuf chœurs des Anges — ils ont été constitués les gardiens des hommes dès le commencement du monde, et les gardiens de tel homme en particulier, dès que son âme a été unie à son corps — ils remplissent leur rôle de gardiens avec une condescendance admirable, avec un zèle indicible et avec une joie perpétuelle.

I

Considérez à quelle hiérarchie et à quels chœurs appartiennent les Anges gardiens. Certains ont cru qu'ils appartenaient tous au neuvième chœur et que seuls les derniers Anges étaient chargés de veiller sur nous. L'opinion du Docteur angélique (1) est que les quatre premiers chœurs des Anges sont exempts à perpétuité de la garde des hommes, et que leur unique office consiste à se tenir devant la face de Dieu, abî-

1. *Quæst. 112. art. 4. et ad. c. 1 Epistol. ad Hebr. lect. 6.*

més dans la contemplation de sa Majesté infinie. Il a admis que Dieu députait quelquefois des Anges appartenant aux cinq derniers chœurs pour aider les hommes dans l'affaire de leur salut. D'autres ont distingué deux missions : l'une intérieure, par laquelle un Ange est envoyé à un autre Ange ; l'autre extérieure, par laquelle un Ange est envoyé hors de la hiérarchie, c'est-à-dire à d'autres qu'à des Anges. Ils disent que tous les Anges sont employés à procurer le bien des hommes, par la mission intérieure, mais que seuls ceux du dernier chœur sont envoyés en mission extérieure. Telle est la doctrine du Docteur séraphique (1).

Mais saint Paul ne fait aucune exception quand il dit : « *Tous les anges ne sont-ils pas des* « *esprits qui remplissent le rôle de serviteurs et* « *qui sont envoyés pour exercer leur ministère* « *en faveur de ceux qui doivent être les héritiers* « *du salut ?* » (Hebr. 1.) Après un semblable témoignage nous ne devons plus douter que tous les Anges, aussi bien les Chérubins que les Archanges, et les Séraphins que les Vertus, ne soient envoyés dans ce monde pour nous aider à faire notre salut. L'Ecriture Sainte qui renferme toute notre théologie, nous montre un Chérubin placé à la porte du paradis terrestre avec un glaive flamboyant, pour empêcher les hommes de jouir du paradis sur la terre et leur apprendre à en chercher un autre dans le ciel. Elle nous montre aussi un Séraphin volant vers Isaïe (Is. 6), pour purifier ses lèvres avec un charbon ardent. Enfin

1. Saint Bonav. *in dist. 1. art. 1. q. 1*

en d'autres endroits elle nous enseigne que Gabriel, un des premiers Anges, est envoyé comme ambassadeur pour traiter du mystère de l'Incarnation. (Luc, 1.) Et en réalité, si Dieu n'a pas épargné son propre Fils, mais s'il l'a envoyé dans ce monde, « *comment ne nous a-t-il pas donné tou-* « *tes choses avec lui ?* (Rom. 8.) Comment aurait-il épargné les Séraphins et tous les autres Anges, ses serviteurs, après avoir agi de la sorte envers son propre Fils qui est le Seigneur de tous les Anges, la splendeur de sa gloire et son égal en toutes choses ? N'appartiennent-ils pas à tous les ordres, ces démons qui sont envoyés par Lucifer pour nous combattre ? et dès lors pourquoi Dieu n'enverrait-il pas des Anges de tous les ordres pour lutter contre eux ? Ecoutons enfin le raisonnement très sérieux de Gerson : les Anges, dit-il, ne peuvent pas ne pas se constituer nos gardiens, car sans cela leur science resterait inutile : d'autre part les vertus ne sont pas données aux substances libres et intelligentes pour elles seules, mais pour le bien général du corps mystique de l'Eglise. Dans ce monde en effet personne n'existe pour lui seul, pas plus que le soleil qui a été créé pour répandre sur tous sa lumière, pas plus que l'œil qui n'a été mis à la place la plus élevée, dans le corps de l'homme, que pour le conduire. Ainsi les Anges supérieurs étant très habiles pour aider les âmes à faire leur salut, il semble que dans la mesure où il plaira à la bonté divine, ils doivent y travailler avec plus d'ardeur, afin que leurs beaux talents ne demeurent pas comme enfouis, c'est-à-dire inutiles à l'Eglise. Donc tous les Anges se

tiennent devant le trône de Dieu, prêts à recevoir l'ordre d'aller vers les hommes. Quand il plaît à Dieu d'en déléguer quelques-uns pour ce ministère, de contemplateurs de Dieu qu'ils étaient, ils deviennent les serviteurs des hommes ; puis leur mission accomplie, ils retournent au ciel et du rôle de serviteurs passent de nouveau à celui d'adorateurs de la Majesté divine. Toujours prompts à obéir, ils semblent dire tous sans exception : « *Seigneur, me voici, envoyez-moi où il vous* « *plaira* ».

Cette considération doit m'apprendre combien Dieu désire mon salut, car il n'épargne rien pour le procurer. Il m'a donné dans ce but son Fils et il met tous les Anges à mon service. Il ressemble à un roi puissant qui a sur les bras un ennemi redoutable, dont il veut se défaire. Il convoque le ban et l'arrière-ban de sa noblesse, envoie à la guerre tous ses princes, son fils lui-même, l'héritier de sa couronne. Ainsi se comporte la bonté de Dieu pour nous. Il rassemble toutes ses forces, toute sa noblesse angélique, tous les princes qui se tiennent auprès de son trône, il met toute cette élite en campagne et même son propre Fils, pour terrasser notre ennemi infernal. Après un tel exemple, qui s'estimera trop grand pour travailler au bien des âmes ? qui désespèrera de vaincre ce cruel géant, avec le secours de toutes les puissances du ciel ? Courage, ô mon âme, « *ceux qui sont pour* « *nous sont plus nombreux que ceux qui sont* « *contre nous.* » (4 Rois. 6.) Puisque tu es désormais instruite de cette vérité, ne manque pas au devoir de la reconnaissance, fais autant d'actes de

remercîment qu'il y a d'Anges dans le ciel prêts à venir t'aider dans les combats, au premier signe du Créateur.

II

A quelle époque les Anges ont-ils pris leurs fonctions de gardiens des hommes et à quelle époque doivent-ils les cesser ? Quelques-uns ont cru que les Anges ne furent préposés à la garde des hommes qu'après le déluge ; d'autres, après l'Ascension de Jésus-Christ. Pour ce qui regarde les particuliers, certains ont admis que leur rôle de gardiens ne commençait qu'au moment de la naissance de chaque homme ; parce que, disaient-ils, l'enfant, tant qu'il est enfermé dans le sein de sa mère, ne forme en quelque sorte qu'une seule vie avec elle, semblable au fruit qui tient encore à l'arbre. Ils ont cru ainsi que l'Ange gardien de l'enfant était le même que l'Ange gardien de la mère qui porte l'enfant dans son sein.

Néanmoins il est beaucoup plus vrai de croire que les Anges furent constitués gardiens des hommes, dès le commencement du monde, et gardiens de chaque homme en particulier dès le premier instant de sa conception (1) ; parce que dès le commencement du monde, les hommes eurent à subir l'assaut des démons, et dès l'instant où l'enfant est vivant dans les entrailles maternelles, il a besoin d'une assistance particulière pour être préservé des accidents qui peuvent l'empêcher de recevoir le baptême. Il convient aussi d'ajouter que l'âme de l'enfant est en tout temps distincte

1. Bonav. *in 2. dist. 11. in Explic. textus.*

de l'âme de la mère qui le porte dans son sein, et que cette âme est aussi noble avant qu'après la naissance. Puisque c'est à cause de leurs âmes que les Anges gardent les hommes, il est plus probable que la fonction de l'Ange commence au moment de l'infusion de l'âme dans le corps. C'est une preuve de la grande dignité de l'homme, que d'avoir un Ange préposé à sa garde dès sa première formation dans le sein maternel.

Commencée de si bonne heure, cette garde se continue jusqu'à la mort, parce que la vie de l'homme est entourée de dangers et réclame un guide jusqu'à la mort. Les démons tentent et attaquent l'homme jusqu'à son dernier jour, dans tous les états où il peut se trouver : ne faut-il pas dès lors que les Anges l'assistent jusqu'à cette extrême limite de la vie, eux qui n'ont sans doute pas moins de zèle pour procurer le bien de l'homme que les démons n'en ont pour procurer sa ruine (1). Il n'y a pas d'homme sur la terre, pour si impie qu'il soit, que son Ange gardien ait totalement abandonné. Judas en eut un jusqu'à son dernier soupir; l'Antéchrist aura le sien aussi longtemps qu'il vivra. Sans doute les Anges n'empêchent pas leur volonté obstinée de faire le mal, mais ils les préservent de chutes plus profondes et d'un enfer plus terrible. Enfin après la mort, l'âme est assistée par son Ange au jugement particulier, et si elle est juste, elle le voit régnant avec elle dans le ciel; de même que les âmes des impies sont dans l'enfer à côté de leurs Anges chargés de les châtier. Même à la fin des siècles, au jugement général,

1. Albert, *in summa theol.* p. 2. quæst. 36.

chaque Ange conduira ceux dont il aura eu la garde, qu'il aura assistés et instruits ; et je crois, dit Origène (1), qu'on examinera alors, non pas si l'Ange aura manqué à son devoir, mais bien si la lâcheté de l'homme aura répondu, comme elle le devait, aux soins des Anges.

Oh ! quelle grande obligation n'aurons-nous pas à notre Ange gardien ? que pourrons-nous lui offrir d'un assez grand prix pour reconnaître les soins qu'il a commencé de nous prodiguer de si bonne heure, en nous ménageant la grâce du baptême, et qu'il nous continuera, nous en avons l'assurance, quel que soit l'état de notre âme, jusqu'au moment où nous paraîtrons devant le souverain Juge ? O Ange tutélaire de ma vie ! ô ami très constant ! quel culte, quelle affection, quelles actions de grâces, ne dois-je pas vous rendre à tous les instants de ma vie ? Les miasmes impurs chassent les colombes, la fumée déloge les abeilles ; et mes vices, abominables ulcères, toutes les souillures entassées dans mon cœur, ne vous ont pas fait fuir loin de moi ! Malgré toutes mes misères passées et présentes, vous m'enveloppez de votre présence et vous caressez jusqu'à la mort un pécheur ingrat. Oh ! douceur angélique ! Oh ! ineffable constance ! O mon âme, que nous devons redouter de ne pas correspondre suffisamment aux soins de ce prince très noble et très fidèle, qui nous assiste continuellement.

1. *Hom. 11. in Num.*

III

Considérez de quelle manière les Anges nous gardent : c'est avec une condescendance admirable, un zèle indicible et une joie continuelle au milieu de tout ce qui nous arrive.

C'est d'abord avec une très grande condescendance ; car eux, si grands et si élevés au-dessus de notre condition, ne nous méprisent pas, nous, si vils, si misérables, sujets à tant d'infirmités corporelles et spirituelles. Ils ont autant d'estime pour Lazare, le mendiant couvert d'ulcères, que pour le riche et l'opulent tout vêtu de soie et tout cousu d'or. Quelquefois même ils se rendent familiers avec les hommes qui vivent dans une plus grande pureté (1). C'est un fait que les anciens Hébreux rapportent de plusieurs illustres personnages ; entre autres du chaste Joseph, qui d'après eux, aurait eu des conversations familières avec l'ange Gabriel, de Moïse qui se serait entretenu avec l'ange Métraton et d'Elie qui aurait conversé avec l'ange Matiel. Mais nous ne nous arrêterons pas à ces témoignages : l'Eglise ne connaît que les noms de trois bons Anges et rejette tous les autres noms comme apocryphes. Nous avons d'ailleurs de plus sûrs témoignages. Nous connaissons sous la nouvelle Loi plusieurs Saints qui ont été traités familièrement par leur Ange gardien ; par exemple, Sainte Cécile qui montrait aux autres l'Ange chargé de veiller sur elle, Sainte Agnès qui jouissait de sa présence sensible, et Sainte Françoise qui le voyait des yeux du corps. Le Père Caréra, non

1. Georg. Venet. Harr. *Cant.* 3 tome 3. l. 3. c. 1.

seulement le voyait de ses yeux, mais était réveillé tous les matins par son Ange gardien, à l'heure de l'oraison. Toutefois là où paraît le mieux la bonté des Anges, c'est dans le soin qu'ils prennent des pécheurs même les plus impurs. Si le fils d'un roi recevait l'ordre de faire paître une brebis ou de garder soit un bouc, soit un pourceau, ce serait assurément une grande humiliation pour lui. Or la bonté d'un Ange ne mérite pas d'être moins admirée, car quand il garde une âme sainte, c'est une brebis qu'il fait paître, et s'il veille sur une âme en état de péché, c'est un bouc ou un pourceau qu'il garde.

Secondement, les Anges font paraître un grand zèle, quand ils s'efforcent de faire de nous des Anges par la sainteté de la vie, tandis que les Anges damnés tâchent de nous transformer en démons en nous communiquant leur malice et leur dépravation. C'est cette transformation qu'affirmait le Sauveur quand il disait de Judas : « *Ne vous ai-je* « *pas choisis tous les douze ? et l'un d'entre vous* « *est un démon.* » (Jean 6), c'est-à-dire est devenu un démon par sa méchanceté. D'une manière générale, le zèle affectueux des bons Anges est proportionné à leur charité. Or leur charité est excellente. Ils sont des lampes ardentes que Dieu envoie du ciel pour nous éclairer et nous réchauffer. « *Vous faites*, dit le prophète David, *de vos* « *esprits des ambassadeurs et de vos serviteurs* « *des flammes ardentes*. » (Ps. 103.) Ce zèle produit chez eux une vigilance et une sollicitude perpétuelle pour nous, et de même que celui qui nous combat ne dort pas, qu'il trouble même notre

repos par des songes et de dangereuses illusions ; on peut dire aussi : « *celui qui garde Israël, ne* « *dort pas et ne sommeille pas.* » (Ps. 120.) Le zèle qui les dévore les tient toujours éveillés et toujours en action ; ils s'assemblent même quelquefois et tiennent conseil pour pourvoir aux plus pressants besoins de leurs protégés : c'est ce qu'ils firent pour Job : « *Les enfants de Dieu s'étant* « *assemblés, Satan se trouva aussi parmi eux.* » (Job, 1.) Ces enfants de Dieu n'étaient autre chose que les Anges gardiens de toute la maison de Job et de tous les domestiques de ce saint homme. Ils tenaient conseil pour aviser aux moyens de le conserver (1) : plus tard ils s'occupent des moyens à prendre pour repousser les démons et les empêcher de rien entreprendre au delà de ce que Dieu leur a permis (2). Ils agissent sur nous en éloignant tout ce qui peut empêcher l'imagination soit de se représenter les choses utiles au salut, soit de recevoir les bonnes impressions qu'eux-mêmes peuvent y produire, soit d'être touchée par toutes ces choses. Leur pouvoir se borne en effet à agir sur l'âme par le moyen du corps, tant qu'il est uni à l'âme. S'ils pouvaient agir directement sur elle, ils donneraient à l'intelligence des lumières admirables, ils inspireraient à la volonté des affections sublimes et des ardeurs dignes de leur zèle enflammé. Il y a cependant des théologiens (3) qui croient que leur présence suffit à fortifier l'entendement humain,

1. Pineda, *in hunc locum.*

2. *Scot.*, in 2, dist. 11, q. unica.

3. *Œgid. Rom.* quodlibet 6, quæst. 16.

qu'elle le rend plus apte à produire des actes vertueux en considérant les images qui lui sont fournies par l'imagination : à peu près, disent-ils, comme un charbon ardent, si on l'approche d'un autre charbon ardent, augmente le pouvoir qu'a ce dernier de chauffer.

Enfin c'est avec une joie inaltérable que les Anges nous gardent. La Vérité n'a-t-elle pas dit que ces Anges « *regardent constamment la face* « *de Dieu* » et sont en paradis, même quand ils descendent sur la terre ? Le ministère qu'ils exercent auprès de nous, ne les distrait nullement de leur bienheureuse contemplation. L'âme qu'ils ont mission de garder, se comporte-t-elle bien ? fait-elle des progrès dans la vertu sous leur direction ? c'est pour eux un surcroît de bonheur et une joie accidentelle. S'obstine-t-elle à rester fermée à leurs irradiations célestes, et se damne-t-elle ? ils n'en ressentent ni trouble, ni douleur, à cause de leur parfaite conformité à la volonté de Dieu en toutes sortes d'événements, et aussi parce qu'ils ne sont susceptibles d'aucune tristesse dans l'état de bonheur immuable où ils se trouvent.

Je me réjouirai de me voir confié à la garde des Anges qui est accompagnée de tout un cortège de vertus. Je tâcherai de l'imiter en travaillant au bien de mon prochain, avec humilité, zèle et vigilance, et sous les yeux de mon Dieu, dont je ne perdrai jamais de vue la présence. Enfin je désirerai être gardé par les Anges. O vous tous, Esprits bienheureux, Séraphins, Chérubins, Trônes, Dominations, Vertus, Puissances, Principautés, Archanges, Anges, Esprits triomphants

des neuf chœurs, à qui la charité a valu l'honneur de louer Dieu à jamais, fortifiez-moi par vos prières, défendez-moi, moi pécheur fragile et misérable, contre les séductions de mes ennemis, afin que par votre secours j'arrive au séjour de votre gloire. Gardez-moi pendant la veille et pendant le sommeil et en général à l'heure du danger, d'où qu'il vienne. Et quand l'heure de ma mort arrivera, alors combattez pour moi avec toute votre puissance, afin que les cruels démons ne triomphent pas de moi ; ne m'abandonnez pas dans ce terrible passage. Et vous, ô mon Dieu, assistez-moi également, car si la garde de vos Anges est bonne, la vôtre est encore meilleure et plus désirable. Oh ! ne me privez jamais de votre tout-puissant secours (1).

1 Hilar. *In Ps. 104.*

XXVIe MÉDITATION

COMPARAISON DES ANGES ET DES HOMMES

SOMMAIRE

Les Anges sont supérieurs aux hommes au point de vue de la nature et au point de vue de la gloire — néanmoins les Anges et les hommes sont égaux en ce qu'ils ont un même créateur qui est Dieu, en ce qu'ils ont également la raison en partage, et en ce qu'ils tendent à une même fin — les hommes sont supérieurs aux Anges sous certains rapports.

I

LES hommes sont inférieurs aux Anges au point de vue des dons naturels ? « *vous l'avez* « *placé un peu au-dessous des Anges* », dit David (Ps. 8.) C'est donc bien à tort que certains osent contester cette supériorité des Anges. Il est vrai qu'ils sont chargés par Dieu de conduire les hommes, mais ce n'est pas en qualité de serviteurs, c'est en qualité de gouverneurs. Comme les princes, que Platon (1) appelait des aides, ne sont pas inférieurs à leurs sujets, dont le soin leur incombe; ainsi les Anges ne sont pas inférieurs aux hommes, parce qu'ils sont leurs gardiens.

1. *De republ.* l. 5.

L'homme a bien été créé le dernier, après qu'a été bâti ce monde qui lui sert de palais et dont il est le roi ; mais de ce fait on ne peut conclure qu'une seule chose, c'est que l'homme avait plus de besoins que l'Ange. Aussi l'Ange fut-il créé le dimanche qui est un jour de joie, en même temps que les premières créatures de Dieu, pour nous indiquer qu'il n'avait aucun besoin de ces créatures ; tandis que l'homme créé le dernier vint au monde dans un jour de tristesse, le vendredi, et après la création de toutes les autres œuvres de Dieu qui lui étaient nécessaires pour subsister.

On ne peut pas davantage conclure que les Anges sont d'une nature inférieure à l'homme, de ce fait que l'âme de Jésus-Christ et celle de la bienheureuse Vierge, surpassent les Anges en dignité. Car cette prééminence leur vient des dons de la grâce ; or ces dons ne sont pas toujours proportionnés à ceux de la nature. On ne peut pas dire enfin que l'homme est fait davantage à l'image et à la ressemblance de Dieu, car c'est le contraire qui est vrai : l'Ange porte en lui une image plus expressive de la divinité, parce que sa nature intelligente est plus parfaite. C'est pour cela qu'il est appelé « *le* « *cachet de la ressemblance de Dieu* » (Ez. 28) ; car, dit Rupert (1), il participe plus que toutes les autres créatures à la grandeur, à la sagesse et à la beauté de Dieu, et pour ce motif il est appelé le cachet de l'adorable Trinité, qui est la sagesse et la bonté même. Il doit à la noblesse de cette nature d'avoir une intelligence plus puissante que celle

1. *De vict. verbi Dei* l. 1. c. 8.

de l'homme : il est naturellement plus savant, plus fort et peut se mouvoir plus facilement et plus promptement. Enfin le lieu de sa création fut le ciel, lieu plus noble que la terre où l'homme naît.

Si nous considérons les Anges dans l'état de gloire, ils ont encore sur nous d'admirables avantages. A eux, Dieu donne la claire vision de son Essence et le bonheur; à nous, la foi et l'espérance; à eux, une joie parfaite dans la jouissance de sa divinité ; à nous, la patience dans la tribulation; à eux, il donne la vie bienheureuse; à nous, son plus grand don est une mort précieuse. Aux Anges il accorde de vivre pour lui; à nous, de mourir au monde. Il les fait jouir de ses biens ; il nous laisse dans la tristesse que nous causent nos maux. Il leur donne la justice, et à nous la pénitence. Il leur accorde la consommation de tout bien, et à nous le commencement.

Je féliciterai les Anges de leur perfection naturelle et de leur prééminence sur toutes les œuvres de Dieu. Avec le Prophète je dirai : « *Il n'y a pas* « *de plus hauts arbres dans le paradis de Dieu*, « *les sapins ne les égalent pas en hauteur*, *et* « *aucun arbre du jardin de Dieu ne leur est* « *comparable* » (Ez. 31) ; parce que Dieu n'a rien créé de plus beau. Oh ! je m'en réjouis et j'en suis très heureux. O mon Dieu, recevez mes louanges pour avoir fait de si nobles créatures, et puisqu'il vous a plu de leur donner une nature supérieure à la mienne, je me propose de les honorer, comme il convient aux plus petits d'honorer les plus grands.

II

Néanmoins l'Ange et l'homme sont égaux sous certains rapports.

Premièrement, l'un et l'autre ont un même Créateur, qui est Dieu : lui-même a créé les Anges et crée tous les jours les âmes des hommes. Aussi pouvons-nous dire aux Anges : « *N'avons-nous pas « tous un même père, n'est-ce pas un même Dieu « qui nous a créés ?* » (Mal. 2.)

Secondement, l'un et l'autre ont une nature semblable : ils jouissent de la raison et sont immortels, car jamais ils ne meurent entièrement. L'Ange en effet vit éternellement, et l'homme aussi, tout au moins selon l'âme et même selon le corps après la résurrection ; car il faut, dit saint Paul, « *que ce « qui est mortel revête l'immortalité; et ce qui « est corruptible, l'incorruptibilité* ». (I, Cor. 15.)

Troisièmement, l'Ange et l'homme sont égaux par leur destination à une même fin, à un même héritage, une même gloire, un même paradis, une même félicité ; ils doivent habiter une même cité et sont capables de recevoir les mêmes honneurs. C'est pour cela que « *les anges*, dit saint Pierre, « *désirent contempler la face de Dieu.* » (Ep. c. 1), et que Moïse disait lui aussi : « *Montrez-moi votre « face.* » (Ex. 33.) Jésus-Christ n'a-t-il pas dit qu'alors les hommes « *seront comme les anges de « Dieu* ? » (Matt. 22.)

L'Ange et l'homme sont égaux, en ce que l'un et l'autre doivent arriver à la même fin par des voies semblables, c'est-à-dire par le service de Dieu, par la pratique des vertus, par la persévérance du-

rant tout le temps de l'épreuve et très probablement par la foi en Jésus-Christ, enfin par l'adoration et l'amour du Sauveur. Jésus-Christ est en effet l'objet de l'amour universel, la paix des Anges et des hommes, le chef de toutes les créatures et le commencement des voies de Dieu. Il est pour les hommes la voie, la vérité et la vie ; sans lui ils ne peuvent obtenir aucun bien ni faire leur salut. En un mot Jésus-Christ est le pain des Anges et des hommes, car il est écrit que « *l'homme mange* « *le pain des anges.* » (Ps. 77.), pour y puiser la force d'arriver jusqu'à la montagne de Dieu.

Si nous avons tant de traits de ressemblance avec les Anges, aimons les donc comme nous aimons tout ce qui nous ressemble ; car c'est la ressemblance qui est la loi et la raison de l'amitié. Approchons-nous d'eux avec confiance. Vivons en esprit avec eux. Efforçons-nous enfin de les imiter et de les suivre, autant qu'il nous sera possible ; afin d'arriver comme eux à la gloire du paradis. Là notre ressemblance avec eux deviendra parfaite par la possession d'un même bien et par l'union de tous les cœurs dans un même acte d'adoration éternelle. O nobles princes du ciel, ne cessez pas de nous assister, jusqu'à ce que nous soyons admis à la possession de ce souverain bonheur.

III

Les hommes surpassent même les Anges par certains côtés.

Premièrement, la nature humaine a été gratuitement honorée par l'union hypostatique du

Verbe, quand le Fils de Dieu se fit homme, afin de pouvoir mourir par amour pour les hommes et de pouvoir les racheter. « *Il ne s'est jamais uni* « *aux anges*, dit saint Paul, *mais aux enfants* « *d'Abraham.* » (Hébr. 2.) C'est pourquoi il daigne nous appeler ses frères : « *J'annoncerai votre nom à mes frères.* » (Ps. 21.) Aussi est-il vrai de dire que Dieu, dans la création, a aimé les hommes plus que toutes les créatures corporelles, en les gratifiant d'une nature supérieure à la leur; mais que dans l'Incarnation il nous a aimés plus que les Anges, car après l'accomplissement de ce mystère, il nous a élevés à l'admirable dignité du sacerdoce, qui renferme des pouvoirs sublimes et bien supérieurs à tous ceux qu'ont les Anges.

Une seconde cause de supériorité en faveur des hommes, c'est la nécessité qui leur est imposée de soutenir pendant leur temps d'épreuve de plus rudes combats, à cause de la faiblesse de la chair et de la durée de la vie. Saint Paul déclare que « *la* « *vertu triomphe dans la faiblesse.* » (2 Cor. 14.) A ce titre les hommes font des actions plus méritoires et plus glorieuses que les Anges, de même que le courage du soldat brille d'un plus vif éclat au milieu des plus grands dangers de la guerre. Cette supériorité paraît spécialement dans la pratique de la chasteté, qui chez l'homme est une vertu surnaturelle et de combat tandis que chez l'Ange elle n'est qu'une perfection naturelle qui lui convient, comme il est naturel au marbre d'être froid. Cette supériorité paraît d'une manière plus éclatante encore dans le martyre, car les hommes seuls, à l'exclusion des Anges, ont cet avantage de

pouvoir mourir par amour pour Dieu, parce qu'ils ont un corps mortel.

Une troisième cause de supériorité en faveur des hommes, c'est que, contrairement à ce qui a eu lieu pour les Anges prévaricateurs, les hommes peuvent, s'ils viennent à pécher, se relever souvent et recouvrer par la pénitence accompagnée de l'amendement des mœurs, l'amitié de Dieu. Voici, d'après saint Isidore (1), la raison de cette différence de traitement : les Anges apostats, dit-il, ont péché, sans avoir l'excuse des tentations charnelles, tandis que, si l'homme succombe, c'est sous le poids de cette boue dont son corps est pétri, ce corps qui retient l'âme comme prisonnière. Voilà pourquoi le retour à la grâce est ouvert aux hommes, et ne le fut pas aux Anges. Le Prophète royal dit à ce sujet que « *Dieu connaît bien notre nature,* « *et qu'il s'est souvenu que nous sommes* « *terre.* » (Ps. 102.)

Enfin une dernière cause de supériorité de l'homme sur l'Ange consiste en ce que l'homme composé d'une âme et d'un corps méritera par une vie sainte une double récompense dans le ciel, une double étoile : la gloire spirituelle de l'âme, et la glorification de la chair, après la résurrection. « *Il entrera, il sortira et il trouvera des pâtu-* « *rages.* » (Jean, 10.) Des yeux de son âme il contemplera la divinité et des yeux de son corps l'humanité de Jésus-Christ, et ainsi il sera inondé de toutes sortes de félicités. Il arrivera même que certains hommes occuperont dans la gloire des places plus élevées que les Anges, parce que la vie

1. *De sum. Bono*, l. 1, c. 12.

des hommes est beaucoup plus longue que le temps qui fut fixé pour l'épreuve des Anges, et parce que la vie misérable de l'homme lui fournit l'occasion d'acquérir de plus grands mérites, par l'accomplissement d'œuvres qui sont parfois héroïques. Les Anges, qui sont enflammés d'amour pour les hommes, travaillent eux-mêmes à leur procurer cet avantage, en leur inspirant des actes de vertu ; et il n'y a pas un seul Ange au ciel, même parmi les Séraphins, qui ne fut très heureux de voir tous les hommes le dépasser en grâce et en gloire, tandis qu'au contraire tous les Anges damnés voudraient voir les hommes encore plus misérables qu'eux dans l'enfer.

O mon Seigneur ! ô mon Dieu ! louée soit à jamais votre miséricorde à l'égard des hommes. Car, si « *vous l'avez créé un peu inférieur aux an-* « *ges* » à cause de l'infirmité du corps que vous lui avez donné ; toutefois par grâce, « *vous l'avez* « *couronné de gloire et d'honneur, et vous l'avez* « *placé au-dessus des œuvres de vos mains* » (Ps. 8), même au-dessus des Anges. Courage donc, ô homme terrestre, reconnais ta dignité, et puisque les dons de la grâce t'élèvent au-dessus des Anges, ne te ravale pas au-dessous des bêtes par une vie contraire à la raison. Et vous, Anges célestes, qui par votre sincère et ardente charité, me souhaitez cette gloire inestimable, purifiez-moi, illuminez-moi, et, si à cause de ma lâcheté et de ma tiédeur, je ne puis arriver à vous égaler dans les cieux, accordez-moi du moins de ne pas être assez malheureux pour tomber entre les mains des démons. Oh ! si vous me sauvez de leurs embû-

ches, je me donnerai à vous comme esclave, en reconnaissance de vos bienfaits, je vous rendrai gloire sur la terre et dans l'éternité. Je me souviendrai de ma très grande obligation envers vous.

XXVIIE MÉDITATION

DU CULTE ET DE L'HONNEUR DU AUX ANGES

SOMMAIRE

Les Anges peuvent à bon droit être honores par les hommes, à cause de leur excellente sainteté — actes divers par lesquels nous pouvons les honorer — quels Anges devons-nous plus particulièrement honorer ?

I

Il est permis aux hommes d'honorer les Anges par un culte et par des actes de religion, à cause de leur sainteté éminente. Abraham et Loth les ont adorés, c'est-à-dire honorés en se prosternant devant eux. Mais comme on pourrait dire que ces saints personnages croyaient honorer des hommes, citons d'autres cas, dans lesquels l'Ecriture sainte nous montre les Anges honorés par des personnages qui les connaissaient bien. « *Dieu*, dit-elle, *ouvrit* « *les yeux de Balaam, et il vit un ange debout*

« *dans le chemin, tenant son épée hors du four-* « *reau, et il l'adora en se prosternant contre* « *terre.* » (Nom. 22). Josué ayant reconnu un Ange qui lui parlait, se prosterna aussitôt et l'adora. Mais l'Ange ne se contenta pas de cet honneur, il lui commanda de marcher pieds nus, comme jadis Moïse, lui aussi chef du peuple, en avait reçu l'ordre ; car la terre qu'il foulait, disait l'Ange, était sainte, par le fait de sa présence (Jos. 5).

Et certes les bienfaits que nous recevons des Anges, méritent bien ces témoignages de respect ; car si Dieu est la source inépuisable des biens que nous recevons, les Anges sont les canaux par lesquels Dieu fait ordinairement dériver vers nous les douces eaux de sa grâce. Ce sont nos maîtres et nos directeurs dans la vie spirituelle, nos défenseurs contre les attaques de nos ennemis invisibles, nos sentinelles pour nous avertir de tous les dangers qui menacent notre salut ; à nous de les écouter. Comme les hommes dressent les oiseaux et leur apprennent à saisir leur proie, eux apprennent aux hommes à s'élever vers le ciel et à saisir comme une proie les biens éternels. Dans l'ordre temporel ils nous rendent également d'incomparables services : ils gouvernent les cieux et les éléments ; ils prennent soin, dans la mesure où c'est utile à notre salut, de notre santé, de notre honneur et de nos biens ; ils nous font connaître ceux qui peuvent nous aider et nous donnent la pensée de recourir à eux ; enfin ils nous inspirent de fuir tout ce qui pourrait nous faire perdre ces divers biens et intercèdent auprès de Dieu pour

nous les obtenir. Ce sont là autant de bienfaits, pour lesquels ils méritent d'être honorés par les hommes, qui ne veulent pas se conduire en ingrats.

En second lieu, leur excellence leur donne aussi ce droit à notre vénération. Dieu mérite, à cause de son excellence infinie, un culte de latrie, qui consiste à le reconnaître comme l'Etre souverain. Certains hommes sur la terre sont revêtus de dignités plus ou moins élevées, pour lesquelles les autres hommes leur doivent une sorte de culte civil et une obéissance humaine : c'est un hommage par lequel on reconnaît leurs titres. Les Saints ont des vertus excellentes, qui les font les héritiers du paradis et les amis de Dieu ; ils méritent pour leur sainteté un culte de dulie ou d'hyperdulie, s'ils sont des premiers par leur sainteté (1). La dulie est le culte qu'on rend aux Saints, culte inférieur à celui qui est dû à Dieu, mais supérieur à celui qui est dû aux hommes vivant sur la terre ; il a sa raison dans une excellence inférieure à celle de Dieu, mais qui dépasse celle de tous les hommes sur la terre (2). Or telle est l'excellence des Anges ; par conséquent ils ont droit à mieux qu'à un culte civil, ils ont droit à un culte religieux. Il est vrai qu'un Ange empêcha saint Jean de se prosterner devant lui ; toutefois il ne l'en

1. Bail semble dire dans ce passage, et plus clairement à la page 145, que nous devons au moins à certains Anges un culte d'*hyperdulie*. Nous croyons que, conformément aux distinctions solennelles introduites au moyen-âge, le culte de latrie est réservé à Dieu, et celui d'hyperdulie à la Sainte Vierge, à cause de sa dignité de Mère de Dieu, qui lui vaut de constituer un ordre à part au-dessus des Anges et des Saints. A ceux-ci n'est dû que le culte de dulie.

2. *De hyperdulia, Vide Suarem*, in 3. p. tom. 1, disp. 53. sect. 3.

blâma pas (Ap. 19), car saint Jean agissait pieusement en lui rendant ses hommages, mais l'Ange à son tour pouvait les refuser par modestie et à cause des grandes vertus qui brillaient dans l'Apôtre. De même qu'un prince modeste, quand il refuse les hommages de personnages distingués, et les dispense de le saluer avec de si profondes marques de respect, ne se montre que plus digne de tels hommages ; ainsi l'admirable modestie des Anges doit nous exciter à leur rendre nos devoirs, loin de nous en détourner.

Je me proposerai d'agir ainsi désormais, en leur demandant pardon de les avoir si peu honorés dans le passé et je m'efforcerai à l'avenir de réparer ce manquement par une dévotion plus ardente. O mon Dieu ! ces saints Anges sont vos aînés, les premiers admis à contempler votre face ; ce sont vos lis d'une blancheur immaculée au milieu desquels vous vivez avec délices, ce sont eux que vous avez dotés des plus brillantes qualités. Pour tous ces motifs, accordez-moi, Seigneur, de les révérer dévotement et enseignez-moi la manière convenable de le faire.

II

Voici par quels actes en particulier nous pouvons vénérer les Anges.

Le premier acte consiste à méditer fréquemment sur leurs propriétés et leurs excellences, à visiter mentalement leur cité céleste et à penser à chacun de leurs ordres distinctement. Nous nous les représenterons pleins de puissance, de sagesse et de bonté ; comme de purs esprits, dont l'intelli-

gence est ornée d'une vaste science et embrasse toute vérité de l'ordre naturel, dont la volonté est très sainte et telle qu'aucune pensée étrangère n'est capable de la détourner de la considération du souverain bien ; en un mot, comme des créatures très vertueuses, qui ont reçu les prémices des dons du Saint-Esprit et toutes les plus hautes vertus. De telles considérations sont de nature à nous faire concevoir une grande estime de leur mérite et à les rendre glorieux à nos yeux.

Et comme les bonnes pensées sont la source des saintes affections, de ces considérations naissent plusieurs sentiments vertueux, qui constituent les seconds actes par lesquels nous pouvons les honorer. Nous les félicitons de leur bonheur et nous éprouvons une grande joie, à la pensée qu'à la cour de Dieu où ils sont, ils reçoivent des faveurs perpétuelles, pendant que nous ici-bas nous vivons au milieu des périls et des misères. Nous les glorifions comme les favoris de Dieu, qui après un combat très court, mais plein de générosité, ont été élevés à un état de bonheur sans fin, après avoir acquis autant de mérite par un seul acte très fervent mais de peu de durée, que les hommes par toutes les œuvres d'une longue vie. Enfin nous aspirons par une élévation de cœur à être reçus au milieu d'eux et associés à leur bonheur.

La troisième espèce d'acte ce sont les prières de tous les jours, par lesquelles nous leur demandons de vouloir bien s'intéresser à nos affaires, puisque Dieu les leur a confiées, de nous précéder, nous accompagner et nous suivre dans nos entreprises,

pour nous aider à les mener à bonne fin, de porter nos vœux et nos œuvres sur l'autel d'or du paradis, d'achever ce qu'ils ont commencé, en nous élevant à la félicité et en nous introduisant dans la maison de notre Père céleste. Si nous ne pouvons leur adresser ces prières tous les jours, faisons de temps à autre une neuvaine en l'honneur de leurs neuf chœurs. Nous pourrons prendre un chœur chaque jour et méditer attentivement sa grandeur propre (1), car c'est en l'honneur des neuf chœurs d'Anges que les neuvaines ont été introduites parmi les chrétiens et les âmes pieuses, bien que plusieurs ne s'en doutent guère.

La quatrième espèce d'acte consistera à imiter leur vertu, autant que la misère de notre condition mortelle nous le permettra, avec l'espoir que, grâce à l'imitation de leur sainteté, de leur obéissance, de leur douceur, de leur ferme et immuable union avec Dieu, nous serons admis un jour à voir leur incomparable beauté, qui contribuera à notre bonheur.

La dernière espèce d'acte consiste à aimer le prochain, quel qu'il soit, à ne lui faire jamais aucune injure, par respect pour l'Ange qui est à ses côtés. « *Prenez garde*, dit Jésus-Christ, *de mépriser* « *un seul de ces petits ; car je vous dis que leurs* « *anges dans les cieux, voient toujours la face* « *de mon Père.* » (Matt. 18.) Qu'elle est grande la dignité des âmes, dit saint Jérôme, puisqu'elles ont chacune, dès leur création, un Ange chargé de les garder !

Oh ! puissé-je ne pas laisser passer une seule

1. Gerson, *de direct. consid.* consid. 22.

journée sans honorer les saints Anges par l'un ou l'autre de ces exercices ! O bienheureux Esprits ! mon vœu est de contempler désormais vos vertus et de les louer. Je veux vous implorer chaque jour et prendre votre vie pour modèle. Je craindrai les reproches des Séraphins, si je manque d'amour ; ceux des Chérubins, si je ne pense jamais à la beauté de Dieu ; ceux des Trônes, si je manque de zèle ; ceux des Vertus, si je recule devant le moindre effort ; ceux des Puissances, si la douceur me fait défaut ; ceux des Principautés, si je n'ai pas la pureté d'intention ; ceux des Archanges, si je n'imite pas les vertus de mon prochain ; ceux des Anges, si je manque d'une sainte humilité. J'estimerai mon prochain, fut-il le plus vil esclave du monde, je songerai que vous l'avez pris sous votre protection, qu'il est votre ami, que vous vous intéressez au mépris que nous lui témoignons et aux injures que nous lui adressons. Enfin pour me mettre en mesure de remplir ce programme, je me dégagerai par un effort quotidien de ma volonté des embarras du monde, qui ne produisent que des fruits amers ; et à cette condition, j'aurai la liberté d'âme nécessaire pour vous honorer sur la terre et vous offrir l'hommage de mon respect. C'est ainsi que j'entretiendrai dans mon âme l'espérance de l'immortalité et celle de vous ressembler dans le ciel. O très nobles Anges, secondez mes résolutions ; et, puisqu'elles n'ont d'autre but que de procurer votre gloire, affermissez-les pour toujours par vos lumières et vos saintes influences, afin que je n'en sois jamais détourné ni par les servitudes du corps ni

par le poids accablant des sollicitudes de ce monde.

III

Considérez quels sont les Anges que nous devons honorer d'un culte spécial. Certains chrétiens saluent les Anges de toutes les églises qu'ils visitent. D'autres, quand ils désirent apaiser un adversaire redoutable, s'adressent à son Ange gardien et lui demandent d'adoucir son esprit ; c'est là une sainte pratique. D'autres ont des dévotions plus particulières encore à l'égard des Anges. Mais ici arrêtons-nous aux dévotions plus ordinaires et disons qu'il faut honorer d'abord son Ange gardien ; il semble bien que nous soyons obligés de songer à lui plus souvent qu'aux autres, puisqu'il s'occupe davantage de nous et de notre bonheur, puisqu'il ne descend du ciel que pour les intérêts de notre salut.

Il y a ensuite sept Anges dont l'Ecriture fait mention en plusieurs endroits ; à ceux-là nous devons un hommage particulier, parce que Dieu leur a donné une intendance générale sur le salut de tous les hommes et qu'ils commandent pour notre bien à un grand nombre d'Anges inférieurs. Saint Clément d'Alexandrie en compte sept dont la puissance est très grande, qui sont comme les premiers-nés des Anges, et par le ministère desquels Dieu vient en aide à tous les hommes. Certains croient qu'ils sont préposés aux sept cieux ; mais il est plus vrai de dire qu'ils ont mission de combattre les sept péchés capitaux, que les sept plus cruels démons s'efforcent de faire

régner parmi les hommes. L'Ecriture Sainte dit d'eux entre autres choses : qu'ils se tiennent debout devant le trône de Dieu, comme ses premiers serviteurs et ses plus nobles ministres, qu'ils sont vêtus de lin et portent des ceintures dorées, symbole de leur pureté et de leur charité. (Ap. 15.) Elle les appelle les sept yeux de Dieu qui parcourent l'univers (Ibid.), et par là nous fait connaître leur vigilance et le soin qu'ils prennent de nous. Elle dit enfin qu'ils tiennent dans leurs mains les sept fioles pleines de la colère de Dieu, qu'ils les verseront sur toute la terre à la fin du monde; ce qui est le symbole de la justice, qu'ils exerceront sur toutes les nations qui ont refusé d'entrer dans les desseins qu'ils avaient formés pour leur bien. Ce sont là autant de motifs de leur offrir notre respect, tant pour le bien qu'ils nous font que par crainte des malheurs qu'ils peuvent faire éclater sur le monde.

Enfin parmi les sept Anges, saint Michel mérite de notre part des honneurs particuliers et un culte d'hyperdulie, parce qu'il occupe la première place parmi les sept Anges et en général parmi tous les Anges qui sont demeurés stables en la grâce de Dieu. Souvent il a représenté la Personne de Dieu même, dans ses apparitions à Moïse et à d'autres anciens personnages. A lui incombe la charge de veiller sur toute l'Eglise, comme autrefois sur la synagogue des Juifs. C'est lui qui doit donner le coup de mort à l'Antéchrist, selon cette parole de saint Paul : « *Jésus-Christ le tuera d'un souffle de sa bouche* » (II, Thess. 2), c'est-à-dire qu'il sera tué en vertu d'un ordre dont saint Michel

sera l'exécuteur. C'est lui qui doit combattre contre Lucifer pour défendre l'Eglise, lui qui sonnera de la trompette, aux accents de laquelle les morts ressusciteront, lui qui sera le porte-drapeau de Jésus-Christ et qui élèvera l'étendard de la croix au jugement dernier. L'Eglise honore saint Michel par des titres magnifiques, par des temples et des autels dédiés à sa mémoire et par des fêtes solennelles qu'elle célèbre en son honneur.

Je m'élèverai en esprit jusqu'à mon Ange gardien, jusqu'aux principaux Anges qui environnent le trône de Dieu et enfin jusqu'à saint Michel ; et je leur dirai : O vous, ô mon aimable gardien, veillez jour et nuit pour déjouer les ruses et les attaques des ennemis de mon salut ; n'oubliez pas une âme pour laquelle Jésus-Christ est mort et dont le Créateur vous a confié la garde. Et vous, les sept Esprits célestes, soyez loués pour être demeurés inébranlables, quand Lucifer tomba. Oh ! exaucez la prière que je vous adresse maintenant; faites que je demeure ferme malgré les tentations, que j'adhère à Dieu et que je ne sois pas frustré de la gloire que j'attends. Et vous, grand saint Michel, prince des Esprits bienheureux, vous qui les surpassez tous en gloire et en grandeur, ô chef suprême des armées célestes, ô Séraphin brûlant d'amour, je vous recommande mon corps et mon âme. Soutenez-moi dans les combats que me livrent ces affreux démons, uniquement occupés à me surprendre et à me faire tomber dans la disgrâce de Dieu. Très heureux Séraphins, quand vous combattiez les ennemis du Dieu vivant, vous

aviez adopté ce cri de guerre. « *Qui est semblable* « *à Dieu ?* » Imprimez-le dans mon cœur et que le souvenir de l'incomparable majesté de Dieu me rende victorieux. Enfin quand viendra l'heure de ma mort, prenez les armes et le bouclier, et accourez à mon secours ; délivrez mon âme, mon unique, de la gueule toujours ouverte du dragon, et conduisez-la accompagnée des phalanges angéliques dans le lieu de son éternel repos.

QUATRIÈME TRAITÉ

De l'œuvre des six jours et du premier Adam

Ire MÉDITATION

DE LA CRÉATION DU MONDE CORPOREL EN GÉNÉRAL

SOMMAIRE

Dieu crée le monde sans aucune peine, par une simple parole, et une parole tout intérieure. — Il voulut cependant mettre six jours à parfaire l'œuvre de la création. — A l'exemple de Dieu contemplant ses œuvres et les déclarant excellentes, nous devons étudier et admirer les créatures.

I

Dieu créa très facilement et sans aucune peine ce monde visible, qui se compose des cieux, des éléments et d'êtres innombrables. C'est ce que nous décrit son divin chroniqueur, l'historiographe de ses œuvres, Moïse. Comme il parle admirablement de Dieu, quand il nous le représente formant les créatures l'une après l'au-

tre, par la seule puissance de sa parole ! Dieu se contente de dire : « *Que la lumière soit, et la* « *lumière existe.* » (Gen. 10.) Il agit de même pour la production de toutes les autres créatures, qui toutes, des profondeurs de l'abîme du néant montent à la lumière, sur un simple commandement. « *Il a dit et toutes choses ont été faites.* » « *Il a commandé et toutes choses ont été créées.* » (Ps. 32.) Car pour Dieu parler c'est agir, et son commandement fait surgir l'univers entier. Aucune des créatures qu'il lui plut d'appeler à la vie ne lui résista, et c'est sans difficulté qu'il réalisa tout ce qu'il voulut. Aussi pas une des créatures possibles n'est sourde à sa parole pénétrante, pas une n'est inintelligente pour lui, comme si toutes avaient des oreilles pour l'entendre et des facultés réelles pour exécuter ses ordres. Dieu « *appelle ce* « *qui n'est pas, comme ce qui est* » (Rom. 4) ; ce qui veut dire qu'il soumet à sa puissance ce qui est comme ce qui n'est pas, les créatures qui existent en réalité comme celles qui ne sont que possibles. Il se les soumet par deux ou trois mots, afin de nous faire comprendre que, si un homme n'a ni effort à faire, ni peine à prendre pour prononcer deux ou trois mots, ainsi Dieu ne prit aucune peine pour créer cet immense univers. Il n'eut même pas besoin de proférer aucune parole vocale; la parole dont il est question fut tout intérieure et n'est rien autre chose qu'un acte de sa volonté créant le monde avec une toute-puissance égale à son vouloir. Il lui fut donc encore plus facile de créer le monde qu'à un homme de parler, car produire un acte intérieur de volonté est plus

aisé que de prononcer les paroles qui manifestent cette volonté.

Je concevrai une très haute opinion de la grandeur de Dieu, en songeant qu'il a créé le monde avec une telle facilité. Quelle majesté dans une semblable manière d'agir ! O l'incomparable puissance ! Je me réjouis, Seigneur, à la pensée que la création de ce vaste univers ne vous a causé aucune peine. O mon Souverain, je suis heureux d'apprendre que toutes les créatures qui étaient dans le néant, se sont montrées si obéissantes à votre voix. Oh ! que je voudrais que tous les pécheurs qui sont dans l'abîme du mal, entendissent aussi le tonnerre de votre voix et vous obéissent ! Que je voudrais être docile moi-même à la voix de vos inspirations intérieures, par lesquelles vous parlez à mon cœur, et ne jamais leur résister ! O mon divin Jésus, Rédempteur du monde, ce sujet ramène ma pensée vers vous ! A vous il ne fut pas aussi facile de rétablir le monde déchu dans son état primitif. Vous avez prêché mille et mille fois à des âmes sourdes et obstinées, vous avez sué sang et eau, vous êtes mort des efforts excessifs que vous avez dû faire pour relever le monde. Oh ! si je vous dois tout pour m'avoir créé, que ne vous devrai-je pas pour m'avoir racheté d'une manière si douloureuse par votre très sainte et très auguste humanité ?

II

Dieu créa le monde successivement, il le créa en effet en six jours. C'est Moïse qui le déclare et nous devons interpréter littéralement ses paro-

les (1). Ce n'est pas qu'il eût été impossible à Dieu de tout créer en un instant, en un clin d'œil ; cela ne lui aurait pas été plus difficile que de tout créer en six jours. Mais il n'a pas voulu procéder ainsi, et il lui a plu de scinder son œuvre pour deux raisons principales :

La première raison, c'est afin que nous puissions chaque jour de la semaine, méditer sur les œuvres que Dieu a accomplies en vue de notre bien, reconnaître combien nous lui sommes redevables

1. Il convient de corriger ce qu'a de trop absolu l'affirmation de Bail, par la règle suivante que nous donne un de nos plus savants exégètes : « *La règle que l'on doit suivre dans l'interprétation du texte* « *sacré, c'est de le prendre dans le sens propre, toutes les fois qu'on* « *n'a aucun motif sérieux de s'en écarter. Si un passage ainsi entendu, s'ac-* « *corde avec le contexte, est conforme aux données de la raison ou à l'ana-* « *logie de la révélation, ne contredit point le témoignage de l'histoire* « *ou les résultats certains de la science, il n'y a aucun doute sur sa* « *véritable signification. Mais si une ou plusieurs de ces conditions* « *font défaut, c'est un indice que ce passage doit être interprété dans* « *un sens figuré et alors il faut se servir des lumières que nous offrent* « *la raison, l'histoire ou la science pour en déterminer le véritable* « *sens.* » (Vigouroux. *Les Livres saints et la Crit. rat.* t. 3. p. 234-235.) Notamment pour ce qui concerne les jours génésiaques, l'explication *littérale* qui veut que l'univers ait été créé en six jours de 24 heures, semble devoir être abandonnée, en présence des conclusions que la géologie et la paléontologie établissent. Le choix nous est offert entre trois autres explications. C'est en premier lieu, la théorie *idéale* ou *allégorique*, qui soutient que la création de tous les êtres fut instantanée ; mais que Moïse en a divisé le récit en six jours, afin de mieux mettre, en les classant, les œuvres de Dieu à la portée de notre intelligence, ou même pour les distinguer conformément aux six visions dans lesquelles Dieu les lui aurait manifestées. Telle fut l'opinion de saint Augustin, adoptée de nos jours par un savant astronome, M. Faye. Il y a en second lieu le système *des intervalles*, appelé aussi théorie de *la restauration*, d'après lequel un espace de temps indéfini se serait écoulé entre l'acte proprement dit de la création et les six jours : durant cet intervalle, une révolution aurait détruit la terre avec ses habitants et le premier jour de Moïse aurait été le point de départ d'une restauration du monde. Le troisième système est celui des *jours-époques* : les jours génésiaques seraient de longues périodes pendant lesquelles le monde se serait organisé progressivement et conformément aux lois physiques. (Cfr : Vigouroux. Op. cit. t. 3, p. 240-265.)

pour chaque espèce de créature et lui offrir pour chacune des louanges et des actions de grâces particulières. Aussi l'Eglise que l'Esprit-Saint dirige fait-elle mention dans l'hymne de chaque férie de la semaine, des créatures que Dieu fit sortir du néant en ce jour. Le dimanche elle chante la création de la lumière; le lundi, celle du firmament ; le mardi, la séparation de la terre et des eaux de la mer; le mercredi, la création du soleil ; le jeudi, celle des oiseaux et des poissons ; le vendredi enfin, l'apparition de l'homme. Dieu veut en effet qu'on le loue et qu'on le remercie, non pas d'une manière générale et comme en bloc, mais d'une manière distincte et spéciale pour chacun des bienfaits qu'on reçoit chaque jour de sa bonté suprême.

La seconde raison pour laquelle Dieu créa le monde successivement et en plusieurs jours, ce fut afin de nous apprendre à ne pas agir avec précipitation, à ne pas nous hâter imprudemment et avec une sorte de fièvre, mais bien à procéder pas à pas et avec sagesse, en faisant par exemple une mortification aujourd'hui, demain une autre. La précipitation gâte les œuvres de l'homme, qui doit se souvenir dans l'entraînement de l'action de ce proverbe : *C'est assez tôt fait si c'est bien fait*, et de cette parole du Sage : « *Les biens acquis en « un instant sont vite dissipés.* » (Prov. 131.) Combien de fois voit-on ceux qu'une dévotion sensible fait fondre en larmes, déchoir à la première occasion de cette perfection où ils s'étaient élevés tout d'un coup.

Ce second point m'inspirera une double résolu-

tion. D'abord je remercierai Dieu tous les jours de la semaine des bienfaits particuliers qu'il m'accorde. Ensuite je me proposerai de ne pas tant me hâter dans toutes mes entreprises, principalement dans ce qui regarde le service de Dieu ; car rien n'est plus important et rien ne demande à être accompli plus posément, avec une plus grande attention et un plus grand respect. Je ferai porter mon examen sur ces deux points, et après avoir constaté combien souvent j'ai été en faute, je demanderai pardon à Dieu et je me proposerai de me corriger à l'avenir.

III

Dieu créa le monde très beau et très parfait. Moïse nous l'apprend quand il nous montre le Créateur passant en revue ses œuvres et déclarant qu'elles sont bonnes, et même qu'elles sont très bonnes, toutes sans exception. Il est vrai que Moïse ne dit pas que Dieu ait proclamé bonnes les œuvres du second jour, mais nous savons qu'elles obtinrent comme les autres son approbation ; nous le savons, grâce aux Septante, par qui, comme par de vrais prophètes, le Saint-Esprit a voulu nous révéler, dit saint Augustin (1), plusieurs vérités passées sous silence par les autres écrivains sacrés.

Le Docteur angélique (2) se demande si Dieu pouvait créer le monde meilleur qu'il n'est. Voici sa réponse : les êtres ont deux sortes de bonté,

1. *De civ. Dei.* l. 18. c. 43.

2. *Quæst,* 25. art. 6.

l'une qui leur est essentielle, l'autre qui n'est qu'accidentelle. La bonté essentielle des êtres, déclare-t-il, ne pouvait être plus parfaite, mais la bonté accidentelle pouvait l'être, car l'homme pouvait être plus sage, plus vertueux ; le cheval plus fort et plus rapide ; le soleil plus lumineux ; ce sont là des qualités accidentelles que Dieu pouvait créer dans un degré de perfection plus grand. Néanmoins, si nous prenons les choses telles qu'elles sont, et si nous considérons la fin que Dieu s'est proposée en créant le monde ; on doit affirmer que l'univers ne pouvait être plus parfait, parce qu'il y règne un ordre parfait, d'où découle la beauté et le bien de tout cet univers. Si les qualités d'un seul des êtres qui le composent étaient élevées d'un degré, ce bel ordre disparaîtrait : c'est ainsi que si dans un luth ou une harpe, une corde est tendue plus qu'il ne convient, c'en est fait de l'harmonie. Donc, considéré dans toutes ses parties à la fois, le monde ne peut avoir ni un ordre plus parfait, ni de plus exactes proportions. Tout y est pesé, mesuré et réglé avec précision. Chaque créature a son rôle et son utilité, bien que nous l'ignorions quelquefois. Toutes y sont à leur place et leur ordre est si beau qu'il serait impossible à un esprit créé d'en concevoir un autre plus parfait.

Dans ce monde où règne une telle perfection, il y a trois êtres si parfaits que la toute-puissance même de Dieu ne saurait en faire de meilleurs. Il y a d'abord l'humanité de Jésus-Christ considérée dans son union avec Dieu ; puis la Vierge Marie, considérée comme Mère de Dieu, et en dernier lieu la béatitude considérée comme la jouissance

de Dieu par l'homme. Rien ne saurait être créé de meilleur que ces trois choses envisagées comme ayant Dieu pour terme, car rien ne peut être meilleur que Dieu.

Dieu a donc fait toutes choses à la perfection. Toutes sont admirables, dit saint Isidore (1), mais l'habitude de les considérer nous empêche de les admirer. Quand nous voyons l'œuvre de Dieu, songeons donc qu'elle est admirable. Saint Augustin (2) avoue dans ses Confessions, qu'il s'est trompé en croyant que certaines créatures étaient mal faites. S'adressant à Dieu, il dit : Il n'est pas sain d'esprit celui qui trouve que quelques-unes de vos créatures laissent à désirer, et je ne l'étais pas moi-même lorsque certaines me déplaisaient.

Soyez glorifié dans les siècles des siècles, ô incomparable Ouvrier ! Oui, vous avez bien fait toutes choses : par votre puissance vous les avez tirées du néant ; vous les avez créées avec sagesse, par conséquent toutes belles ; avec bonté, par conséquent toutes utiles. O Seigneur, chaque créature considérée en elle-même est bonne, considérées toutes ensemble elles sont excellentes ; mais vous, Seigneur, vous les surpassez toutes par votre souveraine perfection et votre souveraine bonté. Si ce monde est si parfait, que dirons-nous de votre beauté et de votre perfection infinies ? O Dieu admirable, je désire faire, autant qu'il me sera possible, des œuvres parfaites, pour la plus grande gloire de votre nom très saint. Que je vous

1. *De Summo bono*, l. 1. c, 10.

2. L. 7. c. 14.

loue, vous admire et vous aime dans toutes les créatures ; que je m'en serve comme de degrés pour monter jusqu'à vous.

IIe MÉDITATION

DE L'ORIGINE DU MONDE ET DE CE QUE DIEU FIT LE PREMIER DES SIX JOURS

SOMMAIRE

Le premier verset de la Genèse nous apprend trois vérités souverainement importantes. — Le premier jour Dieu fit la lumière. — Pourquoi Dieu fit-il la lumière le premier jour.

I

Considérez l'acte général de la création qui précéda l'œuvre des six jours. « *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.* » (Gen. I.) Ce premier verset signifie que Dieu créa l'univers, qui comprend un double groupe d'êtres : ceux qui sont au-dessus de nos têtes et ceux qui sont au-dessous de nous ; ce que Moïse exprime par ces deux mots : « *le ciel et la terre* ». Ce fut l'origine absolue de tous les êtres, l'appel à l'existence de la matière informe, qui allait être organisée par Dieu pendant les six jours. Nulle parole

de nos Saints Livres n'a été plus violemment attaquée que cette première affirmation de Moïse et de Dieu par Moïse, si ce n'est cette autre qui ouvre et illumine tout l'Evangile : « *Et le Verbe* « *était Dieu... et le Verbe s'est fait chair* ». (Jo. I.) C'est que l'une et l'autre sont la base de toute la religion. Effacer notamment cette première parole de l'Ancien Testament, ce serait accomplir la destruction la plus radicale : ce serait supprimer le Dieu personnel, le Dieu créateur et distinct du monde, et par conséquent la Providence et les peines de l'autre vie.

Ces premiers mots nous offrent un triple enseignement contre lequel viendront se briser les efforts désespérés d'une science matérialiste et athée.

Ils nous enseignent premièrement que Dieu existe avant le monde et par conséquent qu'il est distinct du monde. « *Au commencement* » dit la Bible ; ce qui signifie : alors que rien, hormis Dieu, n'existait. Rien n'existait en effet à ce moment, puisque c'est l'instant même où tout a été fait ; « le ciel et la terre », expression par laquelle la langue hébraïque désigne à défaut d'autre, l'universalité des êtres créés, la totalité des êtres produits. Mais si rien de temporel et de fini n'existait, il existait un Etre improduit, infini. Car si rien absolument n'avait existé, aujourd'hui non plus il n'existerait rien ; puisque rien ne se fait soi-même, et tout être qui pourrait ne pas exister est produit par une cause. C'est le principe de causalité : le détruire serait renverser du coup toute science et toute philosophie. « *L'admission d'un fait sans cause*, a dit « un des plus illustres savants, *n'est ni plus ni*

« *moins que la négation même de la scien-* « *ce* (1). Le saint roi David nous donne un commentaire éloquent de cette première parole de la Bible, quand il s'écrie : « *Avant la formation* « *des montagnes et celle de la terre, avant la* « *création du monde entier, vous êtes Dieu ;* « *vous l'êtes de toute éternité, vous le serez dans* « *tous les siècles.* » (Ps. 89). De plus, si Dieu existait avant le monde, il faut en conclure logiquement et nécessairement qu'il est distinct de ce monde, comme l'ouvrier est distinct de son œuvre. Et chose admirable, nous sommes obligés d'affirmer non seulement qu'il a une existence indépendante du monde, qui est son œuvre ; mais aussi qu'il possède une nature infiniment plus parfaite. En voici la raison évidente : c'est que tout ce qu'il a pu faire est nécessairement produit, ce qui constitue une imperfection radicale et essentielle ; tandis que lui est l'Etre improduit, et par conséquent l'Etre nécessaire, parfait, éternel. Nous professons donc cette distinction absolue entre Dieu et le monde, définie comme article de foi par le Concile du Vatican (Cons. Dei Filius. can. 3.) qui s'exprime ainsi : « *Si quelqu'un dit* « *qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou* « *essence de Dieu et de toutes choses ; qu'il soit* « *anathème.* »

Ces premiers mots de nos Saints Livres nous apprennent en second lieu, que la matière n'est pas éternelle, comme Platon l'a cru et comme les impies du xxe siècle l'affirment avec plus d'audace que jamais. Dans ce récit du commencement du

1. Cl. Bernard.

monde Moïse a pour but de prémunir les Hébreux contre les erreurs grossières des païens qui admettaient plusieurs principes de l'univers. Aussi débute-t-il par l'affirmation de l'existence d'un seul Dieu, qu'il nous montre exerçant sa toute-puissance « *au commencement* » des temps, c'est-à-dire alors que rien, absolument rien n'existait; car toute créature, même la matière informe, dès qu'elle existe, a pour mesure de sa durée le temps.

De plus, si la matière avait été le sujet sur lequel Dieu aurait exercé son action, Moïse n'aurait pas manqué de le dire dans un récit qui a précisément pour but d'expliquer comment Dieu a fait le monde. Entre ces deux manières de faire le monde, dont l'une consiste à le façonner avec une matière préexistante et l'autre à le faire de toutes pièces, il y a plus qu'une différence profonde, il y a un abîme. Aussi Tertullien (1) argumente-t-il admirablement contre Hermogène qui affirmait l'éternité de la matière, quand il dit : « *Puisque trois* « *choses principales se manifestent dans une* « *œuvre, quelle qu'elle soit : celui qui fait, la* « *chose qui est faite, la matière dont on l'a faite;* « *trois noms doivent se rencontrer dans le légi*« *time récit de toute œuvre : la personne de l'au*« *teur, la nature de l'œuvre, et la substance ou* « *la matière. Si la matière n'est pas nommée, là* « *où sont nommés les œuvres et le Créateur, il* « *est évident que ce dernier a produit de rien.* « *On ne manquerait pas de spécifier de quoi il* « *a créé, s'il avait créé de quelque chose.* » C'est

1. *Contra Hermogenem,* parag. 20.

aussi ce qu'a soin de faire Moïse, quand, passant au récit de l'œuvre des six jours, il nous fait assister non plus à la création des éléments, mais aux élaborations successives qui ont pour but de tirer de ces éléments les divers êtres qui ornent ou peuplent cet univers. Il nous montre l'herbe sortant de la terre, les eaux produisant les poissons, l'homme enfin formé dans sa partie matérielle avec du limon (Gen. 2.) C'est donc à juste titre qu'Athénagore (1) qualifie « *d'athées* », et Origène (2) « *d'impies* » ceux qui soutiennent que « la matière est incréée et éternelle comme Dieu. » Le Concile du Vatican a fait de cette vérité un article de foi, quand il a dit : « *Si quelqu'un ne* « *confesse pas que le monde et toutes les choses* « *qui sont dans le monde, tant les spirituelles* « *que les matérielles, ont été, quant à toute leur* « *substance, produites de rien par Dieu ;... qu'il* « *soit anathème.* »

En troisième lieu, ces premiers mots des Livres Saints nous apprennent que le monde a été créé dans le sens strict du mot. C'est ce que signifie le terme hébreu employé par Moïse, qui, dans presque tous les passages où il se trouve, veut dire faire de rien. Aussi ce terme est-il toujours réservé pour caractériser l'action de Dieu. D'ailleurs nous aboutirons à cette même conclusion, si nous observons que la Genèse nous représente Dieu créant le monde par sa seule parole intérieure, c'est-à-dire par sa seule volonté, sans matière préexistante et sans le secours d'aucun instrument.

1. *Leg. pro Christo.*, n. 4.

2. *Comment. in Gen.*, c. 1.

Ainsi s'évanouit le rêve de ceux qui ont considéré le monde comme une réalité sortie de Dieu par voie de génération ou d'émanation. Le Concile du Vatican (1) a lancé l'anathème contre ceux qui disent que « *la divine Essence, par ses manifestations ou* « *évolutions, devient toutes choses ; ou enfin que* « *Dieu est l'être universel et indéfini, qui, par sa* « *détermination, constitue l'universalité des cho-* « *ses distinctes en genres, espèces et individus.* »

O Dieu éternel, principe de toutes choses et Créateur du monde ! l'homme, dans son fol orgueil, voudrait vous supprimer. Il use les admirables facultés que vous lui avez données, à expliquer le monde et à s'expliquer lui-même sans vous. Il nie, en se bornant à l'être contingent, le principe de raison suffisante ; et cela en dépit de la science qui pousse invinciblement le savant à chercher la raison de tous les phénomènes qui frappent ses sens, en dépit de la philosophie qui ne s'arrête que lorsqu'elle a découvert le pourquoi des choses et le dernier pourquoi. Il veut effacer la première phrase de la Genèse et la remplacer par celle-ci : au commencement était l'atome éternel ou la monère, d'où est sorti tout ce qui existe, grâce à une série de transformations. Mais, Seigneur, votre parole est infaillible ; elle se trouvera toujours d'accord avec la vraie philosophie et la vraie science, qui comme elle viennent de vous. Aussi aimons-nous à redire avec saint Jean : « *Tout a été fait par vous, et rien de ce qui a été* « *fait n'a été fait sans vous.* » (Jean 1.) J'admire, Seigneur, la dépendance absolue en face de vous,

1. *Constit. Dei Filius*, can. 4.

de tout ce qui existe. C'est une des conséquences de la manière dont vous avez donné la vie aux créatures, qu'elles dépendent de vous jusque dans les plus intimes profondeurs de leur être. M'étonnerai-je après cela que vous ayez le droit et que vous en usiez quelquefois, de suspendre par le miracle les lois auxquelles vous les avez soumises ? M'étonnerai-je, si vous intervenez directement pour révéler à l'homme sa fin surnaturelle et l'aider à l'atteindre, alors que sans votre intervention personnelle, l'existence du monde matériel lui-même ne s'expliquerait pas ? Combien aussi la simple pensée de la création doit me rendre facile la foi en ma résurrection ? « *Abraham eut* « *foi en Dieu, qui peut rendre la vie aux morts* « *et qui appelle ce qui n'est pas comme ce qui* « *est.* » (Rom. 4.)

II

Le premier verset de la Genèse nous a révélé l'origine du monde ; voici maintenant l'œuvre des six jours, pendant lesquels Dieu a organisé le monde avec les éléments déjà créés. Considérez qu'en ce premier jour Dieu fit la lumière. « *La terre était in-* « *consistante et vide, et les ténèbres couvraient la* « *face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu était porté sur* « *les eaux. Or Dieu dit : que la lumière soit et la* « *lumière fut.* » (Gen. 1.) Peut-on imaginer une scène plus grandiose et de nature à nous donner une plus haute idée de la toute-puissance de Dieu ? Au commencement de ce premier jour, la terre informe et nue, dans un état chaotique, est enveloppée de

ténèbres opaques ; mais sur elle l'Esprit de Dieu, c'est-à-dire la troisième Personne de la Sainte Trinité, se repose, pour communiquer, comme par une mystérieuse incubation, la chaleur, le mouvement et les germes de fécondité à cette masse semblable à un océan sans rivages. Tout à coup Dieu commande avec une sublime concision : « *que la lumière soit*, » et à l'instant il est obéi : « *et la lumière fut.* »

Cette seule parole est la preuve que Moïse a été dans son récit inspiré de Dieu. Quel savant eût osé, à l'époque où écrivait l'auteur des premières pages de la Bible, affirmer que la lumière avait été créée avant le soleil, qui pendant des milliers d'années a été considéré comme la première source de la lumière. Aujourd'hui les sciences physiques et la géologie viennent contresigner l'affirmation de Moïse. Les sciences physiques nous apprennent que la lumière et la chaleur ne sont qu'une double manifestation d'un fluide appelé l'éther. La lumière se produit, quand ce fluide entre en vibration et cette vibration peut avoir diverses causes, qui sont l'électricité, la combustion ou des actions chimiques quelconques. « *L'incandescence du* « *soleil et des étoiles a pour origine la trans-* « *formation en chaleur de la force de gravita-* « *tion elle-même. La matière qui forme ces* « *mondes, disséminée au début, il y a des mil-* « *liers de siècles, en nébuleuses, qui occupaient* « *dans l'éther d'immenses espaces, se condensait* « *peu à peu, se précipitant avec une vitesse* « *croissante vers le centre principal de concen-* « *tration ; toute la force vive dont la gravita-*

« *tion animait ces dernières parties, s'est*
« *progressivement transformée en chaleur, en*
« *vibrations caloriques ou lumineuses... la nébu-*
« *leuse s'est changée en soleil.* » (1) Ainsi donc cette lumière du premier jour pouvait provenir du mouvement de concentration qui commençait à s'effectuer dans les masses cosmiques.

La géologie confirme à son tour le témoignage de Moïse. Elle a constaté l'existence de la végétation avant l'apparition du soleil sous sa forme actuelle ; elle a également constaté que la nature des plantes de l'époque houillère exigeait peu de lumière, une lumière très tamisée, en même temps qu'une chaleur tropicale (2).

J'apprendrai par là à me défier de mes lumières et à ne jamais les préférer à celles que Dieu me donne par son enseignement révélé. Oh ! que l'intelligence humaine est lente dans l'acquisition de la vérité et sujette à l'erreur ! Elle a mis des siècles à trouver le mot de l'énigme proposée par Moïse dans l'œuvre du premier jour de la création. J'admettrai donc tout ce qui est contenu dans les Livres inspirés, alors même que mon faible esprit croirait y découvrir des contradictions. A l'époque actuelle, même après les admirables progrès des sciences, la nature demeure toujours enveloppée de mystères : à peine l'esprit humain en a-t-il éclairci quelqu'un, qu'il en découvre plusieurs autres qui, hier insoupçonnés, viennent aujourd'hui solliciter ses efforts.

Sur la lumière elle-même, après six mille ans

1. Guillemin, *le Monde physiq.*, vol. 1, p. XXVIII et XXX.

2. De Lapparent, *Géologie*, 2e éd., p. 1586 et 1595.

d'études, après la découverte du fluide lumineux, identique au fluide calorique et électrique, le dernier mot n'est pas dit encore ; nous pouvons affirmer que l'Essence de la lumière nous est totalement inconnue. Et alors que nous sommes forcés d'avouer que le monde corporel est si profondément mystérieux pour nous, nous aurions la prétention de ne croire que ce que notre intelligence pourrait comprendre dans un domaine soustrait à nos sens, le domaine surnaturel, à plus forte raison dans le domaine divin, qui est essentiellement inaccessible à toute intelligence créée ? Je reçois, Seigneur, avec une profonde reconnaissance, tous les mystères que vous avez daigné me révéler ; je les crois fermement. La lumière matérielle que vous nous avez donnée au premier jour de la création, constitue pour l'homme un immense bienfait dont il a joui pendant des siècles et dont il jouit aujourd'hui encore, bien qu'il ne soit pas parvenu à en pénétrer la nature intime. Ainsi en est-il des mystères de notre foi : ils sont à la fois obscurs et lumineux. Profondément obscurs en eux-mêmes, ils éclairent d'une lumière admirable nos origines, nos destinées futures et la voie qui conduit au salut.

III

Considérez pourquoi Dieu a créé la lumière dès le premier jour.

Ce fut d'abord pour montrer l'estime qu'il faisait de la lumière, qui de toutes les créatures corporelles est la plus belle. C'est elle qui revêt le ciel comme d'un manteau de pourpre. Elle est,

disait l'antiquité, l'œil de l'Univers, le miroir dans lequel se reflètent toutes ses beautés, la condition essentielle de la beauté de tous les êtres créés, qui sans elle ne se conçoit même pas.

Ce fut, en second lieu, à cause de ses utilités innombrables. C'est à cet élément précieux que le monde doit l'ordre, la distinction des êtres et la vie. Sans la lumière, l'univers ne serait qu'un tombeau. Le fluide lumineux « *est l'âme maté-* « *rielle du monde physique, qui fait circuler la* « *vie végétale, minérale et animale, au sein des* « *trois règnes. C'est le lien qui préside aux* « *affinités chimiques, aux agrégations et désa-* « *grégations des corps ; c'est le principe qui do-* « *mine toute la nature, y conserve l'unité dans* « *une variété infinie, y propage avec une rapi-* « *dité instantanée, à travers des espaces immen-* « *ses, les commotions, les ébranlements, qui* « *sont comme le rayonnement de la vie* (1).

Ce fut aussi parce qu'elle est l'image de son Fils, « *vraie lumière qui illumine tout homme* « *venant en ce monde* » (Jean 1), et qu'à ce titre Dieu a une sorte de prédilection pour elle. De même qu'en créant l'homme, il aimera à considérer en lui le second Adam, l'Homme-Dieu, qui devait apparaître dans la suite des siècles ; ainsi quand il commanda à la lumière de jaillir au milieu des ténèbres immenses qui couvraient la terre, sa pensée se portait avec amour vers celui qui serait « *la grande lumière,* » (Luc 1.) pour les peuples : pour le peuple juif, qui « *du sein* « *des ténèbres où il marchait, devait un jour la*

1. Darras. *Hist. gén. de l'Egl.* t. I, p, 16.

« *voir briller* », et pour les peuples païens, comme devait le proclamer Siméon dans son cantique. (Luc 2).

Telles sont les raisons pour lesquelles Dieu, dès le premier jour, donna au monde la lumière, déclara qu'elle était « bonne et belle » (Gen. 1) et se félicita de l'avoir créée. Hugues de Saint-Victor signale une dernière raison. Dieu, dit-il (1), songe au début de son œuvre, à créer la lumière, afin que tout ce qu'il va produire successivement, soit fait en pleine lumière ; par là il a voulu nous indiquer qu'il n'aime pas les œuvres qui s'accomplissent dans les ténèbres, parce que ce sont des œuvres mauvaises. « *Quiconque fait le mal, hait la lumière et la fuit,* « *de peur qu'il ne soit convaincu par la lumière* « *du mal qu'il fait.* » (Jean 3.) Il voulut nous enseigner à faire nos œuvres en dehors de l'ignorance et du péché, qui sont les vraies ténèbres, dans la double clarté de la grâce et de la connaissance réfléchie de nos actions.

J'apprendrai par là à estimer comme il le mérite, le don de la lumière, que Dieu nous a fait si libéralement. O Père des lumières ! je vous remercie de faire luire sur moi votre lumière. Par tant d'injustices que j'ai commises contre vous, j'aurais mérité de vivre dans de perpétuelles ténèbres. Le soleil ne devrait pas éclairer une créature indigne de vivre comme moi, et cependant vous continuez à faire lever tous les jours votre soleil sur moi, homme injuste et misérable, aussi bien que sur les meilleurs qui soient en ce monde. Louée soit à jamais votre ineffable bonté. Mais hélas ! de quoi

1. *De sacr.* l. 1. p. 1. cap. 83.

me sert-il de voir des yeux du corps cet agréable flambeau, si mon âme est dans les ténèbres? Seigneur, que je vous voie, vous connaisse et vous contemple vous-même. Je veux aller vers vous, mais semblable à un aveugle, je trébuche et je tombe à chaque pas. O lumière des lumières! que je vous voie, que je vous connaisse et que j'aille droit à vous dans les sentiers de votre éternité.

IIIe MÉDITATION

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE SECOND JOUR

SOMMAIRE

Le second jour Dieu fit le firmament. — L'œuvre de ce jour ne fut qu'une œuvre de préparation et de séparation. — Sens spirituel de ce mot : le firmament.

I

Considérez que Dieu fit le firmament. « *Dieu dit aussi ; que le firmament soit fait au* « *milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec* « *les eaux. Et Dieu fit le firmament, et il sépara* « *les eaux qui étaient sous le firmament d'avec* « *celles qui étaient au-dessus du firmament.* » (Gen. 1.) Il faut entendre par le firmament, d'après le sens de l'hébreu, l'expansion et l'étendue ; et le

nom du ciel, que Dieu donne au firmament, signifie en hébreu les espaces indéfinis. Quelles expressions plus exactes pouvait employer Moïse pour désigner ces régions éthérées qui s'étendent sur nos têtes et qui sont peuplées d'astres sans nombre ? Ainsi Dieu forma l'atmosphère qui avait un double but : celui d'empêcher par sa pression les eaux inférieures de s'élever en s'évaporant et celui d'empêcher les eaux supérieures ou les vapeurs de tomber sur la terre. « *A mesure que le refroidis-* « *sement de la terre continuait, les matières vola-* « *tiles qui enveloppaient le globe se condensèrent* « *successivement, les plus pesantes les premières...* « *D'autres, plus légères, telles que la vapeur d'eau,* « *qui se trouvaient dans les parties supérieures* « *de l'espace, s'y condensèrent au contact des* « *régions plus froides et formèrent un dais de* « *nuées planant à une certaine hauteur au-dessus* « *du globe. Dans l'espace intermédiaire, entre cet* « *océan aérien battu par les vents, et la plaine* « *liquide qui formait presque toute la surface* « *terrestre et que faisaient bouillonner les éma-* « *nations de la fournaise intérieure, s'étendit l'at-* « *mosphère telle que nous la possédons, la couche* « *d'air respirable de plus en plus dégagée de tou-* « *tes les matières dont elle avait été jusqu'alors* « *saturée.* » (1) A dater de ce jour, la terre fut, par ordre de Dieu, entourée d'une enveloppe impalpable, d'une épaisseur de douze à quinze lieues. L'atmosphère est pour tous les êtres qui habitent cette planète, un principe de vie ; elle porte le son et réfléchit la lumière.

1. Godet, *Etudes bibliques*, 1re série, 2e éd. 1873, p. 106.

Ah ! Dieu Créateur ! c'est bien le cas de s'écrier avec le Psalmiste : « *Que tout ce qui respire loue* « *le Seigneur !* » (Ps. 150), pour avoir si abondamment pourvu la terre de ce fluide invisible qui entretient la vie des corps. J'adore votre Sagesse qui a présidé, d'après nos saints Livres, à l'œuvre des six jours et notamment à la formation du firmament. « *Lorsque Dieu préparait les cieux,* « *j'étais présente; lorsqu'il environnait les abîmes* « *de leurs bornes, et qu'il leur prescrivait une loi* « *inviolable ; lorsqu'il affermissait l'air, qu'il* « *suspendait les nuées au-dessus de la terre, et* « *qu'il dispensait dans leur équilibre les eaux des* « *fontaines. J'étais avec lui et je réglais toutes* « *choses.* » (Prov. 8.) J'adore aussi, Seigneur, votre puissance, à qui la formation du ciel n'a pas coûté le moindre effort. La création et l'organisation de cet immense univers n'ont été pour vous qu' « *un jeu.* » (Prov. 8.) Vous avez fait les cieux avec la même facilité que si vous aviez voulu dérouler une tente ou déplier un linge : « *Vous* « *avez étendu les cieux comme une courtine,* » dit le Roi prophète. A mesure que je médite vos œuvres, ô mon Dieu, et que j'y découvre des preuves si admirables d'une sagesse et d'une puissance infinies, le sentiment de ma misère devient plus profond en moi, l'humilité ne me coûte plus, et écrasé par tant de majesté, je sens un besoin impérieux de vous vouer une obéissance sans bornes.

II

Considérez, en second lieu, que l'œuvre de ce second jour n'est qu'une œuvre de préparation et

de séparation. Les eaux sont divisées en eaux supérieures et eaux inférieures par l'atmosphère, mais ces eaux inférieures ne sont pas encore habitées par les poissons, ni cette atmosphère n'a pas encore reçu les hôtes qui lui sont destinés et que l'Ecriture appelle « *les oiseaux du ciel.* »

On constate, en effet, une admirable symétrie et un parallélisme parfait entre les œuvres du premier triduum et celles du second. Le premier jour prépare le quatrième ; la lumière y fait son apparition, mais ce n'est qu'au quatrième jour que sa manifestation est rattachée au soleil et aux astres qui, d'après le sens de l'hébreu, sont constitués ce jour-là porte-lumière. Le second jour sépare les eaux du firmament ; mais ce n'est qu'au cinquième que le ciel et la mer sont peuplés respectivement d'oiseaux et de poissons. Enfin, le troisième jour, la terre ferme apparaît, couverte de plantes, jusqu'à ce qu'au sixième jour soient créés les animaux et l'homme, en faveur de qui la terre a été rendue fertile.

Pourquoi, Seigneur, vous, dont la puissance est infinie, avez-vous adopté cette marche progressive, alors que votre commandement, qui avait fait sortir du néant la matière première de l'univers, pouvait, avec la même facilité et dans un même instant, donner à cette matière son organisation définitive et au monde toute sa perfection ? S'il nous était permis de scruter les motifs mystérieux qui vous ont fait agir avec cette sorte de lenteur, nous dirions que vous avez voulu montrer, d'une façon plus éclatante, que c'est une intelligence infinie qui a présidé à la formation de l'univers. Si

vous, que l'Ecriture nous dépeint sous la figure d'un *géant* (Ps. 18), avez voulu marcher pas à pas ; c'était pour permettre à l'homme de compter chacun de ces pas, c'est-à-dire de considérer chacune de vos œuvres en particulier, pour mieux constater leur enchaînement et leur disposition admirable en vue d'une fin. Impossible d'attribuer la formation de cet univers au hasard ou à une force essentielle à la matière, quand, à chaque effet produit, se révèle plus clairement une intention et se dessine d'une manière de plus en plus précise un but poursuivi. Et ce but, Seigneur, puis-je le dire sans me sentir profondément ému par la reconnaissance et l'amour, ce but, c'est après la manifestation de votre gloire, la préparation d'un royaume et d'un palais pour l'homme. « *Vous l'avez établi le roi des œuvres de vos* « *mains* » dit David (Ps. 8.) Au commencement des temps, vous posez les fondements de sa royale demeure ; aux trois premiers jours vous y mettez un ordre admirable en séparant la lumière des ténèbres, les eaux de la terre de celles du ciel, la terre de la mer. Aux trois derniers jours, vous meublez et vous approvisionnez ce palais : aux cieux vous suspendez ces flambeaux qui l'éclaireront et le jour et la nuit, puis vous peuplez l'atmosphère, les eaux et les mers d'êtres vivants destinés à sa nourriture ; le dernier jour enfin, vous couvrez d'animaux cette terre qu'il va, en ce même jour, fouler de ses pieds, et habiter avec le titre de roi de l'univers. Seigneur, je reconnais à tous ces signes que le monde est l'œuvre d'une intelligence, et d'une intelligence au service de l'amour.

Je vous adore donc et je vous aime. Dès ce jour, je prends la résolution de faire toutes mes actions dans un but déterminé et ce but sera votre gloire.

III

Considérons que, d'après saint Augustin, le firmament n'est autre chose, dans le sens spirituel, que les Saintes Ecritures : « *Quel autre que vous,* « *ô mon Dieu, a étendu au-dessus de nous ce fir-* « *mament d'autorité dans vos divines Ecritures ?* « *Ce ciel que nous voyons sera roulé comme un* « *livre* (Ps. 103), *et maintenant il est étendu sur nos* « *têtes comme une peau* (Is. 24). *Vos divines Ecri-* « *tures ont une autorité bien plus grande, depuis* « *que la mort a frappé ces hommes, par l'organe* « *desquels vous nous les avez transmises. Vous* « *savez, Seigneur, vous savez que vous avez revêtu* « *de peaux les premiers hommes, devenus mortels* « *par le péché* (Gen. 3); *de même que vous avez* « *étendu comme une peau le firmament de vos* « *saints Livres, et vous en avez posé au-dessus de* « *nous, par le ministère d'hommes mortels comme* « *nous, les leçons si pleines d'harmonies. Or l'au-* « *torité si puissante de vos paroles qu'ils nous ont* « *annoncées s'est étendue avec beaucoup plus de* « *force, après leur mort, que durant leur vie, sur* « *tout ce qui est sous le ciel. Car vous n'aviez pas* « *encore étendu ce ciel comme une peau, et vous* « *n'aviez pas encore répandu par toute la terre la* « *haute renommée qu'ils acquirent après leur* « *mort.*

« *Puissions-nous voir, Seigneur, ces cieux, ou-*

« *vrages de vos mains ; dissipez les nuages qui les*
« *cachent à nos yeux. C'est là que sont vos ora-*
« *cles qui donnent la sagesse aux petits.* (Ps. 18.)
« *Mettez, Seigneur, mettez vos louanges les plus*
« *parfaites sur les lèvres des enfants et de ceux*
« *qui sont encore à la mamelle. Non, nous ne*
« *connaissons point d'autre livre plus capable*
« *d'écraser l'orgueil et de renverser l'ennemi*
« *rebelle* (Ps. 8), *qui rend impossible toute*
« *réconciliation avec vous, en voulant justifier*
« *ses crimes. Je ne connais pas, Seigneur, non,*
« *je ne connais pas d'autres paroles plus pures*
« *pour me déterminer à faire ces confessions,*
« *pour me faire courber la tête sous votre joug*
« *et m'engager à vous servir sans intérêt. Don-*
« *nez-moi de les comprendre, ô mon Père ; accor-*
« *dez cette grâce à mon âme soumise, puisque*
« *vous ne les avez si solidement affermies qu'en*
« *faveur de ceux qui s'y soumettent humble-*
« *ment.*

« *Il y a d'autres eaux au-dessus de ce firma-*
« *ment ; elles sont, je crois, immortelles et à*
« *l'abri de la corruption de la terre. Qu'elles*
« *louent votre nom ; qu'ils vous louent ces céles-*
« *tes chœurs de vos anges qui n'ont pas besoin*
« *de considérer ce firmament ni de lire votre*
« *parole pour la connaître ; car ils contemplent*
« *éternellement votre face, et ils lisent sans l'aide*
« *de syllabes alignées les unes à la suite des*
« *autres, l'expression de votre éternelle volonté.*
« *Ils la lisent, ils l'embrassent, ils l'aiment. Ils*
« *ne cessent de lire, et ce qu'ils lisent ne passe*
« *jamais ; car c'est l'immuable stabilité de vos*

« *conseils qu'ils lisent, qu'ils embrassent et qu'ils* « *aiment. Pour eux ce livre est toujours ouvert* « *et ne se ferme jamais, parce que vous-même* « *vous êtes pour eux ce livre, et que vous l'êtes* « *éternellement ; parce que vous avez créé vos* « *anges supérieurs à ce firmament, étendu au-* « *dessus de la faiblesse des hommes, afin qu'en* « *levant leurs regards jusqu'au ciel, ils appris-* « *sent à connaître votre miséricorde, qui annonce* « *dans le temps le Créateur de tous les temps.* « *Oui, Seigneur, c'est dans le ciel que réside* « *votre miséricorde, et votre vérité s'élève jus-* « *qu'aux nues.* (Ps. 35.) *Les nues passent et le* « *ciel demeure. Les prédicateurs de votre parole* « *passent de cette vie à une autre vie, mais votre* « *Ecriture s'étend sur tous les peuples jusqu'à* « *la fin des siècles. Oui, le ciel et la terre pas-* » *seront, mais vos paroles ne passeront pas.* « (Matt. 24.) *Cette peau sera repliée, et l'herbe* « *qu'elle couvrait passera avec sa beauté ; mais* « *votre parole demeure éternellement.* (Is. 40.) « *Cette parole nous apparaît maintenant, non* « *point telle qu'elle est, mais comme une énigme* « *à travers les nuages et dans le miroir du ciel ;* « *car, malgré l'amour de votre Fils pour nous,* « *nous ne voyons pas encore ce que nous serons* « *un jour. Il nous a regardés à travers les rets* « *de sa chair, il nous a prodigué ses caresses,* « *nous a embrasés de son amour, et nous avons* « *couru après l'odeur de ses parfums. Mais* « *lorsqu'il nous apparaîtra, nous lui serons* « *semblables, parce que nous le verrons tel* « *qu'il est.* (I, Jean 3.) *Seigneur, donnez-nous*

« *de le voir, tel qu'il est, tel que nous ne pou-*
« *vons encore le voir* » (1).

IVe MÉDITATION

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE TROISIÈME JOUR

SOMMAIRE

Le troisième jour Dieu, ayant séparé la terre des eaux, fit les mers et les fleuves — couvrit la terre de plantes et d'arbres — fit le Paradis terrestre.

I

Considérez que Dieu, le troisième jour, rassembla les eaux qui couvraient entièrement la terre, dans certaines cavités de formes et de dimensions diverses, les sépara de la terre par son commandement et en forma les mers, les fleuves et les rivières. « *Dieu dit encore : que les* « *eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un* « *seul lieu, et que l'élément aride paraisse. Et* « *Dieu donna à l'élément aride le nom de terre, et* « *il appela mers toutes les eaux rassemblées.* » (Gen. 1.) Les œuvres de la création sont plus dignes d'être considérées attentivement, que tout ce que les hommes peuvent offrir à nos yeux de

1. *De Civ. Dei*, l. 13, c. 15.

plus séduisant : le plus beau spectacle pour un chrétien, c'est celui que montrent à sa foi les Saintes Ecritures. Les eaux flottaient donc sur la terre et la couvraient entièrement, sans laisser à sec la plus petite place. Mais l'ouvrier divin qui voulait l'enrichir de plantes et de fleurs, pour la rendre habitable aux animaux et à l'homme, dès le troisième jour, la creusa d'un côté et l'exhaussa de l'autre. Aussitôt les eaux s'écoulèrent dans ces larges et profondes cavités ; Dieu les entoura de montagnes comme d'une digue qui devait leur servir de clôture, et les empêcher de sortir de leur lit et de ravager la terre en l'envahissant. Il traça aussi des canaux souterrains, à travers lesquels l'eau de pluie s'infiltrerait, pour donner naissance à des sources. Plusieurs sources confondant leurs eaux, formeraient les rivières ; les rivières à leur tour formeraient par leur jonction les grands fleuves, qui coulent majestueusement à travers les plaines, et vont, sans s'arrêter, restituer à la mer leurs eaux, qui en sont sorties par l'évaporation. C'est ainsi que par le moyen des sources et des fleuves, la terre entière est arrosée, comme le corps humain l'est par le système veineux. Ces eaux rendent la terre fertile, et offrent à l'homme de grandes commodités au point de vue commercial, car les rivières et les fleuves ouvrent de nouvelles voies au commerce. C'est pourquoi celui qui ne songe pas à remercier ce grand Créateur, pour avoir créé la mer qui met en communication tous les peuples de la terre, et pour avoir créé les fleuves, qui arrosent la contrée où il réside, se rend coupable de la plus révoltante ingratitude.

Acceptez donc aujourd'hui, mon Dieu, mes actions de grâces, pour avoir créé les mers, les fleuves et les sources. C'est surtout dans la création de ces eaux que vous avez paru admirable, car elles servent autant à notre instruction spirituelle, qu'à nos besoins matériels. Alors qu'elles étaient répandues en tout lieu, elles ont obéi à votre commandement et se sont réunies en un seul lieu. Qu'il serait à souhaiter que mes pensées vagabondes et que mon imagination, qui erre à travers le monde, fussent concentrées sur un seul point, sur vous, Seigneur. Les mers aux flots impétueux et sujets à de bizarres colères, ne franchissent cependant jamais les bornes assignées par Dieu, et s'arrêtent devant le grain de sable que vous leur avez donné comme barrière. Ah! Seigneur, pourquoi n'ai-je pas su me contenir dans les limites que me tracent vos commandements, au lieu de me laisser aller à les transgresser et à m'égarer? Je vois les sources limpides couler sans s'arrêter et pousser leurs humbles eaux à travers les rochers, les bois et les campagnes, jusqu'à ce qu'elles arrivent au grand réservoir, d'où elles sont sorties ; je les vois se joindre, afin d'y arriver plus facilement, aux autres sources et aux rivières. Eh ! Seigneur, pourquoi ne leur ressemblerai-je pas moi-même ? Pourquoi ne me laisserai-je pas aller à la pente naturelle de l'âme humaine, et ne retournerai-je pas à vous qui êtes mon principe ? Pourquoi ne m'associerai-je pas dans ce but avec les plus saints de la terre ? Je remarque enfin que tous les fleuves en se jetant dans la mer ne parviennent jamais à la faire déborder ; faites, Sei-

gneur, si je reçois quelque grâce, que je conserve une profonde humilité.

II

Considérez que les eaux répandues sur toute la surface de la terre, se hâtaient de se retirer dans le lieu qui leur était assigné, et qu'elles mettaient ainsi à découvert de vastes continents, qui un jour seraient divisés en royaumes et en provinces. A dater de ce jour, commencèrent à se dessiner les plus hautes montagnes et les plus petites collines; alors apparut l'uniforme étendue des campagnes et la profondeur des vallées. Mais toutes ces régions, qui, après la retraite des eaux, se découvraient pour la première fois, et qui dans un instant furent sèches, n'avaient ni végétation, ni ornement quelconque. Dieu voulut couvrir la terre d'un beau manteau de verdure tout parsemé de fleurs multicolores, et il dit : « *Que la terre produise de* « *l'herbe verte, qui porte de la graine, et des* « *arbres fruitiers qui portent du fruit, chacun* « *selon son espèce, et qui renferment leur semence* « *en eux-mêmes, pour se reproduire sur la terre.* « *Et cela se fit ainsi.* » (Gen. 1.) Il n'y eut point d'intervalle entre la parole et l'action, entre le commandement et l'exécution; les flancs des montagnes et des collines furent recouverts de forêts, chargés de cèdres, de pins, de sapins, d'oliviers et d'une multitude d'arbres d'autres espèces; les vallons et les bords des rivières devinrent de magnifiques prairies parsemées de mille et mille fleurs odorantes; les plaines s'enrichirent de toutes sortes de récoltes, de blé, d'orge, d'avoine et des

autres céréales. Suivant la diversité des terrains, le sol produisit, d'après le texte hébreu, du tendre gazon, des plantes herbacées, surtout des céréales et des légumes, enfin des arbres à fruit. Et ce qui fait resplendir davantage la puissance du Créateur, c'est qu'un grand nombre de ces plantes et de ces arbres étaient dans tout leur développement, chargés de fruits ou de fleurs, à l'instant même où Dieu les produisait. Toutes ces merveilles, Dieu les créait le troisième jour, par amour pour l'homme : ces herbes et ces grains pour la nourriture des animaux destinés à le servir ; cette verdure, ces fleurs et ces fruits, pour charmer sa vue, pour impressionner agréablement son odorat par leur parfum délicat et son goût par leur douce saveur ; ces plantes, pour lui fournir des remèdes dans ses maladies ; ces arbres, pour lui servir de matériaux dans la construction de sa demeure terrestre et de ses navires, pour le réchauffer, pour faire cuire ses aliments et pour une multitude d'autres usages.

C'est donc vous, ô Seigneur, qui avez donné aux champs leur beauté, créé les lis et les roses, couvert la terre de ses moissons. « *Celui qui plante* « *et arrose* » (I Cor. 3) n'est rien sans vous. « *Vous m'avez rempli de joie, Seigneur, par la* « *vue de vos créatures ; je ferai éclater cette joie* « *en louant l'œuvre de vos mains.* » (Ps. 91.) Que vous rendrai-je pour cette terre que vous m'avez donnée couverte de toutes sortes de biens ? Je vous offre la terre de mon cœur. Mais hélas ! « *mon âme* « *est devant vous comme une terre sans eau.* » (Ps. 142.) Stérile, elle appelle la pluie. Arrosez-la

ô mon Dieu, ensemencez-la en y répandant vos grâces ; qu'elle produise pour vous les plantes des plus belles vertus et les fruits des bonnes œuvres. Vous n'avez prononcé qu'un seul mot sur la terre et aussitôt elle a produit toutes sortes de biens ; vos paroles, vos inspirations et vos grâces actuelles sont tombées tant de fois dans mon âme, et elle est encore désolée par la sécheresse. Serait-elle cette « *terre qui, souvent arrosée par la pluie,* « *ne produit que des ronces et des épines et est* « *sur le point d'être maudite ?* » (Héb. 6.) O Seigneur, préservez-moi de ce malheur, répandez sur la terre de mon cœur vos plus abondantes bénédictions, afin que dorénavant je porte des fruits, c'est-à-dire des œuvres saintes et agréables à votre majesté !

III

Considérez encore qu'en ce même jour, d'après un grand nombre d'interprètes de nos Saints Livres, en même temps que Dieu couvrit la terre d'un riche manteau de verdure et de fleurs, il fit un jardin de délices appelé le Paradis terrestre. Il fit choix tout d'abord de l'endroit de la terre le mieux aéré et jouissant du climat le plus doux, d'un lieu où ne régnaient ni la chaleur, ni le froid excessifs, et où, ni les orages, ni les tempêtes n'avaient accès. L'Ecriture l'appelle « *un jardin* « *situé dans Eden* » (Gen. 2, 8), nom propre qui désigne en hébreu une région délicieuse. Dans l'Eden, mais en dehors du jardin paradisiaque, jaillissait de terre avec force une magnifique source, aux eaux très pures et très limpides, qui

traversait le paradis, et puis après l'avoir arrosé, en sortait divisée en quatre bras. Dans ce site ravissant, « *le Seigneur Dieu produisit de la terre* « *toutes sortes d'arbres beaux à la vue, et dont* « *le fruit était agréable au goût.* » (Gen. 2.) La terre y fut ornée des fleurs les plus rares du monde : tantôt plate, elle offrait aux regards l'aspect d'une campagne ravissante, tantôt elle s'élevait, pour former de petites collines portant de délicieux bocages. Tout ce que l'on peut admirer de plus beau dans les jardins des rois, n'est en rien comparable à ce que renfermait cette merveilleuse contrée. Mais ce qui s'y trouvait de plus remarquable et de plus précieux, c'était l'*arbre de vie*, que Dieu y avait planté au milieu des autres arbres, à l'endroit le plus accessible et comme à la place d'honneur. Outre son admirable beauté, cet arbre avait une souveraine utilité, qui faisait de lui le roi des arbres. Son fruit conservait la vie du corps, comme son nom « d'arbre de vie » l'indique ; il entretenait même la vie spirituelle, d'après le plus grand nombre des anciens commentateurs de nos Saints Livres.

Tel était le jardin que Dieu avait planté par amour pour les hommes : il devait, dans le plan divin, leur servir de séjour aussi longtemps qu'ils conserveraient l'état d'innocence, et prouver qu'il n'avait pas tenu à Dieu seul, qu'ils n'eussent un paradis, même sur cette terre. Mais au sein des délices l'homme oublia son devoir ; il désobéit à Dieu qui, pour rappeler à la créature son essentielle dépendance en face du Créateur, s'était réservé parmi une multitude d'arbres, les fruits

d'un seul. Aussitôt il fut exclu, lui et sa postérité, du paradis, que plus tard les eaux du déluge ravagèrent et dont il nous est impossible aujourd'hui de déterminer même la place avec certitude. Seuls le nom et le souvenir nous en restent.

En considérant ce beau jardin, j'admirerai la providence toute spéciale de Dieu et sa bonté admirable à l'égard des hommes. Si nous n'avons plus de paradis sur cette terre, n'en accusons pas ce Dieu si bon ; il n'a pas tenu à son seul amour que nous ne l'ayons encore. Mais peut-être un paradis sur cette terre nous ferait-il perdre celui du ciel. Aussi si la création du paradis terrestre fut un effet de la grande bonté de Dieu, ç'a été de sa part l'effet d'une bonté et d'une providence meilleure encore, de nous l'ôter. Je vous remercie donc, ô mon Créateur, d'avoir planté pour nous ce jardin de délices : notre reconnaissance ne doit pas être moins grande que si nous en jouissions. Je vous remercie aussi de nous en avoir privés, dès lors que sa possession nous devenait funeste. « *Il m'est bon, mon Dieu, d'avoir été humilié.* » (Ps. 118.) Oui, il nous est bon d'être pendant cette vie dans les travaux et dans les peines. Ah ! votre paradis céleste suffira pour nous rassasier ; il est en effet la terre des vivants, la terre où fleurit un perpétuel printemps, où habitent les esprits angéliques, où coulent des torrents de délices, où le bonheur est parfait. O Dieu du ciel ! ne nous donnez plus de paradis ici-bas, mais donnez-nous-le là-haut, puis ajoutez à ce don celui du Maître du paradis, de vous-même.

V[e] MÉDITATION

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE QUATRIÈME JOUR

SOMMAIRE

Le quatrième jour Dieu fit les astres, le soleil, la lune, et les étoiles. — Grandeur des astres. — Dieu leur a assigné un triple but.

I

Le quatrième jour, Dieu orna les cieux d'un très grand nombre d'astres, du soleil, de la lune et des étoiles ; c'est ainsi qu'il donna aux cieux autant de beauté qu'il en avait donné le jour précédent à la terre par la verdure, les plantes, les fleurs et les arbres, dont il l'avait ornée. « *Dieu dit aussi : que des corps de lumière soient* « *faits dans le firmament du ciel, afin qu'ils* « *séparent le jour d'avec la nuit, et qu'ils ser-* « *vent de signes pour marquer les temps, les* « *jours et les années ; qu'ils luisent dans le* « *firmament du ciel, et qu'ils éclairent la terre.* « *Et cela fut fait ainsi.* » (Gen. I.) Je considérerai particulièrement la multitude et la variété des astres créés par Dieu. Reconnaissons tout d'abord qu'il y en a un si grand nombre que personne ne peut les compter et celui (1) qui aurait une si

1. D. Aug. *de Civ. Dei.* l. 17. c. 23.

folle présomption, est d'avance condamné par les Saintes Ecritures qui déclarent un tel dénombrement impossible. Celui-là seul peut les compter qui connaît le nombre des cheveux de notre tête : « *Lui seul sait aussi le nombre si prodigieux des* « *étoiles et les connaît toutes par leur nom.* » (Ps. 146.) Ce que nous en savons est néanmoins suffisant pour nous jeter dans la stupeur en considérant l'œuvre de ce jour.

Voici quelques données qui nous feront toucher du doigt l'impossibilité où nous sommes de compter les astres, que la main de Dieu a semés dans les espaces, pour rendre témoignage à sa toute-puissance. La science astronomique a réparti la totalité des étoiles en un certain nombre de groupes qui constituent autant de *nébuleuses*. Or le nombre des étoiles contenues dans une seule de ces nébuleuses, celle qu'on appelle *voie lactée* et dont fait partie notre système planétaire, est évalué au moins à quarante millions. Ces étoiles sont à une si grande distance de nous qu'on ne peut les distinguer qu'au télescope. Et la voie lactée, qu'est-elle ? rien qu'un faible point au milieu des espaces infinis où sont semées les autres nébuleuses. De plus, nous savons qu'autour de chaque étoile se groupe un système plus ou moins analogue au système solaire. Ainsi notre monde avec les corps qui le composent : le soleil au centre et autour du soleil les planètes, comme autour des planètes leurs satellites, avec les comètes et les étoiles filantes, va se répétant des millions et des millions de fois dans la profondeur des cieux.

Ainsi donc, Seigneur, « *je contemplerai les*

« *cieux qui sont l'œuvre de vos doigts, et les* « *étoiles que vous avez créées.* » (Ps. 8.) O Seigneur, que vous êtes grand dans ces œuvres accomplies en vue d'orner les cieux ! Puissé-je ne pas me montrer ingrat envers vous, moi pour l'utilité et l'agrément de qui, tant d'astres brillent. Je veux méditer sur cette œuvre du quatrième jour, en l'interprétant dans le sens spirituel. Ah ! si le ciel est si beau avec ses étoiles qui scintillent comme autant de diamants, si le soleil qui paraît à nos yeux le plus radieux de tous les corps, a tant d'éclat et de beauté, ah ! Seigneur, mon Dieu, que doit être votre infinie beauté ? Oh ! mon âme, ne contemple jamais le soleil, la lune et toute cette belle armée d'étoiles, sans élever plus haut encore ta pensée ; contemple celui qui a fait toutes ces œuvres radieuses pour toi et ton usage, songe à celui qui « *a formé seul la vaste étendue des* « *cieux et qui marche sur les flots de la mer :* « *c'est lui qui a créé les étoiles de l'Ourse, de* « *l'Orion, des Hyades, et celles qui sont plus* « *proches du midi ; c'est lui qui fait de grandes* « *choses, des choses incompréhensibles et prodi-* « *gieuses et qui les fait innombrables.* » (Job. 9.)

II

Considérez, en second lieu, la grandeur des étoiles et des planètes ; car il est dit qu'en ce jour « *Dieu fit deux grands corps lumineux, l'un* « *plus grand pour présider au jour, l'autre* « *moindre pour présider à la nuit : il fit aussi* « *les étoiles.* » (Gen. 1.) Il faut noter tout d'abord que Moïse ne s'exprime pas comme un pro-

fesseur d'astronomie, par la raison que son but n'est pas de révéler les secrets de cette science, mais bien d'instruire l'homme de ses devoirs religieux. Or l'homme habite la terre, et le savant comme le vulgaire parlent des cieux d'après ce qui paraît aux sens et d'après l'influence relative de chaque astre sur notre planète. A ce point de vue il est vrai de dire que le soleil et la lune sont de grands corps lumineux, bien qu'il existe dans les profondeurs des cieux, des étoiles incomparablement plus grandes que la lune, beaucoup plus grandes même que le soleil, et ce langage est exact. D'ailleurs, Moïse ne dit pas, à bien peser les mots, que le soleil et la lune sont les plus grands astres, mais les plus grands « *luminai-* « *res.* » Et en réalité de tous les globes suspendus sur nos têtes, ce sont bien ceux qui répandent le plus de lumière sur la terre.

Quel globe immense que celui du soleil, considéré indépendamment des autres étoiles ! Son volume est un million quatre cent mille fois plus grand que celui de la terre : il représente à peu près sept cents fois les masses réunies de toutes les planètes et de tous leurs satellites. Quant aux étoiles, ce sont de vrais soleils, dont un grand nombre dépassent notre soleil en grosseur ; elles ne paraissent petites à nos yeux qu'à cause de la prodigieuse distance qui les sépare de nous. La distance du soleil à la terre est de trente-sept millions de lieues ; mais celle des étoiles est bien autrement considérable : les plus rapprochées de nous sont près d'un million de fois plus éloignées que nous ne le sommes du soleil. Nous pouvons

nous faire une idée de leur éloignement d'après le calcul suivant : le rayon lumineux qui parcourt soixante-quinze mille lieues à la seconde, ne met que huit minutes environ, pour nous arriver du soleil ; tandis que, pour venir jusqu'à nous des étoiles les plus voisines de notre planète, il lui faut plus de trois ans et demi. On a calculé d'après la plus ou moins grande intensité de lumière, que beaucoup d'étoiles doivent mettre jusqu'à dix mille ans pour nous atteindre de leur irradiation.

O mon Dieu, mon esprit se sent vraiment écrasé à la vue de tant de merveilles ! Que les créatures du ciel sont grandes à côté de celles de la terre ! Que l'homme se sent petit en face de tels spectacles ! Combien à cette vue la foi en vous, Seigneur, en votre puissance, en votre majesté, lui devient facile ! C'est comme une religieuse terreur qui s'empare de lui, et qui est aussitôt tempérée par la conviction que c'est pour l'homme et par amour pour lui, que vous avez semé dans l'espace tant de merveilles. Et l'homme qui n'occupe qu'un point sur cette planète, qui elle-même est une quantité négligeable à côté du soleil, et à peine un grain de poussière à côté des autres astres, l'homme, dis-je, déclare la guerre à son frère pour un pouce de ce terrain et semble ne rien voir en dehors de cette misérable terre qui borne ses désirs. Même il n'est pas rare qu'il lui arrive, à lui si chétif et dont l'horizon est si borné, de vouloir donner des conseils à celui qui a si admirablement créé tous ces mondes et qui les conserve plus admirablement encore. O orgueil ! ô folie ! Pour nous, ne les imitons jamais ; sachons de

combien Dieu nous dépasse et ses desseins aussi. A la vue de toutes ces splendeurs créées pour l'utilité et l'agrément de l'homme exilé et déchu, songeons aux splendeurs bien autrement grandes que Dieu réserve à ses élus. Seigneur, faites que je songe à la grandeur de votre palais céleste, que je sois émerveillé par l'immensité et l'éclat de ce ciel, où vous vous montrez vous-même. Je sais qu'il surpasse autant en beauté les cieux terrestres, que ceux-ci surpassent la terre : « *O Israël, que* « *que la maison de Dieu est grande ! Et combien* « *est étendu le domaine qu'il posséde !* » (Bar. 3.)

III

Considérez la fin pour laquelle Dieu créa dans les cieux, le soleil, la lune et les étoiles. « *Que des* « *corps lumineux soient faits dans le firmament* « *du ciel, dit Dieu, afin qu'ils séparent le jour* « *de la nuit, et qu'ils servent de signes pour* « *marquer les temps, les jours et les années,* « *qu'ils luisent dans le firmament du ciel, et* « *qu'ils éclairent la terre.* » (Gen. 1.) Dieu donne aux astres un double but. En premier lieu, ils devront séparer le jour de la nuit : le soleil éclairera le jour, la lune et les étoiles éclaireront la nuit. En second lieu, leurs phases diverses serviront à distinguer soit les saisons et les époques assignées pour les fêtes religieuses, soit les années et les jours. En effet, la succession des saisons est due au mouvement de la terre autour du soleil ; l'année n'est autre chose que le temps que la terre met à tourner autour du soleil ; enfin le jour et la nuit sont réglés par la rotation de la terre, c'est-à-dire

par le mouvement que la terre accomplit sur elle-même en vingt-quatre heures. En dernier lieu, ces astres ont pour but d'éclairer la terre et de la réchauffer. Sans doute il y a lieu de s'étonner qu'à un astre dont le volume est un million quatre cent mille fois supérieur à celui de la terre, Moïse n'assigne d'autre fonction que celle d'éclairer et de réchauffer notre minuscule planète. Mais les savants de nos jours dont les télescopes ont si admirablement fouillé les cieux, sont-ils eux-mêmes en état de lui en assigner une autre ? Toutes les planètes réunies n'arrêtent au maximum que la moitié d'un cent-millionnième de la chaleur totale émise par cet astre à chaque seconde ; la terre pour son compte, n'en prend sur cette portion déjà si réduite, qu'à peine un dixième, soit quatre dix-milliardièmes. Que devient donc, en dehors de la part de chaleur si minime retenue par la terre, le rayonnement solaire et dans quel but chevauche-t-il au loin à travers les espaces ? La science l'ignore. Or ce que nous serions en droit de demander à la science, Moïse n'est pas tenu de nous le révéler, lui qui ne considère les astres, qu'au point de vue de cette terre, où habitent les hommes dont il veut élever l'intelligence jusqu'à la connaissance de Dieu.

Ce qui doit attirer plus spécialement notre attention, c'est que, pour que les astres atteignent le triple but que nos Saints Livres leur assignent, il faut qu'ils soient perpétuellement en mouvement et que ce mouvement soit doué d'une vitesse telle, que l'imagination a de la peine à la concevoir. En effet la terre dans son mouvement sur elle-même fait parcourir aux corps placés sur son

équateur, quarante mille kilomètres en vingt-quatre heures. Mais son second mouvement qui est un mouvement de translation autour du soleil est soixante-dix fois plus considérable, il atteint près de trente kilomètres à la seconde, de telle sorte que si la terre était subitement arrêtée, le choc engendrerait une chaleur si intense, qu'elle suffirait pour volatiliser toute sa masse. Le soleil tourne sur lui-même en vingt-cinq de nos jours, et en même temps se dirige en bloc avec toutes ses planètes, à une vitesse de quinze kilomètres à la seconde, vers un point inconnu du ciel, mais qui se trouve dans la constellation d'Hercule. Les étoiles elles-mêmes, — car aucun astre n'est immobile dans les cieux, — se meuvent d'un mouvement qui pour être aperçu à la distance où nous sommes, doit revêtir de prodigieuses proportions. Citons comme exemple : Sirius, qui parcourt trente-quatre mille lieues à l'heure ; la 61e du Cygne, qui en parcourt soixante-quatre mille quatre cent quarante, dans le même temps, et Arcturus qui accomplit toujours dans une heure une course de soixante-seize mille lieues. Or ces mouvements si prodigieux sont tous nécessaires pour la conservation du monde, notamment celui de la terre, auquel nous devons les saisons et les jours ; il suffirait de le ralentir pour produire sur notre planète la désolation et la mort.

Homme mortel, si tu n'es pas aussi insensible qu'une pierre, c'est ici le lieu de reconnaître ton Créateur, à la vue de tant d'astres créés par lui, de tant de machines et de ressorts, qu'il fait jouer tous les jours avec une précision admirable pour

ton bien et pour l'utilité de ta vie. Ah ! que de choses sont nécessaires à ton existence pourtant si caduque ! Qu'il lui faut, pour se soutenir, de créatures colossales dans les cieux ! quelles courses il faut que la terre, le soleil et les autres astres accomplissent tous les jours ! Ce n'est pas au soleil, ni à la terre, ni aux étoiles, êtres insensibles et dépourvus de connaissance, que doivent aller mes remercîments, mais à vous, mon Créateur et mon Dieu, à vous qui leur avez donné leurs admirables propriétés. Oh ! que je voudrais, pour vous témoigner ma reconnaissance, imiter d'une certaine manière la diligence de vos astres ! que je désirerais de me porter avec une promptitude et une ferveur extraordinaires aux œuvres de votre service, à l'exemple de ces créatures qui font votre volonté avec un si incroyable empressement ! Pourquoi tarder davantage ? Les astres ne s'arrêtent pas une minute dans leur course, et font courir ma vie à sa fin avec une vitesse égale à celle qui les emporte eux-mêmes : c'est ainsi que ma vie passe plus vite que l'éclair. Pourquoi donc, ô mon âme, différer de te donner à ton Dieu ?

VIe MÉDITATION

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE CINQUIÈME JOUR

SOMMAIRE

Le cinquième jour Dieu fit (1) *les poissons* — (2) *les oiseaux* — (3) *il donna aux uns et aux autres sa bénédiction.*

I

Considérez que le cinquième jour Dieu peupla de poissons la mer et les fleuves, il commanda à l'eau de produire toutes sortes de poissons et à l'instant il fut obéi. « *Que les eaux,* « *dit Dieu, produisent des animaux vivants qui* « *nagent dans l'eau. Dieu créa donc les grands* « *poissons et tous les animaux qui ont la vie et* « *le mouvement, que les eaux produisirent chacun* « *selon son espèce.* » (Gen. 1.) A peine eut-il commandé, qu'on eût vu l'eau obéir à Dieu ; au commencement de cette journée, dans toutes les mers du monde, dans toutes les eaux douces, dans celles des fleuves comme dans celles des étangs, pullulèrent, selon le terme hébreu, des poissons de toute espèce. Chaque bras de mer et chaque rivière produisit les siens en si grande multitude, qu'il ne serait pas moins difficile de les compter

que de compter les vagues de l'océan. La science a déjà catalogué dix mille espèces de poissons, mais elle avoue que beaucoup d'espèces marines lui sont encore inconnues, surtout parmi celles qui habitent les grandes profondeurs de la mer. Il est à remarquer qu'il existe une grande analogie entre les poissons et les oiseaux qui furent créés le même jour : les uns et les autres sont ovipares. De plus, le poisson se meut dans l'élément liquide d'une manière assez semblable au vol de l'oiseau dans les airs ; de même que l'appareil de locomotion des oiseaux réside dans les plumes des ailes qui font l'office de rames et dans celles de la queue qui tiennent lieu de gouvernail, la progression des poissons est due aux nageoires latérales qui servent surtout au maintien de l'équilibre et à la nageoire caudale qui imprime à tout le corps la direction qui convient. Les poissons ont la plupart une *vessie natatoire*, sorte de poche remplie de gaz, qui diminue ou augmente selon la pression des eaux et qui permet à l'animal de rester immobile sans descendre. Les oiseaux également ont comme autre moyen de progression et comme moyen d'augmenter leur légèreté spécifique, le volume considérable de leurs poumons, ainsi que des cellules aériennes qui transmettent l'air dans toutes les parties du corps, même dans la cavité des os et des plumes.

Dieu produisit en un seul instant toutes les espèces connues et inconnues de poissons, depuis l'huître si estimée au point de vue alimentaire, jusqu'à la baleine qui fournit à l'industrie ses fanons, et son huile au commerce ; depuis l'huître

perlière qui donne naissance par une sécrétion à ces perles fines qui sont rangées parmi les pierres les plus précieuses, jusqu'au phoque et à l'éléphant marin dont les habitants des régions polaires tirent le cuir, la viande et l'huile nécessaires à leurs besoins. Combien il serait intéressant, après avoir considéré les poissons au point de vue de l'alimentation et de l'industrie, de les étudier dans leur structure, que le Créateur a adaptée à un but spécial, dans leur instinct et dans leurs mœurs ! Nous admirerions ceux qui ont été dotés d'un appareil électrique, qui cause, quand on les touche, une commotion très-douloureuse. La Providence le leur donna, soit pour paralyser leur proie, soit pour les mettre en état de se défendre contre leurs ennemis : tels sont le *gymnote et la torpille*. Et quel gracieux spectacle que celui de *l'argonaute* ? à l'aide de ses pieds supérieurs qui lui servent de voiles, de sa coquille qui lui sert de vaisseau et de ses six pieds inférieurs, qui lui servent de rames, il traverse les mers, prêt, en face d'un danger, à replier ses rames et ses voiles et à s'enfoncer dans les eaux !

Toutes ces espèces Dieu les produisit en ce cinquième jour, avec d'autres en nombre incalculable, nous donnant ainsi comme un échantillon de sa souveraine munificence. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est que le poisson fut dans les premiers siècles, comme en font foi les peintures des catacombes, le symbole de Jésus-Christ et celui des chrétiens. De même que le poisson naît dans l'eau, ainsi la naissance spirituelle du chrétien s'accomplit dans les eaux du baptême. Nous

naissons dans l'eau, a dit Tertullien (1), comme les petits poissons.

J'admirerai, dans l'œuvre accomplie en ce jour, la puissance merveilleuse de Dieu ; la baleine et la grenouille naissent en vertu du même commandement divin. Le Créateur qui fit sans peine les grandes choses, ne dédaigne pas de produire les petites. O puissance étonnante ! Je m'écrierai avec le prophète royal : « *Que vos œuvres sont* « *grandes et admirables, Seigneur ! Vous avez* « *fait toutes choses avec une souveraine sa-* « *gesse. La terre est toute remplie des biens* « *dont vous la comblez. Car c'est vous qui avez* « *créé cette mer si vaste et dont les bras ont une* « *si grande étendue ; c'est par votre ordre* « *qu'elle est remplie d'un nombre infini de* « *poissons. De grands et de petits animaux* « *y vivent ensemble ; et c'est là que les navires* « *passent.* » (Ps. 103.) Les riches ont-ils le droit de se plaindre les jours de jeûne, alors que Dieu a rendu cette pénitence si facile en créant cette multitude de poissons, qui grâce à leur prodigieuse fécondité, ne s'épuisent jamais ? D'un côté la terre te donne ses fruits, dit saint Ambroise (2), de l'autre la mer te fournit ses poissons, et malgré tout cela, ô homme ingrat, tu as goûté aux aliments défendus. Puisque Dieu t'a préparé une telle multitude de mets destinés à satisfaire ton appétit, la désobéissance de ta gourmandise en est devenue plus criminelle. Qu'avons-nous donc à dire, Seigneur, si ce n'est, que nous sommes pervers,

1. *De Bapt.* c. 1.

2. *Hexam.* l. 5. c. 3.

tandis que vous, vous êtes bon pour l'homme et vous avez magnifiquement pourvu à tous ses besoins. Vivez et régnez toujours, ô Roi immortel, vous, la vraie vie de nos âmes et de nos corps, que vous sustentez d'une manière si libérale.

II

Considérons les oiseaux au moment de leur production, avant qu'ils ne s'envolent. Ce sont, nous l'avons dit, les frères des poissons avec lesquels ils ont de grandes ressemblances, et c'est pour ce motif que Dieu a voulu leur donner une origine commune. Il les fit donc sortir des eaux et d'un même élément comme d'une mère commune. C'est en vue de cette production que, dès le premier jour, « *l'Esprit de Dieu était porté sur les* « *eaux* » (Gen. I.); parole que nous pouvons entendre ou de la troisième personne de la Sainte-Trinité, réchauffant les eaux à la manière dont une poule s'étend sur ses œufs pour les faire éclore, ou bien de la pensée et de la volonté de Dieu exécutant sur les eaux ses desseins, s'en servant comme d'étoffe et comme de matière pour confectionner un grand nombre des êtres de ce monde. Déjà en effet Dieu a fait sortir de cet élément « *les animaux vivants qui nagent ;* » il prononce ces autres paroles : « *Que les eaux produi-* « *sent des oiseaux qui volent sur la terre sous* « *le firmament du ciel.* » Et aussitôt de l'eau naquirent tout espèce d'oiseaux. On eût pu voir à ce moment les aigles, les autruches, les corbeaux, les hérons, les faisans, les coqs, les poules s'élever au-dessus des eaux et puis les uns aller poser leurs

pieds sur la terre, les autres s'envoler au sommet des montagnes, d'autres enfin disparaître dans les forêts ou dans l'épaisseur des bocages. Dieu prit plaisir à créer le paon, qui par la vivacité de ses couleurs et par la beauté de sa queue déployée en éventail, mérite d'être mis au rang des plus beaux oiseaux. Il donna aux nombreuses espèces des *oiseaux de paradis* un magnifique plumage. Il fit la poule, oiseau domestique, qui a tant de sollicitude pour ses poussins qu'on la voit maigrir et sécher : le soin qu'elle met à les rassembler sous ses ailes et à les défendre, est si touchant que le Sauveur a choisi cet exemple familier, quand il voulut nous donner un symbole de la charité qu'il a pour nous. Dieu fit la colombe, pour nous enseigner la simplicité, la douceur et l'innocence. Il fit ce même jour les rossignols et tous les petits oiseaux qui ont un chant si doux, dans le but de nous exciter par leur exemple à le louer, et à chanter sa gloire dès ici-bas. Dieu en un mot fit en ce jour les oiseaux qui servent à la distraction et à la joie de l'homme, ceux qui lui fournissent un aliment très délicat, ceux qui lui donnent un moëlleux duvet pour sa couche, ceux enfin qui par une chasse incessante préservent ses céréales et ses fruits, et même ses auxiliaires, les animaux, des insectes nuisibles : tels que les hirondelles, les pies, les fauvettes et les pinsons, tels que le héron qui coupe le cuir du bœuf pour en extraire un ver parasite, ou les bergeronnettes et les étourneaux qui rendent les mêmes services aux moutons. Le Créateur les dota d'une si grande variété dans la taille, dans la forme, dans la mélodie de

leur voix, dans la couleur de leur plumage et dans leurs instincts, que sa sagesse n'est pas moins admirable dans la production des oiseaux que dans toute autre de ses œuvres.

Qui donc donnera à mon esprit de s'élever jusqu'à vous, ô mon Dieu, toutes les fois qu'il verra ces créatures ? qui lui fera la grâce de méditer alors sur votre sagesse et d'aimer votre bonté ? « *Ah ! qui me donnera les ailes de la colombe*, « *afin que je vole et que je me repose en vous.* (Ps. 54.) Est-il possible que ces chantres déploient toutes les ressources de leurs voix, qu'ils remercient ainsi de leur mieux leur Créateur pour le petit grain de blé ou le moucheron dont ils se nourrissent, et que moi, n'ayant que de l'ingratitude pour tant de bienfaits reçus de Dieu, je me taise, au lieu de le louer (1) ! Il n'en sera pas ainsi, ô mon Dieu ; chaque créature vous rappellera à mon souvenir, car pour notre instruction, vous avez mis en chacune d'elles l'image de quelque vertu. Quand j'entendrai le chant du coq, je m'éveillerai et je m'exciterai à imiter saint Pierre dans son repentir. Si je ne puis rivaliser avec le rossignol dans ses gammes harmonieuses, je saurai du moins imiter les gémissements de la colombe ; si je ne suis pas capable de chanter votre gloire, que tout au moins je sache confesser mes fautes (2).

III

Considérez que Dieu donna sa bénédiction aux

1. D. Maximus, hom. *de diversis.*
2. D. Ambros. *Hexameron*, l. 5. c. 12.

poissons et aux oiseaux. « *Dieu vit*, dit Moïse, « *que cela était bon, et il les bénit en disant :* « *croissez et multipliez-vous et remplissez les* « *eaux de la mer, et que les oiseaux se multiplient* « *sur la terre*. (Gen. 1). C'était pour ces chétives créatures un grand bienfait, dont elles avaient besoin pour se conserver comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour, et comme elles continueront à le faire jusqu'à la fin du monde, sans que l'homme puisse jamais anéantir une seule de leurs espèces. La bénédiction de Dieu est toujours efficace : c'est pourquoi elle conféra aux oiseaux la faculté de se multiplier et l'inclination à le faire, l'instinct et l'habileté à trouver leur nourriture ; elle inspira même à un grand nombre certains artifices pour les mettre en état d'échapper aux pêcheurs ou aux oiseleurs ou de se défendre contre eux, avec autant d'habileté que s'ils étaient doués de raison. Par sa bénédiction, la Providence divine, pleine de bonté, leur conférait tous ces biens dont elle prévoyait qu'ils auraient besoin. Quelle bonté et quelle noblesse d'âme admirable ! Dieu ne dédaigne pas de donner sa bénédiction à de pauvres bêtes, à des êtres dépourvus de raison, qui ne le connaîtront jamais et ne lui témoigneront jamais leur reconnaissance. Ce qui doit nous étonner, ce n'est pas que Dieu donne sa bénédiction à un esprit capable de l'en louer et de l'en remercier ; mais c'est qu'il ait la volonté de faire du bien à celles de ses créatures, dont il n'attend aucune reconnaissance ; c'est que, par un acte de magnificence plus que royale, par une large et gratuite diffusion de ses libéralités, il bénisse les bêtes

brutes et les rende heureuses dans la mesure où elles en sont capables.

O Seigneur Dieu ! que votre douceur est admirable, que votre bonté paternelle est incomparable. C'est à bon droit que tous les animaux attendent de vous avec confiance la satisfaction de leurs besoins, puisque vous daignez les bénir, sans même oublier un seul passereau. Dès lors quel homme, s'il jouit de sa raison, ne voudra pas se confier en votre bonté et en votre providence ? quel est celui qui n'attendra pas de vous ce que vous ne refusez même pas aux poissons qui vivent dans les profondeurs de la mer et aux oiseaux qui chantent dans les bois ? O Seigneur, « *qui ouvrez votre main et comblez les animaux* « *de vos bénédictions* » (Ps. 44), me voici devant vous, je me prosterne pour recevoir votre bénédiction ; elle me fera croître en grâce et multiplier les actes de vertu. Je vous demande ce que vous ne refusez pas aux animaux, mais c'est pour vous en remercier éternellement ; bénissez-moi donc aujourd'hui, ô mon Dieu, bénissez mes entreprises, ma vie, toutes mes œuvres.

VIIe MÉDITATION

DES ŒUVRES QUE DIEU FIT LE SIXIÈME JOUR

SOMMAIRE

Dieu fit (1) *les bêtes terrestres.* — (2) *Il créa l'homme. — Pourquoi créa-t-il l'homme le dernier ?*

I

Dieu, après avoir peuplé les cieux d'étoiles, les eaux de poissons, l'air d'oiseaux, voulut peupler aussi la terre. Il créa donc le sixième jour tous les quadrupèdes tant sauvages que domestiques, et toutes les espèces qui rampent sur la terre, comme les serpents et les vers, mais aussi toutes celles qui semblent ramper, tant leurs pieds sont petits, comme les lézards, les taupes et beaucoup d'insectes. Tel est le sens de cette parole que Dieu prononça : « *Que la terre produise* « *des animaux vivants, chacun selon son espè-* « *ce, les animaux domestiques, les reptiles et* « *les bêtes sauvages de la terre selon leurs espè-* « *ces. Et cela se fit ainsi.* » (Gen. 1). Dieu avait à peine donné cet ordre, que la terre produisit toutes sortes de bêtes à quatre pieds. On aurait pu voir la terre, se soulevant de tous côtés, laisser sortir de son sein, ici des éléphants et des lions, là des chevaux et des taureaux, plus loin des moutons

et des chiens, en un autre endroit des fourmis et des serpents. Dieu fit tous les animaux doués de certaines qualités communes et à la place de la raison leur donna des sens extérieurs d'une grande puissance et d'une extrême finesse ; de plus, il gratifia chaque animal d'un instinct propre à son espèce et conforme à sa nature. Il fit le bœuf laborieux et patient, l'âne paresseux, le cheval courageux et ami des combats, prêt à s'enflammer au son de la trompette guerrière et à se jeter sans crainte au milieu des épées ; il fit le loup cruel, le renard traître et rusé, le cerf timide, la fourmi prévoyante et active, le chien caressant, fidèle et reconnaissant, le lion fier, irritable et à cause de cela ami de la solitude, dédaignant comme indigne de lui la compagnie des autres bêtes. Il fit la panthère pleine de vivacité dans ses bonds, l'ours pesant et plein de malice, la brebis douce. C'est ainsi que le règne animal possède des qualités variées et propres à chaque espèce; il les tient de Dieu qui les lui donna quand il créa les animaux. Mais il y a un point sur lequel tous se ressemblent, c'est qu'il n'en est pas un qui, sans l'avoir appris, ne sache distinguer les aliments qui lui conviennent de ceux qui lui seraient nuisibles.

Dieu forma toutes les bêtes en vue de l'utilité de l'homme : les unes servent à le porter ou à traîner ses voitures, les autres lui servent d'aliment, comme le gibier qui est un mets recherché. Certaines lui fournissent l'ivoire, certaines autres des vêtements de laine ou de soie : à celles-ci il demande sa nourriture ordinaire, à celles-là des remèdes dans ses maladies. Il est vrai qu'il

s'en trouve de venimeuses et de meurtrières pour l'homme : mais en les créant Dieu leur avait imprimé un sentiment de respect et de crainte en face de la créature raisonnable, de telle sorte que, si l'homme avait persévéré dans l'état d'innocence, aucune n'aurait osé lui nuire. Aujourd'hui encore, même dans l'état de déchéance où il est tombé, elles lui sont utiles, soit, quand par les blessures qu'elles lui font, elles le punissent de ses péchés, exercent sa patience ou éprouvent sa vertu, soit quand elles l'instruisent, bien qu'elles-mêmes soient dépourvues de science ; c'est la pensée de saint Augustin.

J'admirerai la puissance et la sagesse admirable de Dieu. Je l'admirerai dans une petite fourmi à laquelle il a donné des yeux, un cœur, des entrailles et cent autres organes, qui composent son corps minuscule, autant que dans la structure de l'éléphant ; il n'est pas moins admirable en réalité dans l'un que dans l'autre. Je reconnaîtrai sa providence à l'égard de l'homme : ce qui la manifeste, c'est que Dieu n'a laissé aucun de ses besoins sans les satisfaire, bien que pour les nécessités comme pour les commodités de sa vie une multitude d'animaux lui soient indispensables. En les faisant sortir de terre d'une façon admirable, il leur a imprimé le respect et la crainte de l'homme, sans lesquels l'homme n'aurait pas été en sûreté sur la terre. « *Interrogez* « *les animaux et ils vous enseigneront ; consultez les oiseaux du ciel et ils seront vos maîtres.* « *Parlez à la terre et elle vous répondra; les pois-* « *sons de la mer vous instruiront aussi*, *car qui*

« *ignore que c'est la puissance de Dieu qui a fait* « *toutes ces choses ?* » (Job 12.) Ainsi l'homme a autant de raisons d'être reconnaissant à l'égard de Dieu qu'il y a de bêtes différentes sur la terre : toutes lui disent en un mystérieux langage de se considérer comme l'obligé de celui qui les a créées pour son service. Disons donc avec le Prophète : « *Seigneur, que vos œuvres sont magnifiques,* « *vous avez tout fait avec sagesse.* » (Ps. 103) ; ou encore avec les 70 interprètes sacrés : « *J'ai con-* « *sidéré vos œuvres et j'ai été frappé de stupeur :* « *on vous reconnaîtra entre deux animaux.* » (Hab. 3.)

II

Considérez en second lieu la production de l'homme. C'est dans l'œuvre des six jours le sujet le plus digne de nos méditations, celui qui mérite notre attention à un meilleur titre que la production de toutes les bêtes du monde, des éléments, des cieux et des astres. Dieu donc en ce jour, après avoir appelé à la vie les animaux, voulut réaliser une œuvre supérieure à toutes celles qui avaient précédé : en conséquence il forma le premier homme du limon de la terre, et après l'avoir endormi, avec l'une de ses côtes, il fit la première femme. Il la nomma Eve, et la donna pour compagne et pour épouse à l'homme, afin qu'ils devinssent la souche d'où sortiraient toutes les nations. Il voulut tirer du corps de l'homme le corps de la femme, afin de ne pas fournir à celle-ci un prétexte pour se croire d'une nature supérieure et pour se poser en ennemie de l'homme,

comme elle aurait pu en avoir la pensée si elle eût été formée avec toute autre matière. Pour de semblables motifs, Dieu donna les mêmes commandements à l'homme et à la femme et leur proposa les mêmes vertus; car s'il y a quelque différence dans la conformation du corps, il n'y en a aucune entre les deux âmes, puisque comme l'homme la femme est douée de raison, comme lui elle est capable d'acquérir des connaissances, comme lui elle découvre par sa sagesse ce qui est utile. Or quand Dieu créa l'homme, il prononça ces remarquables paroles : « *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* » (Gen. I.) Quand il a fait les autres créatures, ce n'est pas ainsi qu'il s'est exprimé; il s'est contenté de dire : « *Que la lumière soit, que le firmament soit.* » Ici comme quelqu'un qui veut réaliser un plus noble dessein, il dit : « *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* » Ce n'est pas à la terre qu'il commande de produire l'homme, car elle était incapable de créer son âme et il n'appartenait qu'à Dieu seul de la faire sortir du néant. Aussi dit-il : « *Faisons l'homme à notre image et* « *à notre ressemblance* »; c'est le Père éternel qui s'adresse à son Fils et au Saint-Esprit; les trois Personnes divines semblent se consulter et s'exhorter à tirer du néant cette nouvelle créature, à lui donner l'intelligence et la raison, malgré plusieurs motifs qui pouvaient les engager à la laisser dans le néant. Il y avait d'un côté les raisons qui militaient en faveur de la création de l'homme : Dieu avait créé le monde, en qualité de Majesté suprême, pour en recevoir de la gloire;

comme source de lumière, pour se manifester; enfin comme source de toute bonté, pour se communiquer. Or il n'y a point de louange parfaite, s'il n'existe personne pour approuver l'œuvre accomplie, point de manifestation de la beauté, sans une intelligence qui soit capable de l'admirer, point de parfaite communication des biens, s'il n'y a personne pour en faire un bon usage. L'homme était donc nécessaire pour louer l'œuvre de Dieu, pour l'admirer et pour faire usage de tant de biens. Telles sont les raisons qui militaient en faveur de la création de l'homme. Mais Dieu voyait aussi ce que serait l'homme en réalité, s'il le créait; de combien de manque de respect et d'excès, de combien de violences et de crimes il se rendrait coupable; combien il mépriserait les grâces divines. Il prévoyait qu'il le déshonorerait par une vie corrompue, qu'il le méconnaîtrait, qu'il abuserait de ses biens et que lui-même, malgré son désir de lui faire part de sa bonté et de sa gloire, se verrait obligé de sévir justement contre un certain nombre d'entre eux et de les rendre éternellement misérables. De plus Dieu avait pour l'honorer et le servir une assez grande multitude d'anges dans le ciel. Il y avait donc lieu de réfléchir avant de créer l'homme. Néanmoins Dieu décida de le créer, après s'être promis de lui donner des remèdes suffisants contre le péché. « *Faisons l'homme à notre image*, dit-il, *et à notre ressemblance* », c'est-à-dire créons Adam et en lui toute la nature humaine.

O la grande résolution prise dans le conseil éternel des adorables Personnes de la Sainte

Trinité ! O Père, ô Fils, ô Saint-Esprit, unique Créateur de toutes choses ! combien je vous suis redevable pour m'avoir créé et notamment pour ne vous être pas laissé arrêter par toutes les raisons contraires qui étaient présentes à votre intelligence infinie ! Vous m'avez ainsi fait don généreusement de cette vie capable de parvenir à une éternité bienheureuse. Seigneur mon Dieu, je ne mépriserai jamais un tel don. Quelle ingratitude on commet envers vous, quand on ne se réjouit pas d'avoir reçu cette vie ! Seigneur, je vous en serai toujours reconnaissant; je veux mettre une énergie invincible à vous servir et à vous être agréable, je braverai toutes les difficultés par amour pour vous, ainsi que le premier vous l'avez fait pour moi. Car, ô Seigneur, « *vos mains m'ont fabriqué et* « *m'ont pétri.* » (Job 10.) Je m'écrierai donc dans les transports de mon âme : « *Mon cœur et ma* « *chair ont tressailli de joie et d'amour pour le* « *Dieu vivant.* » (Ps. 83.)

III

Pourquoi Dieu créa-t-il l'homme le dernier, après même les animaux ?

La première raison c'est que Dieu, dans la création des êtres, a suivi une marche ascendante, allant du moins parfait au plus parfait. Il a donc dû créer l'homme, qui est la créature la plus parfaite, le dernier. Et puis l'homme n'était-il pas la fin de toutes les créatures ? or la chose qui occupe la première place dans l'intention, ne vient qu'en dernier lieu dans l'exécution. Saint Grégoire de

Nazianze (1) apporte cette raison, c'est qu'il fallait que le palais fut bâti et aménagé, avant d'y introduire le roi qui devait l'habiter. L'homme en réalité est pauvre et misérable : supposez qu'il eût été créé au premier ou au second jour, aurait-il su où se retirer et de quoi vivre ?

D'autres ont dit ceci : quand un prince fait bâtir une cité royale, après qu'il a tracé le plan de toutes les rues, et fait construire toutes les murailles, toutes les portes et tous les édifices, il songe à faire ériger quelque belle statue qui le représente lui-même, afin que tous les visiteurs de la cité apprennent ainsi que c'est lui qui l'a fondée. De même ce grand Dieu, quand il eut bâti cette immense cité qui est le monde, voulut, quand tout fut achevé, couronner son œuvre, en y mettant son portrait ou sa statue, c'est-à-dire l'homme fait à son image et à sa ressemblance.

D'autres ont remarqué que l'homme est un abrégé de l'univers et que toutes les beautés disséminées dans le monde se réunissent en lui. Comme les plantes, il a l'être ; comme les animaux, la faculté de sentir ; comme les anges, il a l'intelligence. Il tient et de la nature de l'ange invisible et de celle du monde matériel, qui est visible : il est, dit le Théologien, un petit monde, l'univers en miniature. C'est un adorateur de Dieu, qui unit en lui la connaissance des choses visibles à la contemplation des choses invisibles, c'est un roi des choses d'ici-bas et un sujet de celles d'en-haut. Céleste et terrestre, mortel et immortel, l'homme est un mélange de grandeur

1. Orat. 38.

et de bassesse. Il est à cause de cela appelé « *toute créature* ». Or comme les abrégés ne se font qu'après l'achèvement de l'œuvre entière, il convenait que l'homme fut créé après toutes les autres créatures.

D'autres disent que l'homme fut créé le dernier, afin qu'il ne put pas troubler l'œuvre de Dieu. Pour la même raison la femme fut formée pendant le sommeil de l'homme. Dieu se mettait par ce moyen à l'abri des plaintes et des remontrances que l'homme aurait pu lui faire entendre sur les qualités qu'il donnait à la femme.

Enfin des commentateurs ont remarqué que Dieu forma le corps de l'homme avec de la poussière, afin que l'homme, quand il verrait son semblable réduit en poussière dans le tombeau, crut que Dieu a assez de puissance pour le ressusciter. Quant à l'âme, il ne la créa que tout à fait en dernier lieu, afin de nous faire entendre qu'elle est d'une tout autre nature que le corps, qu'elle ne doit pas périr dans une même catastrophe, parce qu'elle n'a pas été formée avec lui, comme l'âme des bêtes. Il voulut enfin que l'âme ne put jamais prétendre qu'elle avait, de concert avec lui, donné la vie aux créatures, et pour ce motif il la créa en dernier lieu.

Longtemps et à loisir j'admirerai ces belles raisons, et les merveilles accomplies par Dieu dans la création de l'homme : je formerai ensuite des actes d'amour et de remerciement envers celui qui a témoigné à l'homme une bonté toute spéciale. Je regretterai que cet homme qui a reçu dans sa création de si glorieuses prérogatives, se

souille et se déprave lui-même par de brutales passions. « *L'homme n'a pas compris la dignité à* « *laquelle il était élevé; il a été comparé aux bê-* « *tes qui n'ont point de raison et il leur est de-* « *venu semblable.* » (Ps. 48). « *Est-ce là cette cité* « *d'une beauté si parfaite qui était la joie de* « *toute la terre ?* » (Thren. 2.) « *Comment l'or* « *s'est-il obscurci ? Comment a disparu cette cou-* « *leur si belle ?* » (Thren. 4) Hélas ! Seigneur, ayez pitié de votre créature.

VIIIᴱ MÉDITATION

DU SEPTIÈME JOUR, OU DIEU SE REPOSA ET DE LA SANCTIFICATION DE CE JOUR

SOMMAIRE

Moïse nous apprend trois choses sur le septième jour : (1) *que Dieu donna à son œuvre sa dernière perfection* — (2) *qu'il se reposa* — (3) *qu'il bénit et sanctifia ce jour.*

I

Moïse nous apprend trois choses sur le septième jour. Il dit en premier lieu que « *Dieu accomplit le septième jour l'ouvrage qu'il* « *avait fait.* » (Gen. 2), c'est-à-dire qu'il acheva

ce qu'il avait résolu et commencé de produire dans la première fondation de ce monde. Il y a deux sortes de perfections : la première est la perfection d'une chose au point de vue de sa nature et de sa substance, l'autre est la perfection que lui procure la jouissance de sa fin. Cette seconde perfection, le monde ne l'avait pas encore et il ne doit y parvenir qu'à la fin des temps, quand tous les saints seront béatifiés. Quant à la première, il l'avait au septième jour, car chaque être avait reçu de Dieu dans sa création, toutes les qualités ou propriétés naturelles qui lui étaient nécessaires : le ciel avait sa parure, le soleil et les étoiles leur lumière, la terre ses plantes et ses arbres pour l'embellir, les animaux terrestres, aquatiques ou volatils, avaient reçu leurs instincts propres, de telle sorte qu'aucune créature n'était tronquée ou imparfaite. Dieu même ayant passé en revue toutes ses œuvres, les trouva excellentes et déclara que rien ne manquait à leur perfection naturelle.

Considérons ici que, bien que tout eût été fait pendant les six jours de la création, cependant Dieu qui parle par l'organe de Moïse, attribue cet achèvement des êtres au septième jour et non au sixième. Il faut remarquer à cette occasion la différence qui existe entre Dieu et les hommes. A peine les hommes ont-ils réalisé à moitié une œuvre ou même à peine l'ont-ils commencée, qu'ils se vantent et se glorifient comme si l'œuvre était achevée. Dieu au contraire attend qu'elle soit entièrement accomplie et ce n'est que le jour suivant qu'il fait annoncer que tout est terminé. Jésus-Christ, le Rédempteur du monde, n'agit pas au-

trement que le Créateur : il ne déclare que, « *tout est consommé* », que, lorsqu'il ne lui reste plus ni de vie, ni de sang, tandis qu'une seule de ses larmes ou la première de ses peines eût suffi pour racheter le monde.

J'apprendrai ici à ne jamais me vanter ni me glorifier témérairement, à ne jamais triompher avant la victoire. Hélas ! Seigneur, qu'ai-je fait de parfait ou d'accompli dans ma vie ? « *Vos yeux* « *ont vu mon imperfection* » (Ps. 138), c'est-à-dire que dans toutes mes œuvres ils ont découvert une tare ou quelque souillure. Toutes sont faites ou sans ferveur, ou sans élévation, ou sans prudence, ou sans persévérance, ou sans attention ou sans pureté d'intention. Quelle pitié que les âmes s'estiment parfaites, quand elles ne sont qu'au matin et au point de départ de la dévotion ! Qu'il ne m'arrive donc jamais, Seigneur, de dire que j'ai accompli et achevé n'importe quelle œuvre. Cela n'appartient qu'à vous seul, Seigneur, qui avez fait d'une manière parfaite toutes vos œuvres. « *Ne nous attri-* « *buez point, Seigneur, ne nous attribuez point* « *la gloire, mais donnez-la tout entière à votre* « *nom.* » (Ps. 111.)

II

Ensuite le septième jour Dieu se reposa. » *Il se* « *reposa le septième jour*, dit Moïse, *après avoir* « *achevé tous ses ouvrages.* » (Gen. 2.) Dieu est dans le repos de toute éternité et jamais ce repos n'a été interrompu par aucun travail ni par aucune inquiétude. A lui dont la puissance est infinie, il ne fut pas plus difficile de créer l'univers qu'il

ne l'est à l'homme d'ouvrir la bouche ou de remuer le doigt. Dieu donc ne fut nullement fatigué ou préoccupé par la création de ce monde et n'éprouva aucun besoin de se reposer.

Que signifie donc ce repos dont parle Moïse ? Le Docteur angélique (1) dit que le repos peut s'entendre de deux manières : ou bien d'un arrêt dans l'action ou bien du contentement de la volonté dont les désirs sont accomplis. Dieu se reposa de ces deux manières le septième jour. Ce jour-là il cessa de faire de nouvelles créatures, tandis que chacun des jours précédents il en avait produit quelqu'une. Quoique dans le cours du gouvernement de ce monde, il accomplisse de temps en temps des mystères nouveaux et des œuvres miraculeuses inconnues jusque-là, néanmoins en ce septième jour Dieu ne fit aucune de ces choses. Aussi un ancien Père dit-il que l'Ecriture parle avec beaucoup de prudence : elle ne dit pas que Dieu se reposa absolument, mais qu'il « *se reposa des œuvres qu'il avait commencées.* » Le repos pour Dieu n'est donc pas le délassement après le travail, mais la terminaison des œuvres commencées.

Au septième jour Dieu se reposa aussi en ce sens que le désir qu'il avait conçu de toute éternité de bâtir ce monde fut accompli, qu'il vit son dessein complètement réalisé, tel qu'il l'avait projeté dans son intelligence infinie. Les désirs de Dieu étaient satisfaits ; il se reposait. Et comme c'était lui-même qui s'était donné cette satisfaction, en créant le monde par sa toute-puissance,

1. Quæst. 37, a. 5.

par sa sagesse et par sa bonté, il se reposa en lui-même, c'est-à-dire qu'il se réjouit, se complut en sa puissance, en sa sagesse et en sa bonté, qui lui avaient servi à exécuter ses desseins éternels et dont il avait fait l'essai pour la première fois. C'est ainsi que le peintre qui a donné à son tableau le dernier coup de pinceau, jouit d'un certain repos et d'une certaine joie, quand il voit que rien ne manque à son œuvre. De même encore un architecte qui a achevé un magnifique palais, où rien ne laisse à désirer, se plaît à contempler et à admirer son ouvrage. De la même manière ce grand Dieu, après avoir contemplé toutes ses œuvres séparément, et notamment l'homme, la plus parfaite de toutes, n'y trouvant aucun défaut, approuva le tout, fut content de ce qu'il avait fait, et se reposa.

Je féliciterai Dieu de l'éternel repos dont il jouit en lui-même, tandis que nous éprouvons, nous, de la fatigue dans nos corps, de l'inquiétude dans notre esprit, du trouble dans notre conscience. Ah ! mon Dieu, je suis ravi que vous soyez toujours en paix, et que rien au monde ne puisse troubler même légèrement le calme de votre repos très assuré. J'apprends aussi par là à faire toutes mes œuvres si bien et d'une façon si exacte, que, lorsque je les examinerai, je n'aie aucun sujet de me chagriner et d'en concevoir du regret, mais que tout au contraire, j'éprouve à leur occasion un sentiment profond de repos, je m'en réjouisse saintement, j'en offre à Dieu la gloire et je l'en remercie. La raison principale pour laquelle nous sommes si souvent tristes et accablés d'ennui,

c'est que, si nos œuvres sont bonnes sous tous les rapports, nous les gâtons encore en ne les accomplissant que d'une manière imparfaite et désordonnée. L'Ecriture dit : « *Dieu vit toutes les cho-* « *ses qu'il avait faites et elles étaient tout à fait* « *bonnes..... et il se reposa le septième jour.* » (Gen. 1 et 2.) ; afin dit saint Augustin (1) que toi, ô homme, en apprenant que Dieu se reposa après avoir fait des œuvres bonnes, tu n'espères le repos qu'après avoir bien fait. Je prendrai donc la peine de faire mes actions d'une manière plus parfaite, afin d'en éprouver un sentiment de repos et de joie. Voilà une résolution bien importante ; fortifiez-moi, Seigneur, pour que je puisse la tenir.

III

Considérez ce que dit Moïse en troisième lieu : « *Dieu bénit et sanctifia le septième jour.* » (Gen. 2.) : ce qui signifie qu'il déclara que le septième jour de la semaine serait un jour sacré et béni, qu'il en fit un jour de fête entièrement consacré à son service en mémoire de la création du monde. C'est tellement vrai que ce ne fut pas seulement à l'époque de Moïse que le sabbat fut solennellement observé et qu'il fut consacré aux œuvres de piété, mais dès le commencement du monde, par ordre de Dieu (2), il fut fêté par Adam et Eve, ainsi que par toute leur postérité,

1. Tract 20, in Joan.

2. Dieu bénit le septième jour et le sépara ainsi des autres jours ; il est même probable que dès le commencement du monde, s'introduisit l'usage de consacrer ce jour à son service ; mais, la sanctification du sabbat ne fut prescrite que plus tard par Moïse.

qui devaient servir Dieu en ce jour et célébrer la commémoration de la création de l'univers. Il fut donc de tout temps observé jusqu'à ce que les Apôtres lui eurent substitué le dimanche en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ.

Je puis remarquer ici que Dieu a non seulement le repos et la tranquillité en lui-même, mais qu'il est aussi la cause et l'auteur du repos pour tous les hommes. Dieu savait combien les hommes sont naturellement portés aux choses terrestres; il prévoyait qu'ils auraient travaillé sans se reposer, pour le monde, leurs profits terrestres et leurs intérêts charnels. Aussi voulut-il, par un effet de sa providence toute particulière, les obliger à se reposer. Dans ce but il bénit un jour de la semaine et leur imposa le devoir de le sanctifier : il leur défendit de s'occuper des affaires temporelles, afin qu'ils eussent le loisir de s'appliquer entièrement aux choses spirituelles. C'est ainsi que les hommes, dont le cœur ne trouvait pas le repos dans les choses caduques et périssables de ce monde, étaient mis par Dieu dans la nécessité de le chercher dans les œuvres de piété et de dévotion, dans l'adoration de sa grandeur suprême.

Nous pouvons ajouter que la semaine composée de sept jours devait servir désormais à mesurer le temps. Or à chacun des six premiers jours Dieu avait fait quelque œuvre qui rappelait suffisamment aux hommes le devoir de la reconnaissance; mais le septième jour, Dieu n'ayant rien créé, les hommes étaient exposés à oublier Dieu ce jour-là. Il voulut donc sanctifier ce septième jour, et se le consacrer spécialement, afin qu'il n'y eût pas un

seul jour où les hommes ne fussent obligés de le reconnaître et de se souvenir de lui, à qui il est préférable de penser que de respirer (1).

O Seigneur ! bénie soit votre providence en toutes choses, mais principalement pour avoir ménagé si suavement des jours de repos aux hommes mortels et misérables. Hélas ! Seigneur, je regarde de tous côtés en ce monde, je me tourne à droite et à gauche et je constate que partout règne l'inquiétude et que vous seul jouissez du repos. Car, Seigneur, vous nous avez créés pour vous et notre cœur n'a pas de repos jusqu'à ce qu'il se repose en vous (2). Ne sois donc pas vaine, ô mon âme et que le bruit que la vanité fait autour de toi, ne te rende pas sourde. « *O Dieu des vertus, convertissez-nous et mon-* « *trez-nous votre face et nous serons sauvés.* » (Ps. 79). De quelque côté que l'âme humaine se tourne hors de vous, elle s'enfonce dans la douleur, elle marche dans des voies dures, elle cherche le repos là où il n'est pas et la vie bienheureuse dans la région de la mort. Ah ! Seigneur, quand je serai uni à vous de toutes les puissances de mon âme, je n'aurai plus ni douleur, ni peine ; alors seulement je vivrai de la vraie vie, parce que vous remplirez mon âme. C'est vous en effet qui êtes le vrai bien et le bien pleinement suffisant ; celui qui n'a pas en vous son contentement et son repos, est forcé de le chercher là où il n'y en a pas du tout, et de cette façon il souffre sans cesse. C'est donc en vous, ô Dieu

1. Greg. de Naz. Orat. 33.

2. D. Aug. l. 1. Conf. c. 1 ; l. 3. c. 10, 11 et 12.

de paix et auteur de tout repos, que je le chercherai. J'aurai là un motif puissant pour vous servir durant toute la vie, mais spécialement durant ces jours que vous avez consacrés aux œuvres qui se rapportent à votre service : par ce moyen j'arriverai au repos éternel que vous avez préparé pour vos élus.

IXe MÉDITATION

ACCOMMODATIONS MYSTIQUES DES SEPT JOURS DE LA CRÉATION A DIFFÉRENTS SUJETS

SOMMAIRE

Les sept jours sont l'image (1) *de tous les évènements que Dieu a accomplis et de ceux qu'il accomplira dans le cours des siècles* — (2) *de la perfection de la Sainte Vierge et des grandes choses accomplies par Dieu en elle* — (3) *de la justification de l'âme et de son progrès dans la vie spirituelle.*

I

Tout ce que Moïse décrit comme ayant été accompli dans ces sept jours, est l'image de tous les grands événements qui se sont accom-

plis, et qui s'accompliront dans le monde depuis la création jusqu'à la fin des temps ; c'est ce que nous enseignent de grands théologiens qui ont appartenu à différents siècles.

Le premier jour représente ce qui s'est passé depuis l'époque de la création jusqu'à la loi donnée à Moïse par Dieu, en l'an du monde deux mille quatre cent quatre-vingt-quatorze. Moïse dit que « *la terre était informe et nue, et que les ténè-* « *bres couvraient la face de l'abîme* » (Gen. 1) ; ce qui signifie que Dieu créa la nature angélique désignée par le ciel et la nature humaine désignée par la terre. Mais la nature humaine se déprava et privée de grâces, elle se couvrit des ténèbres du péché et de l'ignorance. Quand Moïse ajoute que « *l'Esprit de Dieu reposait sur les eaux* » et que Dieu fit la lumière, il veut nous faire entendre que le Saint-Esprit n'abandonna pas tout à fait les âmes dans l'abîme du mal, qu'il leur donna la lumière, c'est-à-dire la loi naturelle, qui permet de distinguer le vrai du faux, le bien du mal. David appelle en effet la loi naturelle une lumière quand il dit : « *La lumière de votre face est* « *empreinte sur nous, Seigneur.* » (Ps. 4.)

Le second jour où fut fait le firmament, et où s'accomplit la séparation des eaux, figure la loi mosaïque, qui sépara le peuple juif des peuples gentils, car les peuples sont représentés dans l'Apocalypse par les eaux : « *Les eaux que tu as* « *vues, ce sont les peuples* ». (c. 17.)

Le troisième jour où Dieu ordonna aux eaux de laisser à découvert une partie de la terre, afin qu'elle fit germer de son sein fécond toutes sortes

d'arbres, de plantes et de fleurs, figure l'époque où Dieu chassa de la Judée les peuples gentils, au milieu desquels elle ressemblait à la terre entourée des mers. Les plantes et les arbres divers qu'elle porta, ce sont les saints et les saintes, qu'elle enfanta jusqu'à la venue de Jésus-Christ.

Le quatrième jour, celui où furent formés le soleil, la lune et les étoiles, représente l'époque où, quatre mille ans après la création, Jésus-Christ, vrai soleil de justice, vint accomplir la loi, éclairer tout homme venant en ce monde, de même que le soleil achève la parure du ciel et éclaire toutes choses. Quant à la lune, elle est l'image de l'Eglise, et les étoiles, vrais rubis et diamants du ciel, signifient les Apôtres et les Docteurs qui sont comme les bijoux et les flambeaux de l'Eglise.

Le cinquième jour qui vit jaillir les eaux, qui vit naître les poissons et les oiseaux, figure la mystérieuse naissance de tous les chrétiens dans les eaux du baptême : les uns, semblables aux poissons, demeurent dans la mer de ce monde, dont les eaux sont amères, les autres, semblables aux oiseaux, s'efforcent de vivre dans le ciel en s'élevant à une vie contemplative et toute spirituelle. Le patriarche d'Antioche (1) remarque que les animaux qui naquirent de l'eau reçurent la bénédiction de Dieu, pour indiquer que les chrétiens qui naîtraient dans les eaux baptismales seraient bénis de Dieu.

Le sixième jour où furent produits de la terre les animaux terrestres et les serpents, figure le

1 Theoph. Antioch. l. 2 ad Autolyc.

temps de l'Antéchrist, qui, lui et ses disciples, sont représentés par les bêtes farouches de l'Apocalypse de saint Jean. Dieu dit aussi en ce jour : « *Faisons l'homme à notre image et à notre* « *ressemblance, et qu'il commande aux poissons* « *de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes et à* « *toute la terre.* » (Gen. I.) Cet homme, c'est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, portant unie à son humanité l'image substantielle de Dieu, Jésus-Christ établi souverain juge de tous les hommes, des vivants et des morts.

Le septième jour enfin symbolise le repos éternel dans le paradis : aussi Moïse ne fait-il pas mention du soir de ce jour, parce que le repos du paradis n'aura pas de fin.

Oh ! que les Ecritures saintes sont profondes ! qu'elles sont divines et pleines de mystères ! O divin soleil des âmes, vous qui vous appelez le commencement de toutes les voies de Dieu, vous qui êtes aussi le couronnement de toutes ses œuvres, dissipez mes ténèbres, afin que je sois apte à méditer vos divines Ecritures, à parcourir les divers âges du monde et qu'arrivé au sabbat, j'oublie désormais toutes les créatures mortelles, pour n'aspirer qu'à la vie immortelle dans cet inaltérable repos. O Dieu du ciel ! oh ! quelles délices, oh ! quelles douceurs inénarrables nous goûterons dans cette éternelle vie, après la consommation des siècles !

II

Les sept jours de la création sont aussi une image de la Très sainte Vierge et des merveilles

que Dieu a opérées en elle. Le premier jour figure son heureuse naissance. Le ciel et la terre, que Dieu créa au commencement symbolisent saint Joachim et sainte Anne, les parents de la sainte Vierge. Par la terre vide et couverte de ténèbres on peut entendre la stérilité de sainte Anne : elle et son époux étaient couverts de confusion et n'osaient se montrer. Mais le Saint-Esprit « *qui* « *était porté sur les eaux* », et Dieu qui « *dit que* « *la lumière soit* », fit naître par miracle de ces parents stériles la lumière qui est la très pure et immaculée Vierge Marie. Dieu déclara qu'elle était bonne et la sépara des ténèbres, la sanctifia, éclaira son intelligence au moment de sa conception et exempta son enfance des ténèbres de l'ignorance.

Le second jour où fut formé le firmament, nous représente l'infusion de la grâce céleste en Marie et sa confirmation en elle, de telle sorte qu'elle ne put jamais la perdre. Cette grâce différait ainsi et de celle des anges qui sont au ciel, en ce qu'elle n'était pas consommée dans la gloire, et de celle des saints vivant sur la terre, en ce qu'elle ne pouvait être perdue pendant toute la vie de la Mère de Dieu. De la sorte la grâce de Marie est le firmament, elle sépare les eaux célestes des eaux terrestres par la différence qu'elle a avec la grâce des Saints, qui triomphent au ciel et avec celle des Saints qui combattent sur la terre.

Le troisième jour qui vit les eaux se rassembler en un lieu que nous nommons en latin *maria*, signifie que toutes les grâces des Saints furent données à celle qui porte le même nom, avec un

simple changement d'accent, *Maria* : qui dit Marie, dit en effet la réunion des Saints de la terre, parce que ce que Dieu donne par fractions aux autres Saints, il le donne dans sa plénitude à Marie. On vit aussi en ce même jour la terre se couvrir de toutes sortes de plantes, d'arbres, de fleurs et de fruits : ainsi Marie fructifia en toutes sortes de vertus excellentes, dont plusieurs nous sont représentées par les œuvres des jours suivants.

Ainsi le quatrième jour Dieu fit deux grands luminaires, le soleil et la lune. Dans le soleil nous voyons le symbole de la charité de Marie, et dans la lune, qui brille au milieu de la nuit, nous avons le symbole de sa foi inébranlable aux plus obscurs mystères, foi qui ne s'éteignit jamais et qui éclaira les autres au milieu des ténèbres de la passion et de la mort de son Fils. Dans les étoiles créées en ce même jour, nous reconnaissons les pensées célestes de son cœur admirable, pensées plus pures aux yeux de Dieu et des anges, que ne l'est à nos yeux la clarté des étoiles.

Le cinquième jour Dieu appela à la vie les oiseaux et les poissons de la mer : dans ces oiseaux nous pouvons voir une image de la douceur de ses paroles et de l'harmonie gracieuse de ses lèvres.

Le sixième jour où Dieu créa d'une terre vierge l'homme à son image et à sa ressemblance, nous représente le mystère accompli à l'époque de l'Incarnation, où Dieu se fit homme dans ses chastes entrailles.

Le septième jour, jour de repos, nous montre

Dieu se reposant pleinement dans la Vierge, habitant dans son corps virginal et mieux encore que dans son corps, dans son âme divine, comme elle-même le déclare : « *Celui qui m'a créé a* « *reposé dans mon tabernacle.* » (Eccl. 24.)

O Vierge incomparable et toute divine, combien vous aviez raison de dire : « *Celui qui est puis-* « *sant a fait en moi de grandes choses* » (Luc. 1) ; vraiment grandes en effet, puisque pour nous les représenter, il ne faut rien moins que le monde entier, et même cet immense univers n'est encore qu'un bien petit monde à côté de vous, ô Marie, qui avez porté celui que le monde entier ne peut contenir. O Vierge unique, Vierge divine, donnez-moi de l'admiration et de la vénération pour vos grandeurs. Oh ! que je trouve enfin le temps de les méditer plus en détail et plus au long.

III

Considérez en troisième lieu que ces sept jours sont l'image de la justification de l'âme et de son progrès dans la vie spirituelle.

En effet, la création du ciel et de la terre au sein des ténèbres le premier jour du monde, nous représente la création de l'âme et la formation du corps humain : l'un et l'autre sont depuis la chute d'Adam dans l'abîme du péché et de l'ignorance. Mais voici l'Esprit de Dieu qui descend sur l'abîme et fait resplendir la lumière au sein des ténèbres, car le Saint-Esprit n'abandonne pas l'homme pécheur et crée aussitôt en lui la lumière de ses inspirations.

Le deuxième jour où au milieu de l'abîme des

eaux paraît le firmament, symbolise la ferme espérance que conçoit de la rémission de ses péchés une âme encore souillée.

Le troisième jour où les eaux sont rassemblées en un même lieu, et où la terre débarrassée de cet élément, est à l'instant ornée d'une végétation luxuriante, nous montre le pécheur rassemblant tout ses péchés dans sa mémoire, découvrant par la confession la terre de son cœur et produisant de belles et bonnes résolutions.

Au quatrième jour Dieu donne au monde ces flambeaux célestes, qui nous éclairent : ce sont les lumières qu'une âme reçoit après sa pénitence, elle y puise des connaissances et des sentiments tout différents de ceux qu'elle avait dans l'état de péché, où son esprit était obscurci.

Le cinquième jour où sont produits les poissons qui nagent dans l'eau et les oiseaux qui montent vers le ciel nous représente l'âme nageant après la justification dans les eaux douces de la dévotion et s'élevant vers le ciel par la sublimité de sa contemplation.

Au sixième jour sont produits les animaux, mais tous domptés et assujettis à la créature raisonnable : ainsi dans l'homme justifié toutes les passions brutales sont mortifiées et absolument soumises à la raison qui leur commande. C'est alors que l'homme est formé à l'image et à la ressemblance de Dieu : il devient déiforme par l'imitation des mœurs sacrées de Jésus, son modèle.

Aussi au septième jour vient le repos, parce qu'après cette mystérieuse transformation, l'âme

entre dans un silence intérieur et dans la douce quiétude de la dévotion. Elle n'entend plus le bruit des créatures qui ne lui sont plus rien, parce que toute son activité s'est tournée vers Dieu.

O douce quiétude ! ô silence désirable ! qui me donnera, à moi, abîme de péché, d'y parvenir, en passant par tous ces degrés ! Vous, mon Dieu qui ne désirez que mon bien, inspirez-moi. Vous qui êtes le Père de la miséricorde, fortifiez mon espérance, faites-moi voir de nouvelles raisons de vous aimer. Vous, le maître et le docteur des hommes, enseignez-moi et éclairez-moi. Vous qui êtes un océan de bonté, remplissez-moi de vous. Vous qui êtes le ciel de la perfection, faites que dans sa méditation, mon âme soupire après vous. Vous, modèle des vertus, accordez-moi de vous imiter. Vous, mon repos, ce repos que je désire tant, faites que je ne trouve de joie et de contentement qu'en vous seul.

Xe MÉDITATION

DE L'HOMME PLUS SPÉCIALEMENT ET PREMIÈREMENT DE SES DEUX PARTIES ESSENTIELLES LE CORPS ET L'AME

SOMMAIRE

Merveilles du corps humain. — Merveilles de l'âme raisonnable. — Quels ont été les desseins de Dieu en unissant l'âme spirituelle à un corps terrestre.

I

Considérez d'abord comment Dieu forma le corps de l'homme, car c'est la partie du composé humain qu'il forma la première avec du limon, c'est-à-dire avec de la poussière détrempée. Ce corps, dit le divin saint Denys (1), fut fait dans toutes ses parties sur le modèle de la vraie beauté, qui est la beauté de Dieu même : aussi porte-t-il en lui quelques traits de beauté immatérielle et notre âme peut s'élever en le considérant, jusqu'à la première beauté spirituelle, c'est-à-dire jusqu'à Dieu. Tous les corps nous révèlent les attributs de Dieu, sa puissance, sa sagesse et sa bonté ; mais le corps humain, bien mieux que tous les autres, à cause des merveilles qu'il nous offre.

1. *De cœl. hier.* c. 2.

C'est un maître silencieux, c'est le livre de théologie du peuple, à qui il apprend la sagesse et les perfections de Dieu. C'est la maison de l'âme, comme en témoigne l'attitude droite de l'homme et ses regards levés vers le ciel : ce qui est la preuve qu'une âme céleste lui convient. C'est la demeure royale de l'esprit, de cet esprit que les animaux craignent et révèrent, qui commande à toutes les créatures, comme le proclame assez haut cette dignité empreinte sur le visage humain ; c'est l'abrégé de cet univers et de toutes les beautés de la nature, car en lui se réunissent toutes les qualités réparties aux autres êtres : c'est le monde en raccourci. Aussi est-il impossible de considérer attentivement le nombre, la variété et l'ordre de toutes ses parties, sans tomber en admiration. On y compte plus de deux cents os, auxquels il doit sa solidité et son attitude droite ; c'est comme une charpente à laquelle se rattachent toutes les autres parties et sur laquelle elles sont comme bâties ; ce sont des colonnes qui portent tout le poids de l'édifice. Ils sont si bien articulés les uns dans les autres, que jamais épée ne s'ajusta mieux à son fourreau. Plusieurs milliers de veines se ramifient dans tout le corps et sont autant de canaux qui l'arrosent. On y remarque aussi un grand nombre de nerfs dont les dernières ramifications sont extrêmement nombreuses et si ténues qu'on ne peut les voir ; des muscles, dont les uns sont appelés *intérieurs* ou *de la vie organique* et les autres *extérieurs* ou *de la vie animale*, — ceux-ci au nombre de trois ou quatre cents ; — une infinité de membranes, de cartilages, de fibres, de liga-

ments, d'artères, de viscères, de parties charnues affectant diverses formes et destinées à des fonctions variées. Toutes ces parties, bien que distinctes se prêtent un concours mutuel, s'entr'aident réciproquement et conspirent dans un accord tacite et unanime au bien de tout le corps. Jamais on ne vit dans un palais royal un si grand nombre de serviteurs agir avec un tel ensemble. De plus toutes ces parties sont emboîtées et soudées l'une à l'autre de telle sorte que l'homme peut les étendre ou les rétracter suivant le besoin, comme un appareil qui par le jeu des ressorts se prête à des mouvements divers. Intérieurement le corps humain est sillonné de nerfs qui permettent à toutes les parties de communiquer les unes avec les autres, à peu près comme dans une cité bien percée, on voit de grandes et de petites rues, que chacun suit pour aller à ses affaires. On y distingue deux parties d'une importance capitale, parce que leur action est plus nécessaire à la conservation de la vie et qu'elle s'étend à tout le corps : c'est le cerveau et le cœur. Dans le cerveau réside la faculté de sentir le plaisir ou la douleur et d'éprouver les impressions des sens qui y sont apportées par les *nerfs sensitifs* : c'est lui aussi qui commande tous nos mouvements par le moyen des *nerfs moteurs*. Le cœur est la source du sang et de la chaleur.

Ce qu'il y a de plus admirable, c'est la symétrie avec laquelle sont disposées les parties semblables du corps, telles que les pieds, les mains, les yeux. Chaque partie a une telle proportion avec le tout, est adaptée avec tel art à la fonction

qu'elle doit remplir, qu'il est impossible à l'esprit humain d'imaginer une structure plus belle et mieux ordonnée. Il suffirait d'ôter un seul membre de sa place et de lui en assigner une autre, pour que le corps devînt aussitôt difforme. Chaque chose y est à sa place, à son unique place, la bouche, les yeux les oreilles : rien ne pèche ni par excès, ni par défaut : c'est un ouvrage où il n'y a rien à reprendre. Un illustre médecin (1), réfutant un philosophe qui prétendait que le corps humain était l'œuvre non de la sagesse, mais du hasard, lui donnait cent ans pour trouver à une partie quelconque du corps, une forme, une composition ou une place convenable, autre que celle qu'elle occupe : au bout de ce temps, son contradicteur serait réduit, disait-il, à avouer qu'il n'existe pas de façon plus parfaite de le faire. Or voilà la merveille que Dieu a faite avec du limon, c'est-à-dire de la boue.

O puissance, ô sagesse, ô bonté ! ô admirable architecte ! ô inimitable ouvrier ! oh ! la main hardie que celle qui a fait cette œuvre ! Ravi d'admiration à la vue de ces merveilles, je chanterai, Seigneur, des hymnes en votre honneur : car « *vous m'avez vêtu de peau et de chair ; vous* « *m'avez affermi par des os et par des nerfs.* « *Vous m'avez donné la vie et comblé de bien-* « *faits.* » (Job. 10.) — « *Je vous louerai, Seigneur,* « *parce que votre grandeur a éclaté d'une ma-* « *nière étonnante, toutes vos œuvres sont admi-* « *rables et mon âme qui s'applique à les* « *connaître en est toute pénétrée.* » (Ps. 138.) Oh!

1. Galien.

Seigneur, qu'il sera beau après la résurrection, de voir avec des yeux purs, ces corps que leur glorification aura rendus transparents, et chacune de leurs parties avec sa couleur naturelle ! oh ! quel admirable spectacle ! Cependant je déplorerai, Seigneur, que la beauté dont vous avez doté nos corps, trouble les âmes et les excite à mépriser votre beauté, qui est infiniment plus digne d'être aimée. Oh ! Seigneur, faites que mes sens peu chastes ne s'attachent jamais à la beauté corporelle ! Puissé-je ne jamais oublier l'avertissement que votre serviteur, saint Augnstin (1) nous donne. Si les corps te paraissent beaux, reporte ton amour sur leur auteur, de peur de lui déplaire dans ce que tu aimes et de lui être désagréable dans ce qui t'agrée.

II

Considérez-vous maintenant vous-même, ô mon âme, et en étudiant les œuvres de Dieu ne vous oubliez pas. C'est après la formation du corps, que vous fûtes créée, car vous n'avez pas été créée avec le corps comme l'âme des bêtes, votre dignité met entre vous et elles un abîme. Le corps d'Adam fraîchement moulé, était couché à terre, lourd, insensible et immobile comme une statue, mais possédant toutes les dispositions requises pour être animé par une âme raisonnable. Alors Dieu fit de rien cette âme dans ce corps qu'elle anima à l'instant même : il commença à se mouvoir, à respirer, à voir de ses yeux, à se mettre debout et à contempler les merveilles de la nature. Et Dieu,

1. *Conf.* c. 2. liv. 4.

dit l'Ecriture sainte, « *répandit sur son visage un* « *souffle de vie.* » (Gen. 2.) Ce qui ne veut pas dire, comme certains l'ont pensé, que Dieu revêtu lui aussi d'un corps humain, ait approché sa bouche de la face inanimée d'Adam et ait soufflé sur cette face pour l'animer ; mais bien qu'il créa une substance spirituelle dans la tête et dans tout le corps d'Adam, c'est-à-dire une âme raisonnable qui est la plus excellente de toutes les formes substantielles, la dernière merveille que Dieu fit dans la création, pour couronner toutes les autres. Rien n'est en effet aussi beau après l'ange que l'âme raisonnable qui est le temple et l'image vivante de Dieu. Ses qualités sont toutes divines, elle est simple, spirituelle, immortelle, susceptible de toutes sortes de vérités et capable de bonnes actions. Elle est la fin de toute la création, c'est un diamant d'un prix inestimable enchassé dans le corps. Une seule âme vaut plus que le monde entier, que tous les éléments, les cieux et tous les astres qui y brillent. Si sa beauté n'était pas cachée, si elle se laissait voir aux yeux du corps, ou à ceux de l'esprit, tous les hommes seraient épris pour elle d'un violent amour. On ne verrait personne haïr son prochain, tous se sentiraient portés les uns vers les autres par un sentiment profond de respect et d'amour, à cause de l'âme si belle, si précieuse et si riche qu'ils verraient l'un dans l'autre. Et c'est parce que l'âme est si belle et si excellente, que Dieu s'est réservé à lui seul la gloire d'en être le principe et l'auteur. Tous les jours et à chaque minute du jour, à mesure que les corps humains s'organisent dans le sein de leurs mères,

lui-même, nullement avare du don de la vie, y crée les âmes et les infuse en même temps dans les corps sur tous les points du globe. « *Il forme* « *leurs cœurs l'un après l'autre.* » dit le Roi prophète (Ps. 22), pour signifier qu'il ne fait pas une âme d'une autre âme, mais qu'il les tire chacune du néant par un acte spécial (1). Il n'a pas voulu qu'une si belle créature relevât d'un autre que lui. La terre pourrait dire au corps de l'homme, si elle parlait : tu tiens de moi, c'est moi qui ai fourni la matière et l'étoffe dont tu as été fait, tandis que Dieu seul a le droit de parler ainsi à l'âme : elle vient de lui seul, comme de son unique principe, partant elle n'appartient qu'à lui seul, elle ne doit tendre que vers Dieu et ne se donner qu'à lui. C'est dans ce dessein qu'il la fit de rien, sans s'aider de rien et sans l'assistance de personne.

O mon très digne Seigneur, vous avez le droit de dire : « *Toutes les âmes m'appartiennent.* » (Ez. 18), puisqu'elles ne procèdent que de vous seul. Ah ! qui pourra ramener vers vous toutes les âmes, pour les remettre sous votre autorité ! Oh ! puisqu'elles sont si nobles et si belles, je me donnerai toutes sortes de peines pour en ravir au monde, autant qu'il me sera possible, et les donner à votre amour. Dès maintenant, ô admirable Créateur, je vous amène et vous présente la mienne la première. Recevez, très noble Seigneur, ce qui vous appartient et que « *l'esprit retourne* « *vers celui qui l'a fait.* » Eccl. 2.) Je vous offre mon âme avec toutes ses facultés, mon être tout

1. Mag. Sent. l. 2. dist. 28.

entier avec toutes ses actions. Je vous en fais une oblation et un holocauste, volontairement, librement et entièrement. Je soumets cette âme à tous vos saints commandements et à tout ce que décidera votre volonté adorable. Je la remets entre vos mains par une irrévocable donation. Ah! Seigneur, daignez en prendre possession et ne me la rendez jamais. Que je n'aie plus désormais d'autre vouloir que le vôtre. Ah! c'est du plus profond de mon cœur que je vous fais cette offrande, afin que conformément à vos désirs, je sois à vous à tout jamais.

III

Considérez encore pourquoi Dieu voulut unir l'âme qui est spirituelle à un corps terrestre et grossier. Car il y a bien de quoi s'étonner que Dieu pour faire l'homme ait accouplé deux substances si défférentes en dignité et en noblesse, l'âme et le corps. Les Docteurs ont sur cet sujet des pensées différentes. Saint Grégoire le Théologien en est ravi d'admiration (1). Quel est, dit-il, ce nouveau mystère dont je suis enveloppé; je suis à la fois petit et grand, bas et élevé, mortel et immortel, terrestre et céleste : d'un côté je ressemble au monde inférieur, de l'autre à Dieu : mortel par ma chair, je suis immortel par mon esprit. Il dit ailleurs (2), pour rendre raison de cette union, que Dieu avait créé un monde spirituel, composé des anges et un monde corporel, qui comprend les cieux et les éléments. Or il a

1. Orat. 10.

2. Orat. 38.

voulu faire de ces deux mondes un troisième, qui serait un petit monde, embrassant en lui-même les deux autres. Pour réaliser ce dessein, il a fait l'homme à la fois spirituel et corporel, unissant en lui l'esprit et le corps. Saint Athanase (1) observe que, de même que l'âme et le corps ne font qu'un seul homme, ainsi Dieu et l'homme ne font qu'un seul Jésus-Christ : c'est ainsi que l'union de l'âme avec le corps nous rend facile la croyance au mystère de l'Incarnation, qui n'est autre chose que l'union du Verbe avec l'humanité. Hugues de Saint-Victor (2) dit que Dieu a voulu que l'âme, quoique beaucoup plus noble fut associée au corps, afin de nous offrir dans l'être humain un exemple de l'union éternelle qui existera entre Dieu et l'esprit dans le paradis. Il semblait en effet impossible que la créature put être unie au Créateur ; mais puisque l'esprit qui est une créature si excellente, est si étroitement uni au corps, qu'il ne peut pas s'en séparer, il devient évident que ce même esprit peut être également uni au souverain bien. Enfin Dieu a fait cette union, afin que les hommes fissent usage de l'esprit et du corps pour mériter le vrai et souverain bien, qui est leur béatitude éternelle.

J'admirerai tous ces buts que Dieu s'est proposés en unissant d'une manière si admirable mon âme céleste avec mon corps terrestre et corruptible; je m'efforcerai de correspondre aux intentions qu'a eues Dieu en accomplissant cette œuvre. Je reconnaîtrai sincèrement qu'il m'a doté de tout ce

1. *In Symb.*

2. *Summ. Sentent.* 1, 2, c. 1.

qu'il y avait de plus beau dans le monde et je lui en rendrai grâces. O bonté suprême ! Je ferai des actes de foi au sublime mystère de l'Incarnation, puisque j'en porte en moi-même une image dans l'union de mon âme avec mon corps. Je produirai des actes d'espérance en la béatitude et dans l'union béatifique des esprits avec l'Essence divine, durant toute l'éternité. En dernier lieu je prendrai la résolution d'employer mon âme et mon corps à la mériter. Pour obtenir un si grand bien, je ne dois rien épargner. Je sacrifierai le tout pour le tout, fallût-il souffrir autant que les martyrs si héroïques : je ne veux rien plaindre, o mon Dieu, pour acquérir cette si désirable union et cette bienheureuse éternité.

XIᴱ MÉDITATION

DE L'IMAGE DE DIEU, SELON LAQUELLE L'HOMME FUT CRÉÉ

SOMMAIRE

Pourquoi Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance. — En quoi consiste cette ressemblance. — La vision béatifique mettra le dernier trait à la ressemblance de l'âme avec Dieu.

I

Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance : « *Faisons l'homme*, dit-il, « *à notre image et à notre ressemblance ; ... Dieu* « *créa donc l'homme à son image*, *il le créa à* « *l'image de Dieu.* » (Gen. 1.) C'est une affirmation sur laquelle Moïse revient plusieurs fois : non content de l'avoir exprimée une ou deux fois, il la répète encore, pour nous donner à entendre que cette vérité est digne d'être attentivement considérée. Pesez les motifs qui purent incliner Dieu à mettre une image de lui-même et à graver sa ressemblance dans l'homme.

Premièrement, ce fut pour rendre l'homme plus parfait. Car un peintre qui veut faire un excellent tableau, cherche le modèle le plus beau qu'il puisse trouver : ainsi Dieu voulant créer l'âme très belle et très excellente, considéra le vrai mo-

dèle de perfection et prit comme exemplaire le bien suprême, c'est-à-dire lui-même.

Secondement, Dieu créait l'homme pour l'unir un jour à lui dans la gloire : car sa fin consiste à retourner et à se réunir au principe d'où il est venu. Mais les choses qui n'ont entre elles aucune ressemblance ne peuvent pas s'unir étroitement. Dieu créa donc l'homme à son image et à sa ressemblance, afin qu'il fut capable de s'unir un jour à lui et qu'il conçut cette espérance.

Dieu le fit troisièmement à son image et à sa ressemblance, afin qu'il sut à qui il était, à qui il appartenait, à qui il devait se donner et qui il devait servir, c'est-à-dire Dieu seul. De même que la pièce de monnaie, qui portait l'inscription et l'image de César, devait être rendue à César (Matt. 22) ; de même que l'esclave qui porte les stigmates et la marque d'un maître, lui appartient et doit le servir ; de même enfin que les chevaliers qui portaient autour de leur casque le bandeau aux couleurs du prince, devaient combattre pour lui ; ainsi l'homme qui porterait empreinte en lui-même l'image de Dieu, devrait se donner tout à lui, le servir et combattre pour lui.

En dernier lieu le dessein de Dieu fut d'obliger l'homme à conserver plus scrupuleusement la pureté de son âme. En effet la considération de ses diverses excellences est de nature à l'exciter à fuir tel ou tel péché en particulier (1) : si l'âme considère qu'elle est un être raisonnable, elle se sent obligée de fuir la luxure et les œuvres de la chair, qui la feraient dégénérer en une brute ; si elle con-

1. Helinand. *Apud Vinc. Bell. in spec. hist.* l. 29. c. 3.

sidère qu'elle est immortelle, elle se sent obligée à fuir l'avarice, parce qu'il ne convient pas que ce qui est immortel donne tout son amour à une chose périssable; si elle considère qu'elle est invisible, elle se sent obligée à fuir tout orgueil et toute vanité, parce qu'un être invisible ne peut paraître aux yeux du monde d'une manière sensible et dans un pompeux appareil; enfin si elle considère qu'elle anime et vivifie toutes les parties du corps, même les plus petites et les moins nobles, elle doit se sentir obligée à ne point mépriser le prochain, pour si pauvre et si chétif qu'il soit. Or si ces considérations doivent obliger l'homme à éviter certaines fautes particulières, on peut affirmer qu'il doit se sentir obligé à les éviter toutes sans exception, quand il songe que son âme est faite à l'image de Dieu et qu'en la souillant par n'importe quelle espèce de péché, il profanerait autant de fois qu'il pécherait, la belle et vivante image de son Dieu. Aussi est-il obligé à cause du respect qu'il doit à cette image, de se préserver avec le plus grand soin de tout péché ; il doit craindre de déshonorer cette âme si noble, en la rendant laide et difforme par une faute mortelle. C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze (1) loue à juste titre saint Cyprien pour avoir dit que l'honneur de la nature humaine consiste à bien entretenir l'image de Dieu et à imiter celui dont nous sommes des copies.

Je rendrai grâces à Dieu de m'avoir créé à son image et capable de lui être uni dans la gloire. Je m'examinerai pour constater si j'ai répondu aux intentions de Dieu, qui étaient que je fusse tout à

1. *Orat.* 17.

lui et que j'eusse le plus grand soin de conserver la pureté de mon âme. Hélas ! Seigneur, que j'en suis loin ! comme si Dieu n'était rien pour moi, je me suis donné à toutes les créatures, hormis à lui.

Ah ! Seigneur, j'en ai du regret. Hélas ! me comportant comme si mon âme n'avait rien de divin, je n'ai pas respecté sa noblesse, je l'ai souillée de la fange de mes vices. O mon âme ! je ne devais pas vous traiter de la sorte. Mais hélas ! mes fautes sont commises : qui me donnera assez de larmes pour les laver ? qui me fera renaître à la première beauté de l'image divine ? qui me donnera le moyen de retrouver son lustre et son éclat ? Ah ! je sais ce que j'ai à faire : j'imiterai les peintres qui, pour réparer un portrait à demi effacé, considèrent de nouveau le modèle sur lequel il fut fait. Ainsi je veux contempler les perfections de Dieu, dont je suis une copie, car la contemplation attentive et assidue de sa beauté cachée, a pour effet d'imprimer dans notre âme une image parfaite et sans défaut de cette séduisante beauté.

II

Considérez sous quel rapport l'homme est l'image et la ressemblance de Dieu. Pour bien entendre ceci, il faut d'abord poser ce principe : toutes les créatures ont quelque chose de la divinité par participation, et elles sont d'autant plus heureuses et plus accomplies qu'elles possèdent un plus grand nombre des qualités qui se trouvent en Dieu. Le feu a quelque chose de Dieu, car il a l'être et Dieu est l'Etre par excellence. Le feu imite dans une certaine mesure, en produisant le feu, la fé-

condité divine ; en ne dépassant pas les limites de sa sphère, il imite la justice divine ; en servant à nos besoins, il imite la bonté de Dieu. Les plantes tiennent encore davantage de Dieu, parce que, outre ces ressemblances, elles ont la vie qui est une chose empruntée à Dieu, source de toute vie. Les animaux tiennent encore davantage de Dieu, parce qu'ils ont une certaine connaissance, par laquelle ils ressemblent, quoique bien imparfaitement, à Dieu qui connaît tout. Au reste toutes ces créatures n'ont que peu de traits de ressemblance avec Dieu, c'est pour cela qu'on les appelle seulement les vestiges ou les empreintes de Dieu. Elles représentent en effet Dieu d'une manière très vague et très imparfaite, comme l'empreinte du pied de l'homme sur la poussière ou sur la neige ne représente celui-ci que bien imparfaitement.

Mais l'homme ayant des rapports plus nombreux et une plus grande conformité avec Dieu, est appelé non pas le simple vestige de Dieu, mais l'image de Dieu. Qui pourrait dire en effet combien de traits de ressemblance a l'âme humaine avec son Dieu et combien elle dépasse toutes les créatures corporelles par la dose de divin qui est en elle. Comme Dieu elle est un être spirituel ; comme lui, elle est immortelle ; comme lui, elle est libre. Dieu est présent dans le monde et le conserve par sa présence ; l'âme est présente dans le corps et le vivifie. Dieu est tout entier dans tout l'univers ; l'âme réside tout entière dans tout le corps et tout entière dans chaque partie du corps. Dieu agit dans chaque partie du monde, et l'âme dans chaque partie du corps. Dieu ne croît

ni ne décroît, quand les créatures augmentent ou diminuent ; l'âme n'est pas plus grande dans un grand corps, ni plus petite dans un petit corps. Il n'y a qu'un Dieu dans l'univers, il n'y a qu'une âme dans un seul corps. Dieu n'est nullement souillé par le fait de sa présence dans les immondices de la terre; l'âme ne l'est pas davantage par les souillures du corps qu'elle habite. Dieu voit, sans être vu, toutes choses ; l'âme voit les choses du monde et n'est point vue. Dieu gouverne tout dans le monde ; l'âme commande par la raison aux créatures terrestres. Toutes les créatures existent pour Dieu et pour sa gloire ; toutes existent également pour l'homme et pour son utilité. Dieu est une seule Essence en trois Personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; l'âme est substantiellement une, mais elle équivaut à trois âmes, car elle est formellement une âme raisonnable et elle est éminemment une âme sensitive et une âme végétative. Comme âme raisonnable, elle représente le Père qui se comprend lui-même; comme âme sensitive, elle représente le Fils qui, comme homme, a ressenti nos infirmités; comme âme végétative, elle représente le Saint-Esprit qui est la vie des cœurs dans lesquels il habite. Ainsi l'âme est l'image de Dieu : de Dieu considéré absolument dans ses plus nobles attributs, de Dieu considéré dans ses rapports avec les créatures et même de Dieu considéré personnellement, comme Trinité, c'est-à-dire comme subsistant en trois Personnes infinies.

Oh ! quel bonheur c'est pour notre âme de vous ressembler, ô mon Dieu, par tant de perfections !

O mon âme (1), si tu te voyais toi-même, si tu te connaissais bien, tu comprendrais combien tu es coupable, quand tu crois qu'il y a en dehors de Dieu quelque chose qui soit digne de ton amour. Considère-toi donc et prends des résolutions qui soient dignes de ta noblesse. Tu es la vive image de ton Dieu ; souviens-toi de celui dont tu reproduits les traits, fais des progrès à son école en mettant à profit tant de ressemblances, élève tes affections jusqu'à lui, espère avec confiance de grandes choses de lui. Fais-lui cette prière : comblez, Seigneur, les désirs d'une âme faite à votre image; rendez-la capable de vous posséder, vous l'Eternel, vous l'Infini. Ah ! une âme est capable de vous posséder, vous à l'image de qui elle est faite : d'autres biens peuvent l'amuser mais non la satisfaire (2) ni la rassasier. Rassasiez-la donc, Seigneur, par le don de vous-même et elle sera à tout jamais heureuse.

III

Considérez le dernier trait de perfection qui mettra le comble à la ressemblance de l'âme avec Dieu, je veux dire la gloire éternelle, la félicité du paradis, par laquelle elle sera déifiée et deviendra comme un clair miroir de Dieu, dont elle reflètera les splendeurs. Car cette parole de Dieu : « *faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* » signifie aussi : créons-le pour qu'il devienne un jour notre image, alors qu'il sera parvenu à la gloire et qu'il verra face à face notre

1. Hug. de S. Vict. *de ara anim.*

2. S. Bernard, *serm. 2. de dedic.*

Essence dans une jouissance ineffable. C'est en cela que consiste la vraie ressemblance de l'âme avec son Dieu. « *Alors*, dit l'Evangéliste saint « Jean, *nous lui serons semblables*, *parce que* « *nous le verrons comme il est.* » (I. Ep. 3.) En effet le bonheur de Dieu consiste à contempler son Essence ; le même bonheur est réservé aux âmes. Cette vue remplit l'Esprit de Dieu de joies infinies : que ne produira-t-elle pas dans l'esprit humain ? O Dieu ! quels plaisirs et quelles pures délices ! Les âmes prennent part au banquet et au festin de Dieu même ; elles puisent à la même source que lui leurs joies sans bornes. C'est un même objet qui les rassasie, une même béatitude objective qui les réjouit ; elles sont admises à la joie de leur Seigneur et abreuvées au torrent de sa volupté divine. Comme le fer jeté dans la fournaise ressemble au feu, comme l'air éclairé par la lumière semble plutôt être lumière que tout autre chose, comme les astres qui reçoivent leur lumière du soleil, ressemblent à de vrais soleils dans l'obscurité de la nuit ; ainsi les âmes illuminées par Dieu dans la splendeur de la gloire, paraissent plus divines qu'humaines, parce qu'elles sont plus parfaitement à l'image et à la ressemblance de Dieu, dont elles ont reçu les derniers traits.

Louange éternelle vous soit rendue, très bon et très noble Créateur, qui m'avez créé pour une fin si belle et si excellente, que même celle des Séraphins et de tous les anges, ne l'est pas davantage. Accordez-moi, ô mon Seigneur, d'atteindre ce but et cette perfection suprême. Si une peinture commencée, mais non encore achevée, avait l'intelli

gence et la parole, s'adressant à l'artiste qui l'aurait ébauchée, elle lui demanderait de lui donner son achèvement. C'est vous, Seigneur, qui avez mis dans mon âme tant de traits de votre visage, mais il lui manque encore votre gloire éternelle qui donnera la dernière perfection à cette ressemblance. Achevez ce que vous avez commencé, faites que j'adore vos grandeurs dans ce paradis ; montrez-moi votre Essence ; que je contemple votre bonté si pleine d'attraits, et qu'ainsi mon âme vous soit semblable. Hélas ! quand cela arrivera-t-il ? languirai-je donc toujours ? n'exaucerez-vous donc jamais mes désirs ? C'est ainsi que je soupirerai après vous, ô ma douce vie, et que je serai impatient de posséder votre Eternité, car alors seulement « *je serai rassasié, quand votre* « *gloire m'apparaîtra* » et quand ma ressemblance avec vous sera parfaite. (Ps. 16.)

XIIe MÉDITATION

DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME

SOMMAIRE

Il est possible — il est très convenable — il est très certain que l'âme est immortelle.

I

Considérez qu'il est d'abord possible que l'âme soit immortelle. Il est nécessaire d'établir ce premier point et de n'avancer que pas à pas dans la découverte des excellences de l'âme ; l'esprit est plus disposé à croire à l'immortalité de l'âme, quand on lui a démontré qu'elle est possible, qu'elle n'implique ni répugnance ni contradiction. Voici donc la raison : Dieu est tout-puissant et immortel : donc il peut conserver l'âme immortellement, et empêcher qu'elle soit jamais détruite. Ce n'est pas plus difficile qu'il ne l'a été de créer tout cet univers, tous les anges et toutes les âmes : la conservation perpétuelle de tous ces êtres ne saurait offrir plus de difficulté que leur première création. Donc puisque Dieu a été assez puissant pour les tirer du néant, il l'est également assez pour entretenir perpétuellement leur vie et les empêcher de retomber dans le néant. Dieu a bien le pouvoir de conserver les cieux dans le privilège inviolable de leur incorruptibilité, et de

maintenir le soleil et tous les astres dans le même état, depuis bientôt six mille ans qu'il les a créés : leur substance n'est en effet ni altérée, ni diminuée en rien, parce que nul ne peut leur nuire (1).

A plus forte raison aura-t-il le pouvoir de conserver une substance spirituelle, ce qui est le cas de l'âme, qu'aucun agent contraire ne peut ni attaquer ni ruiner. Certes quand Dieu aura conservé une âme cent mille ans, au bout de ce temps, il est aussi dispos, aussi actif et aussi puissant qu'au premier jour, et peut par conséquent la conserver encore autant et ainsi jusqu'à l'infini. Donc Dieu peut faire l'âme immortelle ; rien n'empêche qu'elle subsiste toujours, s'il le veut, comme aussi rien ne s'oppose à ce qu'elle périsse, s'il veut l'anéantir : dans ce dernier cas il lui suffit de retirer sa main et de cesser de la conserver, pour qu'elle s'écoule dans son premier néant.

J'admirerai cette si grande puissance que possède Dieu et je lui dirai humblement : Seigneur, mon âme subsistera après cent millions d'années ou sera anéantie à l'instant même, selon ce que vous voudrez, car il vous est aussi facile de détruire que de conserver. A qui donc aurai-je re-

1. Cet argument qu'emploie à plusieurs reprises notre auteur repose sur un fait que la science a démontré faux. Elle a prouvé que le soleil et en général tous les astres sont composés de la même matière que les corps terrestres et qu'ils ne jouissent pas plus qu'eux du privilège de l'incorruptibilité. Elle prévoit leur fin. Le soleil, dit M. Faye, se condense, sa fluidité actuelle doit aller en s'affaiblissant ; à un moment donné, la circulation qui alimente la photosphère se ralentira, la radiation de chaleur et de lumière diminuera. Ce travail de mort est déjà même assez sensible. On constate que notre soleil a dépassé l'âge de la plus grande activité et que c'est une étoile sur le retour. Quant aux autres étoiles, beaucoup ont également vieilli. Les étoiles blanches sont dans tout leur éclat, les jaunes et surtout les rouges sont sur leur déclin. Elles se refroidissent et s'encroûtent.

cours, sinon à vous qui pouvez me rendre immortel ? Si un homme avait le pouvoir sur la terre de prolonger immortellement la vie du corps, ou seulement de la faire durer mille ans, quel honneur ne lui rendrait-on pas ? qui ne craindrait de l'avoir pour ennemi ou de lui déplaire ? Malheur donc aux pécheurs insensés qui sachant bien que vous avez le pouvoir de les réduire au néant comme aussi de prolonger la durée de leur vie pendant toute l'éternité, ne vous révèrent point et ne craignent point de provoquer votre colère ni d'encourir votre disgrâce.

II

Considérez en second lieu combien il convient que les âmes soient immortelles et que leur durée ne s'arrête pas à la mort. Car premièrement il y a en ce monde des créatures immortelles qui sont créées pour servir l'âme ; ce sont le soleil et les astres qui dans ce but accomplissent chaque jour leur révolution, répandent leur lumière et exercent diverses influences sur ce bas monde : car tout ce qui se fait dans le monde est pour le corps humain comme le corps est pour l'âme et l'âme pour Dieu. Or serait-il conforme à l'ordre que des créatures immortelles n'eussent d'autre fin que le service d'une créature mortelle ? Donc puisqu'il y a au monde des créatures corporelles, mais néanmoins immortelles destinées au service de l'âme, il était bien conforme à la raison que l'âme, qui est spirituelle, fut créée immortelle.

Secondement rien n'est plus convenable et plus nécessaire au monde que la pratique de la vertu

et la fuite du mal. Or pour que l'homme pratique la vertu et s'éloigne du vice, il faut qu'il soit persuadé que son âme est immortelle. Supposez chez eux la conviction du contraire, on ne verra personne disposé à pratiquer la vertu et à fuir le vice, surtout quand il devra s'exposer pour cela à la mort. Personne ne consentira à offrir généreusement sa vie pour la défense de la patrie, du royaume, de la vérité et de la justice, s'il voit qu'en mourant il perd tout espoir de récompense, ou même, ce qui est plus exact, qu'il tombe dans le plus grand des malheurs, à savoir dans une mort à laquelle son âme ne survivra pas. Personne encore n'aura la crainte de Dieu et ne se préoccupera de ne pas l'offenser en cette vie ; on ne poursuivra qu'un but, assouvir ses passions, avec d'autant plus de liberté que Dieu ne punit pas toujours les crimes dans cette vie. Dès lors plus de religion, plus de piété, mais un immense effort de la part de tous les hommes pour acquérir par toutes sortes de moyens, justes ou injustes, les biens, les honneurs et les plaisirs, et cela durant toute la vie. On ne se privera pas de déposséder les souverains légitimes et de tyranniser les hommes en entassant crimes et parjures. Que deviendrait alors le monde, si ce n'est un abîme de vices, de corruption et de toutes sortes d'excès ? Concluons donc que s'il est très conforme à la raison que la vertu soit estimée et louée dans le monde et que le vice y soit flétri, il faut que l'âme soit immortelle.

Troisièmement peut-on imaginer rien au monde de plus convenable que de voir Dieu servi et ho-

noré éternellement par les anges comme aussi par les âmes, qui sont capables de le connaître, de l'adorer et de l'aimer ? Certes ce grand Dieu mérite bien des honneurs infinis, des amours inénarrables et sans fin. Or comment les âmes lui offriront-elles de tels respects et de telles affections, si elles sont mortelles ?

Enfin l'âme est de beaucoup plus noble et plus excellente que le corps ; elle occupe dans la hiérarchie des êtres un degré plus élevé. N'a-t-elle pas une intelligence qui perçoit les choses spirituelles et éternelles par le moyen de l'abstraction ? N'a-t-elle pas une volonté qui s'attache à des objets tout célestes et surnaturels, auxquels le corps n'a aucune part ? Ne la voit-on pas souvent dédaigner le corps, fouler aux pieds ses intérêts, quelquefois même s'exposer à la mort avec joie ? Est-ce que l'âme vertueuse ne lutte pas sans trêve contre les inclinations du corps et ne s'oppose pas énergiquement, en les désavouant, aux entraînements des sens ? Est-ce que ce n'est pas là la preuve évidente qu'elle a une noblesse bien supérieure à celle du corps et qu'elle fait partie d'un ordre à part ? Or il ne conviendrait nullement qu'une créature si noble dépendit dans sa durée de la vie du corps, être si vil et si abject, en comparaison d'elle. Donc il convenait souverainement que l'âme survécut au corps, et par conséquent qu'elle fut immortelle.

Toutes ces raisons affermiront ma foi dans l'immortalité de l'âme. Je reconnais, ô mon Dieu, dans ce privilège de l'immortalité accordé à mon âme, un trait de votre sagesse, qui fait en tout ce qui convient et le fait de la meilleure manière, C'est là

raison, mon Dieu, qui veut que la vertu fleurisse et que le vice soit combattu et honni. C'est la raison qui exige qu'une âme qui est maîtresse de son corps et l'assujettit à ses justes volontés, ne soit point entraînée par lui à la mort. O mon âme, gouverne donc ton corps avec une grande autorité ne t'assujettis jamais à ses passions, puisque c'est précisément la raison qui te vaut d'être immortelle. Enfin, Seigneur, il est raisonnable que vous soyez honoré et aimé sans fin par nos âmes. O immortalité, je te souhaite pour ce motif, c'est-à-dire afin de pouvoir aimer et honorer sans fin mon principe immortel. O mon Dieu, ma gloire suprême et ma fin éternelle, vous êtes digne d'être aimé sans fin et il est juste que nous vous rendions un tel amour. Oh! heureuse l'âme qui est immortelle! « *Seigneur, heureux ceux qui habi-* « *tent dans votre maison, ils vous loueront dans* « *les siècles des siècles.* » (Ps. 83.)

III

Considérez en troisième lieu qu'en réalité l'âme est immortelle. En effet, puisque Dieu a pu la créer immortelle. et que d'autre part il est tout à fait convenable pour de nombreuses et excellentes raisons qu'elle le soit, nous devons croire que Dieu l'a créée immortelle et lui a donné une vie qu'elle ne doit jamais perdre. Telle est la croyance de tous les peuples de la terre. Tous les bons esprits ont toujours eu cette conviction, et ils sont peu nombreux ceux qui ont fait à la nature humaine cette injure de croire l'âme mortelle.

Avoir d'elle une telle idée est indigne d'un

homme. Cela ne peut convenir qu'à des Epicuriens qui ont mené la vie d'une brute; ils mériteraient de porter une tête de bœuf ou de pourceau plutôt qu'un beau visage, qui leur fait trop d'honneur. Dieu qui ne trompe personne, a dit et répété souvent dans les Saintes Ecritures que l'âme vivrait éternellement. C'est sur cette base qu'il a bâti toute la religion : il a donné des lois et une méthode pour bien vivre aux humains, avec la promesse d'un paradis pour les bons qui observeraient ces lois et la menace d'un enfer pour leurs violateurs. Son gouvernement du monde suppose aussi cette vérité. S'il laisse souffrir parfois les hommes les plus vertueux et triompher les hommes vicieux, leur accordant avec profusion les délices, les richesses et les honneurs malgré leurs abominations, sa justice ne saurait être incriminée, ni sa providence mise en doute, car il réserve après cette vie mortelle aux uns la récompense et aux autres le châtiment. Si bien qu'il est aussi vrai que l'âme est immortelle, qu'il est vrai que Dieu est juste.

De plus l'âme est spirituelle dans sa substance : sa plus haute perfection en effet consiste à se dégager de tout ce qui est matériel, à produire par l'intelligence des actes purement spirituels, c'est-à dire qui ne dépendent pas du corps et dont l'objet est spirituel. Donc il est absurde d'imaginer qu'elle périsse ou puisse se corrompre en se séparant du corps, elle dont l'exercice le plus noble, et la plus grande perfection consiste à en être séparée dans ses actes.

Puisqu'elle est spirituelle, qu'est-ce qui pourrait

la faire mourir ? les êtres corporels ? mais ils ne peuvent avoir aucune action sur un esprit. D'autres substances spirituelles ? mais il n'y a aucune opposition réelle entre elles et l'âme. Elle ne peut pas davantage se détruire elle-même, car étant une substance spirituelle, elle ne porte pas en elle une réunion d'éléments, qui en se détruisant mutuellement, amèneraient la ruine du composé. Ce n'est pas Dieu enfin qui la détruira, car s'il est vrai qu'il en a seul le pouvoir, il n'en usera pas, puisqu'il conserve chaque chose selon ce que sa nature requiert. Donc il est vrai que l'âme est immortelle. Au surplus cette âme qui ne trouve pas dans ce monde son vrai bien et qui aspire naturellement à une vie immortelle, parce qu'ici bas rien ne la contente, est à elle-même son propre témoin, le témoin de la noblesse de sa condition.

Je le crois donc fermenent, mon âme est immortelle. Oh ! quelle grande et admirable chose ! L'esprit humain n'a pas d'autres limites pour sa durée, que celles de la vie même de Dieu, et par conséquent n'en a point du tout ; aussi longtemps que Dieu sera Dieu, aussi longtemps vivra l'âme. Toutes les années que les temps à venir tiennent en réserve, sont à moi, il n'y aura pas durant l'éternité de siècle où je n'aie ma place ; le jour de ma mort est le dernier jour de mon corps, car il est mortel, mais non de mon âme. Quand je laisserai mon corps à la terre, d'où il est sorti, mon âme retournera à Dieu qui la créa, et sera reçue dans la région des esprits immortels. Pourquoi, ô mon âme, redoutes-tu l'heure de la mort? Crains-tu qu'on t'enlève les biens matériels, cette peau, cette

chair, ces os, ces nerfs qui te couvrent comme d'un vêtement ? Ta vie ne dépend nullement de ces choses. Le jour que tu appréhendes comme devant être le dernier, est le jour de ta naissance dans l'éternité. En effet nous naîtrons une seconde fois. De même qu'au bout de neuf mois nous sommes sortis du sein maternel pour vivre dans des conditions bien différentes de celles où nous avions vécu jusque-là, ainsi après cette vie passagère, nous commencerons une nouvelle vie. Pourquoi donc regrettes-tu de quitter ce corps ? Celui qui naît abandonne les enveloppes dans lesquelles il est venu au monde ; ainsi pour vivre d'une autre vie, faut-il laisser ce corps qui n'est qu'un voile. Courage donc, âme immortelle, méprise toutes les choses caduques de ce monde, et ne comptant pour rien cette vie mourante, attache-toi énergiquement à ton Roi immortel, afin qu'après la mort il rende ta vie immortelle dans le bonheur. Hélas ! quand donc sera-ce ? quand se dissiperont les ombres de notre mortalité et quand paraîtra l'aurore du beau jour de l'éternité ? Ah ! Dieu immortel, vous êtes le seul bien digne d'une âme immortelle ! Oh ! faites-moi miséricorde, afin que déposant ce corps lourd et corruptible, je vous voie dans votre splendeur, vous aime et vous loue dans les siècles des siècles.

XIIIe MÉDITATION

DE L'UNITÉ DE L'AME ET DE LA MULTIPLICITÉ DE SES FACULTÉS

SOMMAIRE

L'homme n'a qu'une âme unique — mais douée d'un grand nombre de facultés — dont les plus nobles sont l'intelligence et la volonté.

I

Considérez d'abord que l'homme n'a qu'une seule âme, qui est la forme de son corps et le principe des diverses opérations vitales. Cette vérité n'a pas toujours été admise. Parmi les anciens, certains ont cru que l'homme avait trois âmes : une âme raisonnable ayant pour siège le cerveau ; une âme sensitive résidant dans le cœur et une âme végétative résidant dans le foie. D'autres ont appelé ces deux dernières, l'âme concupiscible et l'âme nutritive. Un certain nombre de philosophes ont admis deux âmes seulement, l'une spirituelle et l'autre corporelle, mais ont divisé cette dernière en autant d'âmes particulières qu'il y a de parties différentes dans le corps humain, de telle sorte qu'ils attribuaient une âme corporelle aux os, une autre à la langue, une troisième aux yeux, toutes différentes l'une de

l'autre. L'Eglise a condamné toutes ces opinions en les qualifiant de très mauvaise zizanie, elle excommunie tous ceux qui les défendront (1). Elles sont fausses en effet et dérogent à la noblesse de l'âme raisonnable, en prétendant lui donner des aides, comme si elle ne suffisait pas à animer toutes les parties du corps où elle réside et à les remplir de sa vertu.

Comme l'homme n'est en lui-même qu'une seule et unique substance, l'âme aussi n'est qu'une seule et unique substance. Si elle produit des actes différents, c'est à cause de son excellence ; elle a en elle l'énergie et la vertu de l'âme sensitive des animaux, celle de l'âme végétative des plantes, et en qualité d'être raisonnable, elle participe à l'intelligence des anges ; si bien que Dieu en créant l'âme, fait une chose aussi admirable, que s'il produisait une seule substance avec un ange, l'âme d'un cheval et le principe vital d'un arbre tout ensemble. Il en résulte que, comme l'âme tient de l'ange d'une part, et que d'autre part elle a en elle éminemment la vertu sensitive et la vertu végétative ; elle peut animer un si grand nombre d'organes et de parties différentes, en remplissant toutes leurs capacités et en y produisant tant d'opérations diverses, que ne cessent d'accomplir ces organes. En résumé, avec une seule âme, l'homme vit d'abord de la vie de la plante, puis de la vie de l'animal, et enfin de la vie raisonnable.

Je reconnaîtrai combien mon âme est déjà excellente à ce point de vue. Et puisqu'elle est unique en moi, je veillerai sur elle soigneusement comme

1. Octava Synodus, seu *Conc. Const. 4.* act. 10 c. 11.

sur un trésor précieux. Hélas ! qu'ils sont inintelligents ces mondains, qui prodiguent leur âme, comme s'ils en avaient un grand nombre, et comme si, l'une de ces âmes une fois perdue et damnée, il leur en restait d'autres qui pussent les sauver. Non, il n'en est pas ainsi. Si l'homme perd son âme unique, il a tout perdu. « *Que sert* « *à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient* « *à perdre son âme ?* » (Matt. 16.) « *Délivrez mon* « *âme, ô mon Dieu ! de l'épée qui la poursuit,* « *délivrez de la puissance du chien,* c'est-à-dire, « des griffes du démon, *mon âme qui est uni-* « *que.* » (Ps. 21.)

II

L'âme raisonnable qui est substantiellement une, a cependant une multitude de puissances et de facultés, les unes plus parfaites que les autres, dont Dieu l'a parée quand il la créa, comme d'autant de riches ornements et de joyaux. Comme le corps est doté d'une grande variété de membres et d'organes, ainsi l'âme, grâce à la libéralité de son Créateur, est munie d'un grand nombre de facultés naturelles, qui presque toutes ont une étroite union et une merveilleuse correspondance avec les parties du corps où elles exercent leurs différentes fonctions.

Premièrement, l'âme raisonnable considérée comme âme végétative, a la puissance de nourrir, de faire croître et d'engendrer, et ces trois puissances à leur tour en comprennent d'autres qui leur sont inférieures et qui sont à leur service ; ce sont la puissance d'attraction, de digestion, d'ex-

pulsion, d'assimilation, de distribution et plusieurs autres qu'étudie la médecine. Secondement, considérée comme âme sensitive, elle a la puissance de sentir, de désirer et de mouvoir : ainsi elle a la puissance de sentir par le moyen des cinq sens extérieurs, qui sont la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher, et aussi par le moyen des sens intérieurs, qui sont au nombre de quatre : le sens commun, l'imagination, l'estimative et la mémoire : elle a la puissance de désirer grâce à l'appétit concupiscible et à l'appétit irascible, qui donnent naissance à onze passions ; elle a enfin la puissance de mouvoir soit le corps entier, soit quelque partie seulement. En dernier lieu, l'âme comme spirituelle, a l'intelligence pour comprendre et pour raisonner; elle a la volonté libre pour aimer ou haïr.

Ne diriez-vous pas que l'âme est un petit royaume bien policé, où on voit divers officiers qui ont les uns une importance très grande, d'autres une importance moindre, d'autres enfin une minime importance ? Le même ordre règne entre les puissances de l'âme raisonnable : les unes viennent en aide aux autres et leur fournissent des matériaux pour leurs actions, les autres dirigent et protègent celles qui leur sont inférieures : toutes contribuent à produire dans l'homme un état parfait. En effet, les puissances végétatives peuvent être comparées aux laboureurs et aux commerçants dans un royaume : ce sont eux qui servent de base et de fondement à l'Etat, parce qu'ils lui fournissent par leur travail continuel de quoi s'entretenir. Semblablement ces puissances inférieures travaillent pour soutenir tout le corps et

fournir la matière aux autres actions de l'âme. Les puissances sensitives peuvent être comparées aux soldats, qui surveillent les frontières du royaume, et aux messagers qui portent dans l'intérieur du royaume les nouvelles du dehors. Enfin les puissances suprêmes qui sont les puissances spirituelles, tiennent la place des Princes, des Juges et des premiers Officiers de la cour, qui composent le Conseil privé où toutes choses viennent en délibération. Les décisions prises sont notifiées à la volonté, qui comme pouvoir exécutif de ce petit Royaume, en ordonne l'exécution.

En considérant que l'âme est naturellement si riche, qu'elle est dotée de tant de facultés si excellentes et en même temps nécessaires, je songerai à l'obligation qu'a l'homme à son Dieu, dont la sage providence les lui a toutes fournies. Songe un instant, ô créature humaine, à ce que tu serais disposée à donner pour une seule de ces puissances, si elle te manquait, par exemple, pour la puissance de voir ou d'entendre, si tu en étais privée. Autant tu serais prête à donner à celui qui te les rendrait, autant tu dois à celui qui t'a primitivement fait don de toutes sans exception, des puissances corporelles comme des facultés spirituelles. Mais si tu viens à considérer les facultés surnaturelles, c'est-à-dire les vertus intellectuelles et morales que Dieu donne par surcroît à l'âme pour augmenter sa beauté, jusqu'où ne s'élèvera pas ta dette ? Ah ! Seigneur, je suis accablé de dettes à la suite de vos bienfaits sans nombre et je n'ai pas de quoi m'acquitter envers vous. Eh bien ! prenez-moi moi-même comme esclave en

paiement de tout ce que je vous dois. Ah ! qu'il ne m'arrive jamais de me servir de ces puissances contre vous : ce serait vous faire la guerre avec vos propres armes. Je veux plutôt diriger toutes ces facultés vers vous ; après les avoir détournées de tous les objets défendus, je veux les unir comme en un faisceau pour les employer toutes à votre service et selon votre volonté. Qu'il en soit ainsi par votre grâce.

III

Considérez particulièrement l'excellence des deux puissances supérieures de l'âme, — de l'intellect et de la volonté. La capacité de l'intellect est comme infinie : plus il apprend, plus il devient capable d'apprendre. Il peut connaître le monde entier, puis s'en représenter plusieurs autres ; il peut imaginer et comprendre une perfection infinie. L'intellect connaît les choses matérielles et les choses spirituelles, les êtres créés et l'Essence de Dieu incréée ; Il pénètre partout, discourt sur tout, est capable de toutes sortes de sciences, va raisonnant sur les choses les plus cachées, et à l'aide de quelques principes cherche la vérité partout où elle se trouve.

Dans ce même intellect est comprise cette admirable faculté, qui est le trésor du savoir humain et comme le réservoir de tout ce qui a autrefois traversé l'esprit, je veux dire la mémoire. C'est un dictionnaire de mots et de concepts sans nombre, c'est une grande salle, dit saint Augustin (1), où sont le ciel, la terre, la mer et tout ce que j'ai

1. *Conf.* l. 10. c. 8.

connu, si toutefois je ne l'ai pas oublié ; c'est un grand trésor où l'homme trouve à sa disposition, l'expérience du passé, quand il veut juger de l'avenir avec prudence et sagesse, une matière abondante pour discourir ou pour écrire, un motif puissant à pratiquer la vertu et à être reconnaissant envers Dieu pour ses bienfaits, quand on s'en ressouvient.

Pour ce qui est de la volonté, elle n'a pas une capacité moindre pour aimer Dieu que l'intellect pour le connaître ; elle peut aimer toutes sortes de biens, même un bien infini. Elle jouit d'une liberté si puissante et si absolue, que toutes les créatures du monde ne sauraient la forcer : tous les anges ensemble ne parviendraient pas à la contraindre à vouloir ce qu'elle ne veut pas. Dieu seul a empire sur elle : elle se détermine elle-même, et c'est elle qui, semblable à une reine, commande dans l'homme à toutes les autres puissances. De plus, elle est si noble et si grande, qu'aucun bien ne peut la rassasier, excepté Dieu seul se donnant lui-même à elle.

C'est à tort que certains prétendent ajouter à ces deux facultés, l'intellect et la volonté, deux autres facultés qu'ils considèrent comme distinctes : l'intelligence et la mémoire. La mémoire n'est autre chose que l'intellect conservant les espèces de choses qu'il a autrefois connues et qu'il pense de nouveau. Quant à l'intelligence, bien que les théologiens mystiques (1) lui donnent des titres et des noms sublimes, qu'ils l'appellent le sommet de l'esprit, le fond de l'âme, la partie virginale de l'âme et

1. Joan. Carmel, *de Theol. myst.* q. 79. a 10. dub. 10.

son ciel le plus élevé ; elle ne constitue pas cependant une faculté naturelle distincte de l'intellect et de la volonté : c'est l'intellect lui-même, en tant qu'il voit clairement les premiers principes et les vérités naturelles évidentes, ou bien en tant qu'il est éclairé surnaturellement par Dieu, pour contempler l'Essence divine dans une grande paix, sans discourir et sans s'égarer sur d'autres objets, dans le ravissement que lui cause cette Essence et qui de l'intelligence se communique à la volonté pour l'exciter à l'amour de Dieu divinement contemplé. C'est ainsi qu'il ne reste que deux facultés distinctes, l'intellect et la volonté : ce sont les deux seules facultés supérieures et spirituelles de l'âme, où s'accomplissent par la grâce de Dieu les merveilles de la Théologie mystique ou affective. C'est donc vainement que certains ont inventé d'autres facultés et les ont décorées de noms inconnus aux scolastiques. Ils n'ont abouti qu'à obscurcir l'esprit, au lieu de l'éclairer, et à faire perdre le temps aux âmes qui cherchent à comprendre autrement que les scolastiques.

L'homme n'a-t-il donc rien de mieux à faire que d'admirer la hauteur des montagnes, ou l'immensité de l'océan ou l'épaisseur des forêts et les autres merveilles de la nature ? n'a-t-il pas un spectacle digne de lui dans ses nobles facultés, dans les profondeurs de son âme et dans l'élévation de son esprit ? « *O mon âme, bénis le Seigneur* : « *que tout ce qui est en moi bénisse son saint* « *nom.* » (Ps. 102.) C'est ce que je désire, ô mon Dieu, de tout mon cœur : car il vaudrait mieux pour moi être dépourvu d'esprit et de volonté

que de ne pas les employer à votre service. C'est dans ce but que je vous implore. Oh ! donnez-moi cette lumière qui permet aux âmes que vous chérissez le plus, de vous contempler : donnez-moi aussi ces ardeurs, qui me rendront capable de vous aimer. O mon Dieu, mon désir, ma gloire, le trésor de mon âme, quand vous servirai-je avec une conscience pure, joyeuse, tranquille et assurée ? quand vous ferai-je un sacrifice parfait de tout mon esprit et de toute ma volonté pour les faire consumer au feu de votre amour ? Ah ! mon bien suprême, tous les biens qui sont hors de vous, ne contenteront jamais les facultés de mon âme ; vous les avez créées trop nobles et trop généreuses. Donnez-vous donc vous-même, ô ma joie tant désirée ; que je vous possède, ô ma douceur si séduisante, car vous seul suffisez à mon âme.

XIVe MÉDITATION

DE LA LIBERTÉ DE L'AME

SOMMAIRE :

L'âme a le pouvoir de choisir entre le bien et le mal. — Pourquoi Dieu a donné à l'homme cette liberté, qui lui permet de se damner. — La liberté morale consiste à adhérer à Dieu.

I

La liberté est la faculté dont jouit la créature raisonnable dans l'état présent, de choisir entre le bien et le mal, de telle sorte que rien ne la contraint à prendre l'un ou l'autre, ou à le laisser. Elle ressemble, dit saint Basile (1), à une balance, qui penche tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Pour bien comprendre cette question, qui offre tant de difficultés aux plus grands esprits et leur cause de si grands tourments, et d'où sont nées tant de disputes à notre époque ; il faut bien considérer que la créature raisonnable ayant une nature finie, ne peut par conséquent se porter que vers un certain nombre de biens d'une manière expresse : car, comme les biens imaginables sont infinis, pour les aimer tous, sans exception et les mettre en pratique pendant toute l'éternité, il faudrait une vertu infinie ; il faudrait que l'homme fût plus qu'un homme, pour réaliser tout ce qui est

1. *In Psal. 61.*

bien, pour produire tous les actes de vertu que peuvent produire les Séraphins ainsi que l'âme incomparable et sacro-sainte de Jésus. Il faut donc admettre que l'homme peut faire le bien dans une sphère déterminée et jusqu'à une certaine mesure en se servant soit de ses seules forces naturelles, soit de ces mêmes forces aidées de la grâce. Il en est de même pour le mal et pour les péchés : il est certain qu'une même âme ne les peut tous commettre. Les âmes perdues et qui ne s'ingénient qu'à mal faire, rencontrent mille obstacles qui les arrêtent. Même en nous bornant aux actes intérieurs, ces âmes ne sont pas capables de pousser leur malice jusqu'au degré que peut atteindre Lucifer, ou tout autre créature encore plus dépravée, que Dieu connaît comme possible. Partant il faut conclure que la quantité de bien ou de mal que peut réaliser l'homme, ne saurait dépasser certaines limites. Or la liberté n'est autre chose que la volonté considérée comme ayant la faculté de choisir à son gré tel bien ou tel mal, parmi ceux qui n'excèdent point ses forces dans l'état présent et qui sont contenus dans les bornes au-delà desquelles elle ne peut s'étendre. La liberté est en effet un certain pouvoir, une certaine royauté, en vertu de laquelle la volonté peut embrasser ceci et l'admettre en elle-même, et en même temps mépriser cela et l'exclure d'elle-même, sans autre raison que son bon plaisir et son pouvoir absolu sur ses amours comme sur ses haines.

Cherchons-nous à connaître la première origine de ce pouvoir qu'a l'âme d'embrasser ou de

repousser tel objet ? nous ne pouvons en assigner d'autre que sa noblesse et sa perfection. Elle est en effet si grande et si sublime, que parmi les plus grands biens de ce monde, ni les beautés les plus séduisantes, ni les plus douces délices, ni la plus brillante position ; et parmi les biens spirituels, ni les plus florissantes vertus, ni les magnifiques espérances de la gloire, ne peuvent faire sur elle une telle impression, qu'elle soit contrainte d'agir et qu'elle soit privée du pouvoir de repousser tous ces biens que l'esprit lui présente. Egalement s'il s'agit du mal et des péchés, elle a une telle force et une telle vigueur, qu'ils ne peuvent avoir aucun accès en elle, si elle ne veut les admettre de son plein gré. Ils ont beau s'offrir à elle avec toutes sortes d'attraits pour être admis de bon gré, ou bien appuyés par toutes sortes d'armes, pour s'imposer de force, l'âme est au-dessus de tous leurs efforts, et peut leur résister, uniquement parce qu'il lui plaît. Ainsi la liberté est dans l'âme comme un gouverneur dans une place inaccessible et inexpugnable, où rien n'entre que ce qu'il veut. Qu'on le flatte, qu'on le prie, qu'on gémisse, qu'on essaie de le corrompre par l'argent, qu'on le menace, qu'on le frappe, qu'on tonne, qu'on le foudroie, en un mot, quoi qu'on fasse, nul n'entrera dans la place que s'il le veut. Telle est la liberté, rien n'entrera dans l'âme que si elle y consent ; il n'y aura ni d'autre amour ni d'autre haine que ceux qu'il lui plaira d'admettre. Si bien que l'homme peut s'appliquer ces paroles de l'Apocalypse : « *Je suis le premier et le dernier ; j'étais mort et me voici vivant, j'ai les*

« *clefs de la mort et de l'enfer* » (Ap. 1) ; parce que l'homme est le premier en dignité des êtres de ce monde, et en même temps le dernier créé (1) ; il est mort par le péché originel et il vit par la grâce de Jésus-Christ : il a la clef de la mort et de l'enfer, c'est-à-dire le libre arbitre qui lui sert à entrer ou au paradis ou en enfer, selon ce que dit le Sage : « *l'Homme a devant lui la vie* « *et la mort.* » (Eccl. 15.)

O la noblesse et l'excellence de l'âme humaine ! Elle est plus forte que tout l'univers, plus puissante que tous les attraits, plus ferme que toutes les violences. Par ce moyen elle règne sur elle-même et n'a point d'autre servitude que celle qu'il lui plaît de choisir. Par conséquent si je ne suis pas homme de grande vertu, si au contraire je croupis dans mes grandes fautes, je ne dois en accuser que moi-même et ma propre liberté. J'en suis là, parce qu'elle n'a pas voulu aimer les plus grands biens et haïr les plus grands maux, parce qu'elle ne fuit pas le mal, comme elle le pourrait. Enfin je déplorerai que le privilège inestimable de la liberté soit employé par moi-même à ma ruine, alors qu'il devrait servir à mon bien, car je repousse le bien que je pourrais embrasser et j'embrasse le mal que je pourrais repousser. Je me sers de la clef du paradis pour ouvrir les portes de l'enfer. Ah ! Seigneur, quel singulier droit que celui de pouvoir être injuste ? quelle sorte de perfection que de pouvoir se priver de la perfection ? quelle étrange puissance que de pouvoir être tué et mourir ? Que n'ai-je pu renon-

1. Hugo. Card. *in c. 1. Apoc.*

cer à une partie de ce privilège du libre arbitre ? Ah ! Seigneur, ne le respectez pas ; si ma liberté se dispose à fuir le bien et à courir après le mal, arrêtez, forcez ma liberté sur le point de devenir rebelle. Je n'en serai pas moins libre malgré cette violence, car ce sera une violence librement désirée. En me contraignant ainsi parce que je le désire, vous n'aurez blessé en rien ma liberté, et vous aurez sauvé mon âme.

II

Considérez les motifs pour lesquels Dieu a donné à l'homme une liberté telle, qu'en même temps qu'il peut bien agir de son plein gré et sans y être contraint, il peut aussi pécher et manquer son salut. Il y a une différence très considérable entre la liberté telle qu'on l'a dans le paradis, dans l'enfer ou dans la vie présente. Dans le paradis elle ne peut s'étendre qu'au bien ; dans l'enfer elle ne peut s'étendre qu'au mal et au péché ; dans cette vie elle s'étend au bien et au mal. Les bienheureux n'ont de liberté que pour le bien, les damnés pour le mal seulement ; les hommes qui vivent sur la terre, pour l'un et pour l'autre. Il semble néanmoins que l'homme aurait été beaucoup plus parfait, s'il eût été déterminé au bien et à la vertu, s'il eût été incapable de mal faire, et dans la même condition que Dieu et les esprits bienheureux qui voient Dieu face à face. Il faut toutefois considérer qu'il n'y a point de créature raisonnable et qu'il ne peut y en avoir, d'impeccable de sa nature. Quelle qu'elle soit en effet,

Dieu peut la destiner à une fin surnaturelle et lui imposer des préceptes surnaturels comme moyens d'atteindre cette fin. Il suit de là qu'elle pourra pécher en violant ces préceptes, qui par le fait qu'ils sont surnaturels n'ont point une si étroite connexion avec la nature qu'elle ne puisse s'en séparer, et par là même pécher. Il ne faut donc pas s'étonner que l'homme puisse se tourner vers le mal, car c'est la condition de sa nature, qui est finie et bornée. Le privilège de l'impeccabilité naturelle, n'appartient qu'à Dieu seul, qui puisqu'il possède une perfection infinie, ne saurait admettre en lui aucune imperfection. « *Lui seul*, dit saint Paul, *est immortel* » (I, Tim. 6), parce que, dit saint Ambroise (1), sa divinité est la seule substance qui ne peut mourir de la mort du péché, à laquelle toute créature est exposée par sa nature. Or il était très conforme à la raison que l'homme connût ce privilège divin, et rien ne le lui fait mieux connaître que l'expérience de sa fragilité. Grâce à elle, il a une connaissance plus claire de la perfection de Dieu, de même que le noir fait ressortir le blanc et l'obscurité de la nuit fait paraître le jour plus brillant. Si les esprits bienheureux sont aussi impeccables, ce n'est pas par nature, mais c'est une conséquence de la consommation de leur gloire, que Dieu ne leur a accordée qu'après qu'ils eurent donné des preuves de leur vertu sur le champ de bataille de cette vie. C'est pourquoi les hommes qui ne sont en ce monde que pour prouver leur valeur dans le combat que leur livrent leurs ennemis, ne doivent pas

1. *De fide*, l. 3. c. 2.

trouver étrange de ne pas jouir encore du privilège des vainqueurs. Le triomphe ne s'accorde pas avant la victoire. Comme le dit saint Paul, « *Per-« sonne ne sera couronné, s'il n'a légitimement « combattu* », c'est-à-dire jusqu'à la fin. (II, Tim. 2.) C'est pour cela que, tant que dure cette vie, l'homme a la liberté, c'est-à-dire le pouvoir de pécher et d'être vaincu, comme aussi celui de vaincre. Dieu enfin a voulu que l'homme fût libre, afin qu'il fût capable de mériter ou de démériter grâce au pouvoir dont il jouirait de se porter de son plein gré au bien ou au mal : car s'il agissait par nécessité, il ne mériterait pas d'être récompensé pour ses vertus, ni d'être puni pour ses crimes, pas plus que les arbres selon qu'ils portent de bons ou de mauvais fruits. Dès lors la justice de Dieu ne se manifesterait pas dans la condamnation de l'homme pervers, ni dans l'exaltation de l'homme vertueux, « *qui a pu transgresser le « précepte et ne l'a point transgressé, qui a pu « faire le mal et ne l'a point fait, et dont la « récompense est assurée en Dieu* » qui la lui donnera. (Eccl. 31.)

Ainsi, ô Dieu immortel, vous êtes admirable en toutes vos œuvres ; vous y faites éclater vos perfections, votre puissance, votre sagesse et votre justice rémunératrice ou vindicative. Ce qui semble fait pour notre perte, vous le faites servir heureusement à notre avantage et nous pouvons adresser à nos ennemis, qui songent à se prévaloir de notre liberté, les paroles de Joseph à ses frères : « *Vous avez voulu me faire du mal, mais « Dieu a changé ce mal en bien.* » (Gen. 50.)

O Seigneur (1), je ne veux donc plus me plaindre de ma parfaite liberté, qui tout d'abord me semblait calamiteuse. Je veux me résigner à votre volonté dans les dangers de mort auxquels elle m'expose ; si elle me fournit une occasion de vous exalter, elle me donne aussi sujet de m'humilier devant vous et devant toutes les créatures, à la pensée que je puis trahir mes résolutions et devenir le plus abominable pécheur de la terre. J'en profiterai pour implorer votre grâce, pour vous demander de la fortifier en moi, afin qu'elle soit plus puissante, quand il s'agira de repousser le mal et d'embrasser toute sorte de vertus que vous désirez voir en moi.

III

Outre cette liberté qui est naturelle et commune à tous les hommes, aux justes comme aux pécheurs, il en existe une autre, qui est particulière aux enfants de Dieu : c'est la liberté morale, qui consiste à aimer Dieu et à adhérer à lui : car le servir, c'est régner. C'est de cette liberté que parle le Fils de Dieu, quand il dit : « *Si le Fils vous* « *affranchit, vous serez vraiment libres.* » (Jean. 8.) Saint Paul également en parle en ces termes : « *Où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté.* » (II, Cor. 3.) c'est-à-dire, là où est la grâce et la charité répandue par l'Esprit-Saint, là est la liberté. Ce qui nous donne à entendre qu'il ne s'agit pas de la liberté naturelle et commune à tous les hommes, car une telle liberté ne saurait, d'après l'enseigne-

1. D. Cyrill. Jerosol. *Catech. 8.*

ment de l'Eglise (1), être détruite par le péché, tandis que celle dont nous parlons ne subsiste que par la grâce et disparaît avec elle. Et cependant elle mérite le nom de liberté, parce qu'elle en réalise les plus nobles conditions.

Si en effet c'est être libre que de ne pas être sous une domination étrangère, l'amour de Dieu qui détruit le péché dans l'âme, la délivre de la servitude du démon, dont le péché l'avait faite esclave. Si c'est être libre que de ne pas être lié, l'amour de Dieu rompt les liens et les attaches de l'homme avec les créatures terrestres, en lui imposant de divorcer avec elles. Si la liberté consiste dans une certaine indifférence, cet amour produit cette noble indifférence dans l'âme, pour qui tout hormis Dieu est égal, pauvreté ou richesse, grandeur ou bassesse, honneur ou mépris, santé ou maladie, joie ou désolation. Enfin si c'est être libre que de ne pas être emprisonné ou à l'étroit, mais d'être au large et à l'aise, jamais l'âme n'est plus dilatée que lorsqu'elle habite en Dieu par un sincère amour. Toutes les créatures sont plus petites que notre cœur ; il ressent une gêne douloureuse, quand il s'y laisse prendre et enfermer ; mais « *Dieu est plus grand que notre cœur* », dit le disciple bien-aimé. (Jean. 1, Ep. c. 3.) C'est pourquoi le cœur trouve sa pleine liberté dans l'infinité de ses biens et l'étendue de ses douceurs. Comme l'eau d'un fleuve coule d'abord dans un lit étroit,

1. Voici le texte du Concile : « *Si quelqu'un dit que le libre arbitre « de l'homme, depuis le péché d'Adam, est perdu et détruit ; que la « question qu'il soulève ne tombe que sur un nom ; qu'il est même un « nom sans réalité, et une vaine fiction, que Satan a introduite dans « l'Eglise, qu'il soit anathême.* » (Conc. de Trente, sess. 6. can. 5).

puis s'étend à mesure qu'elle approche de l'immense océan, où, quand elle y arrive enfin, elle se répand de toutes parts, sans être pressée désormais entre aucunes rives ; ainsi en est-il de l'âme ; tant qu'elle aime les créatures elle est comme resserrée dans un lit étroit, mais plus elle court vers l'océan des douceurs infinies, c'est-à-dire vers l'Essence divine, plus elle se dilate, selon les paroles du prophète : « *quand j'ai couru dans la* « *voie de vos commandements, vous avez dilaté* « *mon cœur.* » (Ps. 11.) Et quand elle entre dans cette mer immense par la jouissance qui lui en est accordée, alors elle s'étend à tous les biens et se dilate pour embrasser les aimables qualités de l'Etre infini. C'est une mer sans amertume, une mer de délices et de voluptés, c'est pourquoi l'âme qui y rencontre toute sorte de biens, s'y trouve affranchie de toute misère et entonne ce cantique qui est celui de sa délivrance : « *Vous avez rompu* « *mes liens, je vous offrirai un sacrifice de* « *louange.* » (Ps. 11.)

Je souhaiterai de jouir de cette noble liberté avec plus d'ardeur que les esclaves ne soupirent après leur affranchissement. O mon âme, « *ô fille* « *de Sion, depuis si longtemps captive, rompez* « *les chaînes de votre cou.* » (Is. 52.) Vous les romprez en renonçant au péché et en brisant les attaches qui vous lient aux biens sensibles et périssables, en aimant Dieu et en adhérant à lui de toutes vos forces ; car quand vous l'aimez, vous êtes chaste, vous êtes pure et vous êtes libre (1). Ah ! Dieu est un être tellement heureux

1. Thaulerus, Cant. 4.

et tellement débordant de joie, que quiconque l'aime est inondé de joie et le possède en tout temps. Donc, âme généreuse, conservez-vous libre, je vous prie, et réprimez vos sens ; examinez si vous aimez quelque objet vicieux, pour vous en affranchir. Oh ! que Dieu sera aimable pour vous, si vous consentez à en faire l'expérience. Dieu est un être tellement heureux et tellement débordant de joie, que quiconque l'aime est inondé de joie et le trouve en tout temps. Donc, ô âme généreuse, rentrez en vous-même et mettez tout votre soin à vous conserver libre, car la liberté est le trésor précieux qui enrichit l'esprit. Mais que celui qui veut posséder ce trésor et en jouir, dise adieu à tout autre amour. Ah ! Dieu est un être tellement débordant de joie, que quiconque le possède est inondé de joie et le trouve en tout temps et pendant toute l'éternité.

XV[e] MÉDITATION

DU PREMIER HOMME, ADAM ET DES DONS QUE DIEU LUI FIT EN LE CRÉANT

SOMMAIRE

Dons faits au corps — dons faits à l'âme d'Adam — dons faits à la fois au corps et à l'âme d'Adam.

I

Considérez premièrement ce que fut Adam quant à son corps et quels avantages lui furent conférés à l'exclusion des autres hommes, ses descendants. D'abord il eut cet honneur d'avoir un corps formé directement par les mains divines. Les anges n'eurent aucune part à cette formation. Ce n'est pas aux anges en effet, que Dieu s'adressait quand il disait : « *faisons l'homme à notre* « *image et à notre ressemblance* » (Gen. 2), mais les Personnes divines se parlaient l'une à l'autre. Voilà donc la preuve qu'il fut formé par les trois Personnes de la Sainte Trinité, qui ramassèrent un peu de limon de la terre et en pétrirent son corps. Loin de juger cet ouvrage indigne d'Elles, Elles montrèrent qu'il leur était cher et précieux, afin que l'homme se souvenant qu'il est sorti des mains de Dieu, craignît d'infliger à son corps

aucune souillure ou de se soustraire à la conduite des mains dont il a reçu son être. Comme les œuvres de Dieu sont parfaites et que ce qu'il fait immédiatement et par lui-même, a toujours un fini qui manque à ce qu'il accomplit par l'entremise des créatures, le corps d'Adam fut très parfait dans toutes ses parties, posséda des organes admirablement disposés pour les opérations très élevées de l'âme, une complexion très heureuse, une haute stature et une beauté digne du chef du genre humain.

En second lieu, ce corps eut cet avantage d'être exempt des faiblesses et des misères du bas âge. En effet il ne passa point par l'enfance : dès le le premier jour il eut la disposition et la taille des corps de trente-quatre ans à cette époque. C'est à cet âge que Jésus-Christ mourut et que les corps doivent ressuciter à la fin du monde. Ainsi au même instant où l'âme fut unie à ce corps, elle put exercer ses fonctions spirituelles, sans avoir besoin, comme chez les autres hommes, d'attendre des années entières avant que les organes aient atteint leur parfait développement.

Un troisième privilège du corps d'Adam consiste à avoir été le principe de la vie de tous les autres corps humains, qui tous ont été tirés du sien après la formation d'Eve avec une de ses côtes. Il n'y a pas d'homme en effet qui ne descende d'Adam, et qui ne doive le reconnaître comme son père. Dieu l'a voulu ainsi, pour obliger les hommes à s'unir ensemble étroitement et par les liens d'une charité fraternelle, puisqu'ils ont un même principe et un même auteur.

Mais comme dans notre méditation il ne convient pas de considérer les choses corporelles séparées des choses spirituelles qui les rehaussent, considérez notamment qu'en ces trois privilèges le premier Adam fut la figure du second, qui est Jésus-Christ. De même que le premier fut formé immédiatement par Dieu d'une terre vierge, que les corps mortels n'avaient encore souillée d'aucun immondice ; ainsi le corps de Jésus-Christ fut formé directement par Dieu d'une terre virginale, c'est-à-dire, du sang le plus pur de la Vierge, dont il est dit que « *ce qui est né en elle, est du Saint-« Esprit.* » (Matt. 1.) Comme Adam fut homme dès le premier jour de sa création, Jésus-Christ le fut aussi dès l'instant de sa conception, non pas au point de vue de son corps qui était le plus petit de tous les corps humains, mais à raison des qualités de son esprit. C'est pour cela qu'il est dit qu' « *une femme enceindra un homme* » ; (Jér. 31), car Jésus-Christ enfermé dans les entrailles sacrées de la Vierge, était déjà un homme parfait par la grandeur de sa sagesse et de son esprit. Enfin comme Adam fut le père et l'auteur de la vie corporelle de tous les hommes ; Jésus-Christ fut le Père et le principe de la vie spirituelle dans toutes les âmes. C'est pour cette raison qu'on l'appelle « *le Père du siècle futur.* » (Is. 9.)

J'admirerai ici la bonté de Dieu à l'endroit de la nature humaine, car qu'y a-t-il de plus convenable, si ce n'est que les enfants aient de la reconnaissance pour les biens qui furent accordés à leur père ?

Mais j'admirerai particulièrement les grandeurs

de Jésus-Christ, que Dieu commence à figurer et annoncer dès l'origine du monde, afin que dans les perfections de notre premier père terrestre, nous contemplions celles de notre Père céleste, du Libérateur du monde. Elevons-nous donc, ô mon âme, élevons-nous de la terre au ciel et dans la méditation du vieil Adam, qui fut terrestre, dirigeons nos pensées vers le nouvel Adam, vers Jésus-Christ, qui est céleste. Les privilèges du premier ne sont que la figure des excellences plus signalées du second. O très noble réparateur, il convenait souverainement que vous fussiez ainsi représenté en Adam, afin qu'il glorifiât par ses perfections symboliques vos perfections et que dès cette époque il les imprimât dans l'esprit de ceux qui pourraient les connaître. Mais si les faveurs qu'il reçoit dans son corps, représentent et prêchent Jésus au monde, combien mieux le feront celles qu'il reçoit dans son âme. Considérons-les maintenant.

II

Considérez ce que fut Adam quant à son âme et quels avantages particuliers furent attribués à cette âme dès l'instant de sa création et de son infusion dans le corps.

Premièrement, elle fut créée par Dieu dans l'état de grâce sanctifiante (1). Dieu la créa dans la justice et la sainteté. « *Dieu fit l'homme droit* », dit le Sage. (Eccl. 9.) La raison est que Dieu produisait toutes ses créatures dans un état parfait et prêtes à porter les fruits qui convenaient à

1. *D. Tho.* 9, 95, a. 1.

leur nature. Il est donc bien croyable qu'il aura créé l'homme parfait, en état de porter des fruits, c'est-à-dire de faire des œuvres saintes et méritoires pour parvenir à la fin surnaturelle à laquelle il le destinait. Or cet état est l'état de grâce. Plus tard si Adam n'eût pas péché, tous les hommes seraient nés dans la grâce de Dieu, saints et sans tache. Il est donc très raisonnable de croire qu'Adam fut formé avec une âme sainte et embellie des richesses de la grâce, car il n'y a aucune raison d'admettre que les enfants seraient venus au monde dans de meilleures conditions que leur père.

Secondement, l'âme d'Adam fut dès l'instant de sa création dotée de la science tant des vérités naturelles que des vérités surnaturelles. « *Il les* « *remplit*, dit le Sage parlant d'Adam et d'Eve, « *de la lumière de l'intelligence ; il créa en eux* « *la science de l'esprit.* » (Eccl. 17.) Et cela parce que l'homme étant la fin des créatures, il ne convient pas qu'il l'ignore et de plus sans la science il n'eût pas été parfait. Ajoutons qu'Adam était non-seulement le père du genre humain, mais aussi son maître et son précepteur : il était chargé de l'instruction de ses enfants et partant il devait être savant ; la capacité d'enseigner est la preuve de la science. C'est pourquoi Adam fut le plus versé des hommes dans les sciences naturelles, il y dépassa Salomon et les plus grands philosophes. Le Docteur angélique (1) estime qu'il ne pouvait commettre aucune erreur dans toutes les branches du savoir humain. Il posséda aussi des

1. Q. 94, art. 4.

connaissances surnaturelles, dans la mesure où elles lui étaient nécessaires, pour adorer et méditer les mystères de Dieu et pour en instruire ses enfants.

Troisièment, son âme fut ornée de toutes les vertus théologales, des vertus cardinales et des autres vertus morales. « *Dieu créa l'homme*, dit « le Sage, *et le revêtit de vertus.* » (Eccl. 17.) Aussi le glorieux saint Ambroise (1) dit-il, qu'Adam avant son péché, était un tableau précieux et brillant peint par Dieu, comme l'est quiconque a la beauté de la vertu. Avant le péché il ne s'apercevait pas de sa nudité, parce qu'il était vêtu de vertus. Puisqu'Adam eut ces avantages spirituels, j'en concluerai qu'il fut créé semblable aux anges, qui étaient dotés de grâce divine, de science et de vertus, quand Dieu les tira du néant. Aussi saint Jean Chrysostome (2) appelle-t-il Adam un ange terrestre : il dit qu'il était dans un état angélique, car il était enrichi d'une gloire merveilleuse et en possession d'un honneur souverain, il était à peu de chose près l'égal des anges.

Je reconnaîtrai donc à cette occasion les bontés et les faveurs de Dieu à l'égard des âmes humaines, qui devaient être créées égales aux anges aussi bien dans la voie que dans le terme, aussi bien dans l'exil que dans la patrie. C'est une raison, ô mon Dieu, pour les enfants, d'être reconnaissants des bienfaits accordés à leur père : c'est une raison pour que nous, descendants d'Adam, nous vous aimions, en souvenir des biens que

1. Hexameron, l. 6, c. 7.

2. *Hom. 15, in Genes.*

vous avez conférés à la première de toutes les âmes. Mon âme sent naître en elle la gratitude, et touchée par cette considération, elle se porte vers vous avec un amour plus ardent. Car, ô Seigneur, c'est une grande faveur que vous avez faite à l'âme humaine, d'avoir daigné la rendre semblable aux anges du ciel, en l'élevant à l'état surnaturel. Car « *vous avez peu abaissé l'homme au-* « *dessous des anges, vous l'avez couronné de* « *gloire et d'honneur.* » (Ps. 8.)

III

Considérez encore ce que fut Adam, au point de vue du corps et de l'âme unis. L'un et l'autre reçurent le bienfait de la justice originelle : elle ne consistait pas simplement en une seule qualité, mais en un assemblage de vertus concernant à la fois le corps et l'âme. Cette justice originelle, qui comprenait plusieurs vertus très efficaces, produisait dans le premier homme trois effets principaux. Elle assujettissait d'abord l'âme à Dieu et ses facultés spirituelles au service de Dieu, appliquant l'intelligence à la connaissance de Dieu, la volonté à l'amour de Dieu, la mémoire au souvenir de Dieu. En second lieu, elle assujettissait les sens à la raison, faculté spirituelle et à ce titre supérieure ; elle captivait toutes les puissances sensitives sous les excellentes vertus de force et de tempérance, qui profondément enracinées en elles devaient y remplir le même rôle que le frein pour le cheval et les empêcher de se porter vers n'importe quel objet, sans l'assentiment de l'esprit. Le troisième effet de cette

justice originelle consistait à assujettir le corps à l'âme si étroitement qu'il ne pourrait, contre le gré de l'âme, se séparer d'elle par la mort : Dieu devait dans son équitable providence pourvoir par des moyens convenables à ce que, tant que l'âme ne se séparerait pas volontairement de lui, le corps à son tour ne pût pas se séparer d'elle. Adam, dit un savant et un ancien maître en théologie (1), avait reçu de Dieu un certain don, en vertu duquel toutes les puissances inférieures étaient assujetties aux puissances supérieures : par ce don l'âme était assujettie à Dieu, comme à son supérieur ; les sens à la raison, de telle sorte qu'il ne naissait en eux aucun mouvement contraire à la raison ; le corps à l'âme, de telle sorte qu'il ne pouvait être affligé d'aucune infirmité ou langueur qui forçât l'âme à s'en séparer. Grâce à ce don Adam pouvait ne pas pécher et ne pas mourir. Ce don était appelé la justice d'abord, parce qu'il est juste que les puissances inférieures soient soumises aux puissances supérieures ; et la justice originelle, parce qu'Adam devait la transmettre à ses enfants à leur origine, c'est-à-dire à leur naissance, à cause de la nécessité dans laquelle étaient tous les hommes conformément au plan divin, de la posséder, pour parvenir au salut. Voilà ce qu'était la justice originelle : elle enrichissait admirablement l'âme et le corps du premier homme.

A propos de ce troisième avantage, considérez qu'Adam était le modèle de tous les hommes qui devaient naître dans l'état d'innocence, au paradis

1. *Œgid. Roman. quod.* l. 6. disp. 4, q. 1.

terrestre. Si Adam eût persévéré dans la grâce, tous ses enfants, en vertu d'un pacte divin, seraient nés avec cette justice originelle, qui aurait rendu leur âme agréable à Dieu et assujettie à Dieu, leurs sens soumis à la raison et le corps uni indissolublement à l'âme. Ainsi par les premiers privilèges qu'Adam reçut dans son corps, il fut l'image de Jésus-Christ; par les seconds qu'il reçut dans son âme, il fut assimilé aux anges, et par ce dernier privilège, qui affectait à la fois l'âme et le corps, il devint le modèle d'un état heureux et parfait dans cette vie, qu'il eût communiqué à tous ses descendants, s'il eût persisté dans l'obéissance due à son Souverain.

Comme fruit de cette considération, je reconnaîtrai que j'ai une très grande obligation à mon Dieu pour des biens que je ne possède pas. Car c'est être ingrat que de ne pas tenir compte de la bonne volonté du bienfaiteur, même quand elle a été privée de son effet par la faute d'un autre. Ah ! Dieu très bon il n'a pas tenu à vous seul que nous ne possédions cette justice originelle : autant qu'il dépendait de vous, vous nous l'avez donnée. Ah ! Seigneur, je vous aimerai pour ce motif et je vous témoignerai ma reconnaissance en me soumettant à tous vos commandements et à vos saintes inspirations.

XVIe MÉDITATION

DE L'ENTRÉE D'ADAM AU PARADIS TERRESTRE

SOMMAIRE

Adam est conduit par un ange dans le paradis terrestre — Dieu lui défend de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal — Adam donne à chacun des animaux le nom qui convient à sa nature.

I

ADAM que Dieu avait formé hors du paradis terrestre, y fut aussitôt conduit par un ange, selon l'ordre de Dieu. Car « *le Seigneur* « *Dieu avait planté dès le commencement un* « *jardin délicieux, dans lequel il mit l'homme* « *qu'il avait formé,* » (Gen. 2) dit Moïse. Dieu a agi ainsi afin de lui indiquer clairement que ce lieu de délices n'était pas dû à sa nature, et qu'il n'était mis à sa disposition que grâce à la bienveillance de son Créateur. Dieu voulut aussi qu'il fût mieux disposé, après avoir vu quelque autre contrée du monde, par exemple celles d'Hébron et de Damas, où quelques auteurs supposent qu'il fut créé, à apprécier par voie de comparaison la beauté et la richesse du paradis terrestre. Aussi à peine eut-il mis le pied dans cet admirable jardin, à peine eut-il respiré cet air si pur,

admiré la sérénité inaltérable du ciel, contemplé l'étendue des prairies, la beauté et la richesse des arbres, entendu les délicieux concerts d'une infinité d'oiseaux qui remplissaient l'air de leurs douces chansons, considéré le cristal des eaux et les agréments innombrables que Dieu avait réunis dans ce séjour, qu'il fut ravi et méprisant le reste de la terre, il ne voulut aimer que ce délicieux jardin. Son cœur tressaillait de joie, et enflammé d'une tendre dévotion pour Dieu, il l'aimait, l'adorait, le louait, lui rendait des actions de grâces pour les faveurs si signalées qu'il recevait de lui. Aussi est-il tout à fait vraisemblable que Dieu lui dit en l'introduisant dans cette agréable résidence, de très aimables paroles, comme par exemple celles-ci : Entre, ô ma créature, que mes mains immaculées ont formée ; viens, ô ma belle image et ma ressemblance ; voici le lieu que je t'ai préparé pour ta demeure et pour celle de tous les tiens. Si tu veux être à moi, cette terre bénie ne t'offrira que des agréments et des joies.

Ainsi à peine Adam est-il créé, qu'il entre en possession et en jouissance du paradis terrestre. Pendant qu'il rassasie ses yeux des merveilles qu'a multipliées la magnificence divine, nourrissons notre esprit d'un mystère plus digne encore de nos pensées. Considérons l'âme du second Adam, de l'Adam céleste, qui est Jésus-Christ : à l'instant même de sa conception elle entre dans le bonheur du paradis, car elle fut dans le sein de l'Essence divine, aussitôt que son corps fut conçu dans le sein de Marie. Sans délai elle fut admise à

jouir de la vision de Dieu et des joie sans nombre qui en découlent dans l'âme pure. Oh ! que cette âme sainte découvre dans la vue de l'Essence divine des beautés et des perfections bien autrement admirables que celles qu'Adam aperçoit dans toute l'étendue du paradis terrestre !

Je me réjouirai avec Jésus de ce qu'il est admis dans un paradis bien supérieur à celui qui devient la résidence du premier Adam, et de ce que son âme béatifiée jouit des délices du paradis de Dieu dès le premier instant de sa création. Ah ! vive Jésus ! Son âme divinement humaine et humainement divine, n'est pas privée de la béatitude un seul moment, elle y demeure et y persévère pendant toute l'éternité. Ah ! vive Jésus ! Les douleurs même de la croix n'ont pas suspendu le moins du monde ce bonheur suprême et incomparable, dont son âme a joui constamment au milieu des tristesses et des amertumes de son sacrifice. Ah ! vive Jésus !

II

Considérez que, lorsque Dieu introduisit Adam dans ce jardin de délices, il lui donna tout les arbres avec tous leurs fruits, même l'arbre de vie, qui par sa beauté dépassait tous les autres, et dont le fruit avait la vertu de rendre sain et immortel ; mais il se réserva l'arbre de la science du bien et du mal. Ce fut là tout le tribut et toute la reconnaissance qu'il exigeait de l'homme en retour de tant de faveurs si libéralement accordées (1). Il voulut que ce fût pour l'homme l'occasion d'ac-

1. D. Cyril. Alex. l. 3. cont. Julian.

complir le devoir de l'obéissance envers le Créateur, de reconnaître la souveraineté et de faire acte de dépendance à l'égard de Dieu. La connaissance de cette dépendance devait lui servir de loi fondamentale, pour le règlement de l'intérieur de son âme. Aussi le menaça-t-il de mort, s'il désobéissait à ce commandement. « *Mangez de tous* « *les fruits des arbres du paradis. Mais ne man-* « *gez point du fruit de l'arbre de la science du* « *bien et du mal. Car en même temps que vous* « *en mangerez, vous mourrez très certainement.* » (Gen. 2). Dieu porta expressément cet ordre, parce que l'obéissance est le premier devoir du sujet à son seigneur; elle est la racine et le fondement de tous les autres devoirs et de toutes les actions vertueuses qu'il peut faire pour son Roi. C'est pour ce motif que Dieu voulut que le premier commandement qu'il faisait à l'homme n'apportât à ce dernier aucun profit et aucune utilité, afin qu'il fût déterminé à l'observer par le seul motif de l'obéissance, et par le désir de rendre à son Dieu ses premiers devoirs et ceux de toute la nature humaine. C'est aussi la raison pour laquelle dans de telles circonstances la matière de ce commandement était moralement grave et l'obligation était imposée sous peine de péché mortel, bien que la matière, considérée au point de vue de sa réalité physique, fut légère et de peu d'importance.

Adam fut ravi que Dieu lui demandât si peu de chose et se bornât à lui imposer un commandement si facile, qui consistait à s'abstenir plutôt qu'à agir, et à se priver des fruits d'un seul arbre, alors qu'il avait à sa disposition des forêts d'ar-

bres fruitiers de toute sorte. Aussi loua-t-il Dieu de sa bonté et le remercia-t-il ; en même temps qu'il acceptait volontiers ce commandement, il fit sans doute de grandes promesses de l'observer et de souffrir tout plutôt que de l'enfreindre jamais sous quelque prétexte que ce fût. O heureux et trois fois heureux notre premier père, s'il eût tenu sa promesse, mais nous allons voir qu'il la viola bientôt.

En attendant méditons sur notre admirable Jésus, dont le premier Adam est la figure. A peine est-il entré dans le sein de la Vierge par sa Conception miraculeuse, à peine son âme est-elle entrée, par la vision béatifique, dans le sein de la divinité, son vrai paradis, qu'un commandement lui fut signifié de la part de Dieu, son Père. Ce commandement consistait, non à s'abstenir d'un arbre, mais à se laisser clouer sur l'arbre de la croix, pour y sacrifier cette même vie qu'il venait de recevoir. Jésus accepta cet ordre divin et dit dans son cœur : Je le veux, mon Père ; ou ces autres paroles que rapporte saint Paul : « *Me voici, je* « *viens selon ce qu'il est écrit de moi dans le* « *livre de la loi et des prophètes, pour faire, ô* « *mon Dieu, votre volonté.* » (Héb. 10.) « *Mon* « *Dieu, je l'ai bien voulu, et j'ai gravé votre loi* « *au milieu de mon cœur.* » (Ps. 39.)

O admirable soumission de la volonté de Jésus à celle de Dieu son Père ! Il se propose dès la première heure de sa vie d'être obéissant et obéissant jusqu'à la mort de la croix. Il a cette volonté bien arrêtée ; c'est par elle qu'il nous sanctifie et commence de satisfaire et de mériter pour nous.

O Jésus, en l'honneur de cette si parfaite soumission avec elle, je me soumettrai à vos commandements, je les observerai jusqu'à la mort.

III

Après qu'Adam eut admiré quelque temps les beaux arbres du paradis terrestre, Dieu voulut lui offrir un autre divertissement. Il fit venir en sa présence dans quelque grande plaine tous les animaux de la terre, et tous les oiseaux. Il les fit comparaître devant le premier homme, afin qu'après les avoir considérés, il leur donnât à chacun leur nom. « *Il les amena*, dit le texte sacré, *devant* « *Adam, afin qu'il vît comment il les appel-* « *lerait. Et le nom qu'Adam donna à chacun* « *des animaux est son nom véritable.* » (Gen. 2.) Ce fut une agréable récréation pour Adam de considérer tant d'espèces diverses d'animaux et d'oiseaux, dont il connaissait dans le détail toutes les propriétés naturelles, toutes les puissances et tous les instincts. Les lions, les ours et les tigres se présentèrent devant lui, doux comme des agneaux, en bons et fidèles sujets de l'homme : ils étaient alors pénétrés d'une crainte respectueuse à la vue du visage de celui qui était leur maître souverain et leur seigneur. Adam leur donna des noms propres qui signifiaient leurs naturels différents : ainsi il appela le lion « *cheleb* », mot qui signifie *tout cœur*, parce qu'il est le plus généreux des animaux. Aux autres il imposa des noms conformes à leur nature, car il avait la science infuse, qui le mettait en état de le faire, sans se donner d'autre peine que d'admirer dans

toutes ces bêtes, la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, qui les avait toutes créées pour le service et l'usage de l'homme.

Admirons, en attendant, ce qui se passa dans Jésus-Christ, le second Adam et ce qui se présenta devant son âme dans les premiers moments qui suivirent sa création : c'est là une chose qui nous regarde et qui nous importe souverainement. Cette âme sacro-sainte pleine de science et de vérité, connut tous les hommes qui avaient existé depuis Adam et qui naîtraient jusqu'à la résurrection générale. Toutes leurs œuvres les bonnes comme les mauvaises, toutes leurs paroles, leurs pensées, leurs affections et leurs intentions se présentèrent comme sur un théâtre devant les yeux de son âme. Jésus connut alors tous les hommes, beaucoup mieux qu'Adam ne connut tous les animaux dans les plaines du paradis terrestre, puis il leur imposa un nom en rapport avec les œuvres et les mérites de toute leur vie. Saint Anastase (1) méditant là-dessus dans sa solitude du Sinaï, dit qu'il en nomma certains agneaux, à savoir ceux qui seront mis à sa droite, et qu'il appela boucs ceux qui seront à sa gauche. Il donna le nom de bœuf à ceux qui porteraient le joug de sa croix, le nom d'aigle à ceux qui s'élèveraient jusqu'à la Théologie et à la contemplation de la divinité, le nom de colombe à ceux qui recevraient la grâce du Saint-Esprit. Nous voyons en effet qu'il appelle loups ceux qui menacent la bergerie, qu'il qualifie les juifs de race de vipère et qu'il donne à d'autres le nom de renard. Et le nom

1. *In Hexam.* l. 9.

qu'il a donné à chacun est son nom véritable, car Jésus-Christ ne procède pas à cette imposition de noms témérairement et à la légère, mais selon les mérites de la vie.

Rentre en toi-même à cette pensée, ô homme pécheur, et observe que tu es encore moins, devant le très-grand et très-noble Jésus, qu'un chétif animal en face du premier Adam. Songe un peu au nom qu'il t'aura alors imposé : t'aura-t-il appelé colombe ou corbeau ? Hélas ! ô Jésus, c'est pour moi un grand sujet d'étonnement d'apprendre que, de même que j'ai été dans les idées éternelles de votre sagesse infinie, ainsi j'ai toujours été dans les idées temporelles de votre sagesse humaine. Ah ! si j'avais toujours fait de saintes œuvres, des actions honnêtes et louables, je serais aujourd'hui consolé à la pensée que vous m'avez regardé. Mais hélas ! quand j'apprends que votre âme toute pure et toute sainte m'a considéré en même temps que tant d'actions de ma vie entière contraires à votre loi, j'en suis couvert de confusion. O Dieu très-pur, « *détournez votre face de mes péchés.* » (Ps. 50.) Il me serait indifférent que le monde entier m'eût vu, pourvu que je n'eusse point été aperçu par votre âme, Reine et Impératrice des âmes. O Jésus, que la crainte que j'ai de déplaire à vos yeux, sera désormais pour moi un puissant motif de ne rien faire que de juste, de droit, de pur et d'équitable ! Au milieu de toutes mes œuvres je ne détournerai plus la vue de votre âme, comme elle-même ne détourne jamais sa vue de moi. Et cela, Jésus, afin que vous ne me donniez pas un nom de bouc, de vipère, de loup ou de renard,

mais que vous me donniez un de ces noms sacrés que vous donnez à vos élus, les bénis de votre Père, et à ceux qui vous aiment et vous honorent.

XVIIe MÉDITATION

DE LA FORMATION DE LA FEMME ET DE SON PREMIER ENTRETIEN AVEC ADAM

SOMMAIRE :

Dieu forma la première femme avec une côte d'Adam — il la donna pour épouse à Adam — Doux entretiens et vie sainte d'Adam et d'Eve au paradis terrestre.

I

Considérez de quelle façon extraordinaire Dieu forma la première femme et la mère du genre humain. Dieu ayant amené à Adam tous les animaux terrestres, qui avaient été créés pour être ses serviteurs et ses auxiliaires, il se trouva que chaque espèce d'animaux comprenait le mâle et la femelle et qu'ainsi chaque animal avait son semblable destiné à conserver l'espèce. Mais Adam remarqua qu'il n'y avait aucune créature au monde avec laquelle il put lier amitié et vivre familièrement. C'est pourquoi Dieu voulut créer la femme,

qui serait pour lui une aide et une aide de même substance que lui. Avec elle il pourrait s'entretenir, il ne serait plus seul en ce monde, il serait assisté et soulagé, et il pourrait propager son espèce et la multiplier sur la terre. Dans ce but Dieu envoya un profond sommeil à Adam, et quand il fut endormi, sans douleur aucune, avec une admirable adresse, il prit une de ses côtes et en forma miraculeusement la première femme, en suppléant avec l'air ou avec de la terre à ce qui manquait à la quantité requise pour un corps parfait. « *Et le Seigneur Dieu édifia la femme avec « la côte qu'il avait tirée d'Adam.* » (Gen. 2.) dit Moïse ; comme si la femme eût été un palais ou un temple ; elle fut en effet créée dans l'état de grâce et de sainteté, pour être le temple du Saint-Esprit.

Ce n'est pas sans raison que Dieu endormit Adam d'un profond sommeil ; il ne voulait pas qu'il sentît la moindre douleur, quand la femme serait formée, afin de ne lui fournir aucun prétexte d'être méchant pour elle, en se souvenant de la douleur qu'il avait endurée, quand elle fut tirée de son corps (1). Il y avait peut-être aussi cette autre raison : Dieu avait créé tout ce qui était dans ce monde, sans que l'homme en fût témoin, afin qu'en croyant que Dieu était le Créateur de toutes choses, il eût le mérite de la foi ; pour la même raison il forma la femme, sans être vu de l'homme, afin que celui-ci eût également le mérite de croire que la femme avait été créée par Dieu, comme toutes les autres créatures. Enfin c'était surtout pour représenter aux yeux d'Adam et

1. D. Chrys. *hom. 15, in Gen.*

d'Eve le mystère de Jésus-Christ, le second Adam, et de l'Eglise, son épouse : car comme Adam était endormi, quand Eve, son épouse, fut formée de son côté, ainsi Jésus-Christ fut endormi sur la croix du profond sommeil de la mort, et son côté fut ouvert d'un coup de lance, afin que l'Eglise naquit de cette plaie. C'est cette plaie en effet qu'il avait prévue et acceptée de son vivant, qui consomma son mérite. Or comme l'Eglise a reçu la vie des mérites de Jésus-Christ, elle l'a également reçue de la plaie de son cœur et de son côté entr'ouvert, semblable à une seconde Eve qui sort vivante du côté de son époux.

Je m'arrêterai à cette considération et je méditerai attentivement sur l'Epoux de mon âme figuré par la personne du premier Adam. Je verrai dans la formation de la première femme le principe de ma vie spirituelle et de mon salut. Ah ! Jésus, ce principe, c'est votre côté ouvert par le fer d'une lance cruelle, c'est votre cœur perforé. Nous sommes donc les enfants de votre cœur dont nous avons été tirés. Oh ! quelle douceur et quelle suavité ! avec quel tendre amour ne dois-tu pas t'efforcer, ô mon âme, de te réunir au principe de ta vie, au Cœur si aimable et si bon de Jésus ! O très noble et très tendre Cœur de mon bien-aimé, qui m'a aimé jusqu'à la fin et s'est livré pour moi ! O Jésus, tenez-moi inséparablement uni à votre Cœur béni et tout aimable ; que là ma vie se conserve et s'entretienne, puisque par votre sagesse admirable c'est là qu'elle a trouvé sa première origine. O Cœur sacré, vous serez ma retraite et mon refuge, et je dirai de vous : « *Ici est mon repos pour tou-*

« *jours; j'y habiterai; j'ai choisi ce lieu pour de-*
« *meure.* » (Ps. 13).

II

Eve fut donc formée; elle fut dotée de la grâce sanctifiante, des vertus intellectuelles et morales, ornée enfin des qualités extérieures les plus brillantes qui furent jamais données à une femme, si nous en exceptons la Sainte Vierge. Dieu la conduisit ensuite à l'endroit où se trouvait Adam maintenant sorti de son sommeil, la lui offrit comme compagne de sa vie et comme épouse et la lui donna en mariage dans le paradis terrestre. A peine Adam l'eut-il aperçue, que son esprit fut ravi d'admiration et son cœur brûlant d'amour. Car Dieu n'avait encore produit aucune aussi belle fleur, ni aucune plante aussi agréable à voir, que cette vierge d'une beauté parfaite et supérieure à celle de toutes les créatures corporelles. Il est même probable qu'elle avait la face lumineuse comme Adam et que l'état de justice originelle rejaillissant de l'âme sur le corps, y faisait briller quelques rayons de sa beauté. De fait l'état de justice originelle tenait le milieu entre l'état de gloire au ciel et l'état de misères qui est celui de la vie présente. Or la gloire de l'âme rejaillira sur le corps qui deviendra resplendissant comme un soleil. On peut donc vraisemblablement croire que dans le paradis terrestre, le corps d'Adam et celui d'Eve recevaient par une sorte de dérivation quelque chose des lumières et des splendeurs de la justice originelle, qui ornait leurs âmes, et principalement sur la face, comme apparut Moïse

après son colloque avec Dieu (1). Mais s'il en était ainsi, nul n'est capable de dire, jusqu'à quel point une telle lumière augmentait la bonne grâce de leurs corps. Adam loue donc grandement le Créateur de l'univers d'avoir produit une vierge si belle et si parfaite à tous les points de vue. Chaque fois qu'il la contemple, ses pensées s'élèvent vers le ciel, pour adorer et aimer la puissance et la sagesse de Dieu : car il ne ressent aucune passion désordonnée et son corps, grâce à la rectitude originelle, ne s'émeut pas en présence des êtres corporels. Son âme seule produit prudemment des affections pures et saintes, elle s'élève de la beauté de la créature à celle du Créateur, qui l'a formée et de la considération des perfections visibles à la hauteur de la sagesse divine et de ses perfections invisibles. C'est dans cette pensée qu'Adam s'écria : *Voilà maintenant l'os des mes* « *os et la chair de ma chair ;.... c'est pourquoi* « *l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils seront deux dans une* « *seule chair.* » (Gen. 2).

Adam prononça ces paroles sous l'inspiration divine, car pendant son sommeil et l'assoupissement de ses sens, il avait eu une extase dans laquelle Dieu lui révéla comme aux prophètes, le mystère de Jésus-Christ et de son Eglise, que figurait son mariage avec Eve. C'est ce qu'enseigne saint Paul quand, rapportant ces premières paroles d'Adam et d'Eve, il déclare que « *c'est là un* « *grand sacrement, mais en Jésus-Christ et*

1. Gazet, en son *Hist. sacrée.* serm. 5 ; Gresollius, *in Anth.* t. 1. c. 8.

« *dans son Eglise.* » (Eph. 2.) Jésus-Christ en effet, voulant s'unir à son Eglise, est descendu du ciel sur la terre, quittant le sein de son Père et l'enceinte de la Jérusalem céleste, sa mère, et de même que l'époux fidèle n'a d'enfants que de son unique épouse, ainsi Jésus-Christ n'adopte pas pour leur donner l'héritage de la béatitude, d'autres enfants que ceux de son Eglise, hors de laquelle il n'y a ni adoption, ni salut. De même encore que l'époux qui chérit son épouse, lui fait cadeau dans la mesure où il est noble, riche et grand, de bagues, de bijoux et d'habits magnifiques ; ainsi Jésus-Christ à qui personne n'est comparable en noblesse, en grandeur et en richesse, a donné à son Eglise des joyaux et d'inestimables diamants, je veux dire les grâces et les dons divers du Saint-Esprit. Enfin dérogeant aux coutumes entre époux, lui-même a voulu parer et orner son Eglise, afin « *de se faire à lui-même,* « dit saint Paul, *une Eglise glorieuse sans taches* « *et sans rides.* » (Eph. 5.)

O sainte Eglise ! que vous êtes heureuse d'avoir un tel Epoux, qui vous comble de tant de biens ! La beauté de la première épouse, l'Eve terrestre, n'est plus rien. Quand on amènerait soixante reines et des vierges sans nombre, toutes richement parées, vous les éclipseriez toutes, vous, l'unique colombe, l'unique bien-aimée du céleste Epoux. Et puisque je suis enfant de l'Eglise, il m'appartient de me réjouir de ses avantages et de l'amour que lui porte l'Epoux céleste. Je vous remercie donc, ô Jésus, de toutes les grâces que vous faites à notre mère spirituelle, à votre

Eglise, je vous remercie de m'avoir mis au nombre de ses enfants, « *car je suis votre serviteur et le* « *fils de votre servante.* » (Ps. 115.)

III

Aussitôt après qu'Adam eut témoigné une telle affection à Eve, qu'il lui eut fait admirer les beautés du paradis terrestre, que Dieu leur avait donné, à eux et à leurs enfants, et pendant qu'il la faisait promener du côté où se trouvaient les arbres les plus beaux du jardin, il lui révéla le commandement de Dieu, de ne pas toucher à l'arbre de la science du bien et du mal et lui montra lui-même cet arbre, afin de prévenir toute erreur. Il lui apprit aussi que les fruits de l'arbre de vie pris de temps en temps comme nourriture, les préserveraient de la vieillesse et de la mort naturelle, en même temps que l'assistance particulière des bons anges les garantirait de la mort violente et de tout accident fâcheux qui pourrait nuire à leur corps. Il lui fit savoir également que cette félicité qu'ils devaient à la bonté du Créateur, serait aussi le partage des enfants qui naîtraient d'eux. Il ajouta que d'autre part, s'il leur arrivait de violer ce commandement, ils perdraient la grâce de Dieu, éprouveraient les terribles effets de sa justice et seraient chassés de ce magnifique jardin de délices, pour habiter désormais la terre déserte, hérissée d'épines et de chardons, où lui-même fut créé. Leurs enfants eux aussi en porteraient la peine, ils viendraient au monde dans la douleur, dans le péché et sujets à la mort ; en un mot ils se trouveraient dans des conditions aussi mauvaises qu'é-

taient bonnes et souhaitables celles dont eux-mêmes jouissaient dans le lieu où ils étaient. Eve écoutait attentivement ce discours, et apprenait de son mari la science du salut : d'ailleurs son intelligence était capable de le comprendre, car son âme avait la grâce et la science infuse. Aussi loua-t-elle vivement la bonté de Dieu qui se contentait de leur imposer une loi si facile et un joug si léger en retour de tant de biens qu'il leur accordait. Ils décidèrent donc d'un commun accord, d'obéir constamment à la volonté de Dieu et s'éloignèrent de l'arbre de la science auquel ils se proposaient bien de ne jamais toucher et qu'ils ne voulaient même pas regarder de loin ; ils s'en allaient visiter les longues et magnifiques allées, les belles plantes, les parterres diaprés, les prairies verdoyantes, les sources cristallines, dans lesquelles leurs visages se reflétaient. Mais en tout lieu leurs cœurs produisaient des actes d'amour de Dieu, le louaient ensemble et s'élançaient à chaque instant vers lui, car c'est comme deux anges terrestres qu'ils vivaient là, sans nul souci pour leur vie corporelle, en vue de laquelle Dieu les avait enrichis d'une multitude de provisions à la portée de leur main. S'ils s'entretiennent ensemble, c'est toujours sur les grandeurs et la beauté du Créateur ; s'ils soupirent, ce n'est qu'après un plus grand amour de Dieu ; s'ils se promènent, ce n'est que pour découvrir de nouvelles merveilles dans le paradis et lui adresser de nouvelles louanges ; s'ils prennent quelque repos, c'est Dieu qui est leur dernière pensée. Leur corps est à l'unisson de leur âme ; il ne met

aucun obstacle à leurs sentiments spirituels, ni à leurs entretiens si saints, si innocents, si angéliques.

Je considèrerai que la vie des premiers humains au paradis terrestre est le modèle de la perfection de la vie spirituelle, car celle-ci ne consiste qu'à se rapprocher de l'état d'innocence et de la justice originelle, dans lequel l'âme est soumise à Dieu, et le corps à l'âme. Ah! que de joie m'apportent, dit saint Grégoire le théologien (1), les mystères de Jésus-Christ, dont le but n'est autre que ma perfection, mon retour, mon rétablissement et ma réintégration dans l'état du premier Adam! Je m'efforcerai donc d'imiter dans cette vallée de misères, la vie sainte et innocente du Paradis terrestre, je maintiendrai mon âme soumise à Dieu, je captiverai ma raison sous son obéissance, je m'efforcerai de mettre un frein à toutes mes passions, afin qu'elles ne m'emportent pas dans les abîmes du péché contre le gré de ma raison et afin aussi qu'elles ne me détournent pas de l'amour de mon Dieu et du désir de lui plaire. Ah! Seigneur, voilà la vraie perfection et l'état sublime de notre condition primitive dans le paradis terrestre. Je déplore mon malheur d'être déchu de cet état à cause de mon origine souillée et de ma naissance dans le péché, mais votre grâce est assez puissante pour me rapprocher du bonheur primitif. Ah! donnez-la moi, ô mon Dieu, car je désire élever, dans toutes les occasions de ma vie, mon cœur pur vers vous, comme si j'étais au paradis terrestre, dans la vigueur de la justice originelle. Je ne veux

1. Greg. Naz. *Orat. 38.*

faire usage de mes pieds, que pour vous chercher, de mes bras et de mes mains, que pour vous servir, de mes genoux, que pour me prosterner en adoration devant vous, de ma langue, que pour vous glorifier. Je ne veux plus que mes yeux contemplent les créatures, si ce n'est pour vous admirer en elles ; je ne veux avoir un cœur, que pour vous aimer; enfin, ô mon Dieu, je ne veux jouir de la vie que pour l'immoler à votre volonté et pour vous en faire un don parfait.

XVIIIE MÉDITATION

DE L'ENVIE, DU DÉGUISEMENT ET DE L'IMPOSTURE DE SATAN DANS LA TENTATION D'ADAM ET D'ÈVE

SOMMAIRE

Envie de Satan qui le pousse à ruiner le bonheur d'Adam et d'Eve. — Déguisement de Satan pour tenter Adam et Eve. — Imposture de Satan dans la tentation d'Eve.

I

Adam et Eve jouissaient d'un état si heureux et si tranquille dans les délices du paradis terrestre, que le démon en conçut une très grande

envie, et résolut de détruire entièrement leur bonheur, par la tentation. Après en effet le péché des anges, il y eut deux cités opposées l'une à l'autre : la cité de Dieu, composée des bons anges, qui demeurèrent fidèles à leur devoir, et la cité du démon, composée des mauvais anges, qui par orgueil, se révoltèrent contre Dieu (1), Or, jusqu'au sixième jour de la création, jour où la créature humaine fut créée en Adam, la cité du démon ne faisait pas encore de guerre, parce qu'il n'y avait pas au monde de créatures qui fussent capables de pécher et de devenir sa proie. Mais le sixième jour, l'homme fut créé, doué du libre arbitre, capable de se porter au bien ou au mal, et partant propre à devenir la proie du démon et son captif. Le démon donc entreprit de lui livrer divers assauts, de l'attaquer par ses suggestions et ses ruses. Il lui portait envie, parce que Dieu l'avait créé pour remplir les places que les anges avaient perdues au ciel et achever le nombre des élus. C'était pour lui une aggravation de peine et comme un enfer nouveau de voir que des créatures humaines formées de terre, et d'une nature inférieure à la sienne, vivaient heureuses dans leur corps et dans leur âme, tandis que lui, était brûlé d'un feu cruel et cuisant ; qu'elles vivaient dans la grâce de Dieu et dans l'exercice des vertus, tandis que lui était dans le péché et dans la privation de tout bien surnaturel ; en un mot, que les hommes persévéraient dans leur paradis, tandis que lui, était chassé du sien, sans espoir d'y pouvoir jamais rentrer. Ces pensées tourmentent son esprit et y allument une

1. Joan. Driedo : *de captiv.* et *redempt. gen. hum.* tract. 1.

violente colère contre Dieu et contre les premiers humains ; il meurt d'envie et décide de lui-même en vertu de sa liberté, d'employer tous ses efforts à les faire déchoir de cet état de perfection et à se les rendre semblables par le péché et par la misère, puisqu'il ne peut les égaler en bonheur. « *C'est par la jalousie du démon*, dit le Sage, *que* « *la mort est entrée dans le monde.* » (Sag. 2). Ce qui l'excite encore davantage, c'est la crainte que l'homme ne lui reproche un jour sa lâcheté et son infidélité, car, si l'homme persévérait, il aurait un avantage considérable sur lui, il pourrait l'accuser justement, ou plutôt le faire paraître inexcusable par son exemple. Aussi conçoit-il toutes les envies du monde de l'attirer dans son péché, d'en faire un complice de son crime, afin qu'il ne devienne pas son accusateur et qu'il ne se prévale point contre lui.

Ah ! détestable envie ! de combien de crimes et de désastres n'es-tu pas la cause dans ce monde ? O envie ! tu as été forgée dans les fournaises de l'enfer et tu es venue de là, apporter un nouvel enfer sur la terre, que tu couvres de ruines, de désolations, d'iniquités, de combats, de meurtres et de toutes sortes de douleurs ! Oh ! qu'elles sont misérables les âmes qui donnent accès à ce péché diabolique ! Oh ! qu'il ne m'arrive jamais d'en être atteint, ou d'être attristé par le bonheur ou l'avancement de mon prochain ! Ce serait imiter le démon. Loin de moi donc, maudite jalousie, je te désavoue, je te renie, tu n'auras jamais de place en moi.

II

Considérez en second lieu le déguisement qu'adopte Satan, pour exécuter le dessein qu'il a formé de faire déchoir l'homme de l'innocence et de tous ses biens. D'un côté son envie le détermine à tenter l'homme, de l'autre sa science et son astuce lui en fournissent les moyens et de plus Dieu le permet, parce qu'il a créé l'homme dans de telles conditions qu'il ne doit arriver au triomphe, que par le combat. Satan songe donc à divers moyens de l'attaquer et examine quel sera le mieux adapté et le plus sûr pour réussir dans son entreprise. Il se décide enfin à se cacher dans le corps d'un serpent : il lui semble qu'il lui sera plus aisé de remuer la langue de ce reptile pour lui faire exprimer les paroles les plus douces et les plus séduisantes, qu'il adresserait à la femme comme étant la plus faible et la plus facile à gagner.

Quelques-uns ont pensé que le démon ne se servit pas du serpent pour parler à la femme ; mais que simplement il la tenta intérieurement en lui suggérant ce que l'Ecriture Sainte déclare avoir été prononcé par la langue du serpent. Ainsi il n'y aurait eu d'autre serpent que lui, qui se serait glissé dans le cœur de la femme, pour y répandre son venin et l'infecter par une tentation purement intérieure. Toutefois le Docteur angélique (1) estime que le démon ne pouvait tenter l'homme intérieurement dans l'état d'innocence : cet état était si excellent et si parfait, qu'il ne convenait pas que cet ange réprouvé eût le pouvoir de produire aucune im-

1. 2. 2. quest. 165. art. 2.

pression sur l'imagination de l'homme. Dès lors il ne lui restait d'autre voie, que la tentation par le dehors, qui consistait à proposer aux sens extérieurs quelque objet séduisant. Il se travestit donc en un serpent, que la femme entendit parler ; elle n'ignorait pas à cause de sa grande science, que c'était quelque esprit angélique qui se servait de la langue du reptile pour s'entretenir avec elle.

Dieu permit à Satan ce genre de déguisement, afin que la femme pût plus facilement reconnaître la tentation qui se présentait sous cette forme, s'en défier et s'en garantir. Si le démon l'eût tentée, en déguisant sa laideur sous quelque belle et gracieuse apparence, l'attrait eût été plus vif et le danger de séduction plus prochain ; par exemple s'il eût emprunté la figure du doux agneau ou de la candide colombe, la fourberie eût été moins facile à reconnaître et Eve se fût excusée plus aisément en disant qu'elle ne songeait pas à mal. Aussi Dieu permit-il que la tentation eût lieu par l'organe d'un serpent qui est un animal d'un naturel rusé et dont les qualités représentent au vif celles du démon, afin que sa vue suffît à la femme pour la faire ressouvenir de l'astucieux démon et s'en défier. C'est ainsi que sous ce déguisement la tentation était plus facile à vaincre. Telles sont aussi les tentations qui nous assaillent tous les jours, par une permission de Dieu : elles sont accompagnées, grâce à la Providence divine, de telles circonstances, qu'il ne nous est pas impossible de les démasquer et de nous en préserver ; nous sommes donc inexcusables si nous succombons.

O Dieu très fidèle, qui ne permettez pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, je vous remercie du charitable soin et de l'action de votre Providence qui se manifestent dans toutes nos tentations pour les faire tourner à notre avancement spirituel. Si nous périssons dans la tentation, ce n'est pas votre faute, c'est le résultat de notre témérité et de notre inconsidération, de notre manque de courage et de notre lâcheté. Donc, ô mon âme, fais des efforts, aie confiance, le combat n'est pas hors de proportion avec tes forces, tu peux reconnaître le serpent quand il te tente et alors « *tu marcheras sur l'aspic et le* « *basilic, tu fouleras aux pieds le lion et le dra-* « *gon.* » (Ps. 90.)

III

Considérez encore l'imposture de cet ennemi. Il s'adresse à la femme au moment où elle passe à côté de l'arbre défendu et entre autres paroles insidieuses qu'il proféra de sa langue de serpent, il lui dit : « *Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé* « *de ne manger du fruit d'aucun des arbres du* « *paradis ?.... Certainement vous ne mourrez* « *pas. Mais c'est que Dieu sait qu'aussitôt que* « *vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront* « *ouverts, et vous serez comme des dieux, con-* « *naissant le bien et le mal.* » (Gen. 3). Dans ces quelques paroles on peut relever au moins quatre insignes mensonges. Il veut d'abord lui faire entendre que c'est sans raison que Dieu a fait ce commandement, et que par conséquent il est injuste. Pourquoi, dit-il, ce commandement ? exa-

minez un peu quelle raison il y avait de vous imposer cette loi et de restreindre votre liberté. Secondement, il veut lui faire entendre que les menaces de Dieu sont vaines et sans effet : « *Certaine-*
« *ment vous ne mourrez pas*, » ce n'est là qu'une folle appréhension d'une femme craintive et scrupuleuse. Ces paroles n'ont pas le sens que vous leur donnez ; Dieu se garderait bien de faire mourir une aussi belle créature que vous, une créature qu'il a mise en ce monde pour en être le plus riche ornement et comme le plus beau trésor de la nature. En troisième lieu il veut lui faire entendre que tant s'en faut qu'il lui arrive aucun mal, si elle mange de ce fruit, qu'au contraire, elle y gagnera beaucoup. Car « *vos yeux s'ouvri-*
« *ront* » et vous deviendrez si savante, que vous n'aurez plus besoin d'être dirigée par personne, vous deviendrez semblable à Dieu, qui connaît tout par lui-même et à qui personne ne commande, parce que vous serez capable de vous conduire par vous-même. En dernier lieu, afin de faire passer tous ces mensonges impudents pour des vérités indubitables, le démon se parjura et prit Dieu à témoin de tout ce qu'il disait. » *Dieu le*
« *sait bien* » dit-il, que si vous mangez de ce fruit, vos yeux s'ouvriront et vous connaîtrez des choses merveilleuses. C'est ainsi qu'il se parjurait et en même temps par une parole équivoque il se moquait délicatement de la première femme, car il était vrai, dans un certain sens que l'homme connaîtrait le bien et le mal, qu'il saurait la différence qu'il y a entre l'obéissance et la désobéissance, entre l'état de péché et l'état de grâce.

Telle fut alors l'imposture et l'impudence de Satan. Et telle elle est encore tous les jours, principalement, quand il veut séduire les filles d'Eve. Il renouvelle ce même discours par la bouche d'autres serpents, par les corrupteurs de la chasteté. Ceux-ci se glissent à la manière des serpents dans les maisons et dans les réunions de personnes : usant de vagues et mensongères paroles, ils avancent des propositions dangereuses au sujet du commandement qui prescrit la chasteté, ils affirment qu'il n'y a pas péché mortel à le violer, qu'on ne sera point damné pour ce genre de faute, et mille autres erreurs impudentes que le démon, maître de leur cœur, prononce par leur bouche impure.

O imposture ! ô impudence ! arrière, arrière, Satan, je te connais, tes discours astucieux ne sont que des appâts ; tu promets et ne tiens pas, tu nous dupes toujours. Non, mon Dieu, jamais je ne croirai ce qui sera contraire à vos commandements : car « *les méchants m'ont raconté des fa-* « *bles*, *mais rien ne vaut votre loi.* » (Ps. 118.) Leurs paroles sont pleines de fourberie, leurs promesses sont mensongères ; il n'y a que vous seul, ô mon Dieu, qui êtes la vérité, vos paroles sont esprit et vie. Ah ! Jésus, « *vous avez les paroles* « *de la vie éternelle*, *à qui irons-nous donc*, « *sinon à vous ?* » (Jean 6.) Quelle autre sagesse écouterons-nous que la vôtre, qui est toute divine ? de qui prendrons-nous conseil, si ce n'est de vous et de vos commandements ? O mon Dieu, fortifiez-moi dans ces résolutions et ne permettez pas que je tombe jamais dans les pièges et sous la puissance du cruel ennemi de mon bonheur,

XIXe MÉDITATION

DES PÉCHÉS D'ÈVE ET D'ADAM AU PARADIS TERRESTRE

SOMMAIRE

Péché d'Eve mangeant du fruit défendu. — Péché d'Adam en goûtant à son tour. — Qui pécha plus gravement d'Adam ou d'Eve.

I

Considérez les péchés d'Eve d'abord, car le serpent la tenta la première, comme étant plus vulnérable que l'homme; selon la tactique de celui qui voulant prendre une ville dresse ses batteries contre les endroits les plus faibles. Eve pécha la première et, dit Tertullien (1), elle fut la porte par laquelle entra le démon ; la première à déserter les lois divines et à leur désobéir, elle persuada de mal faire à l'homme, que le démon n'osait attaquer directement, parce qu'il redoutait son énergie virile et sa robuste vertu. Et de même qu'un malheur ne vient jamais seul, un péché est le plus souvent accompagné de beaucoup d'autres, qui s'entassent insensiblement, et qui, comme s'ils étaient liés ensemble, viennent à la suite l'un de l'autre, consommer le désastre et la perte de la créature.

1. *De hab. muliebri*.

Eve se promenait au milieu des beaux arbres du paradis terrestre, quand, passant tout près de l'arbre défendu, elle entendit une voix de syrène et les douces paroles que proférait un serpent enroulé autour des premières branches de cet arbre. Son premier mouvement fut de s'approcher davantage de cet arbre, pour voir ce que pouvait être cette voix. Le serpent voyant que la femme était si curieuse, lui suggéra la pensée de rechercher pour quel motif Dieu lui avait défendu de toucher à un fruit si gracieux. Il commençait habilement la lutte, en voulant se rendre compte de ce qu'Eve pensait sur les commandements de Dieu, afin de ne pas aller trop loin, sans avoir sondé le terrain. « *Pourquoi*, dit-il, *Dieu vous a-t-il commandé de ne manger du fruit d'aucun des arbres du paradis ?* » A ces mots Eve comprenant bien que c'était quelque grand et puissant esprit qui lui parlait par l'intermédiaire du serpent, ne se demanda pas s'il était bon ou mauvais, s'il parlait de la sorte au nom de Dieu ou au nom du démon et elle lui répondit hâtivement : « *Nous ne man-* « *geons pas de ce fruit, de peur que nous ne* « *mourions.* » (Gen. 3.) Le démon voyant que la femme doutait des paroles que Dieu avait dites formellement, comprit que le moment opportun était venu et nia absolument qu'un si beau fruit pût causer la mort ou fût aucunement mauvais : il ajouta qu'au contraire elle y trouverait toute espèce de biens, de telle sorte qu'elle serait semblable à Dieu. Eve écouta cet habile séducteur, et tandis qu'elle aurait dû s'enfuir, dès qu'on lui parlait de ne pas respecter la loi de Dieu, elle s'intéressa à

ces discours et y ajouta foi plus qu'aux paroles de Dieu : elle commença même à regarder le fruit de plus près, considérant d'abord sa belle couleur, puis respirant son parfum. Bientôt elle le convoite par gourmandise, en mange par désobéissance et le trouve savoureux. Aussitôt après commettant le péché de scandale, elle court vers son mari, l'invite à en manger et après tous ces péchés, excuse sa faute, au lieu de s'accuser et de reconnaître qu'elle a mal fait.

Oh ! que de fautes et que de péchés dans un seul et que de serpents entortillés ensemble ! Ce n'est au début qu'une vaine curiosité, un entretien sans mauvaise intention, une légère inconsidération, qu'on a de la peine à qualifier de péché ; et cependant voici le doute qui surgit, puis l'infidélité, la présomption, les regards, la convoitise, la gourmandise, la désobéissance, l'impénitence et la ruine totale. O mon âme, apprenons par le malheur de la première femme à prévenir au plus tôt le nôtre : fuyons jusqu'aux imperfections et aux plus légères offenses, comme étant la porte d'entrée et la cause des plus grandes. Pourquoi fréquenter celui qui médite notre perte ? Pourquoi écouter celui qui nous parle de notre mort éternelle ? Pourquoi regarder ce qu'il n'est pas permis de posséder ? Le monde nous dit que tout cela n'est pas péché mortel : cela en est au moins l'occasion et la cause prochaine. Je prendrai donc la résolution, ô mon Dieu, d'éviter à l'avenir tels et tels entretiens, et aussi de mortifier ma vue et ma curiosité dans telles et telles circonstances.

II

Considérez en second lieu les péchés d'Adam. Le but du démon était de faire pécher l'homme, car il n'ignorait pas que le péché de la femme ne nuisait qu'à elle seule, tandis que le péché de l'homme devait retomber sur toute sa postérité et la faire souffrir, de même que les branches d'un arbre se ressentent de la maladie de la racine. Aussi le démon dresse-t-il toutes ses batteries contre l'homme : il n'avait tenté la femme, que, pour s'en servir comme d'une redoutable machine de guerre contre l'homme, sachant bien toute l'influence qu'elle aurait sur son esprit pour le faire pécher : ce qui en effet arriva. Eve, après avoir mangé du fruit défendu, en prit dans ses mains et courut trouver son mari, pour lui en offrir et l'inviter à en manger, en lui disant qu'il était excellent, que rien de fâcheux ne lui était arrivé, pour en avoir goûté, qu'ils s'étaient trompés en le croyant mauvais et capable de donner la mort, qu'elle désirait qu'Adam en mangeât comme elle, qu'elle ne croirait pas à son amour, s'il refusait ce présent de sa main. Peut-être Adam essaya-t-il de refuser tout d'abord : mais elle l'accabla de paroles affectées, lui disant qu'elle ne goûterait désormais plus de joie, si elle constatait qu'il eût l'âme scrupuleuse et timide. Bref elle le gagna par de semblables propos, qu'Adam eut le tort d'écouter trop attentivement et trop patiemment.

En cela il commit plusieurs sortes de péchés. Premièrement, il pécha par omission, en ne reprenant pas sa femme, dès qu'il connut la faute

qu'elle avait commise et en ne l'exhortant pas à faire au plus tôt pénitence, pour apaiser son Père céleste gravement offensé. Secondement, il pécha par infidélité, car il ne crut pas fermement aux menaces de Dieu, quand il vit son Eve saine et sauve, bien qu'elle eût mangé du fruit défendu. Car si saint Paul a dit « *qu'Adam n'a pas été* « *séduit, mais bien la femme* » (I Tim. 2.) il a voulu simplement nous apprendre que l'homme ne fut pas le premier séduit (1), mais la femme après laquelle l'homme s'imagina ou qu'il n'avait pas compris les paroles de Dieu, ou que ces paroles n'étaient que comminatoires et qu'elles n'auraient jamais d'effet, ou bien que ce ne serait qu'un péché véniel, et pardonnable, malgré lequel on pourrait bien s'entendre avec Dieu. Troisièmement, il pécha par orgueil, en prétendant à une condition bien au-dessus de lui, en croyant qu'il pourrait être semblable à Dieu. Quatrièmement, il pécha par un amour désordonné pour la compagne de sa vie, car il se fit son complice dans le mal, il aima mieux manger du fruit défendu que de contrister le moins du monde celle qu'il chérissait uniquement, et dont il craignait l'aversion et la rancune, s'il ne se pliait à ses désirs et n'était complaisant pour elle. Enfin il goûta du fruit défendu par un acte de désobéissance aveugle, sans considérer le tort qu'il faisait à tous ses enfants ; puis pour mettre le comble à son péché, il excusa sa faute devant Dieu, et la rejeta sur la femme que Dieu lui avait donnée pour compagne. Ainsi l'homme misérable, mais que son innocence

1. Espencœus, *sup. epist. 1 ad Tim.* c. 2.

rendait plus fort que le démon (1), mit bas les armes que lui donnait son innocence, abandonna Dieu pour plaire à sa femme, livra à son ennemi le paradis dont il avait la garde et, devenu perfide en désobéissant, fit sa soumission librement entre les mains du démon.

Oh ! quel désastre ! qu'est-ce que l'esprit de l'homme ? qu'est-ce que ses résolutions, si ce n'est un sable mouvant, des feuilles qui s'envolent, des roseaux qui plient tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, au gré du vent ? Malheur à la constance de l'homme, même le plus saint, s'il ne s'appuie pas toujours sur la miséricorde et sur le secours de la grâce de son Dieu ! Qui comptera désormais sur son innocence, sur sa science et sur ses vertus, pour triompher des attaques si variées du démon ? Adam est tombé dans le paradis de délices ; qui se fiera à la sainteté du lieu ? Le plus sage des hommes est pris dans les lacets de la femme ; qui ne se défiera continuellement de ses dangereux appâts ?

III

Qui, d'Adam ou d'Eve, pécha plus gravement ? Sur ce point il y a divergence entre les Pères et les Docteurs de l'Eglise : saint Jean Chrysostome (2) affirme que ce fut Eve, et saint Ambroise (3) croit que ce fut Adam. La considération qui pourrait faire paraître plus grave le péché de la femme, c'est que tentée par un serpent qui

1. D. Methodius, *in revel.*

2. *Ep. 3. ad Olymp.*

3. *De instit. vir.* c. 4.

servait de truchement au démon, elle avait plus de raison de se méfier, que l'homme tenté par une femme, c'est-à-dire par une créature semblable à lui et qui l'aimait. Puis ce fut la femme qui scandalisa son mari, et qui le déprava entièrement par ses caresses et ses douces paroles. De plus elle n'avait pas sous les yeux d'exemple qui pût l'exciter au mal. Enfin sa punition est plus grave que celle de l'homme, elle ressent de plus grandes peines pour son péché que l'homme : ce qui prouverait que sa faute fut plus grave.

Mais au contraire il semble que c'est l'homme qui a péché plus gravement que la femme : car puisqu'il était le chef et le guide de la femme, c'était à lui à la corriger de son péché et non pas à l'imiter ; il devait lui donner l'exemple d'une vie vertueuse et non pas prendre sur elle l'exemple d'une vie vicieuse et dépravée. Puis, comme Adam était le chef du genre humain, son péché retombait sur toute sa postérité et souillait tous les hommes, tandis que celui d'Eve ne faisait du tort qu'à elle seule. De plus Adam avait entendu de la bouche même de Dieu le commandement et de terribles menaces dans le cas où il serait transgressé : ce qui l'obligeait à prendre garde à lui davantage. Mais, par dessus tout, Adam avait l'esprit plus fort que celui de la femme, une nature plus parfaite, de plus grandes connaissances et de plus grandes lumières. Ce qui rendit l'homme plus criminel aux yeux de Dieu, ce fut de violer sa loi malgré tant de lumières et de connaissances. Ce commandement si facile à observer, si court qu'on ne pouvait l'oublier, surtout alors que

la concupiscence ne résistait pas encore à l'esprit, comme cela eut lieu plus tard en punition du péché, fut violé par un acte d'autant plus inique, qu'il était plus aisé de l'observer, dit saint Augustin (1). Ainsi les circonstances du péché d'Adam semblent l'aggraver et le rendre plus grand que celui de la femme, plus grand même que tous les péchés qui ont été commis dans le monde, à cause des maux extrêmes dont il a été le point de départ, à cause notamment du plus grand nombre de réprouvés qui fut une de ses conséquences.

Rentre en toi-même, ô mon âme, et constate combien tes fautes sont énormes, à cause des circonstances qui les aggravent. Hélas ! après tant d'enseignements et de lumières, tant de lectures et d'inspirations, tant de conférences et d'exhortations, quel crime d'offenser ton Dieu, de violer son commandement, de manquer de respect à sa Majesté ! O grand Dieu ! je suis inexcusable à vos yeux, j'avoue que mes péchés sont pires que ceux des brigands et des meurtriers. Si vous leur aviez donné les lumières, les sentiments et les grâces que j'ai reçus malgré mon indignité, ils vous auraient mieux servi que moi, ils auraient respecté davantage vos commandements et ils feraient mieux que moi votre sainte volonté. Que ferai-je donc, chargé de péchés si graves ? J'ai recours, Seigneur, à votre grande miséricorde ; au nom de toutes vos bontés, ne me la refusez pas.

1. *De Civ. Dei.* l. 14, c. 12.

XXᴱ MÉDITATION

DE LA HONTE, DE LA CRAINTE ET DE L'EXCUSE D'ADAM ET D'ÈVE, APRÈS LE PÉCHÉ

SOMMAIRE

Adam et Eve reconnaissent aussitôt qu'ils ont offensé leur Créateur — terreur qu'ils éprouvent en entendant la voix de Dieu — au lieu de demander pardon, ils excusent leur faute.

I

Considérez la honte dont furent couverts Adam et Eve, après avoir péché tous les deux. Privés à l'instant même de la justice originelle et des dons gratuits qui l'accompagnaient et qui sont la grâce sanctifiante, la charité et les vertus morales surnaturelles, ils s'aperçurent aussitôt que leur âme devenue toute terrestre et abattue, n'avait plus cette allégresse et cette ferveur des premiers jours. Ils constatèrent que leur état intérieur était tout différent; au lieu de la paix spirituelle dont ils jouissaient auparavant, ils se virent pleins de troubles, d'anxiété et de remords de conscience; ils se disaient à eux-mêmes qu'ils avaient failli, qu'ils s'étaient laissé tristement séduire et abuser, et que les promesses du serpent

n'étaient qu'un leurre. L'Ecriture Sainte dit à ce sujet : « *leurs yeux furent ouverts* » après le péché (Gen. 3) c'est-à-dire les yeux de leur esprit, afin qu'ils connussent toutes ces choses et qu'ils en eussent le sentiment. Ce qui leur causa cette honte, ce fut la pensée qu'une bête avait servi à les duper, eux qui étaient doués de raison et semblables aux anges par leur intelligence. Dès lors ils ne jouissaient plus des délices du paradis terrestre et n'éprouvaient plus aucun contentement de toutes ces beautés et de ces merveilleuses richesses dont ils étaient privés par le tourment de leur conscience, avant même d'en être exilés.

Mais ce qui augmenta cette honte, ce fut la rebellion de leur chair, qui par des mouvements sensuels, indépendants de la volonté, détournait leur âme de la pensée des choses célestes et la portait à des actions dignes des bêtes. Leur chair qui devait être soumise à l'âme, se révoltait contre elle par un juste jugement de Dieu ; car n'était-il pas équitable que l'âme sentit le corps, son esclave, se révolter, elle qui avait refusé de se soumettre comme elle le devait, à son souverain Seigneur ? Adam et Eve rougirent aux premières atteintes de la concupiscence, et eurent une idée plus exacte du péché, dont ils voyaient le caractère et la marque imprimés dans leur corps. Honteux de leur nudité, ils arrachèrent les feuilles larges et fortes d'un grand figuier et les ayant cousues ensemble, ils en firent une sorte de caleçon pour entourer leurs reins et couvrir une partie de leurs corps. C'est ainsi qu'un arbre servit à revêtir des membres, qu'un autre arbre avait mi-

sérablement nourris, et qu'un arbre servit à couvrir ces mêmes membres, qu'un autre arbre avait servi à dépouiller de toutes sortes de biens. Saint Irénée estime que ce fut par un motif de pénitence, qu'ils choisirent des feuilles de figuier, car elles sont rudes et piquent comme un cilice (1) ; ils laissèrent les autres feuilles qui plus douces, étaient moins propres à affliger leur corps. Il était en effet raisonnable qu'après le péché, ils ne parussent pas devant Dieu avec un habit doux et délicat, mais avec un vêtement de pénitence, qui blessât et mordît leur chair, afin de commencer à apaiser ainsi la colère de Dieu.

J'apprendrai par cet exemple que le premier sentiment que doit éprouver un homme après le péché, c'est la honte. Tout n'est pas perdu, quand un pécheur conçoit de la honte de son péché. La rougeur du visage est la couleur de la vertu et c'est un indice que le pécheur, n'est pas tout-à-fait abandonné, quand la vue de son état le couvre de confusion. Et de même que les cadavres des personnes qui furent belles, offrent quelques vestiges de leur ancienne beauté, ainsi dans les âmes que le péché a tuées, la honte est un trait de leur bon naturel, tandis que l'effronterie après le péché est une marque de réprobation. Courage donc, puisque les premiers pécheurs du monde ont eu de la honte d'avoir péché, ne désespérons pas de leur salut. Apprends, pécheur, à te couvrir de confusion, après ta faute, n'aie point le front d'une femme impudique, qui ne sait plus rougir. Imite, quand tu as péché, le très-humble Publi-

1. L. 3. c. 37.

cain, qui n'ose lever les yeux au ciel ; ne parais pas devant la face de Dieu dans la sainte Eucharistie après le péché mortel, sans une pénitence austère ou quelque sévérité exercée contre toi-même.

II

Considérez en second lieu la crainte qui saisit Adam et Eve, lorsqu'ils entendirent une voix qui les appelait dans le paradis terrestre. Car afin qu'Adam ne demeurât pas longtemps dans l'état de péché, Dieu voulut le prévenir de sa grâce, et tandis que c'eût été à lui à appeler aussitôt Dieu à son secours et à invoquer sa miséricorde pour obtenir le pardon de son offense, c'est Dieu qui l'appelle le premier. « *Quand tu étais sous le fi-* « *guier*, » c'est-à-dire à l'ombre de la mort et en état de péché (1), « *je t'ai regardé* », dit Jésus-Christ (Jean, 1) ce que saint Jean nous explique en disant qu' « *il nous a aimés le premier.* » (1 Ep. c. 4) car ordinairement il réveille le pécheur par des grâces prévenantes. A cette fin il ordonne à un ange de se revêtir d'un corps humain d'une apparence vénérable et de descendre en son propre nom dans le paradis terrestre, pour se plaindre et appeler Adam à haute voix : « *Adam* « *où es-tu ?* » Ce n'est pas que Dieu ignorât le lieu où il était, mais il voulait en venir à lui reprocher sa faute et à lui faire reconnaître l'état misérable dans lequel il se trouvait. « *Où es-tu ?* » Tu étais naguère au nombre des enfants de Dieu, orné de ma grâce sanctifiante comme d'une magnifique parure, tu étais l'héritier du ciel, l'objet de mon grand amour et de mes faveurs signalées. En quel

état t'es-tu réduit maintenant ? en quel abîme de misère et d'ignominie t'es-tu plongé ? où es-tu donc, homme misérable ? que fais-tu ? que penses-tu devenir ? Réponds à ton Dieu, à ton Créateur et à ton Juge que tu as offensé. Adam n'eut pas plutôt entendu les premiers accents de cette voix que tourmenté par le remords et sachant bien que cette voix effroyable qui retentissait avec tant de force, était la voix de Dieu bien connue de lui ; il se sentit en proie à une indicible terreur, son cœur se troubla profondément, une sueur glacée se répandit sur tout son corps, ses genoux fléchirent secoués par un tremblement violent et il fut pris d'une angoisse mortelle, à la pensée qu'il fallait comparaître devant Dieu, dont il avait reçu tant de biens et qu'il n'avait payé que d'ingratitude. Il essaya d'abord de fuir du côté opposé à celui d'où venait la voix, se cachant dans des forêts et dans les taillis les plus épais qui s'offraient à lui ; mais ne se sentant pas encore en sécurité, il chercha quelque caverne plus obscure, pendant que sa chère Eve, non moins effrayée que lui s'efforçait de le suivre de cachette en cachette et de forêt en forêt. C'était bien follement pourvoir à ses affaires, dit l'abbé Rupert (1), c'était agir comme des impénitents et des infidèles ; car celui qui a la foi sait bien que Dieu est présent partout et il dit : « *où irai-je loin de votre présence et* « *où fuirai-je loin de votre face* ? » (Ps. 138) ; on ne s'éloigne pas de Dieu par la distance des lieux, mais seulement par l'iniquité. Enfin pressé par la voix de Dieu et forcé, Adam se présente tout

1. *In Gen.* l. 3. c. 12.

pâle, tout tremblant, les yeux en larmes, devant lui : il lui avoue sa peur, mais non son crime, il dit qu'il avait redouté sa voix et que se voyant nu il avait eu horreur de s'offrir à ses regards. Et Dieu qui lui apparaissait, non pour le perdre, mais pour le sauver, en l'excitant à l'aveu de sa faute, lui demande si ce ne serait pas pour avoir mis la main sur le fruit défendu, qu'il s'aperçoit maintenant de sa nudité.

Je m'appliquerai à moi-même tout ce drame et si j'ai commis une offense, je me représenterai Dieu me disant : où es-tu ? en quel état es-tu ? n'es-tu pas maintenant abominable à mes yeux ? n'es-tu pas aux portes de l'enfer ? n'as-tu pas perdu le paradis ? n'es-tu pas privé de mon amour ? Je songerai également à l'horreur dont sera saisie une âme pécheresse, quand à l'heure de la mort, elle paraîtra devant Jésus-Christ. Hélas ! quelle chose affreuse ce sera pour cette âme souillée, de paraître devant un Juge si saint, devant un Epoux si beau et si pur ! à tel point que ces âmes préféreraient être écrasées par la chute des montagnes ou être ensevelies dans les profondeurs de l'enfer, que de se montrer dans leur nudité horrible aux yeux de celui qui est vêtu de lumière et qui est la pureté même. Oh ! quel effroi !

III

Voici l'excuse qu'alléguèrent Adam et Eve. Quand Adam entendit Dieu lui reprocher son péché, au lieu de se prosterner humblement contre terre, d'avouer ingénument sa faute et d'en demander pardon, Adam, dis-je, aveuglé par l'or-

gueil qui a bien la laideur de la confusion, mais non point l'humilité de la confession, excusa sa faute et la rejeta sur la femme que Dieu lui avait donnée pour compagne, comme s'il eût voulu imputer à Dieu l'origine de tout le mal. Celle, dit-il, que vous m'avez donnée pour épouse, m'a perverti par ses conseils et m'offrant ce fruit en toute confiance, a tant insisté auprès de moi, que je me suis prêté à son désir. « *La femme que vous* « *m'avez donnée pour compagne, m'a présenté du* « *fruit de cet arbre et j'en ai mangé.* » (Gen. 3.)

Aussitôt Dieu s'adresse à la femme et lui demande pourquoi elle a été infidèle envers son époux et pourquoi elle l'a ainsi trahi, sous prétexte de lui faire du bien. Et elle qui aurait dû confesser sa faute et implorer la miséricorde de son Dieu, lui répondit que l'astucieux serpent l'avait trompée, qu'il avait été plus habile qu'elle et qu'ainsi elle avait agi sans malice. « *Le serpent* « *m'a trompée.* » Celle-ci, dit saint Augustin (1), ne confesse pas davantage son péché, différant d'Adam par le sexe, mais lui ressemblant par l'orgueil, elle rejette son péché sur un autre. Remarquez à cette occasion, combien Dieu attache d'importance à l'aveu de nos fautes, puisqu'un des premiers efforts qu'il a faits pour sauver les pécheurs, a consisté à les amener à reconnaître leur faute et s'ils se fussent accusés au lieu de s'excuser, peut-être ne les eût-il pas bannis du paradis terrestre et leur eût-il pardonné sur le champ. Il est au moins très vraisemblable qu'il leur eût remis leur péché à l'instant même ;

1. *de Gen. ad litt.* l. 2. c. 35.

et quant à la peine elle eût été moins rigoureuse qu'elle ne l'est aujourd'hui, pour eux et pour leurs enfants. La miséricorde travaillait à sauver les criminels. dit Rupert (1), mais la créature dépravée lui ferme toutes les entrées. Car quand le péché atteint le quatrième degré, il devient indigne de pardon ; c'est ce qui a lieu quand à la pensée succède l'action, à l'action l'habitude, à l'habitude l'excuse et la justification. Néanmois il est vrai que, si nous suivons le texte hébreu (2), Eve s'accusa elle-même d'une certaine manière, car nous y lisons ces mots : « *le serpent* « *m'a poussée à m'élever* », au lieu de ceux-ci : « *le serpent m'a trompée* » ; ce qui est une même chose, car c'est tout un pour la femme d'être dupée et d'être rendue orgueilleuse par une bonne opinion d'elle-même. Toutefois il n'y a pas encore là une accusation parfaite et un aveu naïf de sa faute, mais seulement une accusation vague et imparfaite, qui ne satisfait point Dieu.

Je prendrai donc une résolution des plus importantes pour mon salut : puisque je tombe tous les jours dans plusieurs fautes, je les confesserai entièrement, et non à demi. Je me garderai bien de couvrir ma faute de ces excuses impertinentes, qui ne me justifient pas au jugement de Dieu. Je ne dirai pas que c'est Eve, c'est-à-dire la chair ou la mauvaise compagnie, je ne dirai pas que c'est le serpent, c'est-à-dire l'astuce du démon. Je dirai plutôt : « *Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez* « *mon âme, car j'ai péché devant vous.* »

1. *In Gen.* l. 3. c. 16.

2. Eugubinus, *in Gen.* c. 3.

(Ps. 40.) Je l'avoue sincèrement, mon Dieu, j'ai failli, je suis coupable, j'ai mérité des supplices aux yeux de votre justice, punissez-moi comme il vous plaira, je l'ai mérité. Toutefois, ô Dieu très bon, qui ne demandez pas la mort des pécheurs, mais plutôt qu'ils vivent et qu'ils se convertissent, j'ai recours à votre divine miséricorde, je m'accuse moi-même et je ferai pénitence dans le sac et la cendre. Ainsi soit-il.

XXIE MÉDITATION

DES TROIS ARRÊTS QUE DIEU PRONONÇA AU PARADIS TERRESTRE, POUR PUNIR LE PÉCHÉ

SOMMAIRE

Arrêt prononcé contre le serpent, instrument du péché. — Arrêt prononcé contre la femme, qui la condamne à trois peines. — Arrêt prononcé contre l'homme, qui le condamne également à trois peines.

I

Le premier arrêt fut porté contre le serpent qui avait été l'instigateur de la révolte d'Adam et d'Eve. Car comme Dieu gouverne avec équité

l'univers, il lui appartient de ne rien y laisser de désordonné. Or l'ordre voulu par la justice, c'est que la peine suive le péché, parce qu'il convient que celui qui a mal agi ressente autant de douleur dans le châtiment qu'il a goûté de joie dans le crime et que la laideur du péché soit corrigée par la beauté de la justice, car la justice a de si admirables exigences que nul ne peut s'en éloigner, sans tomber dans la misère (1). C'est pour cela que le premier péché fut suivi du jugement de Dieu. Dieu après avoir instruit la cause et confronté les coupables, voyant que de toutes leurs réponses il résultait que le premier auteur du péché avait été le serpent, prononça contre lui le premier une horrible sentence : « *Parce que tu* « *as fait cela, tu es maudit entre tous les ani-* « *maux et toutes les bêtes de la terre : tu ram-* « *peras sur le ventre et tu mangeras la terre* « *tous les jours de ta vie. Je mettrai une inimi-* « *tié entre toi et la femme, entre ta race et la* « *sienne. Elle te brisera la tête et tu tâcheras de* « *la mordre par le talon.* » (Gen. 3.) C'est au démon que s'adressent ces paroles, c'est lui qui est désigné dans ce passage par le mot de serpent ; puisqu'il lui ressemble en astuce et en malice, Dieu veut qu'il soit aussi chargé de ses défauts, qu'il soit traité comme un serpent, puisqu'il s'est déguisé sous sa peau, et qu'ainsi lui, qui avait voulu s'égaler à Dieu, fut abaissé jusqu'au niveau du plus vil et du plus odieux animal de la terre.

Premièrement donc, Dieu dit au démon qu'il sera maudit entre toutes les bêtes, car aucune n'a

1. D. Bonav., *in brevil.*, p. 3, c. 4.

perdu sa béatitude, comme lui : de plus de même que parmi toutes les bêtes de la terre, le serpent est un objet d'horreur et d'exécration pour les hommes, ainsi le démon est détesté des hommes parce qu'il s'est déclaré l'ennemi mortel de leur bonheur par la tentation de leur premier père et de leur première mère et par la continuation de ses attaques.

Secondement, Dieu dit au démon qu'il ramperait sur le ventre et qu'il mangerait la terre ; ce qui convient proprement au serpent, mais par similitude et proportion, au démon. Il ne s'élève plus en effet par des désirs célestes et divins, mais tout ce qui occupe son âme, ce sont les choses basses et viles, comme de solliciter les hommes au mal ; ce qui constitue l'action la plus vile et la plus méprisable. Par conséquent il mange la terre, car il se repaît des péchés, des pensées impures et des mauvaises actions des méchants, qui sont terrestres sous tous les rapports et adonnés à l'amour des biens de ce monde. C'est là pour le démon une malédiction, et c'est pour son plus grand malheur qu'il les dévore, puisqu'il est certain que les supplices éternels de l'enfer croissent en proportion du nombre des damnés.

Troisièmement, Dieu menace le démon orgueilleux de la victoire que remporteront sur lui de faibles femmes. Or c'est pour lui une très grande confusion que d'être vaincu par un sexe si délicat. « *Je mettrai une inimitié entre toi et la* « *femme* », dit Dieu : ce qui signifie qu'il se trouvera des femmes généreuses qui par leur piété et leur admirable constance, te haïront, te dompte-

ront, riront de tes efforts, résisteront à toutes tes coupables suggestions et triompheront de toi, en vivant jusqu'à la fin dans une sainteté admirable et une pureté angélique (1). Il est vrai aussi que la femme attaque le serpent, met le pied sur sa tête et le tue, quoique ce reptile ait la vie assez dure et qu'on ait de la peine à le tuer même à coups de bâton : toutefois les termes de l'arrêt ne doivent pas s'entendre de cet avantage naturel de la femme, mais de son avantage spirituel sur le serpent invisible. Quand elle s'adonne de toute son âme à la dévotion, ses bonnes œuvres triomphent des pernicieux efforts de Satan et de ses méchantes œuvres : quoique le démon l'épie et la poursuive de ses tentations en tout lieu, elle prend le dessus, et victorieuse lui écrase la tête c'est-à-dire toutes ses prétentions. Telles furent de nombreuses femmes pieuses, et au premier rang l'incomparable Vierge, Mère de Dieu, qui a triomphé complètement des puissances ténébreuses de l'enfer (2).

1. Rupert, *in Gen.* l. 3. c. 20.

2. Il importe de noter que le vrai sens de ce texte, celui que lui ont attribué, non seulement la tradition chrétienne depuis saint Justin et saint Irénée, mais aussi toute l'antiquité juive, est bien autrement élevé. Il ne s'agit pas dans cet oracle solennel du serpent en général, mais du serpent tentateur, c'est-à-dire du démon ; il ne s'agit pas de la femme en général, mais de la femme unique, privilégiée, qui est la Sainte Vierge, ainsi que l'indique clairement le pronom. Egalement l'expression « *la race de la femme* » ne peut signifier que Jésus-Christ, à qui seul convient une semblable désignation, car il est le seul qui n'ayant pas eu de père selon la chair, soit exclusivement le fils de la femme. La Bulle par laquelle Pie IX a défini le dogme de l'Immaculée Conception atteste l'existence de la tradition chrétienne sur ce point et la sanctionne solennellement. Elle s'exprime ainsi : « *C'est pourquoi, lorsqu'ils rapportent les paroles par lesquel-* « *les Dieu, au commencement du monde, annonçant les remèdes prépa-* « *rés dans sa miséricorde pour régénérer les mortels, confondit l'au-* « *dace du serpent séducteur et releva merveilleusement l'espérance de*

Comme fruit de ce point je concevrai une haine implacable contre le démon et ses suggestions. Je redouterai d'être terre et homme terrestre, de peur de lui servir de proie à dévorer. Je louerai Dieu de la force qu'il a donnée au sexe féminin d'étouffer ce serpent infernal, et moi, qui suis homme, je tâcherai de ne pas lui être inférieur en vertu (1). Mais hélas ! qui de nous peut se glorifier d'avoir une haine parfaite pour ce traître et ce perfide séducteur ? Ne sommes-nous pas plutôt les perfides ennemis de Dieu par le mépris de ses lois et par notre défaut de pénitence ? O Vierge sainte, qui mieux que toutes les autres, avez brisé la puissance de ce serpent, accordez-nous une protection particulière, dans nos combats spirituels. Nous crions vers vous, nous qui pleurons et gémissons dans cette vallée de larmes, nous soupirons après vous, misérables enfants d'Eve que nous sommes. Allons, Vierge très compatissante, tournez vers nous vos regards miséricordieux, priez pour le peuple, intercédez pour le sexe féminin plein de dévotion pour vous, augmentez sa haine pour le démon et pour ses suggestions, et qu'ainsi il écrase toujours la tête du serpent infernal.

« *notre race paroles que voici.* « JE METTRAI UNE INIMITIÉ ENTRE TOI ET LA « FEMME, ENTRE TA RACE, ET LA SIENNE », *les Pères enseignent que par « cet oracle, a été clairement et ouvertement annoncé le miséricordieux « Rédempteur du genre humain, le Christ Jésus, Fils unique de Dieu, « et que sa bienheureuse Mère, la Vierge Marie y est aussi désignée ; « que l'inimitié du Fils et celle de la Mère contre le démon y sont également et formellement exprimées...* » (Bulla dogmatica *Ineffabilis Deus.)*

1. Rup. *in Gen.*, l. 3, c. 19.

II

Dieu prononça le second arrêt contre la femme, tandis qu'elle était là, présente et éplorée : « *Je* « *multiplierai vos maux et vos grossesses. Vous* « *enfanterez dans la douleur : vous serez sous la* « *puissance de votre mari, et il vous dominera.* » (Gen. 3.) Ces paroles contiennent trois peines différentes infligées à la femme, spécialement à cause de son péché. Voici la première : « *Je mul-* « *tiplierai vos maux et vos grossesses ;* » ce qui veut dire : Je multiplierai vos angoisses par le nombre de vos conceptions. C'est en effet une peine très grande pour une femme, de porter son enfant dans son sein pendant neuf mois, et pendant ce temps d'être exposée à mille souffrances, telles que dégoûts, lassitudes, dépravation de l'appétit et du sens du goût, danger de se blesser, dévoiement, étourdissement, fausses couches, avortements, tranchées et autres inconvénients, dont elle eût été exempte dans l'état d'innocence. Et quoique la fécondité soit estimée comme une bénédiction de Dieu et qu'elle le soit en effet en elle-même, si toutefois on la considère avec les circonstances et les charges qui l'accompagnent, c'est depuis le péché une très grave peine, soit parce que souvent on met au monde des enfants monstrueux ou réprouvés, soit à cause des souffrances que causent les enfants ou par la manière dont ils vivent, comme Caïn qui affligea cruellement Adam et Eve, ou par les dépenses qu'exigent leur entretien, leur éducation et leur établissement.

La seconde peine prononcée par Dieu, est ren-

fermée dans ces mots : « *Vous enfanterez dans « la douleur* »; la femme ne donne pas aussi aisément la vie à ses enfants qu'elle leur donna la mort par sa désobéissance. Il n'y a ni muscle, ni tendon, ni nerf, ni veine dans tout son corps qui ne ressente l'effort de ses convulsions, quand l'enfant demandant à respirer un autre air, s'agite dans son sein et semble vouloir tout rompre pour en sortir : dans sa terrible angoisse elle jette des cris effroyables qui arrachent des larmes et des sanglots à son mari, s'il n'a pas un cœur de bronze. Avant de naître, dit saint Bernard (1), nous fatiguons nos malheureuses mères; en naissant nous les déchirons comme les petits de la vipère et c'est merveille que nous ne soyons pas déchirés avec elle. Or ces douleurs si étranges n'eussent pas existé dans l'état d'innocence.

La troisième peine est exprimée par ces mots : « *vous serez sous la puissance de votre mari.* » Elle devait, il est vrai, obéir à son mari au paradis terrestre et elle lui eût obéi en effet. Mais cette obéissance était alors facile et sans difficulté, parce que la femme était très prompte à suivre les volontés de son mari et n'avait aucun désir qui fût contraire aux siens : de son côté l'homme n'aurait usé de son pouvoir envers elle qu'avec justice, douceur et sans aucune violence. Son autorité était alors une très suave direction, et la soumission de la femme ne constituait qu'un joug très doux et très léger. Mais aujourd'hui, si la vertu ne règne pas chez les deux conjoints, cette sujétion est une peine pour la femme : elle désire

1. Serm. fer. 4, *De Passione Domini.*

désordonnément plusieurs choses contre le gré de son mari, ne lui obéit souvent que par dépit et par force et a besoin d'être reprise et corrigée par lui. D'autre part, l'homme abuse plus d'une fois de son pouvoir sur elle, en lui commandant d'une manière inconsidérée ou injuste, ou bien en la punissant avec excès pour avoir voulu faire la superbe et toucher la première au fruit défendu sans prendre conseil de son mari. Et les femmes mariées ne sont pas les seules à subir les peines contenues dans l'arrêt prononcé contre Eve, mais même les autres femmes, les femmes stériles, les veuves et les vierges aussi, la Mère de Dieu excepté, les subissent, bien qu'à des degrés divers. Elles doivent en effet supporter plusieurs infirmités de leur sexe, plusieurs maladies qui sont la conséquence de leur organisation spéciale, toutes enfin sont soumises de droit et de fait à la puissance de l'homme séculier ou ecclésiastique, quelquefois aux deux à la fois.

La punition de la femme m'apprendra combien c'est chose amère que d'abandonner son Dieu et combien il est vrai de dire que si dans la volupté le début est doux, la fin en revanche est très douloureuse. Pour un seul plaisir, nous avons à subir mille douleurs. Voyez comme est rigoureusement châtiée la légère satisfaction éprouvée en mangeant un fruit savoureux. Que devront souffrir les femmes qui si souvent recherchent tant de sortes de plaisirs, que la loi de Dieu condamne ? Oh ! quel terrible enfer elles autont à endurer.

III

Voici enfin le troisième arrêt prononcé contre Adam. Il avait écouté avec beaucoup de peine l'arrêt qui frappait la femme et quand il la vit si terriblement punie, il s'attendit lui-même à un châtiment non moins sévère. Dieu lui dit : « *Parce que vous* « *avez écouté la voix de votre femme, et que* « *vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je* « *vous avais défendu de manger, la terre sera* « *maudite à cause de ce que vous avez fait, et* « *c'est à force de travail que vous en tirerez de* « *quoi vous nourrir pendant toute votre vie.* « *Elle vous produira des épines et des ronces,* « *et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre.* « *Vous mangerez votre pain à la sueur de votre* « *visage, jusqu'à ce que vous retourniez dans la* « *terre d'où vous avez été tiré ; car vous êtes pous-* « *sière et vous retournerez en poussière.* » (Gen. 3.) Cet arrêt contient également trois peines.

Voici la première : la terre privée de cette providence particulière qu'eut Dieu pour elle dans l'état d'innocence et abandonnée à sa condition naturelle, est souvent stérile aujourd'hui ; elle ne produit ce qui est nécessaire à la vie de l'homme, qu'à la condition d'être non seulement ensemencée, mais aussi d'être fécondée par sa sueur et par son art ; et encore ne produit-elle ces biens que mêlés à des chardons, des épines et de mauvaises herbes qui déchirent les mains et qu'il est nécessaire d'arracher laborieusement, pour permettre de croître aux herbes bonnes et utiles à la vie. Dans l'état d'innocence au contraire, la terre eût

d'elle-même produit de son sein fécond toute la nourriture nécessaire à l'homme, sans être étouffée par les mauvaises herbes.

La seconde peine condamne l'homme à manger son pain à la sueur de son front et à travailler jusqu'à la mort pour acquérir ou conserver ce qui est nécessaire à la vie. Et cette peine ne frappe pas seulement les laboureurs et les ouvriers dont les mains sont calleuses et le dos voûté, mais tous les hommes qui travaillent d'une façon ou d'une autre, de corps ou d'esprit, comme les chefs des peuples, les juges, les militaires, et ceux qui remplissent de semblables fonctions qui leur donnent droit de participer aux fruits des travaux des autres. En résumé, depuis le péché, rien de glorieux ne s'acquiert sans travail, il faut faire des efforts soit dans la sphère du temporel, soit dans celle du spirituel, tandis que dans l'état d'innocence, la terre fournissait d'elle-même, sans avoir besoin d'y être contrainte, ce qui était requis pour la conservation et la joie de la vie ; l'âme à son tour revêtue de la justice originelle et dotée de la science infuse dès le premier instant de sa création, n'aurait pas eu besoin, pour parvenir à la perfection, ni d'une pénible contention d'esprit, ni de longues études.

Voici enfin la troisième peine infligée à l'homme: c'est la mort: « *vous êtes poussière et vous retour-* « *nerez en poussière.* » (Gen. 3.) L'immortalité n'était pas une qualité naturelle à l'homme, elle disparaît donc après le péché. Ce fut ce qui causa le plus d'effroi à Adam de se voir condamné à mourir, c'est-à-dire à se séparer de tous ses amis,

de sa femme, de ses enfants, de tous ses biens, à perdre la lumière de ses yeux, l'exercice de tous ses sens et le mouvement de tous ses membres, à avoir les os dépouillés de leur chair, puis la chair changée en pourriture et les os réduits en poussière, finalement à devenir la pâture de vers immondes et affamés. Terrible sentence, dit saint Bernard (1), mais dont la rigueur fut adoucie par le mélange d'une grande miséricorde. Sentence dure, mais pleine d'indulgence, si nous considérons ce que la désobéissance méritait; car Dieu aurait pu dire au pécheur avec non moins de justice : tu es terre et dès maintenant tu iras sous la terre dans l'enfer. Mais dans l'ardeur de sa colère, il s'est souvenu de sa miséricorde, il n'a pas voulu précipiter l'homme dans le lieu de l'éternelle perdition, mais l'humilier dans celui de l'affliction.

Ces pensées m'inspireront des sentiments de crainte, car qui ne frémira, en voyant Adam et sa postérité frappés de tels châtiments pour une seule désobéissance ? O Juge terrible des vivants et des morts, qui ne redoutera de vous offenser ? Un autre fruit de cette considération consistera à reconnaître que les difficultés que nous rencontrons en cette vie et les labeurs auxquels nous sommes soumis tant dans le spirituel que dans le temporel, que la mort enfin, sont des pénitences publiques imposées par Dieu à toute la nature humaine. Par conséquent j'aurai en horreur une vie oisive, et si la terre ne produit pour moi que des ronces et des épines, c'est-à-dire, si je rencontre

1. *Sermo in festo D. Martini.*

des difficultés dans mes entreprises, si mes affaires ne réunissent pas, si je me fatigue souvent et sans fruit, je prendrai néanmoins courage et patience, je dirai : c'est la pénitence enjointe par Dieu à l'homme pécheur; je suis enfant d'Adam, je ne dois donc pas m'en étonner. Allons, ô mon âme, il faut l'accepter humblement et l'accomplir exactement. Je tiendrai le même langage à l'heure de la mort, je me représenterai Dieu me disant : « *tu es poussière et tu retourneras en poussière* » en punition du péché. J'accepterai donc la mort par obéissance à l'arrêt prononcé contre moi au paradis terrestre. Mais, ô Dieu très bon, je voudrais entendre cette parole : tu es esprit et tu retourneras à l'esprit. Mon âme en effet est esprit et vous également, Seigneur, vous êtes Esprit, et le Père des Esprits, à qui je désire retourner. Oh ! donnez-moi donc, Seigneur, de travailler tellement sur cette terre déserte et hérissée de ronces, que je parvienne non seulement à supporter à la sueur de mon front cette vie éphémère, mais à gagner aussi, par les labeurs d'une juste pénitence, ma vie éternelle et bienheureuse.

XXIIE MÉDITATION

DES TROIS CHANGEMENTS QUE DIEU FIT DANS ADAM ET ÈVE APRÈS LE PÉCHÉ

SOMMAIRE

Dieu fit changer Adam et Eve : (1) *d'habits, et les revêtit de peaux de bêtes* — (2) *de lieu et de condition* — (3) *de vie, par une parfaite conversion.*

I

Dieu commença à exécuter ses arrêts, en faisant changer d'habits Adam et Eve. « *Le* « *Seigneur fit aussi à Adam et à sa femme des* « *habits de peaux, dont il les revêtit* » (Gen. 3) ; selon la paraphrase chaldaïque : « *il leur ordonna* « *de s'en revêtir,* » il les mit devant eux, afin qu'ils s'en revêtissent eux-mêmes. La honte les avait déjà fait recourir aux feuilles de figuier qu'ils avaient suspendues en guise de voile devant leur corps ; mais dans cet état ils étaient plutôt nus que vêtus et insuffisamment munis contre les injures de l'air et les intempéries des saisons qui les attendaient dans le lieu où Dieu, les chassant du paradis au climat si doux, allait les réléguer. Aussi Dieu, avec une paternelle bonté, leur fit des vêtements de peaux velues qui leur serviraient en

toute saison, à la condition de mettre en hiver le poil en contact avec le corps et de retourner le vêtement en été. En cela Dieu se comporta comme un maître qui renvoie son serviteur : il lui donne un habit convenable, pour qu'on ne dise pas qu'il l'a chassé tout nu de sa maison. Dieu en effet, qui revêt les lis des champs, qui couvre la terre de verdure, les cieux de lumières et les moindres animaux de poils, de plumes ou d'écailles, ne devait pas laisser le chef des animaux sans vêtement. Il voulait aussi nous enseigner à vêtir les pauvres qui manquent de vêtements, et apprendre à l'homme et à la femme qu'ils ne doivent jamais découvrir leur corps ni par vanité ni par perversité. Ces peaux avaient été prises à certains animaux, car Dieu avait créé plusieurs individus de chaque espèce. Quelques auteurs croient que c'étaient des peaux de bouc. Tu demanderas peut-être, dit saint Bonaventure (1), pourquoi nos premiers parents n'eurent pas de précieux habits : Dieu qui leur fit des vêtements de peaux, ne pouvait-il pas leur en faire de riches et d'un grand prix ? Certainement il le pouvait, mais il a voulu nous enseigner ce qu'a dit depuis l'Apôtre : « *Si* « *nous avons des aliments et de quoi nous cou-* « *vrir, soyons contents.* » (1 Tim. 6.) Origène (2) fait observer à ce sujet, que ces tuniques provenaient d'animaux morts, et signifiaient par là la mortalité à laquelle Adam était soumis en punition de son péché, en même temps que la décadence et la fragilité qui provenaient de la corrup-

1. *Sermo 2. de Matthia.*

2. *In Leviticum.* hom. 5.

tion de sa chair. Par ce fait nous devons donc entendre que les vêtements furent donnés à l'homme pour l'humilier, pour l'obliger à se souvenir qu'il est mortel, et comme couvert de la mort.

Aussi à peine fut-il ainsi vêtu, que Dieu le mortifia par des paroles piquantes, afin de le contraindre à reconnaître son péché ; il lui dit avec une mordante ironie : « *Voilà Adam devenu* « *comme l'un de nous*, » ce qui voulait dire : Voilà cet homme si orgueilleux qui, par un odieux attentat, prétendit s'égaler à nous et devenir une personne divine, ce qui aurait changé la trinité en quaternité (1). Le voilà ce glorieux, velu comme les bêtes et portant sur son corps les signes de la mort. Tout à l'heure il était encore vêtu comme les anges bienheureux des riches atours de la grâce, de l'innocence et de la justice originelle ; mais « *l'homme étant en honneur, ne l'a point* « *compris* » (Ps. 48), il n'a point songé à l'avenir, il a suivi comme une bête sa concupiscence et ses appétits ; c'est pourquoi « *il a été comparé aux* « *animaux qui n'ont aucune raison et il leur est* « *devenu semblable* ». Il est vêtu de peaux comme eux et comme eux il mourra.

Cette considération m'apprendra à ne pas rechercher des vêtements délicats et précieux ; car Dieu ne vêtit pas de soie ni de velours les premiers hommes, bien qu'il eût pu le faire aussi facilement qu'il a vêtu avec magnificence les lys et les fleurs de la campagne ; il leur donna pour se couvrir des peaux, par conséquent non pas un

1. Rupert, l. 3, *in Gen.* c. 28.

habit mondain, mais un habit de pénitence et d'austérité. Je ne tirerai donc jamais vanité de mes vêtements, sachant que ce sont des bêtes mortes qui les ont fournis, car les étoffes sont faites avec la laine des brebis, les chaussures avec la peau des bêtes écorchées, la soie est en quelque sorte la bave d'un ver, le parfum appelé civette n'est autre chose qu'une substance sécrétée par les glandes d'un animal du même nom, les perles fines enfin, ne sont que le résultat d'une sécrétion produite par l'huître. Quel motif peut-il y avoir de se glorifier dans une parure empruntée aux bêtes ? Je m'efforcerai bien plutôt d'imiter ces Saints, dont parle saint Paul, qui allaient couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres ou qui étaient vêtus de cilices. N'est-il pas juste que me reconnaissant pécheur, je porte le vêtement de pénitence qui convient à une telle qualité. Enfin quand j'endosserai mon habit, je me souviendrai que mon corps est mortel et que je prends les livrées de la mort.

II

Dieu fit encore changer Adam et Eve de lieu et de condition de vie le lendemain de leur création (1), car puisqu'ils l'avaient chassé lui-même de leurs âmes par le péché, il voulait à son tour les chasser de sa maison de plaisance. Il plaça donc à l'entrée du paradis un ange pour leur en défendre l'accès. Ce fut un ange de l'ordre des Chérubins qui, brandissant une épée flamboyante, épouvanta les hommes qui approchaient de ce lieu délicieux,

1. Suarez. *de op. sex dierum*, l. 4, c. 8.

jusqu'à l'époque où il fut ravagé par les eaux du déluge. L'Ecriture sainte dit que Dieu les chassa du paradis terrestre de peur que, s'ils y fussent demeurés, ils eussent immortalisé leur corps en mangeant du fruit de l'arbre de vie. (Gen. 3.) En ce sens, dit saint Grégoire (1), la peine a été pleine de miséricorde, car cet exil empêcha leur malheur d'être éternel. Cependant ils ne firent pas alors ces réflexions ; ils ne pensaient qu'à l'heureuse condition qu'ils perdaient en quittant promptement ce séjour. Ils durent sans doute soupirer et verser des pleurs en le quittant, sans espoir d'y être jamais rappelés ; ils auraient désiré y séjourner encore quelques heures, mais Dieu les pressait de partir, en même temps qu'il leur reprochait leur ingratitude et leur indignité. A peine sortis, ils furent épouvantés de voir, en retournant la tête, une épée flamboyante dans la main d'un Chérubin, gardien des avenues du paradis et chargé d'empêcher que nul ne fût assez hardi pour venir y cueillir les fruits de l'arbre de vie et s'immortaliser. Quoique la contrée que Dieu leur assigna comme lieu de résidence produisît un assez grand nombre d'arbres fruitiers destinés à leur nourriture, et qu'elle fût peu éloignée du paradis terrestre, il leur sembla néanmoins qu'ils avaient tout perdu, qu'ils étaient ruinés et misérables à tout jamais. La terre ne leur parut qu'un désert rempli de précipices ; le ciel leur semblait triste, toutes les étoiles leur paraissaient en deuil. Ainsi se passèrent plusieurs jours pendant lesquels ils pleurèrent leur ruine et ne voulurent point être

1. Greg. Naz. *orat. 38*.

consolés, Eve surtout dont le paradis terrestre était la terre natale et qui était par conséquent condamnée à un vrai bannissement.

Oh ! si ce fut pour Adam et Eve une peine si douloureuse, d'être chassés du paradis terrestre, quelle peine ce sera pour une âme, de se voir à l'heure de la mort, disgrâciée par son Dieu, rejetée comme indigne et immonde du paradis céleste, qui est la béatitude éternelle et cela non pour être reléguée dans ce bas monde et y jouir des fruits qu'y produit la terre, mais pour être enfermée pendant l'éternité dans les prisons ténébreuses de l'enfer. Hélas ! quel supplice pour les réprouvés quand, au jugement dernier, ils se verront empêchés par les anges de se joindre aux phalanges des élus, pour s'élever avec eux jusqu'à la maison de Dieu ? O Dieu, sauvez mon âme de cet effroyable désastre ! Faites que je vive de telle sorte que, quand je quitterai cette terre, je fasse mon entrée glorieuse dans votre ciel, et que je ne descende pas ignominieusement dans l'abîme des peines éternelles.

III

Enfin un troisième changement s'accomplit en Adam et en Eve, après leur exil dans cette vallée de misère ; ce fut un changement de cœur et de vie, par une parfaite conversion et une vraie pénitence pour leur péché. Dieu eut en effet une providence particulière pour leur salut ; il n'eut d'autre dessein en les châtiant par des peines temporelles, que de les faire rentrer en eux-mêmes et de les forcer par le mal de la peine, à reconnaître

le mal de leur offense. Aidés des grâces excitantes par lesquelles Dieu toucha leur cœur, frappés du souvenir du bonheur perdu, du sentiment des misères présentes et de la pensée de la mort à venir, ils se repentirent de tout leur cœur d'avoir offensé leur Créateur (1). Leur pénitence commencée déjà au paradis terrestre, quand par un sentiment de crainte de Dieu ils se cachèrent, fut continuée pendant près de mille ans, durant lesquels ils formèrent des actes de contrition, offrirent à Dieu des sacrifices expiatoires, crurent et espérèrent dans les mérites de Jésus-Christ attendu et supportèrent courageusement leur exil et les peines de leur vie, en expiation de leurs péchés. Ainsi Dieu les pardonna et aujourd'hui leurs âmes sont glorieuses au ciel, après avoir été délivrées des limbes par Jésus-Christ, en même temps que les autres âmes saintes qui avant la passion du Sauveur avaient quitté ce monde en état de grâce. Telle est, dit saint Augustin (2), l'opinion de presque toute l'Eglise. Saint Irénée (3) avant lui avait donné un démenti à l'hérétique Tatien qui le premier avait nié que nos premiers parents fussent sauvés. Ce saint Docteur déclarait que ceux qui refusent de l'admettre, n'aboutissent qu'à une chose, à montrer qu'ils ne sont que des hérétiques, des déserteurs de la vérité, et des avocats du serpent de mort. Tel est aussi le sentiment de saint Anselme (4) : est-il croyable, dit-il, que Dieu vou-

1. Genebr. *Chron.* l. 1.

2. Epist. 99.

3. Lib. 3. c. 39.

4. *Cur Deus homo,* l. 2. c. 16.

lant tirer d'Adam et d'Eve tous ceux à qui il donnerait le ciel, les en ait exclus eux-mêmes? La plupart des Pères et des Docteurs de l'Eglise embrassent cette opinion. Il serait donc au moins téméraire de révoquer en doute leur pardon et leur salut. Ajoutez à cela que l'Ecriture sainte nous en donne un double témoignage, l'un en faveur d'Adam, l'autre en faveur d'Eve. « *La Sa-* « *gesse*, dit le Sage, *a sauvé et a retiré de son* « *péché, celui qui le premier fut formé de Dieu*, « *le père de tout le monde.* » (Sap. 10.) Pour ce qui regarde Eve, le passage de la Genèse est assez explicite : Dieu dit, s'adressant au serpent : « *Je* « *mettrai une inimitié entre toi et la femme* » (Gen. 3); il lui annonce qu'elle lui écrasera la tête, malgré tous ses efforts pour la mordre : ce qui signifie (1) que la première femme Eve fit pénitence, porta une haine mortelle au démon, au péché et à toutes les mauvaises suggestions, qu'elle se défia toujours de lui, et se garda bien de retomber de nouveau dans ses pièges. Enfin c'est une tradition communément admise qu'Adam fut enseveli sur la montagne du Calvaire où Jésus-Christ voulut, pour ce motif même, être crucifié, afin, dit saint Augustin (2), que son sang ruisselât sur le chef du genre humain, que le médecin parût là où gisait le malade, que la miséricorde divine se manifestât là où l'orgueil humain avait été humilié, afin en dernier lieu que l'on crût que ce sang précieux avait racheté l'antique pécheur, puisqu'il daignait baigner ses cendres

1. Hug. de Saint-Victor. *In Gen.* c. 7.

2. Sermon 71. *De Tempore.*

en tombant. C'est pourquoi, comme un Roi gravement offensé par un de ses sujets, montre qu'il est réconcilié avec lui et le prouve aux yeux de tous, quand il lui donne des témoignages particuliers d'amitié ; ainsi Jésus-Christ, arrosant de son sang le cimetière où repose Adam, faisant boire ce sang à sa cendre, comme preuve du pardon accordé, donne aux yeux de tous un témoignage frappant de la Rédemption et du salut d'Adam.

Je bénirai mon Dieu pour la miséricorde dont il a usé envers les premiers chefs et les premiers Rois de l'humanité. Car « *là où a abondé le délit,* « *a surabondé la miséricorde.* » (Rom. 5.) Je vous remercie, ô mon Seigneur, d'avoir délivré du péché les deux premières âmes humaines et d'avoir répandu votre grâce sur elles : ainsi dès le commencement du monde vous couriez après les pécheurs qui vous fuyaient. Oh ! je vous félicite d'avoir retrouvé votre brebis égarée et votre drachme perdue, d'avoir pardonné à votre créature, pour qu'elle vous loue sans cesse. Oh ! bénie soit votre bonté à l'égard des hommes, que vous invitez à la pénitence ! Oh ! Seigneur, donnez-moi, à moi aussi la grâce de me reconnaître dans les misères et les afflictions de cette vie laborieuse, donnez-moi des soupirs, des sanglots et des larmes, donnez-moi de faire des actes de fervente contrition et d'entière satisfaction, afin que je retrouve par la pénitence l'innocence que j'ai perdue et que je fasse un si bon usage des peines de cette vie qu'elles me servent de satisfaction : alors je pourrai entrer pur et sans tache dans votre céleste paradis, où je louerai éternellement votre miséri-

corde. Car ici-bas je suis à demi-mort à cause des plaies du péché et je ne puis vous louer qu'à demi (1) ; mais quand je vivrai pleinement, j'éclaterai tout entier en louanges en votre honneur, et « *tous mes os diront* : *Seigneur*, *qui est sembla-* « *ble à vous ?* » (Ps. 34).

XXIIIe MÉDITATION

L'ÉTAT INTÉRIEUR D'ADAM EST AUTRE APRÈS LE PÉCHÉ, QU'IL N'ÉTAIT DURANT SON INNOCENCE

SOMMAIRE

Adam et ses enfants sentent l'aiguillon de la concupiscence. — Nécessité, pour lui résister, d'une grâce plus forte que dans l'état d'innocence. — L'homme a peur de la mort, depuis le péché.

I

DURANT son innocence, Adam était affranchi du poids si lourd de la concupiscence; après son péché, lui et toute sa postérité en sont accablés et tourmentés de mille manières. Cette concupiscence n'est autre chose, qu'une certaine

1. *Sermo. in festo D. Martini.*

inclination très forte et très pressante, que l'homme ressent pour les biens de ce monde, dans lesquels il cherche sa propre satisfaction, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, dit le Sage : « *Une* « *inquiète occupation a été destinée d'abord à* « *tous les hommes ; un joug pesant accable les* « *enfants d'Adam depuis le jour où ils sortent* « *du sein de leur mère jusqu'à celui de leur* « *sépulture.* » (Eccli. 40.) Les concupiscences principales et comme maîtresses sont celles que saint Jean déclare régner chez ceux qui aiment ce monde, et au sujet desquelles il dit : « *Tout ce* « *qu'il y a dans le monde, est ou la concupiscence* « *de la chair* » (I Ep. c. 2,) ce qui signifie les désirs de la chair, qui demandent à être satisfaits par le boire, le manger, le toucher, les vêtements et par tout ce qui flatte le corps ; « *ou la concupiscence des yeux* » ; c'est-à-dire, le désir de voir, de savoir, d'entendre, d'écouter, de faire des essais superflus, avec une insatiable curiosité ; « *ou l'or-* « *gueil de la vie* » ; par où l'Apôtre entend le désir de paraître, d'être loué et estimé grandement.

Quand l'âme d'Adam au paradis terrestre était unie à Dieu par une charité parfaite, Dieu était tout son bien et lui suffisait pleinement ; en lui seul, elle trouvait de quoi remplir sa capacité. Elle y trouvait surtout trois biens. D'abord la joie ; elle goûtait une douceur et une paix très grande, elle était comme à un festin perpétuel, quand elle considérait qu'elle jouissait de l'amitié de Dieu et qu'elle lui était unie par l'amour. Le second bien était la science et la connaissance que Dieu lui communiquait sans cesse, par le don

de ses lumières. Le troisième bien était la gloire; l'homme chéri de Dieu, établi Roi du monde, où tout lui était soumis, se voyait souverainement exalté.

Or comme l'union qu'il avait avec Dieu était la cause de ces avantages, quand cette union formée par l'amitié fut rompue par le péché, quand Adam tomba de l'état d'innocence dans l'état de corruption, il se vit frustré de ces biens. Leur disparition causa trois vides, trois pauvretés et indigences qu'il chercha à combler avec les biens créés destinés à remplacer les biens divins et incréés dont il ne jouissait plus. Mais les biens créés et périssables ne peuvent remplacer les biens divins: d'où l'insatiabilité des désirs de l'homme et de ses concupiscences. On dirait qu'il y a dans l'homme un gouffre ou un abîme que Dieu remplissait auparavant, mais que les biens de ce monde ne parviennent pas à combler. C'est pourquoi, à moins que l'homme ne soit rempli de Dieu et de son esprit, il sent des inclinations sans cesse renaissantes vers les plaisirs corporels, destinés à combler le vide des plaisirs spirituels et célestes qui lui manquent; il est avide de savoir à l'excès, pour remplir le vide de la science; il est ambitieux outre mesure, pour compenser par de vains honneurs la perte qu'il a faite du véritable honneur; et comme les richesses aident beaucoup à satisfaire ces désirs, il est éperdument cupide et avare. Tel fut Adam après le péché, tels sont tous ses enfants nés de lui avec le péché originel. De là viennent les labeurs de cette vie misérable, les dissensions et une infinité de misères qui se sont

abattues sur toute la race humaine et qui font que la plupart vivent comme des damnés, sans aucun repos, au milieu de peines et d'agitations perpétuelles dont la cause est dans la triple concupiscence.

Comme fruit de cette considération, vous déplorerez la source de tous les malheurs de cette vie. Apprenez à vous connaître vous-même, en voyant d'où proviennent les concupiscences qui vous tyrannisent sans cesse. Puisqu'elles proviennent de la rupture de l'âme avec Dieu, qui comblait et au-delà tous ses légitimes désirs, recourez à Dieu comme au bien qui seul vous suffit, et souvenez-vous bien que jamais les biens de ce monde ne pourront vous rassasier. Il y a dans votre cœur de trop grands vides et de trop vastes capacités pour que des êtres créés qui ne sont que de purs néants puissent les remplir. Le monde entier ne peut pas remplir davantage votre cœur qui est assez grand pour contenir Dieu, qu'un grain de sable ne peut remplir le monde entier. Donc, ô mon âme, n'espère jamais trouver un vrai contentement dans la jouissance des biens de ce monde.

II

Considérez qu'à cause de la concupiscence qui est dans l'homme depuis le péché, il a besoin désormais, pour conserver l'amitié de Dieu, d'une grâce plus forte que durant l'état d'innocence. En effet, dans l'état d'innocence, l'âme était dotée de la grâce sanctifiante, des vertus surnaturelles et des vertus infuses, de la charité, de la prudence, de la justice, de la force et de la tempérance.

Pour se porter au bien, elle n'avait besoin que de le connaître ; aussitôt elle l'aimait, car ses habitudes l'y inclinaient et la concupiscence ne l'en détournait pas. Dans l'état de déchéance, il en est tout autrement, car l'âme est privée de la grâce sanctifiante et des vertus surnaturelles ; et bien qu'elle puisse les obtenir de Dieu, accablée par les diverses concupiscences qui s'opposent à toute initiative et à tout progrès dans le bien, elle a besoin non seulement de connaître le bien par l'intellect, mais encore de recevoir une impulsion dans la volonté, pour s'y porter malgré sa concupiscence qui la sollicite en sens contraire.

De là vient la différence si peu connue entre la grâce qui était nécessaire à l'homme dans l'état d'innocence et celle qui lui est nécessaire depuis le péché. Dans l'état d'innocence, il n'avait besoin que de la grâce appelée grâce d'illumination (1) : par elle Dieu lui faisait connaître le bien et c'était assez pour qu'il s'y portât comme les anges qui

1. Nous ne croyons pas qu'on puisse soutenir que la grâce qui éclaire l'intelligence a suffi à Adam dans l'état d'innocence et qu'il n'a pas eu besoin de la grâce qui excite la volonté. Sans doute une telle grâce ne lui était pas nécessaire pour vaincre la concupiscence qui n'existait pas encore en lui : mais aussi telle n'est pas l'unique raison de sa nécessité. Il y a une autre raison qui s'applique également à Adam dans l'état d'innocence ; c'est l'impossibilité physique et absolue dans laquelle se trouve la volonté même déjà élevée à l'ordre surnaturel par la grâce sanctifiante, de se déterminer elle-même sans le secours de la grâce actuelle à produire un acte vital surnaturel. Telle est expressément la doctrine des Pères : telle est celle de saint Augustin malgré quelques textes dont l'interprétation offre des difficultés. (Cfer Palmieri : *De gratia div. actuali*. p. 251.) Nous admettons une grâce médicinale dans l'état de nature déchue ; mais elle a pour but à la fois et de guérir nos facultés blessées depuis le péché originel, et de les exciter à produire une action vitale surnaturelle. C'est ainsi que saint Augustin lui-même la comprend. (*De nat. et grat.* cc. 2 et 3.)

ne sont pas éloignés du bien par la concupiscence. Depuis le péché, il a besoin de la grâce d'illumination qui éclaire son intelligence et de la grâce d'excitation qui ébranle sa volonté, l'incline au bien et la fortifie, tant pour seconder l'activité des vertus infuses, que pour contrebalancer les entraînements de la concupiscence. Cette grâce d'illumination et d'excitation est appelée d'un seul nom la grâce *médicinale* de Jésus-Christ : c'est une grâce suffisante qui sert de remède contre les plaies de la concupiscence. Dieu la donne depuis la chute à Adam et à tous les fils d'Adam, quand ils ont atteint l'âge de raison, et il l'a donnée aux hommes dans les siècles qui ont précédé la venue du Sauveur, en prévision de la passion de ce même Sauveur qui devait un jour la mériter. Non seulement Adam reçut cette grâce après son péché, mais même avant le péché, bien qu'elle ne lui fût pas absolument nécessaire. Mais Dieu qui est riche en bonté, donne souvent aux hommes plus de grâce qu'il ne leur est absolument nécessaire, car il donne largement et sans reproche. C'est ce qu'affirme saint Augustin (1) : jamais la volonté d'Adam ne se fût complue en elle-même, ni ne se fût obscurcie et refroidie, au point de préférer, selon les suggestions du serpent, ce que voulait la femme à ce que Dieu commandait, si elle fût restée ferme dans l'amour du bien suprême et immuable par lequel son intelligence était éclairée et sa volonté était enflammée.

Je reconnaîtrai là la suavité de la providence paternelle de Dieu, qui vient si promptement au

1. *De civit. Dei*, l. 14, c. 13.

secours de l'homme perdu, qui sait si bien et veut si aimablement proportionner les secours de sa grâce aux besoins des hommes mortels, qu'elle n'abandonne jamais malgré leur malice et leur ingratitude. O Dieu éternel, qui ne se confiera en vous dans ses plus grandes nécessités ? Qui aura désormais le droit de désespérer du pardon de ses fautes, puisque plus nos misères sont grandes et nombreuses, plus vous nous aidez de vos grâces excitantes, qui sont un puissant remède pour nos langueurs et pour nos plaies mortelles ? Je reconnaîtrai également en quoi consiste la grâce médicinale de Jésus-Christ, qui m'est nécessaire : c'est une grâce qui tout à la fois éclaire l'intelligence et donne à la volonté une impulsion vers le bien. Accordez-la moi, Seigneur, avec abondance, dissipez les ténèbres de mon esprit, fortifiez ma volonté chancelante, de telle sorte que je désire, je poursuive et j'atteigne le bien que je connais.

III

Considérez encore que dans l'état d'innocence, Adam n'avait aucun sujet d'appréhender la mort, car Dieu l'avait créé immortel, au moyen de l'arbre de vie et de la providence spéciale par laquelle il le préservait de tous les accidents qui pouvaient venir du dehors et nuire à sa vie. Mais quand après le péché il eut entendu l'arrêt de mort porté par Dieu, et que déjà il en eut vu un commencement d'exécution, il fut convaincu qu'il sortirait son plein effet. Quoiqu'il eût à ce moment conscience de sa force, de son agilité et de sa santé corporelle, il se tint assuré de mourir et redouta

la mort qui devait produire de si étranges changements dans sa personne. Ce qui la lui faisait particulièrement redouter, c'est que son âme, comme il ne l'ignore pas, ne doit pas au sortir du corps, prendre son vol vers le ciel pour y contempler Dieu, mais doit descendre dans les limbes, lieu de ténèbres, où elle attendra que le Fils de Dieu fait homme dans la plénitude des temps, ait satisfait sur la croix pour son péché. Ces pensées hantaient son esprit, surtout depuis le jour où il vit Abel, son fils bien-aimé, mis à mort par son autre fils, Caïn. (Gen. 4.) Après avoir vu de ses yeux la pourriture infecte que cause la mort, l'appréhension de son âme a redoublé. Et comme leur père, les enfants d'Adam redoutent la mort. Les âmes des méchants ne pouvaient attendre que l'enfer, et les âmes des justes ne pouvaient espérer le paradis si tôt. Ces âmes en effet, même purifiées par les satisfactions de la vie présente ou par les peines du purgatoire, ne montaient pas droit au ciel, comme y montent les âmes saintes sous la loi de grâce, mais elles étaient détenues dans un lieu de la terre appelé les limbes des Pères, où elles devaient attendre que Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme, eût payé le prix de leur rançon et eût ouvert le ciel par son Ascension glorieuse. C'est en ce lieu que fut reçue l'âme de l'innocent Abel, mis à mort par son frère, l'âme d'Enos qui le premier entoura de certaines cérémonies les sacrifices et les œuvres du service divin, et aussi l'âme d'Hénoc, qui eut le mérite de vivre dans l'exercice de la présence de Dieu, et d'écrire le premier des Livres saints dont il soit fait mention

(Ep. can. Jud). Certains croient même que ce dernier personnage est vivant et qu'il n'a pas connu la mort : affirmation que nous ne voulons pas contredire ici. De tout ce que nous venons de dire il résulte que la mort était toujours une chose triste et lamentable, même pour les justes, avant le mystère de la Rédemption. Car quelle consolation pouvaient-ils avoir en mourant, eux qui allaient dans un lieu de ténèbres et de captivité.

Aussi mouraient-ils dans la tristesse et les gémissements. Témoin le roi Ezéchias qui en apprenant sa mort prochaine, se tourna du côté de la muraille en pleurant et en gémissant et dit : « *Au milieu de mes jours, j'irai aux portes de* « *l'enfer.* » (Is. 83.) De là vient qn'on ne faisait point de fête le jour de leur mort, et que la coutume de les invoquer solennellement n'existait pas. Après la venue de Jésus-Christ au contraire, les âmes des justes qui sont entièrement purifiées de leurs péchés, vont droit au ciel pour jouir sans délai des délices du paradis et régner avec Jésus-Christ. C'est pourquoi la mort est aujourd'hui consolée par la joie.

Reconnaissez donc combien vous êtes redevable à Dieu pour vous avoir fait naître sous la loi de grâce, et non pas sous la loi de nature ou sous la loi écrite. Vous êtes venu au monde à une époque où vous pourrez, si vous vivez saintement, parvenir aussitôt après votre mort à la béatitude, c'est-à-dire à la contemplation de l'Essence divine et de toutes les merveilles de la cité céleste. Consolons-nous donc à l'approche d'une mort qui nous met en possession de tant de biens.

XXIVe MÉDITATION

DE LA CAPTIVITÉ DES ENFANTS D'ADAM APRÈS LE PÉCHÉ

SOMMAIRE

Adam et sa postérité tombent sous la captivité du démon. — Lieux où sont tenus captifs les enfants d'Adam. — Liens par lesquels ils sont enchaînés.

I

CONSIDÉREZ qu'après le péché d'Adam, lui et tous ses enfants, Jésus-Christ et la sainte Vierge exceptés, tombèrent sous la domination du démon (1). Saint Paul insinue cette vérité quand il dit que quelques-uns « *échappent aux pièges « du démon qui les tient captifs pour en faire ce « qu'il lui plaît.* » (2 ad Tim. 2.) Etre captif, c'est n'être plus à soi, n'être plus le maître ni de sa personne, ni de ses biens, c'est ne plus avoir la liberté de ses actions, mais être contraint d'agir selon la volonté de quelque maître étranger et barbare. Tels sont les hommes qui de libres qu'ils étaient deviennent serfs et esclaves. Quand ils jouissaient de leur liberté, ils disposaient de leurs

1. J. Driedo, *de capt. et redempt. gen. hum.* tr. 2.

personnes et de leurs actions, jouissaient de leurs biens, avaient la propriété de leurs richesses, et ne souffraient en ces diverses choses ni contrainte, ni violence. Ainsi en était-il d'Adam et d'Eve, et le même sort était réservé à leurs enfants dans l'état d'innocence. Sous le haut domaine de Dieu, ils avaient la libre disposition de leurs actions, et jouissaient des biens de sa magnificence si libérale; rien ne les contraignait, ils possédaient tout ce qu'ils pouvaient souhaiter honnêtement : ce qui constituait une noble liberté.

A peine ont-ils péché, ils ne s'appartiennent plus, ils n'ont plus le droit de disposer ni de leurs biens, ni de leur temps dont le démon s'empare. Désormais ils vivent selon son désir, en état de péché, privés de la grâce, de l'amour de Dieu et des droits à l'héritage de leur père céleste; ils ne peuvent plus faire que des actions viles et basses, selon la volonté du maître barbare à qui ils sont soumis. Il est vrai qu'il y a une différence entre la captivité ordinaire à laquelle sont réduits les hommes qui deviennent les esclaves des autres et la captivité à laquelle sont assujettis Adam et ses enfants à cause du péché ; celle-là se fait par contrainte et les hommes n'y entrent qu'en résistant et vaincus par une force supérieure, tandis que celle-ci a été réalisée de plein gré et librement. Le démon n'a fait qu'inviter les hommes et les allécher par une promesse : « *vous ne mourrez* « *pas, vous serez comme des dieux*, » a-t-il dit, (Gen. 3) et aussitôt Adam consentit et en lui tous ses enfants. Ainsi l'homme est la cause de sa captivité, il est captif par son péché et par sa faute,

ce qui le rend plus misérable parce qu'il est la canse de son désastre.

Déplorons d'autant plus cette captivité que nous devons au péché de notre premier père. Hélas ! quel changement ! nous étions à Dieu et nous jouissions de la liberté des enfants de Dieu, voici que par le péché nous passons sous l'esclavage de Satan. Adam, notre père, était heureux au paradis terrestre, il était exempt de servitude, de misère, de toute coulpe et de toute peine ; il jouissait de la paix et de la tranquillité, était immortel et à l'abri de la corruption ; il pouvait passer de la terre au ciel où il serait entré en possession de la vie bienheureuse ; et nous, nous avions les mêmes privilèges que lui. Maintenant notre père Adam est ruiné et perdu, et nous aussi nous avons tout perdu avec lui, nous avons été faits serfs et esclaves de Satan, à qui Dieu nous a abandonnés dans sa justice. O malheureuse captivité ! O maudit péché !

II

Considérez les lieux dans lesquels l'homme est devenu captif après le péché d'Adam et qui lui servent de prison, où il est obligé de demeurer. On peut distinguer les lieux de la vie, présente et ceux de la vie future. Dans cette vie le corps pesant et mortel sert à l'âme de prison. Dans l'état d'innocence en effet le corps était immortel et doué d'admirables qualités ; il servait à l'âme de magnifique palais, où elle régnait comme une puissante Reine : après le péché, le corps est devenu un poids pour l'âme ; accablé de langueurs,

tendant à la mort et à la pourriture, il n'est plus qu'une prison obscure où l'âme souffre et gémit, témoin saint Paul qui disait : « *Malheureux* « *homme que je suis, qui me délivrera de ce* « *corps de mort?* » (Rom. 7.) Ce monde également, cette vallée terrestre, qui est le lieu propre de la corruption et l'étable des bêtes, qui sont des êtres sans raison, sert de prison à l'homme, qui a perdu misérablement le jardin délicieux où Dieu l'avait placé comme dans l'antichambre du paradis céleste. L'homme est dans ce monde comme dans une horrible prison, où il demeure soumis à la puissance de son ennemi.

Après cette vie, l'homme trouve encore quatre prisons, les limbes des Pères, le Purgatoire, les limbes des enfants et l'enfer des damnés. L'âme est en effet ou en état de grâce ou privée de la grâce. Si elle est en état de grâce, elle se trouve en face des limbes des Pères ou du Purgatoire, lieu où elle devra expier ses fautes vénielles ou subir le reliquat de sa peine, toutes choses qui ne sont pas incompatibles avec la grâce. Si l'âme est privée de la grâce : ou elle n'a que le péché originel seul et dans ce cas elle a pour prison les limbes des enfants : ou bien elle a des péchés mortels et personnels, et alors sa prison est l'enfer des damnés, où elle brûle éternellement en punition du péché. Ainsi le péché d'Adam a tellement déplu à Dieu, que, pour le punir, il abandonne longtemps presque toute la postérité d'Adam à la tyrannie de Satan, à qui il donne une grande puissance pour affliger les hommes, comme de misérables esclaves. C'est aussi l'usage que le vaincu

soit l'esclave du vainqueur et qu'il soit captif dans ses prisons. Puisque l'homme en péchant, a préféré la suggestion du démon au commandement de son Dieu, il était juste qu'il fût soumis à son sceptre et qu'après tout il n'eût pas un sort plus heureux que celui dont il était le captif et l'esclave.

O péché ! que tu es détestable, puisque tu allumes à ce point la colère de Dieu, qu'il abandonne sa créature à la merci de ses cruels adversaires ! Dieu ressemble à un Roi irrité contre toute une province, qui la laisserait ravager, piller, brûler et qui laisserait emmener ses habitants en captivité ; ou bien qui permettrait aux voleurs et aux brigands de les tourmenter et de les réduire en captivité, et qui à la fin punirait du même supplice de la mort, les voleurs et leurs captifs. Ainsi il y aura des hommes punis par le même feu et le même enfer que les démons, dont ils auront été les esclaves. O justice de Dieu ! ô colère ! ô indignation très redoutable ! qui pourra vous apaiser ?

III

Considérez les liens qui tiennent Adam et ses enfants captifs depuis le péché : ce sont les nécessités auxquelles tout le genre humain est assujetti depuis le péché. Ce sont les misères de la vie présente, qui nous empêchent de vivre selon notre désir, la pauvreté, les persécutions, les maladies, la vieillesse, la nécessité de mourir : autant de liens si faciles à voir que les païens eux-mêmes tout dépourvus de foi, les reconnaissent aisément et constatent aussi bien que nous que la nature

humaine est misérable. Ce sont aussi les diverses concupiscences qui nous retiennent volontairement captifs sous le démon et nous obligent à ne vivre que selon sa volonté perverse, contraires aux lois de notre Dieu et Seigneur souverain, réfractaires à ses ordres, et ses ennemis perpétuels. Ce sont encore les péchés, qui même quand l'acte du péché est passé, maintiennent l'âme dans l'inimitié de Dieu, sujette à la damnation, souillée de son crime et à la merci du bourreau de l'enfer. Ce sont enfin les nécessités et l'impuissance, que l'âme éprouve après le péché : car sans la grâce de Jésus-Christ, qui par sa mort a réparé la faute d'Adam, elle vit forcément en dehors de l'amour de Jésus-Christ et hors de l'observation de ses lois ; sans la grâce son entendement est aveuglé par le péché et ne connaît pas la voie du salut. Elle est dans l'erreur et privée de toute science salutaire, « *car l'erreur et les ténèbres furent créées* « *avec les pécheurs.* » (Eccl. 11.) Ceux-ci ne croient pas au jugement et ne voient pas que la vie de la chair et du monde est abomination devant Dieu. Sa volonté pareillement ne peut ni aimer ni poursuivre aucun bien véritable qui la conduise au ciel ; seuls les biens inutiles et nuisibles sont aimés par elle. Par tous ces liens à la fois, elle se voit traînée misérablement dans l'enfer où des liens éternels l'attendent, et où il n'y a point de rédemption.

Que fera l'homme captif, que fera le genre humain dans sa misère, que fera la postérité d'Adam, chargée de tant de chaînes et en face de tant de prisons qu'on lui prépare, sinon de soupi-

rer après la grâce de son libérateur, Jésus-Christ, que la miséricorde de Dieu lui donne pour s'affranchir ? O fils d'Adam, aspirez après Jésus-Christ, votre libérateur, sans la grâce de qui il vous est impossible de sortir de l'esclavage de votre cruel adversaire. O Jésus, espérance du monde perdu et désolé, arrachez-nous à la captivité et aux liens de Satan, pour nous transporter dans le royaume de votre amour. Attirez-nous par les attraits de vos grâces efficaces, par les saintes affections et par les désirs des biens célestes. Vous l'avez promis par votre prophète : « *Je les* « *attirerai avec les liens d'Adam, avec les liens* « *de la charité.* » (Os. 11.) Vous l'avez promis vous-même dans votre Evangile qui ne peut mentir : « *Quand j'aurai été exalté au-dessus de la* « *terre, j'attirerai tout à moi.* » (Jean 12.) Oh ! brisez donc nos liens et retirez-nous de la captivité. « *Entraînez-moi à votre suite et nous cour-* « *rons à l'odeur de vos parfums.* » (Cant. 1.) O Père suprême et admirable, sans qui personne ne peut aller à Jésus-Christ, si vous ne l'attirez vous-même, jetez sur nous, enfants d'Eve désolés, au fond de cette vallée de misères un regard de pitié, et faites que nous puissions vous rendre grâces enfin pour notre délivrance en empruntant les paroles de David : « *Vous avez brisé mes liens,* « *je vous offrirai un sacrifice de louanges.* » (Ps. 113.)

XXVe MÉDITATION

JÉSUS-CHRIST EST L'ESPÉRANCE DES HOMMES APRÈS LE PÉCHÉ

SOMMAIRE

Les hommes captifs du démon depuis le péché, ne connaissent ni leur malheur, ni la cause de leur malheur. — Dieu ne leur laisse longtemps ignorer ni leur malheur, ni le Libérateur qui doit les en affranchir. — Après le péché, la pratique de dévotion la plus excellente consiste à croire en Jésus-Christ, à espérer en lui et à l'aimer.

I

Considérez qu'Adam et Eve, ainsi que tous les hommes leurs descendants, étaient devenus captifs par le péché et réduits à un état misérable ; et cependant ils ne connaissaient ni leur malheur, ni le remède qui pouvait les en délivrer. Ainsi donc ils étaient misérables sans en connaître la cause, sans même songer aux moyens de sortir de leur misère, à moins qu'une lumière céleste ne leur fît connaître tout à la fois le désastre et le libérateur qui pouvait les affranchir. Pour bien comprendre ce point de doctrine, il est important de noter d'abord la profonde différence qu'il y a entre Adam et tous les autres hommes

qui sont sa postérité. Adam et Eve avaient joui du paradis terrestre, puis avaient vu leur sort changé et avaient perdu tous les dons gratuits que la miséricorde divine leur avait départis dans l'état d'innocence, dans le séjour de l'Eden : dès lors il leur fut plus aisé de reconnaître que leur misère, leur corruption et leur mortalité n'étaient pas tant une des conditions de leur nature, que la peine de leur désobéissance et la punition de leur première faute. Aussi le texte sacré de la Genèse dit-il, qu'après le péché, « *leurs yeux furent ouverts*, « *ils s'aperçurent de leur nudité et se couvri-* « *rent de feuilles de figuier.* » (Gen. 3.)

Il en est tout autrement des hommes, fils d'Adam. Comme ils étaient nés dans cet état de misères, de corruption et de mortalité, ils ne se seraient jamais avisés que cet état malheureux fût la conséquence du péché, dans lequel ils avaient été conçus et enfantés ; ils n'auraient jamais cru que la race humaine fût l'objet de la colère de Dieu, qu'elle fût bannie du paradis terrestre et exilée dans ce monde devenue pour elle une prison ; enfin attribuant le tout à la condition de leur nature, ils n'auraient jamais eu la pensée de pouvoir s'en délivrer, ni de recourir à un libérateur. Un phénomène semblable se produit quand deux époux, après avoir été dans les grandeurs et les joies de ce monde, sont condamnés pour quelque faute à une prison perpétuelle, où ils donnent le jour à plusieurs enfants qu'ils nourrissent et élèvent en captivité. Eux ressentent leur peine et savent qu'elle a été causée par leur faute ; mais leurs enfants qui sont nés et qui ont grandi dans

la prison, ne s'aperçoivent pas de leur malheur et ne songent pas à en sortir, si on ne leur apprend que cet état n'est pas conforme à leur condition, mais qu'il est la conséquence de la faute de leurs parents, et qu'il faut, pour en sortir avoir recours à un libérateur puissant et bon. Ainsi en est-il d'Adam et d'Eve ; ils sentent, eux, leur malheur, mais les hommes l'ignorent et ne songent pas à recourir à un libérateur qui les affranchisse. Donc sans l'enseignement et la promesse de Dieu, qui annonce aux hommes un libérateur, la pensée si consolante d'une vie heureuse et immortelle demeurerait totalement étrangère aux hommes à cause de la sentence prononcée contre Adam : « *le jour où tu mangeras de ce fruit, tu mour-* « *ras.* » (Gen. I.)

Déplorez l'aveuglement des hommes après le péché ; ils ressemblent à un frénétique très gravement malade et qui se rit de la mort, comme si sa santé allait le mieux du monde. Ils sont misérables après le péché et par le péché, mais parce qu'ils sont nés dans cet état, ils le considèrent comme naturel, n'ont pas la moindre pensée d'en sortir et ne prennent aucun moyen de s'en affranchir. O ténèbres ! ô aveuglement ! ô déplorable ignorance ! Tel est l'état d'une âme après le péché mortel ; elle rit de sa misère et ne cherche pas le moyen de s'en délivrer. O Seigneur, délivrez-moi de cet aveuglement. Si je suis misérable, que j'en connaisse la cause et que j'en cherche le remède.

II

Considérez que Dieu, dans sa miséricordieuse bonté, ne laisse pas longtemps les enfants d'Adam plongés dans leur aveuglement; il leur révèle la cause de leur infortune et le libérateur qui peut les en délivrer. Aussitôt après le péché, il paraît et appelle par son nom Adam, qui comme un criminel et un transfuge s'était caché dans les bocages les plus touffus du paradis terrestre. Adam lui répond qu'en entendant sa voix il a eu peur, parce qu'il était nu. Mais Dieu lui dit : « *Et d'où avez-« vous su que vous étiez nu, sinon de ce que « vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je « vous avais défendu de manger* ? » (Gen. 3.), afin de lui indiquer par là que le péché était la cause de sa nudité et de toute sa pauvreté. Egalement ne voulant pas que sa colère fût un obstacle à sa miséricorde, il annonça dès ce moment la venue du Rédempteur du monde, Jésus-Christ, et menaça le démon, auteur de leurs misères, de donner au monde un libérateur qui, après avoir brisé sa puissance, réduirait à néant sa domination sur l'homme. Il ne voulut pas annoncer ce mystère directement à Adam et à Eve, qui ne méritaient pas cette faveur signalée; il le révéla dans les paroles de menace qu'il adressa au serpent en leur présence : « *Je mettrai une inimitié entre « ta race et la sienne. Elle te brisera la tête,* » (Gen. 3.) ou comme porte une autre version : « *son rejeton t'écrasera la tête.* » Il faut entendre par ce rejeton de la femme, Jésus-Christ, le Rédempteur du monde, qui devait anéantir la puissance du démon.

Dieu ne se contenta pas de promettre dès la chute du premier homme, le Libérateur de toutes les misères, mais il renouvela sa promesse de temps en temps, de siècle en siècle, aux hommes les plus saints, à Abraham, Isaac, Moïse, David, Isaïe et aux prophètes, et il inspira aux hommes la pensée de lui offrir des sacrifices qui fussent des figures du sacrifice de la croix, par lequel serait un jour apaisée sa colère. Ainsi Jésus-Christ, du commencement du monde jusqu'à la plénitude des temps où il naît de la Vierge bénie entre toutes les femmes, est révélé, connu, aimé, désiré et attendu comme Celui qui délivrera les hommes de leurs misères et qui les rachètera du péché.

C'est ici le lieu d'admirer la bonté miséricordieuse de Dieu, qui après la blessure ne fait pas attendre le remède, et qui dès l'origine du monde éclaire les hommes sur leur état. O mon Dieu, admirable lumière, vous ne tenez pas cette lumière renfermée en vous-même, mais comme le soleil, vous l'épanchez de tous côtés. Aussitôt après le péché, vous visitez les hommes en personne, pour leur faire connaître leur état et leurs besoins, vous continuez dans la suite à les éclairer par les enseignements de la loi de nature, par ceux de la loi écrite et par toutes les figures de l'Ancien Testament, jusqu'à ce qu'enfin vous envoyez au monde votre Fils, qui nous instruit par sa bouche de tout ce qui nous concerne. Seigneur, faites-moi la grâce de le connaître et de le connaître comme mon véritable Rédempteur.

III

Considérez qu'à la suite de ces promesses si souvent réitérées aux enfants d'Adam après le péché, le principal et le plus pieux exercice des Saints qui ont précédé l'Incarnation, a consisté pendant près de quatre mille ans, à faire des actes de foi, d'espérance et d'amour en Jésus-Christ, le Réparateur d'Adam et le Restaurateur de ses ruines. Jésus-Christ n'a pas encore paru dans le monde, le Fils de Dieu n'a pas encore contracté son alliance avec la nature humaine ; néanmoins, parce que Dieu a révélé et promis ce mystère, ils le croient fermement, et cette foi inébranlable est le principe de leur sanctification. Ils espèrent aussi en lui et ont confiance que ce sera lui qui les délivrera de leurs misères. Ils l'aiment d'une affection sincère, ils le désirent ardemment et continuellement et soupirent sans cesse après sa venue. Toutes les prières sont dirigées vers ce but capital. A cette pensée divine les voilà qui tressaillent de joie et d'allégresse. Rien n'est signalé plus fréquemment dans les saintes Ecritures que cette foi, cette espérance et cet ardent amour pour Jésus-Christ qui devait vivifier ceux qu'Adam avait fait mourir, illuminer ceux qu'il avait aveuglés, délivrer ceux dont il avait causé la captivité et rendre heureux ceux qu'il avait rendus misérables. C'est dans cette manière d'interpréter l'Ecriture que se trouve l'Esprit qui vivifie, c'est dans cette pensée qu'il faut la lire, sans s'arrêter à l'écorce de la lettre, mais en la méditant jusqu'à ce qu'on y découvre les mystères de Jésus-Christ. Ainsi s'expliquent ces élans de David : « *Prenez-moi*

« *selon votre parole, et je vivrai, que je ne sois* « *pas confondu dans mon attente.* » (Ps. 118.) Il parle de la nature humaine qui désire être prise par le Fils de Dieu comme épouse, et lui être unie personnellement dans l'Incarnation. Après cela elle n'aura plus rien à désirer, car elle possèdera tout bonheur et toute félicité.

Félicitez ces âmes saintes et réjouissez-vous avec elles de leur dévotion envers Jésus-Christ avant sa naissance. Mais s'il est tant aimé et désiré, tant souhaité et attendu qu'il est l'unique objet de toutes les âmes saintes ; quel désordre ne serait-ce pas, si après sa venue, après avoir vu ses œuvres absolument merveilleuses, après les douleurs de sa mort acceptées et souffertes par amour pour nous, nous demeurions sans affection pour lui ? O Jésus, si vous avez été si aimé, si chéri avant de naître et de nous sauver, combien devez-vous l'être davantage, aujourd'hui que vous avez paru dans ce monde et que vous vous êtes fait si aimable ? Si la seule promesse de votre venue a produit de tels effets, quels effets ne produira pas son accomplissement? Si, quand vous devez venir sur la terre dans un état passible et mortel, vous attirez vers vous le cœur de tous les saints, combien est-il plus raisonnable qu'aujourd'hui, où nous attendons votre avènement dans un état glorieux et immortel, nous mettions toute notre âme à croire, à espérer et à nous enflammer d'amour pour vous ? O très puissant Rédempteur, régnez sur toutes les âmes du monde. Que ne puis-je soumettre au joug de votre amour tous les enfants d'Adam ! Oh ! combien il convient, ô très aimable

Réparateur de ma vie, que vous soyez glorifié et que vous régniez sur les cœurs de tous les hommes que vous avez rachetés ! Vivez donc, ô Jésus, toujours attendu, toujours glorieux, toujours exalté et très heureux !

XXVIe MÉDITATION

DU GOUVERNEMENT DU MONDE

SOMMAIRE

Dieu gouverne ce monde, c'est-à-dire, dirige chaque créature vers sa fin. — Le gouvernement de Dieu a pour effet : de conserver le monde ; — de procurer la glorification des Saints et par-dessus tout la glorification de Dieu.

I

Dieu non seulement a créé le monde, mais aussi le gouverne. Le Sage proclame cette vérité en ces termes : « *Vous, Père, vous gou-* « *vernez tout par votre providence.* » (Sag. 14.) La raison elle aussi constate que le monde s'est conservé pendant un grand nombre de siècles et que l'ordre règne dans toutes ses parties. Or de même que le bon ordre qui règne dans une maison rend témoignage à la bonne administration du père de famille, ainsi le bon ordre que nous

remarquons en ce monde atteste la sollicitude de celui qui le gouverne. De plus, Dieu a créé ce monde par un acte de bonté. Or il convient à celui qui est très bon de donner aux œuvres qu'il a faites leur dernière perfection. Il appartient donc à Dieu qui est infiniment bon, d'agir de même à l'égard de ses créatures. Mais, dit excellemment le Docteur angélique, la perfection de chaque être consiste dans la possession de sa fin. Nous voyons par là qu'il appartient à la bonté de Dieu, qui a daigné donner l'être aux créatures, de les conduire aussi jusqu'à leur fin. D'ailleurs qu'est-ce que gouverner, si ce n'est diriger les sujets vers le bien qui constitue leur fin, celle en vue de laquelle ils existent ?

Cependant on ne voit pas tout d'abord comment toutes les créatures peuvent parvenir à leur fin, étant donné que cette fin est Dieu, pour qui tout a été créé : il semble en effet que seuls les prédestinés, qui possèdent Dieu dans la claire vision, arrivent à cette fin. Voici la réponse que nous donne le même Docteur, dont les pensées sont si profondes : un être peut être la fin d'un autre, ou bien parce que ce dernier l'a acquis et le possède, ou bien parce qu'il représente ses perfections, comme Hercule est la fin d'un tableau que le peintre a fait pour le représenter. Ainsi si Dieu est la fin des prédestinés, en tant qu'il est le bien acquis et possédé par eux, il est en même temps la fin de toutes les autres créatures en tant qu'elles représentent ses perfections divines. Tout ce qui en effet n'est pas capable d'acquérir et de posséder Dieu comme sa fin et son bien suprême,

est au moins capable de représenter quelqu'une de ses perfections ; ainsi les réprouvés représentent sa justice; les autres créatures dépourvues de raison et de sentiment représentent soit sa puissance, soit sa sagesse, soit sa bonté, soit son éternité, soit tout autre attribut divin : et c'est là leur fin, celle qu'elles réalisent toujours. Il est donc absolument vrai que le gouvernement de Dieu sur ce monde consiste à diriger chaque chose vers sa fin, quoique par des voies diverses, car la fin suprême de cet univers n'est autre dans la première intention de Dieu, que la manifestation de ses perfections.

On pourrait nous opposer ces paroles de saint Paul : « *Est-ce que Dieu a soin des bœufs ?* » (I Cor. 9.) et en conclure que Dieu ne s'occupe en aucune façon des êtres vils et misérables. Nous répondrions que le gouvernement de Dieu s'étend à tous les êtres, même aux plus vils et à ceux qui nous paraissent méprisables, mais il s'adapte avec un art merveilleux à la nature différente de chaque être. En effet il y a des créatures qui ayant le domaine de leur action se déterminent de leur propre mouvement à agir, tels sont les anges et les hommes. Celles-là Dieu les gouverne d'une façon toute spéciale, qui consiste non seulement à agir en elles par ses grâces, mais encore à les exciter à bien faire par ses préceptes et par ses prohibitions comme aussi par les récompenses qu'il leur propose et par les châtiments dont il les menace. Or Dieu ne gouverne pas de cette façon les animaux, êtres irraisonnables. Voilà tout ce qu'a prétendu saint Paul. Nous pouvons donc conclure que le gouvernement de Dieu est universel.

Cette vérité m'excitera à la confiance. Oh ! quel bonheur pour tout cet univers d'être gouverné par cette même bonté qui a jadis tout créé, et qui ne veut pas laisser son œuvre imparfaite, mais la conduire à sa fin. Et puisque son gouvernement a un soin tout spécial des créatures raisonnables qui se déterminent librement à agir, quelle consolation ne dois-je pas éprouver à la pensée que je suis sous une si puissante, si sage et si paternelle direction ? Si donc je suis accablé de misères, et d'infortunes, et de maladies, si comme tous les mortels ici-bas, je suis environné de dangers, je me souviendrai de cette vérité : Dieu me régit, « *Votre providence, ô Père, gouverne.* » (Sag. 14.) je n'ai qu'à suivre vos lois et à obéir à vos ordres; sous un tel conducteur, j'arriverai sûrement à ma fin. Je pourrai dire aussi comme David : « *Le « Seigneur me régit, rien ne me manquera.* » (Ps. 22.)

II

Considérez que le gouvernement de Dieu a pour effet de conserver toutes choses selon que leur état le demande; ainsi Dieu n'est pas seulement le Créateur et le Roi du monde, il en est aussi le Conservateur. Les deux effets les plus généraux du gouvernement de Dieu, dit saint Thomas (1), consistent à conserver les êtres dans le bien et à les diriger. Il les conserve dans le bien et les entraîne vers le bien. Saint Thomas ajoute que Dieu conserve les êtres de deux manières, directement et indirectement. Directement, car il continue à chaque ins-

1. Quæst. 103. art. 5.

tant de leur donner ce même être qu'il leur donna pour la première fois en les créant et qui dépend toujours de lui, à tel point que la créature retomberait dans le néant si cette action divine et cette sorte de création continuelle était un seùl moment suspendue. Dieu conserve aussi l'univers indirectement en écartant les causes qui pourraient ou l'endommager ou le détruire ; à peu près comme on conserve une ville quand on en éloigne les ennemis, ou bien comme on conserve la viande avec le sel qui l'empêche de se corrompre. C'est de ces deux manières différentes que Dieu conserve le monde et spécialement l'homme. L'influence permanente du soleil n'est pas plus nécessaire au rayon du soleil pour subsister, qu'il n'est nécessaire à l'homme pour se maintenir hors du néant, d'être créé à chaque instant par Dieu. Environné de tant d'éléments qui lui sont contraires, il périrait mille et mille fois si Dieu, ou par une action directe ou par d'autres causes auxquelles il a communiqué quelque chose de sa vertu conservatrice, n'éloignait ce qui peut amener sa ruine.

Que ce bienfait de la conservation est merveilleux ! quelle multitude de dons divins ne renferme-t-il pas ? Depuis l'instant de sa conception jusqu'à sa mort, que de fois l'homme est préservé ! Il est conservé neuf mois dans le sein maternel et préservé d'une naissance prématurée. Il est baptisé, tandis qu'une infinité d'autres n'ont pas reçu ce sacrement. Il jouit de tous ses membres et de tous ses sens. Il est préservé durant son enfance et sa jeunesse d'une infinité de dangers où d'autres ont péri, de plusieurs maladies, de l'esclavage et de la

captivité. Toutes les créatures du monde contribuent à sa conservation. Dieu a créé tout cet univers comme un roi qui fait édifier un magnifique palais pour son héritier ; il veut que l'homme ait une riche demeure et soit entouré de toutes sortes de biens. Le ciel est comme sa tente, que le soleil et les étoiles animent par leur lumière et leur chaleur. Les aliments nécessaires à sa subsistance, la terre et les autres éléments les lui fournissent ; la vue des arbres et des campagnes le récréent jusqu'au jour où il entre dans les demeures éternelles. Tout cela est si évidemment nécessaire à sa conservation que ne pas le reconnaître, et ne pas en remercier Dieu, c'est manquer de cœur et d'intelligence. Ces créatures qui semblent être nuisibles à l'homme lui sont encore utiles : elles lui inspirent une juste crainte de la sévérité des jugements de Dieu, et cette crainte l'empêche de se perdre lui-même dans une trop grande prospérité. Ainsi donc il n'y a rien en ce monde qui ne contribue à la conservation de l'homme jusqu'au jour où il doit quitter cette vie pour une vie meilleure, dans laquelle il jouira en toute sécurité d'une félicité parfaite et consommée.

Grâces immortelles vous soient donc rendues, ô mon Créateur et mon souverain Maître, pour ne pas m'avoir délaissé après m'avoir fait, comme un ouvrier qui abandonne son ouvrage ! Si vous eussiez agi ainsi, à l'instant même je serais retombé dans le néant d'où vous m'aviez tiré par un acte de votre volonté. Tel qu'un très bon père, vous me portez entre vos bras, comme un petit enfant qui

ne peut se tenir debout tout seul. Le bienfait de ma conservation est continuel, quoique j'aie tant de fois mérité par la transgression de vos lois, d'être rejeté de vos bras paternels. Et Seigneur, quoique je partage avec beaucoup d'autres ce bienfait de la création et de la conservation, je n'en suis pas moins obligé envers vous, puisque je jouis tout autant de ce bienfait que si je le possédais seul ; j'en jouis même davantage, car il y a au monde une infinité de biens qui ne m'apporteraient ni utilité, ni joie, si j'étais seul à en jouir. Donc, ô mon Gardien et mon Conservateur fidèle, puisque je vois que par votre volonté, tout ce monde est dans un mouvement perpétuel, que tous les éléments sont en activité, que tous les animaux et tous les végétaux travaillent à se reproduire et que la plupart des hommes se donnent de la peine pour me fournir les choses nécessaires à ma conservation, je veux en reconnaissance de ce bienfait qui en suppose tant d'autres, garder fidèlement vos préceptes, dans l'usage de tant de sortes de biens dont vous avez rempli ce monde.

III

Considérez un autre effet du gouvernement de Dieu : c'est la glorification des Saints et surtout la glorification souveraine de Dieu même, qui résultera non moins de la punition éternelle des pécheurs que de la béatitude des Saints et de tous les événements divers de ce monde. Cette vérité demande pour être bien comprise une sérieuse attention. Il faut tout d'abord admettre que la création de ce monde, du premier Adam et de toute sa

postérité a une double fin. L'une, la fin dernière et souveraine, n'est autre que la gloire extérieure qui doit revenir à Dieu de tous les événements passés et futurs : l'autre, la fin prochaine et subordonnée à la première, est le salut de la créature raisonnable, qui se rapporte lui aussi à cette gloire extérieure de Dieu et y contribue puissamment. C'est à ces deux fins comme à son vrai centre, qu'aboutit l'œuvre de la création de tout cet univers ; et c'est une vérité si nécessaire au salut même des plus ignorants, qu'on a jugé à propos de l'insérer dans l'énoncé des principales vérités dont les pasteurs doivent donner lecture au prône tous les jours de l'année, et qu'on a voulu qu'elle fût expliquée dans toutes les homélies sur les évangiles de l'année. Or puisque gouverner c'est diriger les sujets vers leur fin, vers leur bien et leur perfection ; puisque d'autre part Dieu gouverne les hommes, c'est-à-dire les conduit et finalement les fait aboutir à l'une de ces deux fins ou à toutes les deux à la fois, ce qui est parfait ; il résulte de là que ce sera pour remplir cette fin sublime que les Saints jouiront de la vue intuitive de son Essence et que dans l'éternité ses attributs seront manifestés de la manière la plus admirable qui soit possible, tant par l'état où seront les damnés que par celui des bienheureux. Les deux ensemble feront éclater davantage sa gloire, de même que des voix différentes entendues séparément produisent une harmonie moins belle que lorsqu'elles sont unies dans un même concert.

Or il y a une différence notable entre ces deux glorifications : celle de l'homme saint, constitue

en tant qu'elle lui est propre et le rend heureux, sa fin particulière, qu'il pouvait ne pas atteindre, s'il eût abusé de sa liberté ; tandis que la glorification de Dieu est la fin universelle, celle à laquelle tendent toutes les créatures, la fin dernière que Dieu s'est proposée en créant le monde et en vue de laquelle il en a dressé le plan. C'est le but auquel tend son gouvernement, et qu'il atteindra infailliblement, quoi qu'il arrive, que les hommes parviennent ou non à leur fin particulière. C'est le dernier terme de sa Providence dont personne ne peut le frustrer, comme le chante l'Eglise : « *O Dieu dont la providence ne saurait être* « *déçue dans ce qu'elle se propose !* »

En réalité, en tout état de choses, que les hommes se sauvent ou se perdent, Dieu trouvera son compte ; de tout il tirera d'une manière admirable sa gloire, car toujours se trouvera manifestée sa bonté ou ses autres perfections et c'est là la fin et le but qu'il poursuit partout et toujours. L'enfer le glorifie : peut-on en effet considérer les âmes qui y sont en proie aux regrets et aux gémissements, qui se livrent à des lamentations perpétuelles et inconsolables, parce qu'elles sont privées de la vue de Dieu, sans reconnaître aussitôt que même l'enfer proclame la bonté et l'infinie perfection de Dieu, sans apprécier le bonheur qu'il y a à posséder la grâce, puisque là où elle manque, la douleur est si intolérable ? Le paradis le glorifie également, mais d'une manière bien différente, car ces anges et ces âmes sans nombre qui sont dans une éternelle extase et dans une inexprimable jubilation, toutes ces créa-

tures semblables à des miroirs vivants où se reflètent les rayons de la Majesté divine, donnent lieu à une manifestation bien éclatante de la bonté divine et de ses perfections infinies. Mais le paradis et l'enfer ensemble constituent une manifestation de la bonté divine plus glorieuse que l'enfer ou le paradis seul. Nous voyons donc que tout en gouvernant le monde et en conservant aux anges et aux hommes leur liberté avec le pouvoir d'en user comme il leur plaît, soit pour se sauver, soit pour se perdre, Dieu arrive à son but qui consiste dans la communication et la manifestation de sa bonté, autant que les créatures en sont capables.

C'est pourquoi Dieu n'était pas obligé de créer tous les anges et tous les hommes en possession de la béatitude ; il a voulu mettre pour un temps la liberté à l'épreuve, dût-il en coûter le salut à plusieurs ; de la sorte sa gloire est plus grande. D'ailleurs il ne peut dans aucun cas en être frustré, et elle ne court aucun risque, soit qu'il se venge du péché par la damnation, soit qu'il glorifie les bons par la lumière de la gloire qui les rend capables de jouir de sa vision dans un ravissement éternel. Egalement il n'était pas tenu d'empêcher la chute du premier Adam et en sa personne de toute sa postérité : puisqu'il l'avait créé libre, il lui appartenait de lui conserver ce privilège, qui ne pouvait devenir nuisible que par la faute de l'homme. Il savait qu'il en ferait sortir sa gloire, soit en exerçant sur lui son inévitable justice, soit surtout en lui faisant miséricorde en considération de la mort de son Fils incarné. Quelle gloire ne lui revient-il pas en effet d'avoir voulu qu'après le

péché son soleil éclairât les bons et les méchants et que la pluie arrosât sans distinction la terre de ses ennemis comme celle de ses amis ? Et les combats des justes qui résistent à leurs concupiscences, qui malgré tous les obstacles pratiquent la vertu et meurent pour elle, combien ne sont-ils pas glorieux pour lui ? Que dire de la gloire que lui procure ce Fils incarné, qui lui donne par son sacrifice sanglant une rigoureuse satisfaction et qui continuera jusqu'au jour du jugement de demeurer enfermé dans une petite hostie, comme une victime offerte tous les jours à sa gloire ? Si Dieu n'eût pas gouverné les hommes de la manière dont il l'a fait depuis le commencement, il eût été privé de tels honneurs.

Après avoir pesé ces considérations, humilions-nous à la vue de la sagesse de Dieu et de son gouvernement très juste et très puissant. Il semble que tout arrive naturellement, sans que sa Providence s'occupe de rien ; et néanmoins tout est si bien équilibré par cette Providence, que rien n'échappe à sa volonté et que tout aboutit finalement à l'utilité des Saints et à la manifestation de sa gloire. Je vous imiterai donc, Seigneur, je rechercherai uniquement votre plus grande gloire, je m'y consacrerai totalement ; ce sera là le but suprême que je me proposerai. O très aimable Créateur ! je vous louerai et je vous servirai, parce que vous me gouvernez ; je suis convaincu que grâce à votre Providence rien ne me manquera et que je lui devrai également un jour, — j'en ai du moins la ferme confiance, — une place dans le séjour de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

XXVIIe MÉDITATION

DE TROIS MAXIMES GÉNÉRALES DU GOUVERNEMENT DE DIEU

SOMMAIRE

(1) *Dieu associe à son gouvernement les causes secondes* — (2) *il procède d'abord par les voies de la miséricorde, ensuite par les voies de la justice* — (3) *il emploie les causes nécessaires ou nécessitantes pour les événements qui sont nécessaires et les causes contingentes pour les événements qui doivent être contingents.*

I

Considérez que Dieu a créé lui-même immédiatement les parties essentielles et fondamentales de cet univers ; mais il se sert des causes secondes pour gouverner et conduire à leur fin tout le reste de l'univers, notamment les hommes. Dieu ne laisse pas de gouverner directement tous les êtres ; toutefois il lui a plu de communiquer à certaines créatures le pouvoir d'en gouverner d'autres. Le Docteur angélique (1) en donne une excellente raison. Le gouvernement de Dieu a pour but d'amener tous les êtres à leur plus haute perfection ; c'est en cela surtout que ce gouvernement se montre excellent. Or, c'est une plus

1. Quœst. 105. art. 6.

grande perfection d'être à la fois bon et d'être la cause de la bonté chez les autres que d'être simplement bon. C'est pourquoi Dieu gouverne de telle sorte qu'il fait part à d'autres de son pouvoir de gouverner, comme un maître qui forme si bien ses disciples qu'ils deviennent à leur tour des docteurs, c'est-à-dire des hommes capables d'enseigner les autres. C'est en vertu de ce principe du gouvernement divin que le soleil et les cieux ont une action profonde sur tous les êtres corporels qui font partie de ce monde inférieur, que les anges président au mouvement des cieux, que ceux d'entre eux qui sont supérieurs illuminent leurs inférieurs et secourent diversement les âmes, que les hommes ont une autorité spirituelle et temporelle sur d'autres hommes qui sont leurs sujets, obligés d'obéir à leurs ordres et que Jésus-Christ comme homme et Fils de Dieu à la fois, en qualité de Roi des rois, de Pontife souverain et de Chef suprême des hommes, est en possession de sa fin bienheureuse et jouit de la béatitude parfaite.

Tout tend en effet diversement à cette même fin : les uns parmi les hommes y tendent d'une manière plus immédiate, tels sont les supérieurs spirituels ; les autres d'une manière plus éloignée, tels sont les princes temporels, qu'ils soient chrétiens, païens ou infidèles. Le soleil lui-même et les cieux ne contribuent à la conservation de ce bas monde que pour cette même fin, car Dieu, dit saint Paul, a tout fait en vue du bonheur des prédestinés : « *tout a été fait pour* « *les élus.* » Rien de plus vrai ; dans les vues de Dieu, les hommes ne reçoivent des influences

célestes et de l'assistance des bons anges tout ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie, qu'afin qu'ils l'emploient à servir Dieu et à acquérir la béatitude. Le dessein de Dieu est que les princes temporels ne gouvernent leurs Etats et n'y fassent régner par leurs lois la justice et la paix, que dans le but de mieux disposer les hommes par l'observation des vertus morales à conserver la foi catholique, s'ils l'ont déjà embrassée ou à l'accepter, s'ils ne jouissent pas encore de ce bonheur. Mais ce sont les chefs spirituels de l'Eglise catholique fondée en vue du salut de tous les hommes, c'est le Souverain Pontife, les évêques, les pasteurs immédiats, et dans les communautés religieuses les supérieurs et les supérieures qui travaillent plus directement à faire parvenir à cette même fin ceux qui sont sous leur direction. Au-dessus de tous, Jésus-Christ, Fils de Dieu, est le chef suprême de ceux qu'il plaît à Dieu d'employer à diriger les âmes dans la voix du salut. A cet effet toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre, il est le Soleil spirituel du monde, le Docteur de la justice, le Juge des vivants et des morts, le grand Pontife et le Médiateur, à qui Dieu le Père a donné en partage toutes les nations. Il les lui a soumises, lui conférant tout pouvoir de les gouverner par des lois inflexibles et immuables, quand il lui a dit : « *Vous les gouvernerez avec une verge de fer* » (Ps. 2), c'est-à-dire avec une loi que les hommes ne feront pas plier à leur gré, mais sous laquelle ils devront tous sans exception plier, sous peine d'être brisés par sa puissance.

En conséquence jamais prince ou supérieur revêtu d'une puissance soit spirituelle, soit temporelle, ne se rend plus criminel devant Dieu, que lorsque, au lieu d'agir en conformité avec les desseins de Jésus-Christ, en dirigeant les hommes vers leur fin, il les en détourne soit par une vie scandaleuse, soit par des lois en opposition avec celles de l'Eglise ou avec l'Evangile. Cette prévarication va directement contre la raison d'être de leur état et contre les intentions qu'a eues Dieu en les honorant d'une part de son autorité. Aussi l'Ecriture contient-elle de terribles menaces à l'adresse de ceux qui constitués en dignité ne s'acquittent pas de leur devoir, comme il convient. « *Les puissants*, dit-elle, *seront puissamment tour-* « *mentés.* » (Sap. 6.) Et la colère du grand Juge ne sera au dernier jour plus redoutable pour personne que pour les princes à qui il a envoyé ses représentants, comme Moïse et Aaron, afin de leur demander d'accorder à son peuple la liberté de sacrifier, et qui méprisant ses ordres l'ont persécuté par de sanglants édits, comme cela a eu lieu dans tous les temps, comme cela a lieu aujourd'hui encore dans tous les lieux du monde, tant l'abus est universel et tant il y a de princes qui font un détestable usage de l'autorité que Dieu a daigné leur départir.

Ainsi donc, ô Dieu très-haut, dont la grandeur, la bonté et la magnificence sont infinies, vous vous associez d'une certaine manière et vous rendez participants de votre autorité des anges, même des hommes et parmi les hommes le sexe le plus faible. Ce n'est pas, Seigneur, parce que vous

avez besoin de leur aide, vous qui êtes infiniment sage et puissant, mais c'est afin de leur faire un plus grand honneur, afin d'empêcher que l'oisiveté ne les gâte et afin de les rendre plus parfaits. C'est pour cela qu'une subordination providentielle règne entre les êtres et que les uns dépendent des autres : de cette inégalité résulte un plus grand bien. Oh ! que vous méritez infiniment plus de louanges et de gloire que les princes de ce monde ! Eux n'ont qu'un seul but âprement poursuivi qui est leur intérêt temporel ; qu'un seul désir : s'enrichir avec les sueurs et la misère de leurs peuples. Vous au contraire, ô Roi admirable, vous ne prétendez qu'à une seule chose : obtenir des hommes le culte qui vous est dû et vous les rendre semblables dans la gloire éternelle. Oh ! que tous, rois et sujets, entendent cette vérité ! et que tous s'excitent mutuellement à la sainteté !

II

Voici une seconde maxime du gouvernement divin : elle consiste à procéder en tout par la voie de la miséricorde d'abord, puis par la voie de la justice et de la rigueur, comme le roi David l'enseigne : « *Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et* « *justice.* » (Ps. 24.) Ce qui est arrivé aux anges éclaire cette vérité. Tous furent d'abord comblés des faveurs de la miséricorde de Dieu, créés dans la grâce et dans la sainteté. Mais un tiers des anges abusa insolemment de ce premier acte de miséricorde, encourut la rigueur de la justice divine et fut condamné à l'enfer. Ce principe s'est vérifié une seconde fois dans la chute du premier homme.

Adam placé dans le paradis terrestre éprouva d'abord les effets de la bonté de Dieu ; mais comme il fit un mauvais usage de sa prospérité, après sa miséricorde Dieu exerça sa justice en exilant le coupable et toute sa postérité dans cette vallée de misère.

Mais élevons-nous encore plus haut à la suite du divin Apôtre ravi au troisième ciel et ravissant les autres par ses magnifiques pensées. Le dessein primitif de Dieu en créant les hommes fut de les rendre heureux éternellement, en leur faisant suivre une voie toute semée de fleurs, de douceur, de félicité et de miséricorde. Il avait tout d'abord eu l'intention, si l'homme fût demeuré fidèle, de le sauver dans le paradis terrestre, d'élever son âme jusqu'à la sainteté par la considération de sa puissance et de sa sagesse dans la création des cieux, des éléments et de toutes les beautés visibles de ce monde, qui brillaient avant le péché d'un plus grand éclat. Ce chemin du salut eût été aisé et agréable ; l'homme eût contenté son Dieu en admirant les œuvres de sa sagesse et en chantant ses louanges. C'en eût été assez pour mériter d'être transporté du paradis terrestre dans le paradis céleste en corps et en âme, sans passer par les angoisses si cruelles de la mort ni par toutes ces misères qui la précèdent, l'accompagnent ou la suivent. O voie de la miséricorde, que tu es facile et que le ciel eût peu coûté ! Mais le péché d'Adam fit échouer le plan de Dieu, qui résolut alors de sauver l'homme par la foi vive en Jésus crucifié, par sa croix, par la conformité à sa vie souffrante, par l'imitation de ses

vertus. Telle est la haute Théologie que saint Paul nous inculque dans ses Epîtres. (I Cor.) « *Parce* « *que*, dit-il, *le monde a manqué de sagesse, en* « *refusant de reconnaître Dieu aux effets de sa* « *sagesse,* » c'est-à-dire à la vue de cet admirable et immense univers, qui est son œuvre ; « *Il a plu* « *à Dieu de sauver ceux qui croiraient, par la* « *folie de la prédication,* » c'est-à-dire par la prédication d'un Dieu crucifié, qui semble aux Gentils une folie, et aux Juifs un scandale. Il veut nous apprendre que si nous voulons être dans la voie du salut, il faut avoir une foi vive en Jésus-Christ crucifié pour réparer le péché d'Adam et des autres hommes, par le sacrifice sanglant de sa passion. Il faut sacrifier sur ce dogme tous les grands raisonnements de son esprit et renoncer à toute sa belle science, afin de croire humblement ce mystère, de se ranger du parti de Jésus-Christ, d'imiter sa vie, d'observer ses lois, de s'associer à ses douleurs et de mourir dans ces dispositions. Voilà la voie de la justice qui succède à celle de la miséricorde.

Et ne croyons pas que saint Paul n'ait affirmé cette vérité qu'en passant et une seule fois : il y revient fréquemment dans son épître aux Romains (Rom. 9) : c'est là que traitant cette grande question de la réprobation des Juifs qui observent soigneusement la loi de Moïse et de l'élection des Gentils qui croient en Jésus crucifié avec une foi vive, il voit la cause de cette différence dans la volonté toute-puissante de Dieu, à qui il plaît de gouverner ainsi le monde et de diriger ainsi les hommes vers leur salut, comme il

plaît à un potier d'employer un vase à un usage vil et d'en consacrer un autre à un usage honorable. Saint Paul affirme cette vérité avec une telle assurance et une telle force qu'il ne permet pas d'en demander le pourquoi; elle fait le fond même du christianisme. Tel est le bon plaisir de Dieu : il accepte et agrée pour la vie éternelle le fidèle qui a la foi vive en Jésus-Christ, il rejette comme indigne de la vie éternelle le juif, exact observateur de la loi mosaïque, le philosophe païen enflé de ses vertus morales, le musulman ou l'infidèle qui fait quelques bonnes œuvres simplement naturelles. « *Pourquoi ?* dit l'Apôtre, *parce que la foi* « *en Jésus-Christ leur fait défaut.* » Et puis il s'écrie à l'occasion de ce mystère : « *O profon-* « *deur des richesses de la sagesse et de la science* « *de Dieu ! que ses voies sont difficiles à com-* « *prendre !* » Ce sont les voies de la justice et de la sévérité ; elles viennent après les voies de la douceur et de la miséricorde qui n'ont pas réussi ; c'est là la règle de la politique divine.

Toutefois ce n'est pas à dire que saint Paul admette la prédestination et la réprobation absolue, sans que Dieu ait égard aux mérites ni à la bonne ou mauvaise vie que doivent mener les hommes : non, Dieu a prévu cette vie bonne ou mauvaise. Cette exclamation de saint Paul ne s'applique pas davantage, dans son intention, à deux hommes considérés dans l'état de nature pure ou enveloppés également dans la masse de perdition. Dieu veut, dit saint Thomas (1), d'une volonté antécédente que tous les hommes soient sauvés ; il veut

1. In. 1 Sent. dist. 46, art. 1.

que sa bonté soit communiquée à tous, mais à une condition, c'est qu'il n'y ait aucun empêchement de la part des hommes; sinon, il ne veut pas qu'ils aient part à cette bonté. C'est ainsi que toutes ses voies sont miséricorde et justice; mais miséricorde d'abord, et quand la miséricorde a échoué, justice.

Je n'oublierai pas cette maxime de Dieu; je le louerai pour la suavité de son gouvernement, je trouverai là un motif de confiance; car qui fera un bon usage de sa grâce et de sa douceur, n'éprouvera pas la rigueur de ses jugements. « *O* « *profondeur des richesses de la sagesse de* « *Dieu!* » O Dieu très équitable, pourquoi, tant que nous sommes sur la terre, ne profitons-nous pas des voies de la miséricorde?

III

Une troisième maxime du gouvernement de Dieu consiste à faire agir des causes nécessaires ou nécessitantes, quand il s'agit de produire des événements nécessaires ou qui ne peuvent pas ne pas arriver, et d'employer des causes contingentes qui peuvent avoir des effets divers, quand il s'agit de produire des événements contingents, c'est-à-dire qui peuvent être ou ne pas être. Par exemple le jour et la nuit, les quatre saisons de l'année sont des événements nécessaires; aussi Dieu y emploie-t-il des causes nécessaires et qui produisent infailliblement leur effet: c'est le mouvement des cieux, la plus ou moins grande proximité du soleil. Au contraire, les fleurs qui ornent les arbres au printemps, les fruits qui y sont suspen-

dus en automne, sont des effets contingents, qui peuvent être empêchés par diverses causes. Il en est de même des actes libres de la volonté et de la glorification des hommes après cette vie ; ce sont des choses qui peuvent être comme ne pas être, C'est pourquoi, pour les produire, Dieu n'emploie que des causes secondes contingentes et qui ne sont pas infailliblement suivies de leurs effets. Ainsi le gouvernement de Dieu est tempéré de telle sorte qu'il n'impose aucune nécessité ni à la volonté humaine ni aux actes qui en émanent. Saint Thomas (1) est formel sur ce sujet quand il dit que, puisque la volonté de Dieu s'accomplit toujours, il faut que tout ce qu'elle veut arrive et de la manière qu'elle le veut. Or Dieu a décidé, pour la plus grande beauté de cet univers, que certaines ehoses arriveraient nécessairement et en conséquence il leur a préparé des causes nécessaires ou devant nécessairement produire leur effet. Il a aussi décidé que d'autres événements arriveraient de telle manière qu'ils pourraient ou se produire ou ne pas se produire : dès lors il leur a préparé des causes secondes contingentes, c'est-à-dire des causes qui ne produisent pas nécessairement leurs effets et qui peuvent en être frustrées. Donc, dit le saint Docteur, Dieu n'impose pas de nécessité aux choses qui de leur nature sont contingentes.

Laissons de côté les événements nécessaires et arrêtons-nous à ceux qui sont contingents. Il y en a de deux espèces. Les uns sont contingents par le fait d'une cause extérieure, telles sont la floraison

1. In 1 Sent., dist. 47, art. 4.

des arbres au printemps, ou la maturité des fruits en automne ; ces divers effets peuvent être empêchés soit par la rigueur de la saison, soit par la suppression de l'arbre qui par conséquent n'a pas eu le temps de produire. Les autres sont contingents eu égard à leur cause intérieure : telles sont les opérations libres de l'homme, qui peuvent exister ou ne pas exister selon le bon plaisir de la volonté dont il dépend de les produire ou non. Or bornons-nous à considérer ces actes de la seconde catégorie, qui sont appelés contingents en raison de la nature de l'action libre. Qui ne voit que Dieu ne gouverne pas les hommes par une grâce nécessitante ? Le prétendre serait méconnaître le principe du gouvernement de Dieu, tel que saint Thomas le définit. Dieu n'emploie les causes secondes nécessaires que pour les événements nécessaires, mais non pour les événements libres. On peut juger par là que nous sommes d'accord avec saint Thomas et avec ceux de ses disciples qui raisonnent d'après ses principes. Mais laissons de côté tout débat et reconnaissons que l'action de Dieu sur l'âme n'est que morale et contingente comme le sermon d'un prédicateur qui ne gagne pas toujours l'âme de son auditeur, ou comme la loi du prince qui bien qu'armée de menaces et de promesses n'est pas pour cela toujours observée par ses sujets. La nature humaine est inclinée au mal par le péché, mais Dieu s'abstient d'agir sur elle pour ne pas gêner sa liberté. Il lui donne des lois qu'il sanctionne par des menaces et des promesses, sans jamais la violenter, la contraindre ou la nécessiter. Il lui envoie ses grâces actuelles in-

térieures qui redressent un peu son inclination vers le mal en lui inspirant l'amour de la vertu; il lui fait entendre de salutaires exhortations ; il lui ménage la lecture de quelque livre qui l'édifie et il met sous ses yeux quelques exemples qui touchent son cœur. Mais toutes ces influences ne font que contrebalancer les mauvais penchants; elles laissent la volonté dans un certain équilibre et dans une certaine indifférence nécessaires pour que ses actes soient dignes de la récompense éternelle. Telle est la façon dont Dieu procède dans le gouvernement du monde ; il conduit l'homme à sa fin sans blesser d'aucune manière sa liberté.

O Seigneur, qu'elle est suave et paterneile votre méthode de gouvernement, puisqu'elle dirige si délicatement toutes choses vers leur fin, sans faire aucune violence à leur nature ! Qu'elle est juste et discrète en même temps, puisqu'elle donne à chacun ce qui lui convient le mieux ! Par vos menaces vous nous préservez du mal, par la promesse d'un bonheur éternel vous nous attirez à la vertu. Que votre méthode de gouvernement est efficace ! car par elle vous sauvez finalement vos prédestinés et vous les faites monter au plus haut sommet de la perfection. Ceux même qui opposent une opiniâtre résistance à votre si suave direction et qui n'atteignent pas à cette suprême perfection, vous les préservez tout au moins de certains péchés qu'ils commettraient, si vous ne les gouverniez pas durant cette vie ; et ainsi s'ils n'échappent pas entièrement à la damnation, ils en sont partiellement délivrés, car leur enfer sera moins rigoureux. Ils reconnaîtront même en

enfer qu'il n'a pas tenu à votre Providence que leur volonté ne tendit vers le bien ; ils constateront que les moyens suffisants ne leur ont pas manqué de votre part, quoique le péché les en eût rendus indignes. Continuez donc, Seigneur, de gouverner le monde en père et en roi très bon et très juste, jusqu'à ce que le chiffre d'élus que vous avez fixé soit atteint : continuez, très-grand Créateur, sans que votre miséricorde se laisse jamais rebuter par nos offenses quotidiennes. Nous vous en rendrons gloire dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

PRIMA SECUNDŒ

JUXTA

SANCTUM

THOMAM

PRÉFACE

Pour mieux nous conformer à l'ordre adopté par le Docteur angélique, nous divisons comme lui cette seconde partie en deux, dont la première s'appellera Première-Seconde. Elle commence par un sublime traité de la Béatitude, puis elle explique les moyens d'y arriver, c'est-à-dire, les Actes humains, ainsi que les Lois et la Grâce de Dieu, qui sont les principes des Actes humains. La vraie vie spirituelle et sainte doit commencer par la connaissance et le désir de la fin dernière : elle doit ensuite étudier les moyens d'y arriver. Or, j'espère que le lecteur, s'il est bien disposé, ne constatera pas moins dans ces nouvelles méditations que dans les précédentes, combien est vraie la parole de l'ancien et vénérable abbé Antiochus (1) : « *Rien n'allume au* « *cœur l'amour de Dieu comme la Théologie.* » Ces paroles sont enrichies de ce beau commentaire mis à la marge (2) : La Théologie engendre l'amour de Dieu. Les matières qui y sont proposées sont à la fois instructives et affectives. Le but que nous avons poursuivi a été de remplir tout autant la volonté de pieuses affections, que l'intelligence de vraies lumières.

La Théologie ressemble à une grande prairie

1. Orat. 128.

2. In edit. Paris. anni 1579.

remplie d'herbes et de fleurs et où chacun trouve de quoi contenter ses désirs, Les uns y cherchent les subtilités scolastiques, les autres la positive dans l'explication des textes des Saintes Ecritures, des Conciles et des Pères ; ceux-ci y cherchent les controverses avec les hérétiques ; ceux-là la morale et les cas de conscience. Nous, nous avons demandé plus spécialement à cette divine science, les pieux sentiments de dévotion, nous avons voulu cultiver un coin de ce vaste champ qui nous semblait être à peu près en friche. Il vaut bien cependant autant que les autres, qui sans lui sont inutiles au salut. C'est donc peu d'attribuer aux Théologiens le mérite de perfectionner l'intelligence, si on considère leur volonté comme stérile en fait de bons sentiments. Autant vaudrait dire que les démons sont parfaits, puisque leur intelligence est éclairée de grandes lumières ; mais ces lumières froides et dépourvues de toute chaleur n'exercent aucune influence sur la volonté. Dieu nous garde d'un tel état de perfection qui ne servirait qu'à nous rendre plus coupables au jour du jugement. Les autres sciences, dit saint Thomas (1), se bornent à perfectionner l'intelligence, mais la Théologie tend à perfectionner l'intelligence et la volonté. C'est pour ce motif que le chancelier de la Faculté de Paris, Gerson (2), loue si fort la Théologie de saint Bonaventure : il la déclare digne d'un Chérubin et d'un Séraphin à la fois, parce qu'elle

1. In cap. 5. *Epist. ad Hebr.*

2. p. 2. *lib. de examine doctrin.*

éclaire l'intelligence et enflamme le cœur, en faisant converger tout ce qu'elle enseigne vers la piété et la dévotion. Aussi affirme-t-il qu'il ne saurait y avoir pour un théologien de livre plus sublime, plus divin, plus salutaire et plus suave. Dans sa vieillesse il relisait sans cesse les écrits de ce grand Saint et, abandonnant tous les autres livres, il se disait à lui-même : cette doctrine me suffit, pourquoi irai-je follement en chercher une autre ? Mais, laissant de côté toute discussion sur ce point, nous prouverons par cet écrit qu'il ne tient pas à la Théologie que la volonté ne devienne parfaite, car cette perfection est précisément le but où elle tend. Je la considère comme une grande source de dévotion et comme un des meilleurs livres spirituels, à la condition qu'on voudra en faire un bon usage.

Maintenant si quelqu'un trouvait que nos considérations sont trop longues, je lui dirais qu'il y a surtout deux défauts que je condamne chez ceux qui prétendent se livrer à la méditation. Le premier consiste à commencer son oraison, sans avoir auparavant préparé une matière assez abondante pour s'entretenir avec Dieu. Nous blâmerions un homme qui voudrait haranguer un roi sans avoir préparé auparavant tout ce qui serait nécessaire pour que son discours fût convenable ; avec quelle sévérité ne devons-nous donc pas juger les âmes qui entreprennent sans préparation et sans étude suffisante de faire oraison en présence de la Majesté infinie de Dieu ? Le second défaut consiste à s'arrêter trop tôt aux affections qui se présentent quelquefois

dès le début de l'oraison, de telle sorte que l'on se voit sur le point de la terminer, quand on vient à peine de la commencer. Mais comme d'autre part on n'est pas libre de se retirer avant que soit écoulé le temps fixé pour cet exercice, on passe ce temps dans le dégoût et l'oisiveté ; en un mot, on perd son temps. Veut-on faire l'oraison avec méthode ? il faut employer une partie de ce temps à bien imprimer dans son esprit une vérité chrétienne, afin qu'à son tour l'esprit bien éclairé et bien convaincu fasse naître dans la volonté des affections plus profondes et plus stables.

Si encore quelqu'un s'imaginait que nous ne sommes pas d'accord avec saint Augustin sur toutes les questions de la grâce que nous traitons, nous nous contenterions de le renvoyer à saint Augustin lui-même, afin qu'il confronte avec l'original les passages de cet auguste et vénérable Docteur de l'Eglise, que nous citons à l'appui de nos considérations. Nous espérons qu'après ce travail il sera convaincu que nous ne nous écartons ni de sa doctrine, ni de son esprit, mais qu'au contraire nous le suivons fidèlement et que nous sommes en parfait accord avec lui.

On nous reprochera peut-être encore de ne pas approuver des opinions qu'ont soutenues certaines personnes parmi lesquelles on distingue de vrais savants. Nous pouvons affirmer qu'en cela nous n'avons nullement agi par un esprit de contention, puisque cette partie de notre œuvre était écrite avant l'émotion causée par l'apparition d'un certain livre (1) qui a été

1. L'auteur fait allusion à un ouvrage de Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres, en Belgique, qui fit beaucoup de bruit en France. Il

introduit de l'étranger en France. Il nous est simplement arrivé de nous être trouvé en opposition avec ce livre, avant qu'il parût, en adoptant la doctrine communément reçue dans l'Eglise et conforme aux définitions du Concile de Trente. C'est en effet le propre de la modestie chrétienne de ne pas transmettre à la postérité ses pensées personnelles, mais de conserver intact le dépôt que nous ont transmis nos ancêtres. Si dans les éditions postérieures, voyant qu'il convenait de nous défendre, nous avons ajouté quelques nouveaux développements à certains points de doctrine et si nous les avons fortifiés par quelques preuves plus solides, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car dit saint Vincent de Lérins (1), la coutume de l'Eglise a toujours été que chacun s'opposât aux nouvelles inventions avec d'autant plus de promptitude qu'il avait une foi plus ardente. Et puis l'antipéristase, cette action par laquelle un contraire agissant sur son contraire, en augmente l'énergie, n'est-elle pas une chose toute naturelle ? La preuve qu'en agissant ainsi nous avons défendu le parti de la vraie foi, c'est que le Chef de l'Eglise, Innocent X (2), a condamné comme hérétiques les propositions

était intitulé *Augustinus, sive doctrina sancti Augustini de humanæ naturæ sanitate, ægritudine, medicina, adversus Pelagianos et Massilienses, tribus tomis comprehensa.* Le tome premier renferme une exposition du Pélagianisme ; le second traite *de gratia primi hominis et angelorum, de statu naturæ lapsæ, de statu naturæ puræ ;* le troisième, *de gratia Christi Salvatoris.* Cet ouvrage parut en 1640, deux ans après la mort de son auteur.

1. *Commonit,* p. 1. c. 9.

2. En 1653 Innocent X dans sa bulle *Cum occasione* condamna comme hérétiques les cinq propositions dont Bail donne la teneur dans le traité de la Grâce.

que nous combattions. De là vient le dépit d'un certain nombre qui n'ignorent pas que, selon l'enseignement de saint Thomas (1), il est nécessaire pour se sauver d'être soumis au Souverain Pontife. Il y en a bien qui prétendent que ce pape n'a pas condamné les propositions controversées selon le sens que leur donnaient leurs auteurs. A quoi il est facile de répondre que le pape aujourd'hui régnant, Alexandre VII, a tranché cette difficulté (2). Ils devraient aussi réfléchir sur ces paroles d'un savant professeur d'Ecriture Sainte (3) : C'est un stratagème commun à tous les hérétiques, de rejeter, dès qu'on censure une de leurs erreurs évidentes, le sens qu'on donne ordinairement aux mots et de s'écrier : mais ce n'est pas là ce que j'ai entendu dire. Ils ont l'esprit rusé et cauteleux, tandis que la vérité n'a qu'une seule face et ignore ce qu'est la duplicité. Donc quand ils s'efforcent de donner à leurs paroles un autre sens que celui qu'on leur donne ordinairement, ils prouvent clairement qu'ils n'ont pas dit la vérité.

1. *Cont. errores Græcorum*, c. 71.

2. Il s'agit ici de la fameuse distinction entre le *fait* et le *droit*, qu'inventèrent les Jansénistes, pour éluder la condamnation. D'après eux, l'Eglise a le droit de déclarer que telle doctrine prise en elle-même est hérétique et tous les catholiques doivent adhérer à ce jugement doctrinal ; mais elle n'a aucune autorité pour déclarer avec certitude que cette doctrine se trouve réellement dans tel ou tel écrit. Les cinq propositions condamnées étaient bien hérétiques, mais elles ne se trouvaient ni quant aux expressions, ni quant au sens dans les écrits de Jansénius. Le pape Alexandre VII ruina ce subterfuge en déclarant par une bulle en date du 16 octobre 1656 que les cinq propositions étaient réellement l'expression de la doctrine de Jansénius.

3. Povelus, *in propug. fidei*, l. 3.

PREMIER TRAITÉ

De la Béatitude

Ire MÉDITATION

QUELQUES CONSIDÉRATIONS QUI PRÉPARENT L'ESPRIT A CONNAITRE SA FIN DERNIÈRE

SOMMAIRE

Trois choses empêchent l'homme de connaître sa fin dernière et d'y tendre. — Néanmoins il doit s'efforcer de la connaître. — Il ne doit chercher sa fin dernière dans aucune créature.

I

Il y a en nous trois grands obstacles qui nous empêchent de connaître et de rechercher notre fin dernière ou notre souverain bien. Le premier est le manque de foi, qui est la racine de toutes les misères spirituelles, car quiconque ne croit pas les sublimes mystères de la foi, marche dans les

ténèbres et tombe à chaque pas, la lumière naturelle n'étant pas suffisante pour le conduire sans l'égarer au lieu de son bonheur. Et de même qu'une personne qui a perdu son chemin au milieu des ténèbres de la nuit et qui refuse de croire ses meilleurs amis s'efforçant de la remettre sur la voie, ne ferait que s'égarer de plus en plus, et n'arriverait jamais à l'endroit qu'elle s'était proposé comme but; ainsi l'homme dépourvu de foi, qui refuse de croire les Apôtres et les Saints, chargés de lui montrer le but à atteindre et la voie à suivre, s'égarera toujours davantage et s'éloignera de sa fin dernière qui est la vie bienheureuse. « *Celui qui croit au Fils de Dieu*, a dit le « Fils de Dieu lui-même, *a la vie éternelle*, *mais* « *celui qui refuse d'ajouter foi à ses paroles*, « *ne jouira pas de la vie éternelle.* » (Jean 3.)

Après le manque de foi, le mépris que plusieurs font de leur salut, constitue un second obstacle à la connaissance et à la poursuite de la fin dernière. Pour connaître sa fin dernière, il est nécessaire de ne pas mettre sa joie dans les biens périssables de ce monde. C'est ce qui a suggéré aux anciens philosophes tant d'opinions diverses et les a fait tomber dans de si grandes erreurs touchant le souverain bien. N'envisageant que les biens de ce monde périssable, et ne trouvant rien de meilleur à aimer, selon qu'ils prenaient goût et plaisir à tels ou tels de ces biens, ils ont eu des opinions différentes sur le souverain bien, c'est-à-dire, sur celui après lequel on n'en cherche plus d'autre.

Le troisième empêchement n'est autre que la

multitude des péchés dont les âmes sont souillées. « *Ses souillures ont paru sur ses pieds et elle ne* « *s'est pas souvenue de sa fin.* » (Thren. 1.) Le vent, la fumée, la poussière, le feu et la boue appliqués sur les yeux, les empêchent de bien voir; ainsi le vent de l'orgueil, la fumée de la colère, la poussière de l'avarice, le feu de la haine et de la vengeance, la fange enfin de la luxure obscurcissent l'intelligence et la rendent incapable de bien juger quel est le plus grand bien, celui dont la jouissance peut la rendre parfaitement heureuse. Au reste cet empêchement n'est pas exclusivement propre aux personnes mondaines et attachées à la terre (1), mais on le rencontre aussi chez les personnes adonnées à la spiritualité, chez celles qui ont acquis une haute réputation d'austérité et de vertu; elles sont quelquefois tellement remplies d'amour-propre que jamais elles n'ont fait à Dieu un don parfait d'elles-mêmes. C'est à elles-mêmes qu'elles rapportent tout, par mille voies indirectes dont ne peuvent se rendre compte la plupart des hommes qui ne jugent que par l'extérieur; mais Dieu qui voit leur intérieur gâté et corrompu les a en abomination. Ce mal a même jeté de telles racines dans la nature dépravée de certains que tout en eux en est infecté et il serait plus facile de percer des montagnes de fer, que de les guérir de la recherche d'eux-mêmes dans toutes leurs œuvres et dans tous leurs exercices, même dans les plus pieux en apparence. De là vient qu'ils ne considèrent et n'estiment en aucune façon leur fin dernière.

1. Thaulerus, *Serm. 1, in dom. 4ª quadrag.*.

Si ces obstacles m'empêchent de reconnaître ma fin dernière, il faut que je sache m'en affranchir et que je les considère comme les plus grands maux, puisqu'ils m'éloignent de la connaissance et de l'acquisition d'une fin très noble et très sublime. Pourquoi, hélas ! rechercherais-je le bien d'un corps corruptible et négligerais-je celui de mon âme qui est immortelle ? Il est certain, ô mon âme, que vous êtes très belle et très noble, que vous êtes hors des atteintes de la mort et à ce titre, nul bien corruptible et passager ne vous convient ; il vous faut un bien immortel, qui dure au-delà de tous les siècles et qui égale l'interminable éternité. Oh ! que ce bien doit être grand et excellent ! Aussi, je déclarerai une guerre sans fin à l'amour-propre, à la subtile recherche de moi-même, qui ne me permet pas de contempler le bien suprême. Je veux purifier mon cœur de ses souillures, par des actes de contrition et par le sacrement de Pénitence. O mon Dieu, par le désir que vous avez de mon salut, faites-moi la grâce de mettre à exécution ces premières résolutions, afin que, libre désormais de tout obstacle, je vous considère et vous honore comme ma fin dernière.

II

Malgré ces difficultés, l'homme doit s'évertuer à connaître sa fin dernière. Jésus-Christ lui en fait un précepte : « *Cherchez premièrement le* « *royaume de Dieu et sa justice.* » (Matt. 6.) La raison l'y convie également, car la fin dernière ne s'entend pas de la mort et de la corruption qui

détruit l'homme, mais de la béatitude dont il doit recevoir son meilleur état et sa suprême perfection ; il est donc obligé d'y tendre et d'y rapporter toutes ses actions. Il est même obligé d'employer à l'acquisition de cette fin, toutes les créatures de ce monde, qui sont d'une manière quelconque à son image ; Dieu ne les lui a données en effet, qu'afin de lui servir de marches ou d'échelons, pour s'élever jusqu'à la fin dernière, et leur gloire consiste à l'assister dans les efforts qu'il fait pour l'atteindre. La gloire des créatures qui ont en partage la beauté consiste à réveiller son esprit et à l'exciter à penser aux beautés infinies de son Créateur. S'il lui arrive de pécher à leur occasion, et de se détourner de la fin suprême, saint Paul dit qu'alors « *toute créature gémit et qu'elle est* « *assujettie à la vanité*, » (Rom. 8) mais « *contre* « *son gré.* » La mer gémit et se couvre d'écume, battue par les avirons des pirates. L'or et les richesses gémissent, quand ils demeurent enfermés dans le coffre de l'avare et ne servent pas à la gloire de leur Créateur, ou bien quand ils sont follement employés par un homme corrompu, pour satisfaire ses désirs désordonnés et ses passions. C'est pourquoi le Sage dit que « *Dieu* « *armera la créature pour se venger de ses enne-* « *mis et que toute la terre s'unira à lui pour* « *combattre les insensés* » (Sag. 2) ; tous les êtres créés agiront comme s'ils éprouvaient du ressentiment et de l'indignation de n'avoir été d'aucune utilité à l'homme pour atteindre sa fin.

Si l'homme est obligé de rapporter toutes les créatures à sa fin dernière, il est donc nécessaire

qu'il cherche à la connaître. S'il ne la connaît pas, il travaille en vain toute sa vie. Il ressemble alors à un voyageur qui chaque jour se fatigue à fournir une très longue course, sans savoir où il va, ou qui prenant un chemin pour un autre recule, au lieu d'avancer; il ressemble encore à un nautonnier qui se trouve au milieu de la mer, sans savoir où est le port; ou enfin à un marchand qui ne sait ce que valent les marchandises qu'il achète, ni pourquoi il les achète et qui donne toutes ses richesses pour une chose qui lui sera inutile. Telle est la condition de l'homme misérable qui ignore que le but de son voyage dans cette vie est d'arriver à Dieu et qu'il est dans ce monde pour un négoce qui a pour but d'acquérir la gloire du paradis.

Dans la principale église d'une grande cité, dit le Docteur illuminé, la Fin (1) revêtue de quelque habit qui lui convenait, apparut à une multitude de dames qui étaient venues là, pour adorer et prier Dieu, quoique ce fût à ce moment leur moindre souci, car elles y étaient oisives et indévotes. La Fin leur dit alors qu'elles ne valaient rien, parce que sans elle, on ne faisait aucun bien. Ce récit n'est qu'un apologue dont le but est de nous enseigner que l'homme qui ne songe pas à sa fin et n'y arrive pas, ne vaut rien. Celui qui au contraire pense à sa fin, et qui médite sur elle avec une sérieuse attention, en retire d'inestimables avantages. D'abord il éprouve une très grande joie, en pensant qu'il est créé de Dieu pour une fin très noble et dans un but très élevé; il se sent porté à la pénitence et à l'amendement de sa vie,

1. Raymond Lull. *in arb. exempl.*

en même temps qu'à la pratique des vertus, afin d'avancer par ce moyen vers sa fin. Il est excité au mépris des choses créées dans lesquelles ne se trouvent pas cette noblesse et cette excellence qui sont propres à la fin, en vue de laquelle il vit en ce monde. Ainsi la méditation de la fin est le point de départ de toute vie spirituelle; c'est d'elle que dépend le salut d'un grand nombre d'âmes et la damnation de beaucoup d'autres.

J'ai donc de graves raisons pour me livrer énergiquement à la méditation de ma fin dernière. O connaissance si nécessaire ! pourquoi ne vous ai-je point eue dès le premier instant où j'ai acquis l'usage de la raison et où c'était un devoir pour moi de comprendre pour quelle fin Dieu m'avait créé ! D'où vient, ô mon âme, que tu as fait si peu de cas d'une connaissance si avantageuse ? Mais réparons maintenant cette faute. Imitons les saints personnages du désert et des cloîtres, qui s'interrogeant eux-mêmes, s'adressaient cette demande : Pourquoi es-tu venu ? (1) A leur exemple, raisonnons un peu avec nous-mêmes : Petite créature humaine et mortelle, pourquoi es-tu venue au monde ? à quoi dois-tu viser ? quel est le dessein de mon Dieu sur ta petitesse ? O mon Seigneur et mon Dieu, éclairez-moi pour bien connaître une chose si importante. « *Seigneur, faites-moi connaître ma fin et quel* « *est le nombre de mes jours, afin que je sache* « *ce qui me manque.* » (Ps. 38.)

1. Arsène. — S. Bernard.

III

Considérez que l'homme ne doit chercher sa fin dernière dans aucune créature, de telle sorte qu'il s'arrête en elle, sans prétendre aller au-delà : car le plus grand des philosophes (1) nous dit que ce qui constitue la fin d'une chose, doit être excellent. Spécialement pour ce qui concerne l'homme, comme sa fin doit lui procurer son achèvement et sa suprême perfection, il faut qu'elle soit beaucoup plus relevée et beaucoup plus excellente que lui. Or toutes les créatures corporelles lui sont inférieures et les Anges ont si peu d'avantages sur lui, qu'ils ne méritent pas d'être sa fin dernière, car dit le saint Prophète : « *Vous avez mis l'homme* « *un peu au-dessous de l'ange.* » (Ps. 2.) La fin de l'homme doit être le but vers lequel il dirige toutes ses actions, et en vue duquel il les accomplit. Or, il n'y a rien de créé à quoi l'homme doive rapporter toutes ses œuvres, car les créatures sont beaucoup plus pour l'homme que l'homme n'est pour elles. La fin dernière doit être un bien suffisant pour éloigner de l'homme toute misère, et rassasier si pleinement ses désirs qu'il n'éprouve plus aucun besoin. Or il n'existe aucun bien créé qui rémédie à toutes les misères de l'homme, qui remplisse entièrement le vide et la capacité de son cœur, et tel, qu'une fois possédé, il éteigne la soif de tout autre bien (2). C'est pourquoi, si parfois il goûte du repos dans quelque objet créé, c'est un repos semblable à celui dont on peut jouir dans un navire, qui vogue en pleine mer,

1. Aristote. *Politic.* 1. c. 2.

2. Aristote, *Eth.* l. 10. c. 16.

agité par les vents ; c'est un repos apparent dans un mouvement réel.

Et pour entrer dans le détail, que sont les richesses que les avares estiment le souverain bien, si ce n'est des *moyens* (c'est en effet le nom qu'on leur donne), pour se procurer ce qui nous est ou nécessaire ou commode, mais elles ne sont pas dignes d'être aimées en ellesmêmes. L'honneur et l'estime du monde sont choses peu solides, qu'il faut plutôt mépriser que rechercher pour arriver à la béatitude. Les grandeurs et la royauté causent une foule de préoccupations à un prince généreux, qui veut s'acquitter de la mission qu'il a reçue du ciel pour une autre fin, que son repos et son plaisir, c'est-à-dire pour procurer à ses sujets la paix civile et la justice. Les voluptés de la chair nous sont communes avec les bêtes brutes, les serpents et les animaux les plus vils ; elles sont de peu de durée, suivies du dégoût et ont le plus souvent des résultats honteux et lamentables. Enfin tous ces biens temporels sont donnés en partage aux méchants, quoiqu'ils soient indignes et incapables du souverain bien (1).

Il serait bien plus naturel de placer la béatitude et la fin dernière de l'homme dans les sciences et dans la vertu, comme l'ont fait les esprits les plus éclairés de la lumière naturelle. Et cependant quiconque considèrera que la science la plus parfaite est ici-bas pleine de ténèbres et mêlée de beaucoup d'ignorance, que la vertu la plus excellente a de rudes labeurs à soutenir, enfin que le contentement provenant des actions vertueuses est fort

1. Aristote. *Eth.* l. 10, ch. 7 et 8.

limité, s'arrêtera et portera le jugement suivant : ces perfections de l'esprit telles que nous les offre cette vie, ne parviennent à nous donner qu'une béatitude commencée et imparfaite ; elles ne sont qu'une grossière ébauche, moins que cela, elles ne sont qu'une ombre de la vraie félicité, qui se confond avec le souverain bien, avec la perfection suprême et la fin dernière de l'homme, être raisonnable.

Que ma fin dernière est donc grande et que je suis créé dans un noble but ! Non, ô mon âme, ni tous les objets créés, ni les empires immenses, ni l'étendue incommensurable des cieux, ne sont dignes de te couronner et de constituer ta béatitude ; toutes les œuvres de Dieu sont au-dessous de toi. Qu'elle est digne de pitié la créature qui ne veut pas se laisser convaincre de cette vérité ! O Seigneur, imprimez-la en moi profondément, afin que j'élève mes espérances au-dessus de la terre et des cieux, et que je cherche plus haut ma fin dernière et mon souverain bien. O misérables concupiscences, jusques à quand me tiendrez-vous sous votre empire ? jusques à quand obscurcirez-vous mon esprit et le ferez-vous tomber dans l'erreur, lui faisant estimer ce qui ne mérite que notre dédain ? Oh ! dorénavant, je veux vous haïr plus que jamais. Oh ! je proteste que je divorce pour toujours avec vous.

IIE MÉDITATION

COMMENT L'HOMME COMMENCE PAR LA VIE NATURELLE, EST PERFECTIONNÉ PAR LA VIE DE LA GRACE, ET TROUVE SA FIN SUPRÊME DANS LA VIE DE LA GLOIRE

SOMMAIRE

La création pose dans l'homme le fondement — la grâce lui apporte une perfection et un progrès nouveaux — la gloire lui donne son couronnement et sa perfection suprême.

I

Pour mieux connaître quelle est la fin dernière de l'homme, considérez qu'après qu'il a reçu la vie naturelle par la création, il n'est que commencé ; absolument comme une maison, dont on n'a jeté encore que les fondements, dont on n'a bâti aucun mur, ni posé le faîte. Vous saisirez cette vérité, si vous observez que l'homme avait besoin pour être consommé en perfection d'une triple délivrance : la première devait l'affranchir du néant ou du non-être, dans lequel il se trouvait avant la création ; la seconde devait l'affranchir du

mauvais être du péché, qui l'infecte et le souille au moment même de sa conception et de sa naissance ; la troisième devait l'affranchir de l'être misérable, des peines et des calamités de cette vie mortelle, auxquelles le péché l'a condamné. Or par la création qui donne à l'homme l'être naturel, il est délivré du néant et du non-être, mais il n'est pas délivré du mauvais être du péché, ni de l'être misérable qui consiste dans les peines et les afflictions de cette vie. Donc il n'est pas dès sa création achevé et accompli. Tant qu'il ne possède que la vie naturelle, qui consiste dans l'union de l'âme et du corps, munis de leurs facultés naturelles, il n'est qu'un être ébauché, il n'a encore que les premiers traits de sa perfection ; car comment appeler parfait et accompli l'homme sujet au péché et aux misères de cette vie ? Quelle perfection serait-ce pour l'homme de vivre dans la malice et dans la misère, privé par la malice de l'amitié de son Créateur et maître souverain, et privé par la misère de la joie et du bonheur ?

Pour concevoir plus clairement cette première délivrance de l'homme, sa délivrance du néant et du non-être, rappelez-vous ce qui a été dit autre part, à savoir que le contraire de Dieu, c'est le néant, et que le contraire de l'homme, c'est également le néant de l'homme. Mais entre Dieu et l'homme, il y a cette différence, capitale pour notre sujet, que Dieu a précédé le néant, son contraire, et a pris un tel avantage sur lui, qu'il l'a exclu totalement de lui-même. Aussi n'y a-t-il en lui aucun néant, aucun non-être, il est tout être, il renferme en lui-même toutes les perfections, il

embrasse tout, rien ne lui manque, il est le Roi de l'être. Au contraire, le néant ou le non-être a précédé l'homme pendant une durée infinie, car avant que l'homme fût, il y avait le non-être de l'homme, qui avait pris sur lui l'avantage et dont il lui était impossible de se dégager lui-même, de manière à exister. Dieu seul qui avait le pouvoir sur le néant, était capable d'en retirer l'homme ; c'est ce qu'il fait en le créant. Il use de sa puissance pour le délivrer du néant, il lui donne l'existence et la vie naturelle. Mais l'homme à peine sorti du néant, est attaqué par le péché, qui est le mauvais être, et par la peine, qui est l'être misérable : il n'est donc pas aussitôt après sa création, parfait et accompli. Il n'a fait encore que le premier pas dans la perfection, il n'en a que le commencement, il est simplement sorti du néant par le fait de son existence naturelle. Pour arriver à la perfection de son être, il lui faut bien d'autres choses, il lui faut être élevé beaucoup plus haut.

C'est sur cette pensée que nous devons admirer la haute sagesse de Dieu et ses grands desseins sur l'homme, créature raisonnable, composée selon son être naturel, d'une âme et d'un corps. Si en effet cette vie naturelle, bien que très excellente et très supérieure à celle des autres créatures, n'est que son premier pas, sa première ébauche et son commencement, sans doute Dieu a de grands desseins sur l'homme, et veut l'exalter d'une façon admirable. Si un architecte avait conçu le projet de bâtir un édifice à trois étages, et que le premier étage, le seul construit jusqu'à ce jour, atteignît jusqu'aux nues, on aurait raison de penser

qu'il a le dessein d'élever un édifice d'une hauteur prodigieuse, puisque n'étant que commencé il atteint déjà une telle élévation. C'est aussi ce que nous devons penser de l'homme. Si déjà sa vie naturelle est si noble, bien qu'elle ne soit que le commencement de son être, que sera cet homme, ô Dieu admirable, quand la grâce aura ennobli sa condition naturelle et surtout quand la gloire aura été surajoutée à l'une et à l'autre ? éclairez-moi, Seigneur, pour que je médite ces choses et que m'élevant jusqu'à vous, j'adore vos desseins sur ma bassesse. Faites que je ne mette aucun obstacle au plan très sublime que vous avez conçu pour l'admirable exaltation de la nature humaine.

II

L'homme dont l'être naturel n'a fait que poser le fondement, grandit et progresse par la réception d'une nouvelle vie, celle de la grâce sanctifiante, que Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, lui a acquise. Il est vrai que Dieu, quand il forma le premier homme, Adam, lui donna avec l'être simple de la nature, le bon être de la grâce sanctifiante ; mais Adam perdit aussitôt par sa désobéissance, pour lui et pour sa postérité, cette grâce. De plus tous les hommes, au moment de leur conception, se trouvent accueillis et opprimés par le mauvais être du péché, qui les rend indignes de l'être naturel et sujets à la mort. Dieu alors ayant pitié de l'homme, décida le mystère de l'Incarnation, par lequel Jésus-Christ, réparateur du monde, rétablirait les hommes dans l'état de

grâce et les délivrerait de l'être mauvais du péché. Dieu qui est tout être et toute perfection, éloigna de lui-même le néant et en délivra les créatures par la création. De même l'Homme-Dieu, Jésus-Christ contient en lui tout l'être et toute la perfection de la grâce ; car, dit le disciple bien-aimé, « *nous* « *l'avons vu plein de grâce et de vérité.* » (Jean I.) Ayant la plénitude de la grâce, il éloigna de sa Personne l'être mauvais du péché, qui n'eut jamais accès en lui. Bien mieux, il l'éloigna des autres. Et ainsi en délivrant les hommes par la rédemption, de l'être mauvais du péché et en les rétablissant dans l'état de grâce, il montra qu'il avait un pouvoir absolu sur cet être mauvais qui avait possédé et dompté toutes les créatures, excepté la sainte Vierge, dont il ne doit jamais être question, quand il s'agit de péché.

L'œuvre de rédemption imite l'œuvre de la création, tout en la dépassant ; car la création ne donne à l'homme que simplement la vie de la nature , tandis que la rédemption lui donne la vie excellente de la grâce. La création ne lui donne que son commencement ; la rédemption, son progrès. La création lui donne la vie naturelle, sans l'avoir méritée, ni déméritée ; la rédemption lui communique la vie de la grâce sanctifiante, qu'il n'a pas méritée, qu'il a même déméritée, et à ce titre le don n'en est que plus gratuit et plus gracieux. La création le retire du non-être seulement ; et la rédemption, du mauvais être c'est-à-dire du péché, qui est pire que le non-être. Il vaudrait mieux en effet pour l'homme être anéanti que d'offenser son Créateur, comme

la Vérité le disait de Judas : « *il eût mieux valu* « *que cet homme ne fût jamais né.* » (Matt. 26.) Enfin par la création l'homme n'est encore bâti que jusqu'à son premier étage, par la rédemption il s'élève jusqu'au second et est prêt à recevoir le faîte de la perfection.

Je reconnaîtrai la souveraine obligation que j'ai à Dieu pour le bienfait de la rédemption ; elle dépasse de beaucoup ce que je lui dois pour le bienfait de la création. Si donc je suis si redevable à Dieu, pour m'avoir créé, que je me dois tout à lui à ce seul titre, que me restera-t-il pour lui témoigner ma reconnaissance de ce qu'il m'a racheté, si ce n'est de me consacrer mille et mille fois à mon Rédempteur, qui « *m'a aimé, et qui* « *s'est livré à la mort pour moi ?* » (Gal. 2.) Il ne m'a pas racheté en effet aussi facilement qu'il m'a créé. Pour me créer une parole lui a suffi, mais pour me délivrer de l'être mauvais du péché, il a travaillé trente-trois ans jusqu'à ce qu'il souffrît la plus douloureuse des morts sur la croix ; tant ce fut une œuvre pénible que d'élever l'homme par degrés à sa perfection et de lui faire faire le second pas, pour qu'il fût plus près de la fin qui le couronne, c'est-à-dire de la béatitude.

III

Quand l'homme a progressé par la réception de la grâce sanctifiante qui lui communique une bonté nouvelle, il lui manque encore un degré pour atteindre la perfection suprême, c'est d'avoir la vie excellente de la gloire ou de la béatitude ; c'est elle qui sera le faîte et le couronnement de

l'édifice humain, c'est elle qui constitue la fin dernière de l'homme, qui lui donne sa consommation et sa perfection, dans toute la mesure où elle lui convient. Dieu qui est infiniment bon, dont les bienfaits sont inénarrables et incompréhensibles, n'a pas cru avoir assez fait pour témoigner à l'homme son amour paternel, quand il lui a eu donné la vie de la nature d'abord, et puis la vie meilleure de la grâce en le rachetant ; il a conçu de plus le dessein d'ajouter à tous ces dons la vie excellente de la gloire, dans lá lumière de la gloire, dans la vision intuitive de son Essence infinie, dans les ardeurs de l'amour, dans la perpétuité de la joie, en un mot dans la jouissance de tous les biens qui accompagnent nécessairement une si sublime exaltation. Dieu vit en premier lieu que chez l'homme la vie de la nature qu'il lui avait donnée en le tirant du néant, avait été aussitôt accablée et dépravée par l'être mauvais du péché : par la rédemption il le retire de ce mauvais être, en lui communiquant miséricordieusement la vie de la grâce. Il remarque alors que la vie de la grâce est accompagnée du mal de la peine et des calamités de ce monde, car l'état de grâce n'empêche pas dans ce monde l'état de misère et de souffrance : pour nous en délivrer, il nous fait un troisième don, le don excellent de la gloire, qui retire l'homme de la vie misérable de ce monde.

Cette troisième vie très parfaite achève la réalisation du dessein de Dieu à l'égard de l'homme, elle l'affranchit de la dernière de ses misères. Aussi cette vie est la plus parfaite de toutes, la fin et le couronnement de toutes les vies, qui se trou-

vent réunies dans l'homme et en font un être parfait. C'est aussi l'être très solide et très constant de l'homme, car il ne peut être détruit. Tandis que la vie naturelle périt par la mort de l'homme, la vie de la grâce par le péché, la vie de la gloire est immortelle, et assurée à tout jamais ; la mort ne saurait l'atteindre et le péché ne la menace point. C'est enfin la vie très heureuse, qu'accompagne une joie sans fin ; ceux qui y furent élevés, ne connaissent plus ni les larmes, ni les gémissements, ni les plaintes, ni aucune douleur ; délivrés de toute misère, ils sont inséparablement unis à la source de tout bien et de toute joie.

O vie excellente et très désirable, quand donc, ayant franchi la barrière de notre mortalité, te possèderons-nous ? Oh ! mon Dieu et mon Créateur, comme vous aimez l'homme sans mesure, vous qui l'exaltez tant ! Qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui et que vous mettiez votre cœur à son service ; pour que vous formiez de si nobles projets en sa faveur ? O mon Roi suprême, mon espérance, éclairez mon intelligence, afin que je puisse méditer sur la grandeur de ce bien qui est ma fin dernière et ma béatitude. Car j'imagine, ô mon très magnifique Seigneur, que, puisque ce bien que vous projetez de nous accorder est le dernier de tous, il doit être souverainement grand et l'emporter de beaucoup sur tous les autres. Oh ! donnez-moi donc de le bien comprendre et de le méditer profondément, afin que je n'en sois pas privé, faute de le connaître et de l'aimer en cette vie, qui est destinée à le mériter.

IIIe MÉDITATION

LA FIN DERNIÈRE EST DIEU

SOMMAIRE

Dieu est la fin pour laquelle tout a été fait et où tout ce qui a été fait trouve sa suprême perfection. — Tout a été fait pour Dieu, c'est-à-dire pour sa gloire. — Il faut distinguer la gloire de Dieu intérieure et la gloire de Dieu extérieure.

I

DIEU est la fin dernière, qui donne aux êtres leur suprême perfection, car il a tout fait pour lui-même. « *Le Seigneur*, dit Salomon, *a* « *tout créé pour lui-même.* » (Prov. 16.) « *Je suis*, « dit Dieu, *l'alpha et l'oméga, le principe et la* « *fin.* » (Apoc. 1.) La raison en est que, quand il faisait sortir du néant toutes les créatures, seul il existait ; qui donc, si ce n'est lui-même, pouvait-il donner comme fin à ses œuvres ?

De plus, l'excellence infinie de sa nature au-dessus de tout ce qui existe lui vaut la prérogative et le droit d'être la fin dernière, où toutes choses tendent, d'être l'objet de la félicité ou ce qui revient au même, la béatitude objective de tous les êtres capables d'en jouir ; car les êtres moins parfaits dépendent à juste titre des plus parfaits, et cet être doit constituer la béatitude objective,

qui est le plus éminent et qui peut communiquer à quiconque le possède, la plus grande somme de perfection. Or, Dieu est l'Etre le plus parfait, le plus capable de perfectionner et de rendre accomplies toutes les créatures qui jouiront de lui. Il lui appartient donc d'être la fin dernière et l'objet de la vraie et parfaite béatitude. Aussi ce serait un désordre si Dieu se rapportait lui-même et ses actions à quelque créature, comme à sa fin dernière. Si cette créature avait de la raison et du jugement, elle aurait honte que Dieu mît en elle sa fin dernière. Elle lui représenterait sa petitesse, sa misère et son néant en comparaison de l'infinité des grandeurs divines, qui méritent de préférence mille et mille fois cet honneur.

De plus, Dieu qui est la règle de toute droiture et de toute équité, s'aime lui-même infiniment plus que toutes les créatures ensemble ; il doit donc se les assujettir et se les soumettre, et par là se donner cette gloire d'être leur fin dernière, leur béatitude objective, le but de toutes leurs aspirations et de toutes leurs affections.

Dernière raison : puisque Dieu est le principe et le Créateur de l'homme, il doit aussi en être la fin dernière et la perfection suprême. C'eût été contraire à la raison, que l'homme eût reçu de lui les premiers traits et le commencement de son être dans la création et qu'il attendît d'un autre sa perfection : car comme la dépendance dans laquelle on se trouve vis-à-vis de la fin dernière, n'est pas moins grande que celle que l'on doit à son principe, il en résulterait que l'homme ne se trouverait pas dans un état de dépendance parfaite

et absolue à l'égard de Dieu, si de même qu'il est son principe, il n'était en même temps sa fin, achevant en qualité de fin l'œuvre qu'il n'avait fait qu'ébaucher comme principe. Quel désordre n'aurait-ce pas été, si une créature se voyant la fin de l'homme, s'en fût prévalue contre Dieu et lui eût dit : vous n'avez donné à l'homme que le commencement, moi je lui donne son achèvement et sa consommation ? Il ne sera pas moins obligé envers moi qui suis sa fin, qu'envers vous qui êtes son principe. C'eût été contraire à l'ordre, que Dieu eût créé l'homme et qu'un autre que lui se fût attribué la gloire de lui donner sa perfection dernière et de faire son suprême bonheur. Sa gloire exigeait donc que l'homme dépendît de lui à ce double point de vue, et comme de son premier principe et comme de sa fin dernière.

C'est donc vous, Seigneur, être des êtres, vous l'immense et l'infini, c'est vous qui êtes mon bien et toute ma joie, en même temps que ma fin dernière pour laquelle je suis créé. Oh ! je me réjouis d'être sur la terre pour une si noble fin. Non, je ne voudrais pas pour tous les biens du monde, que tout autre que vous fût ma fin dernière, car c'est en vous qu'est la source de tous les biens, capable de rassasier toute notre avidité. En vous tout est sagesse, amour, joie et liesse. O Seigneur, tout le bonheur consiste à jouir de sa fin, et le plus grand malheur est d'en être privé : je serai donc heureux, si, remontant à ma source et me réunissant à mon principe, j'arrive jusqu'à vous ; si je m'en éloigne, je serai malheureux. O mon Dieu, ma fin si désirable, mon bien suprême, je

m'efforcerai donc par mes désirs et mes affections de m'unir de nouveau à vous, car qu'est-ce que je désire au ciel et sur la terre, sinon vous ? Donc toutes choses qui n'êtes pas mon Dieu, vous n'êtes pour moi que misère et indigence ; je renonce à toute paix et à tout repos en ce monde, si je vous aime en dehors de celui qui est mon centre, ma vie, mon tout.

II

Quand on dit que Dieu a fait toutes choses pour lui-même, cela signifie qu'il a tout fait pour sa gloire, en sorte que la fin dernière de toutes choses, c'est sa gloire. La vérité de cette affirmation ressort du texte sacré qui porte, selon la Vulgate, « *Dieu a fait toutes choses pour lui-même* », et selon l'hébreu : « *Dieu a fait toutes choses* « *pour sa gloire* » (Prov. 16), afin d'indiquer que c'est la même chose pour Dieu d'avoir tout fait pour lui-même et d'avoir tout fait pour son honneur et sa gloire. En effet quand on dit que quelqu'un fait une chose pour lui-même, on entend dire qu'il la fait pour son bien, et comme il y a trois sortes de biens, le bien utile, le bien délectable et le bien honnête, dans lequel la gloire est comprise, on entend dire qu'il le fait pour son utilité, pour son contentement ou pour sa gloire. Or comme Dieu est rempli de biens et de joies jusqu'à l'infini, au point que toute augmentation est impossible, il n'a rien produit hors de lui-même, pour en recevoir de l'utilité ou du contentement. Il ne convient de se proposer ce but, qu'à celui qui ne possède pas ces biens pleinement en

lui-même, qui n'a pas assez de biens utiles ou de joie : dans ce cas, il se propose comme fin les plaisirs, ou les richesses, afin de pouvoir rassasier son indigence et combler le vide qui est en lui. A celui-là il ne conviendrait pas, puisqu'il est pauvre et nécessiteux en lui-même, de vouloir acquérir des biens extérieurs, tels que la gloire et les honneurs. Mais il en est autrement de Dieu : plein de biens en lui-même, il lui convient d'en chercher hors de lui et ainsi de tout faire pour la gloire de son Etre infini, de tout rapporter à elle, dans le but de parer extérieurement cet Etre infini avec éclat et magnificence. Aussi la gloire est-elle le bien propre auquel tendent les êtres spirituels, qui sont hors des atteintes de la misère : elle est la plus grande récompense de leurs nobles et généreuses actions. Dieu donc, qui est le Roi des êtres spirituels, doit avoir de la gloire pour prix de ses œuvres incomparables et c'est pour sa gloire qu'il a produit tous les êtres.

Sans doute il a visé à l'utilité et au contentement, mais seulement en faveur de la créature, qu'il a voulu dans son infinie bonté, enrichir de présents, rendre contente et heureuse, autant qu'elle en serait capable ; mais il l'a fait de telle sorte qu'il rapportait l'utilité et le contentement de la créature à sa gloire. Il a estimé ne pouvoir l'obtenir dans une plus grande mesure, qu'en faisant à sa créature des largesses, en se montrant magnifique à son endroit, comme ferait un prince qui mettrait tout son honneur à obliger ses sujets par des bienfaits et à les rendre heureux sous son sceptre, sans en retirer d'autre avantage que la reconnais-

sance et la gloire. Dieu a agi ainsi : il a uni indissolublement sa gloire à notre état le plus heureux et à notre perfection la plus haute, afin qu'en lui procurant à lui-même la plus grande gloire, nous nous procurions aussi à nous-mêmes notre plus grand bonheur, auquel il vise en même temps qu'à sa gloire. C'est pourquoi, quoique un Roi qui fait porter à ses pages et à ses serviteurs des habits luxueux pour le seul motif de l'éclat et de la renommée qui en rejaillit sur sa maison et sans songer d'aucune manière à être utile à ses serviteurs, les oblige moins par ce procédé ; Dieu cependant n'oblige pas moins ses créatures, en faisant tout pour sa gloire, car en même temps que sa gloire, il a en vue le plus parfait état des créatures, bien que finalement cet état soit rapporté à sa gloire, qui comme étant la chose la plus estimable, mérite la préférence et les honneurs de la fin dernière.

C'est donc pour la gloire de Dieu, ô mon âme, que toutes choses ont été produites, et que tu as été tirée du néant. O très noble et très excellente fin ! O Seigneur, que votre gloire me sera chère, qu'elle me sera précieuse, puisque c'est pour elle que tout subsiste et que je suis en ce monde ! Oh ! que je me garderai bien de rien faire de contraire à cette gloire, qui vous a fourni le motif de me créer homme raisonnable ! Oh ! quelle criminelle ingratitude de poursuivre la gloire qui préjudicie à celle de Dieu, qui seule doit être envisagée et mise au-dessus de toutes choses ! Courage donc, ô mon âme, consacrons-nous entièrement à cette gloire divine. Tout est à elle, tout lui appar-

tient et elle appartient toute à Dieu. Ne lui dérobons rien, rapportons-lui nos pensées et nos affections, nos paroles et nos œuvres ; offrons-nous à elle comme victime et consumons-nous pour elle comme un holocauste. Grand saint Paul, soyez notre intercesseur pour obtenir la force d'exécuter cette résolution, dont vous nous avez donné l'exemple et aussi le précepte en disant : « *Soit* « *que vous mangiez, soit que vous buviez, soit* « *que vous fassiez tout autre chose, faites tout* « *pour la gloire de Dieu.* » (I Cor. 10).

III

Considérez plus particulièrement ce qu'est cette gloire de Dieu, vers laquelle tendent toutes choses. Elle est double, intérieure et extérieure. Dieu a premièrement une gloire intérieure qui n'est autre chose que sa perfection infinie, car ce qui constitue la gloire de tous les êtres, c'est leur perfection : d'où il résulte que, comme Dieu est infiniment accompli et parfait en lui-même, il possède une gloire intérieure infinie. Il jouit en second lieu d'une gloire appelée extérieure ; elle consiste dans la manifestation de son Etre infini, qui fait naître dans les esprits l'admiration, le respect, la louange et l'amour. C'est la gloire de Dieu d'être manifesté, connu, admiré, révéré, loué et aimé. De ces deux sortes de gloire, la première lui convient de toute éternité, et avant la création : la seconde, depuis la création seulement et le commencement des temps. La première lui est nécessaire et elle est inséparable de son Essence ; la seconde lui est accidentelle ; sans elle il a subsisté

un temps infini, et il pourrait subsister éternellement à l'avenir. La première ne lui vient de personne ; la seconde lui vient des créatures, principalement de celles qui sont intelligentes et douées de raison, comme les Anges et les hommes, qui sont capables de le connaître, de le servir et de l'aimer. Enfin la première est au-dedans de lui-même et n'est autre chose que lui-même ; la seconde est hors de lui dans les créatures qui le glorifient. Or si Dieu opère toutes choses pour sa gloire intérieure, ce n'est pas pour l'acquérir ou l'accroître, car elle lui est acquise de toute éternité à un tel degré d'excellence qu'elle ne peut augmenter ; mais c'est pour la manifester et la faire connaître. Quand au contraire Dieu opère pour sa gloire extérieure, c'est dans le but de l'acquérir, de l'augmenter comme un bien qui est hors de lui, qu'il peut par conséquent étendre et agrandir sans préjudice de son infinie perfection. C'est pourquoi les vues de Dieu sont réalisées, quand toutes les créatures angéliques et humaines contemplent les merveilles de son Essence, quand elles sont transportées d'admiration à cette vue, quand elles goûtent ses douceurs inénarrables, quand, se répandant en louanges et lui rapportant tout, elles l'aiment de toute la puissance de leur amour. D'où il suit que Dieu reçoit plus de gloire des bons que des méchants, des anges prédestinés que des démons réprouvés et d'une âme sainte dans le paradis que d'une âme damnée.

Sur ce point se sont mépris quelques auteurs spirituels, qui ont enseigné que Dieu n'était pas moins glorifié par la damnation que par le salut d'une âme.

L'âme bienheureuse en effet connaît d'une tout autre façon les perfections divines, elle les révère, les loue et les aime pendant toute l'éternité ; on ne peut pas en dire autant d'une âme damnée qui ne fait guère paraître autre chose de Dieu en elle que sa justice vindicative. Et puis de même qu'un beau chef-d'œuvre où tout est parfait, vaut plus de gloire à l'ouvrier qu'une œuvre gâtée et détériorée, où rien de beau ne subsiste plus ; de même un esprit bienheureux qui brille plus que le soleil, et qui exprime les beautés de Dieu, dont il est la belle et vive image, annonce plus clairement la puissance, la sagesse et la grandeur de son Dieu, qu'un esprit damné, qui n'est remarquable que par sa corruption et sa difformité. De plus s'il ne revenait pas plus de gloire à Dieu du salut des âmes, les plus zélés dans l'amour divin, verraient avec indifférence les âmes périr ou se sauver, parce que ne désirant que la gloire de Dieu et sa plus grande gloire, ils n'auraient pas de motifs de désirer plutôt le salut que la damnation des âmes, puisque dans l'un comme dans l'autre cas, Dieu recueillerait une gloire égale. Cependant il n'en est point ainsi : ils ont un zêle ardent pour le salut des âmes et se désolent, quand elles se perdent ; ce qui est un signe infaillible qu'il revient à Dieu beaucoup plus de gloire d'une âme sainte que d'une âme en état de péché.

Ce point m'apprendra d'une manière plus expresse que la fin pour laquelle je suis au monde, c'est la glorification de Dieu qu'on procure en le connaissant, en le manifestant, en le révérant, en l'aimant. Par conséquent, quand je contemple

mon Dieu, quand je le loue et le respecte, que je porte mes semblables, autant qu'il dépend de moi, à agir de même, je fais ce pourquoi je suis créé ; et lorsque par un effet de sa miséricorde, je serai dans le ciel où je le connaîtrai et où je l'aimerai plus parfaitement, je ferai encore plus pleinement ce pourquoi je suis au monde. Que ne me suis-je donc pas toujours occupé à servir Dieu dans cette vie ? que n'ai-je travaillé davantage à mériter cet état, où je lui offrirai des louanges et une glorification parfaites ? Oh ! qu'ils sont dignes de pitié les hommes qui s'éloignent de cette fin, qui par leur vie dépravée sont plutôt l'opprobre de leur Créateur et qui ne lui acquièrent aucune gloire ! Oh ! l'étrange aveuglement ! oh ! l'abominable corruption ! je m'étonnerai que pareille chose soit possible. Des âmes chrétiennes ne procurent pas plus de gloire à leur Dieu, que les démons de l'enfer. O mon Dieu, que ce malheur ne m'arrive jamais ! Que je vous connaisse donc, ô mon Seigneur, que je vous admire, que je vous révère et que je vous chérisse sans mesure, que je ravisse des âmes pour les offrir à votre amour, en leur révélant vos admirables perfections. O mon Dieu, c'est ce qui est dû à la noblesse de votre Etre ; car vous êtes digne d'être connu et aimé de tous. O mon très grand bien et ma fin très parfaite, que cette chose qui vous est due si justement, je ne vous la refuse pas ! « *O Dieu, exaltez-vous au-* « *dessus des cieux et que votre gloire soit sur* « *toute la surface de la terre.* » (Ps. 107.) Enfin, mon Dieu, que toutes mes intentions aient pour terme final, votre gloire, non pas celle que nous

recevons de vous, mais celle que vous recevez de nous, non pas celle que vous nous donnez, mais celle que nous vous donnons, et que nous vous donnerons pendant toute l'éternité ; car, « *ô Seigneur, les morts ne vous loueront pas, ni tous ceux qui descendent dans les enfers, mais nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur dès cette heure, maintenant et toujours.* » (Ps. 113.)

IVe MÉDITATION

DE QUELLE MANIÈRE TOUTES LES CRÉATURES SERVENT A LA GLOIRE DE DIEU

SOMMAIRE

Les créatures inanimées et les créatures irraisonnables procurent la gloire de Dieu de trois manières. — L'homme à son tour peut procurer la gloire de Dieu de trois manières. — Jésus-Christ procure la gloire de Dieu plus que toutes les créatures.

I

Les créatures inanimées et sans raison servent à la gloire de Dieu de trois manières. Premièrement, en remplissant les fonctions auxquelles

Dieu les a destinées. « *Le feu, la grêle, la glace* « *et les vents impétueux accomplissent ses ordres.* » (Ps. 148.) Selon ce qu'il a ordonné, les cieux tournent, les étoiles brillent, le soleil éclaire et échauffe, les éléments se transforment, les minéraux se forment dans les entrailles de la terre, les plantes fleurissent, les arbres portent des fruits, les animaux obéissent à leurs divers instincts : ainsi toutes les créatures font la volonté de Dieu et contribuent à sa gloire, comme dans une grande maison, les serviteurs procurent la gloire de leur maître, quand ils exécutent tous ses ordres et font régulièrement ce qui leur est imposé. Quelqu'un demandera peut-être, dit saint Jérôme (1) : comment le soleil, la lune et les étoiles glorifient-ils Dieu ? en ce qu'ils sont toujours à la place qui leur est assignée et ne s'écartent pas de leur devoir : leur service est la louange de Dieu.

Secondement, ces mêmes créatures servent à la gloire de Dieu, en représentant aux hommes par la variété de leurs perfections, les perfections divines. La vaste étendue des cieux est l'image de son immensité ; leur beauté nous laisse deviner sa beauté ; l'ordre qui fait dépendre les astres les uns des autres, annonce sa sagesse ; la stabilité des cieux annonce sa durée ; la force des éléments, sa puissance ; les utilités qu'ils nous apportent, sa bonté ; leur multitude, sa magnificence. Ainsi tout ce monde est comme un grand livre exposé et ouvert aux yeux des hommes, où ils peuvent lire en gros caractères les merveilles du Créateur ; comme dit saint Paul : « *les choses qui sont invi-*

1. *In Psalm.* 148.

« *sibles en Dieu sont manifestées par celles qui* « *sont créées.* » (Rom. 1.) C'est pourquoi saint Jean Chrysostome (1) écrit qu'il n'y aucune partie dans la créature, dans la plus parfaite comme dans la moins parfaite, qui n'annonce d'une voix plus éclatante que celle de la trompette, la grandeur du nom de Dieu.

Troisièmement, elles servent encore à sa gloire, en fournissant à l'homme ce qui est nécessaire à l'entretien de sa vie, qui lui est donnée et conservée pour la gloire de Dieu, et aussi en lui donnant un beau sujet de le glorifier, quand il considère comment Dieu se sert de leur ministère pour exécuter ses jugements, soit qu'il veuille nous faire du bien dans sa miséricorde, soit qu'il lui plaise de nous châtier, quand nous l'avons mérité. Quand nous les considérons, dit Hugues de Saint-Victor (2), nous entendons trois mots que nous dit la créature : le premier mot est, *prends ;* le second, *rends ;* le troisième, *fuis.* Prends le bienfait ; rends des actions de grâces ; fuis le châtiment. Le premier mot est celui de la créature qui nous sert. Le ciel dit : je te donne ma lumière durant le jour, afin que tu sois vigilant, et les ténèbres durant la nuit, afin que tu te reposes. Je produis les différentes saisons de l'année pour ton contentement. L'air dit : je te fais respirer. La terre dit : je te porte et je te nourris. Le second mot est un avertissement de la créature. Elle dit : Regarde, ô homme, comment t'a aimé celui qui m'a faite pour toi ; si tu en

1. *In Psalm. 137.*

2. *De arca mor.* l. 2. c. 4.

reçois des bienfaits, donne-lui ton cœur en retour. La troisième parole de la créature est une menace; le feu dit : si tu es ingrat, je te brûlerai ; l'eau, je te submergerai ; la terre, je m'entr'ouvrirai sous tes pas ; l'enfer, je t'engloutirai. »

Je me réjouirai de voir que les créatures contribuent de tant de manières à la gloire de Dieu. J'entonnerai dans un élan d'amour de complaisance le psaume de David : « *Louez le Dieu des* « *cieux, soleil et lune ; louez-le, astres et lumiè-* « *res de toutes sortes, louez-le.* » (Ps. 148.) J'entonnerai le cantique des trois enfants de la fournaise de Babylone : « *Toutes les œuvres du* « *Seigneur, bénissez le Seigneur ; louez-le et* « *exaltez-le dans tous les siècles.* » (Dan. 3.) Je verrai là un sujet de confusion. Toutes les créatures insensibles et sans raison conspirent à la gloire de Dieu, et je n'en serais pas ému ! Sera-t-il dit, Seigneur, que, moi qui suis une créature douée de raison et favorisée singulièrement par votre miséricorde, je ne contribuerai pas au triomphe de votre gloire, à laquelle tout l'univers s'emploie et pour laquelle il se consume ? non, il n'en sera pas ainsi ; « *c'est* « *lui qui est mon Dieu, je le glorifierai ; il est* « *le Dieu de mon père et je l'exalterai.* » (Ex. 15).

II

L'homme peut aussi contribuer à la gloire de Dieu de trois manières. Premièrement, par ses qualités naturelles, car, créé à l'image de Dieu, il représente d'une manière plus expresse les perfections divines soit dans son âme, soit dans son

corps ; il a de plus une intelligence capable de s'élever par les créatures comme par autant de degrés jusqu'au sanctuaire de la divinité. Aussi est-il le seul dans ce monde terrestre, qui soit en état de reconnaître et de remercier Dieu pour tous les biens qu'il en a reçus. C'est pourquoi, de même que si un Roi visitait une cité dans laquelle il ne se trouverait que deux ou trois personnes capables de parler, ces deux ou trois personnes disertes seraient obligées de prendre la parole au nom de toutes les autres, pour le complimenter et le remercier de sa bienveillance ; ainsi les hommes sont obligés de louer et de remercier Dieu pour toutes les créatures qui n'en sont pas proprement capables. C'est pour cette raison que le grand-prêtre chez les Juifs portait sur ses habits l'image du monde entier, afin de signifier par là, qu'il adorait Dieu, le remerciait et s'entretenait avec lui au nom de tout l'univers.

Secondement, l'homme peut contribuer à la gloire de Dieu par les dons de la grâce, en les employant aux actes de religion, à l'observation de ses commandements et de ses conseils ; il le peut encore en rapportant à lui toutes ses actions et en témoignant par la sainteté de sa vie, qu'il ne fait état que de Dieu seul et de son service. Alors en effet il revient à Dieu une certaine gloire extérieure, non-seulement parce qu'il est connu, aimé et révéré par une telle vie, mais aussi parce qu'il a de si saintes et de si généreuses créatures ; absolument comme c'est la gloire d'un père d'avoir des enfants vertueux et dont la conduite bien réglée est digne d'admiration.

Troisièmement, l'homme est encore plus capable de rendre gloire à Dieu, dans l'état de béatitude ; car, quand il y sera parvenu, il verra Dieu face à face et à découvert, il connaîtra avec évidence les merveilles de son Essence, il goûtera son inestimable douceur, il aura le cœur débordant d'un amour inextinguible et il le louera de toutes ses forces pendant les siècles des siècles. Cette gloire est la plus grande que l'homme puisse rendre à Dieu ; par là il devient semblable aux anges. C'est pourquoi elle est la fin suprême pour laquelle Dieu l'a mis en ce monde et vers laquelle il doit tendre par une marche non interrompue, sans s'arrêter, ni se fixer dans aucune créature. Là est la fin, dit saint Augustin ; partout ailleurs ce n'est que la voie. Ne t'arrête pas en chemin, car tu n'arriverais pas à la fin ; passe outre, jusqu'à ce que tu parviennes à la fin. Qu'est-ce que la fin ? « *Il m'est bon d'adhérer à Dieu.* » (Ps. 72.) As-tu adhéré à Dieu ? tu es au bout de ton chemin, tu demeureras dans la patrie. Prends garde : il y en a qui cherchent les richesses, ta fin n'est pas là, passe comme un pèlerin. Cherches-tu la santé du corps, qui est ruiné par la mort, ou affaibli par la maladie ? c'est un bien frivole, mortel, éphémère (1). Il en dit autant des honneurs et des louanges du monde, et il ajoute qu'il ne faut user de ces biens que comme on se sert du logement dans une hôtellerie ; on y prend son repas en passant et on part, pour continuer sa course. Où est donc la fin ? conclut-il. « *Mes bien-aimés, nous* « *sommes les enfants de Dieu, mais ce que nous*

1. *Tract. 10, in Epist., 1 Joannis.*

« *serons un jour ne paraît pas encore ; nous savons* « *que quand il paraîtra dans sa gloire, nous lui* « *serons semblables, parce que nous le verrons* « *tel qu'il est.* » (Jean, ch. 3.) Là est la fin, là est la louange perpétuelle, là jamais ne se tait l'alleluia.

Je me réjouirai à la suite de cette considération, que Dieu m'ait rendu capable de servir ainsi à sa gloire, qui est la meilleure de toutes les fins pour lesquelles je pouvais être créé, celle que j'aurais dû choisir et préférer à toutes les autres, si Dieu m'en avait offert le choix. Courage, ô mon âme, louons, remercions, bénissons le Seigneur de nous avoir donné une fin si noble. Qu'on ne me parle donc plus d'une autre gloire que de l'unique gloire de mon Dieu ; car je veux poursuivre la fin pour laquelle j'ai reçu l'être et la vie. Partant je veux m'éloigner de tout ce qui pourrait m'en détourner ; je veux rompre toutes les attaches qui me lient aux créatures : ce sont des désordres qui me séparent de ma fin et qui m'empêchent d'y arriver. Même quand je désirerai le paradis, ce sera parce qu'il est glorieux pour Dieu, beaucoup plus que parce qu'il fera mon bonheur. Je ne veux donc plus tendre qu'à une seule chose, à la gloire de mon Dieu, par une très pure intention. O Vierge, ô Mère de tous les Saints, obtenez-la pour moi de votre Fils Jésus-Christ.

III

Jésus-Christ, Dieu et homme, contribue lui aussi à la gloire de Dieu, d'une manière beaucoup plus excellente que toutes les créatures, soit les

créatures insensibles et irraisonnables, soit les créatures humaines et angéliques. « *J'honore mon* « *Père*, » dit-il, (Jean 8) et saint Paul l'appelle « *la splendeur de la gloire du Père.* » (Héb. 1). Si toutes les créatures servent à procurer la gloire de Dieu, c'est qu'elles sont produites par lui, et que c'est une gloire pour lui de les avoir créées avec tant de facultés et de propriétés, avec tant de force, tant de vertus, tant de beauté, tant de variété, tant de grandeur et de riches qualités. Or, le Fils est produit par son Père d'une façon infiniment plus noble et plus admirable, que toutes les créatures. Il a plus de bonté, plus de perfection, plus d'éclat, plus de puissance et plus de grandeur que toutes les créatures ensemble ; elles ne sont auprès de lui que de misérables néants. Donc, Dieu le Père doit recevoir plus de gloire de son Fils seul, que de tous les êtres créés. De plus, la parole est la gloire de celui qui parle et la sagesse de celui qui la produit. C'est pourquoi le Fils qui est la parole, le Verbe du Père, est l'expression parfaite de sa connaissance infinie ; il est par conséquent sa gloire. Ajoutons encore que lui seul a plus que tout autre contribué à la gloire de Dieu, en sauvant le monde par l'effusion de son sang. Le salut des hommes procure en effet la plus grande gloire de Dieu, puisque les hommes sauvés le loueront sans cesse, le contempleront, l'aimeront, le goûteront et savoureront sa douceur et sa bonté dans tous les siècles des siècles. S'il ne fût pas mort pour les hommes, il n'y aurait ni paradis, ni félicité pour eux et ainsi Dieu eût été éternellement privé de la gloire qu'il recevra pen-

dant toute l'éternité de toutes les âmes bienheureuses.

Non seulement les hommes glorifient Dieu par Jésus-Christ, mais aussi les anges. C'est par Jésus-Christ, dit l'Eglise (1), que les Anges louent votre Majesté, que les Archanges vous vénèrent, que les Puissances tremblent de respect, que les Vertus des cieux et les Séraphins vous chantent dans un même transport d'amour. Mais cette vérité sera l'objet d'une méditation spéciale.

Considérons cependant encore que dans le paradis, Jésus-Christ loue et glorifie la divinité d'une manière incomparable, plus abondamment, plus diversement, plus hautement et plus suavement que ni les Saints, ni les neuf chœurs des anges ne sauraient jamais le faire, quoique leurs louanges soient ravissantes et admirables. Celui en effet, qui le connaît plus parfaitement et qui l'aime plus ardemment, lui donne aussi les plus hautes et les plus magnifiques louanges. Or, l'âme du Rédempteur est l'âme qui a de Dieu la vision la plus claire et la plus pénétrante et l'âme dont l'amour pour Dieu est le plus ardent et le plus fort. Il s'ensuit que cette âme si sainte fait retentir le ciel de la louange la plus parfaite et la plus merveilleuse qu'il soit possible d'y entendre. O le beau cantique que chante le Fils au Père ! Oh ! que ce Fils bien-aimé est beau entre tous les enfants des hommes ! Oh ! que sa voix est douce, sortant des lèvres sur lesquelles la plénitude des grâces a été répandue ! oh ! « *la voix de mon bien-aimé !* » (Cant. 5.) Voix, reine de toutes les voix, auprès

1. *In præfat. Missæ.*

de laquelle les autres voix équivalent à un muet et morne silence (1) !

Je me réjouirai sincèrement à la pensée que toutes les créatures conspirant à rendre gloire à Dieu, mon Sauveur Jésus-Christ les surpasse toutes dans ce dessein et dans cet effort. Oh ! quel grand sujet de consolation intérieure pour moi, de savoir que mon admirable Rédempteur a résolu de procurer la gloire de Dieu, de l'accroître et de l'étendre de tout son cœur, de toutes ses forces, de toute sa puissance et de toute son âme ! O mon souverain Seigneur et Dieu ! votre gloire ne peut manquer désormais d'être très grande, puisque l'incomparable Jésus a pris à cœur ce dessein et en affection cette entreprise. Je vous remercie, ô mon bien-aimé, et je vous aime de tout mon cœur, pour la gloire merveilleuse que vous donnez à Dieu, par la grandeur de vos perfections. Je vous bénis à jamais, parce que par votre sacrifice sanglant et votre sacrifice non sanglant, vous réparez la gloire de mon Dieu et lui gagnez autant de voix pour entonner des hymnes à sa grandeur infinie, que le ciel contiendra d'esprits glorieux. Oh ! que je conspire avec vous à ce noble dessein ! O Homme-Dieu adorable, que je seconde vos généreuses intentions par mille et mille travaux ! En attendant, c'est pour moi une joie sans pareille de méditer que votre bouche sacrée chante les louanges de celui qui est mon souverain bien au milieu du paradis, et l'objet de mon amour. O mon Sauveur, permettrez-vous à une pauvre créature qui vous aime, de vous dire :

1. Le B. Franç. de Sales, *De l'amour de Dieu*, l. 5. ch. 11.

continuez ainsi, afin que Dieu soit parfaitement glorifié ? ou bien vous sera-t-il plus agréable que nous admirions toutes les paroles de bénédiction que vous inspire votre amour filial pour glorifier votre Père céleste ? Ah ! plutôt je désirerai vous écouter. O humanité sacrée « *qui habitez dans les* « *jardins* » (Cant. 8) de délices, « *les âmes vous* « *écoutent, faites-moi entendre votre voix, mon-* « *trez-moi votre face, que votre voix résonne à* « *mon oreille, car votre voix est douce et votre* « *face est belle.* » (Cant. 2.)

V^E^ MÉDITATION

DE L'ESSENCE DE LA BÉATITUDE FORMELLE

SOMMAIRE

La béatitude formelle consiste essentiellement dans les opérations les plus excellentes de l'âme. — Quelles sont ces opérations ? — La fin dernière consiste dans la vision et dans l'amour de Dieu.

I

L'ESSENCE de la béatitude formelle, qui n'est autre que la jouissance de l'objet béatifique, ou pour employer le langage théologique, la béatitude objective, consiste dans les opérations de

l'âme les plus excellentes. En voici la raison : c'est que l'action la plus parfaite est la plus haute, la suprême perfection de l'homme (1). Or cette perfection n'est autre chose que la fin de l'homme. Il n'a pas en effet été créé par Dieu et doué de tant de facultés, de tant de capacités différentes, pour se croiser les bras dans l'immobilité et l'oisiveté. Le vrai repos de l'homme n'est pas semblable à celui de la pierre, qui jouit de tout le bonheur dont elle est capable, quand elle est parvenue au centre où elle s'arrête immobile. L'âme en effet n'est réputée bienheureuse que lorsqu'elle jouit actuellement de Dieu, en goûtant et en savourant sa douceur, en s'unissant intimement à son Essence, pour y puiser comme dans un sein d'une fécondité intarissable, des douceurs qui surpassent tout ce qu'on peut imaginer ici-bas. Or ce sentiment actuel et ce goût de la bonté du souverain bien, est une opération de l'âme par laquelle elle en jouit effectivement. La béatitude consiste donc dans l'action. Le prince des philosophes (2) connaissait cette vérité, quand il plaçait la béatitude dans la vie contemplative assaisonnée de jouissance et dans l'exercice de la plus noble puissance, de ce qu'il y a de plus excellent dans l'homme, c'est-à-dire de l'esprit. Il est en effet ce qu'il y a de plus excellent en nous ; il y tient le premier rang et surpasse toutes nos autres facultés par la puissance de son action et la dignité de sa nature. Aussi ajoutait-il, que, bien que nous fussions hommes, nous ne devions pourtant pas nous

1. D. Thom. 1. 2. q. 3.

2. Aristote, *Eth.* l. 10, c. 8.

assujettir aux choses humaines, qu'étant mortels, nous ne devions pas nous rendre esclaves des choses mortelles, mais plutôt nous rendre libres, autant que nous le permettrait notre mortalité, afin de vivre de la vie de l'esprit, qui est ce que nous avons de plus beau et de plus divin en nous.

Or de cette considération il résulte premièrement, que certains ont soutenu bien à tort, que la béatitude de l'âme consistait dans la vision par laquelle Dieu se voit lui-même, vision qui était appliquée à l'âme ; opinion inadmissible, car cette vision de Dieu est l'action de Dieu, et non pas de l'âme. Et puis de même qu'un homme ne peut voir par les yeux et par la vue d'un autre ; ainsi l'âme ne peut voir que par sa vue propre, par celle qui procède d'elle-même. Il résulte de là secondement que cet écoulement de l'Essence divine dans le fond de l'âme, semblable à cette pénétration du feu dans le fer qui semble transformer la nature du fer en celle du feu, est insuffisant ; car cet écoulement n'est rien autre chose que l'intime présence de Dieu dans tous les êtres. Mais cette présence ne suffit pas à les rendre heureux ; elle ne sert qu'à disposer l'âme à la félicité, en mettant à sa portée l'objet qui doit la contenter, afin que n'ayant pas besoin de le chercher hors d'elle-même, il ne lui reste plus qu'à saisir en quelque sorte ce bien infini, par les actes les plus nobles qu'il lui sera possible de produire. Aussi l'ancienne lumière de la Sorbonne, Henry de Gand, dans son traité de la béatitude (1), ne s'arrête pas à cette simple pénétration de Dieu dans la substance de l'âme; il en

1. Quodl. l. 13, q. 12.

réclame une seconde qui a lieu dans ses puissances, dans l'intellect et dans la volonté : dans l'intellect, afin qu'éclairé d'une lumière divine, il connaisse Dieu plus clairement ; dans la volonté, afin qu'embrasée d'une plus vive flamme, elle l'aime plus ardemment. Il dit expressément que dans ces deux actes, dans la claire vue et dans l'amour ardent, consiste la félicité parfaite. Et pour établir plus solidement son opinion contre ceux qui le condamnent sans le lire ni l'entendre, il cite ces belles paroles d'Hugues de Saint-Victor : Il y a deux choses dans les bienheureux, la connaissance et l'amour ; l'une appartient à l'illumination, l'autre à la réfection. La connaissance éclaire, l'amour rassasie. La connaissance saisit la vérité, l'amour embrasse la bonté. La béatitude est dans ces deux choses : dans la connaissance et dans l'amour du souverain bien : « *Goûtez*, di l'Ecriture, *et voyez combien Dieu est suave.* » (Ps. 33.) Goûter, c'est aimer ; voir, c'est connaître. A tel point qu'il est très vrai que, si la substance de l'âme est béatifiée, comme étant ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent dans l'homme, néanmoins ce n'est pas sans ses opérations les plus sublimes et les plus élevées (1).

Si donc dans sa béatitude, c'est-à-dire, dans son centre et dans son repos, l'âme ne demeure pas sans agir, sans contempler et sans se livrer à des élans d'ardente charité, je dois reconnaître que c'est une erreur de s'imaginer être arrivé à la perfection dans cette vie, quand l'âme demeure oisive, passive et inactive. S'il faut encore ramer dans le

1. In c. 7, *cœl. hier.* p. 2,

port, à plus forte raison en cours de navigation. Si dans la paix et après la victoire, il faut que l'âme persévère dans l'action, quel abus de vouloir rester dans l'inaction en temps de guerre et au milieu du combat ? Oh ! la dévotion fausse et simulée ! elle détourne les âmes des actes spirituels de connaissance et d'amour et les rend dissemblables du modèle de toute vraie perfection. Accordez-moi donc, ô mon Dieu, de tenir pour suspect un tel enseignement et une telle dévotion, de m'élever à vous par tous les actes qui constituent la sainteté, autant du moins que le permettra ma misérable condition, et de tâcher d'imiter vos bienheureux Séraphins qui dans le lieu même du souverain repos, « *n'avaient point de repos*, « *disant jour et nuit : Saint, saint, saint, le Sei-* « *gneur, le Dieu des armées.* » (Is. 6.)

II

Considérez plus particulièrement les opérations de l'âme en face de l'objet béatifique, opérations qui constituent sa béatitude. D'après saint Thomas (1), la vision de Dieu, qui est une opération de l'intelligence, comprend tout ce qu'il y a d'essentiel dans la béatitude ; l'amour qui est l'acte de la volonté n'en serait qu'une propriété ou un accident inséparable. Voici sa raison : c'est que l'intelligence lui semble être la plus noble faculté de l'âme, et par conséquent son acte constituera la perfection la plus haute. Comme d'autre part il est certain que la béatitude n'est autre chose que le souverain bien et la plus haute perfection du sujet

1. Q. 3, art. 4.

qui en jouit, il s'arrête à l'intelligence et soutient que l'essence de la béatitude est tout entière dans la seule vision de Dieu. Mais le Docteur subtil (1) estime qu'elle est plutôt toute entière dans le seul acte d'amour, qui cause aux âmes bienheureuses des transports et les comble de joies inénarrables pendant toute l'éternité. Sa raison est que la volonté est une puissance supérieure à l'intelligence, que l'amour est quelque chose de plus excellent que la vision et par conséquent qu'il est la plus grande perfection de l'âme. C'est ainsi que la volonté est libre, et que l'intelligence ne l'est pas. Dans cette vie, la charité l'emporte sur la foi. La haine de Dieu qui est directement opposée à l'amour est pire que l'ignorance de Dieu et l'infidélité, qui sont des vices opposés à la connaissance et à la foi. C'est là une preuve que l'amour l'emporte sur la foi, parce que ce qui est opposé aux meilleures choses est toujours ce qu'il y a de plus mauvais.

Pour trancher ce débat, il faut considérer que la plus haute perfection de l'homme ne consiste pas dans la vision de Dieu séparée de l'amour, ni dans l'amour séparé de la vision, mais bien dans la vision et l'amour tout à la fois de la première Vérité. Telle est l'opinion des plus anciens Docteurs, d'Hugues de Saint-Victor et d'Henry de Gand. L'Ecriture sainte vient à l'appui de cette doctrine, car elle décrit la béatitude tantôt par les actes de l'esprit, tantôt par ceux de la volonté. « *La vie éternelle*, dit-elle, *consiste à vous con-* « *naître.* » (Jean, 17.) « *Courage*, dit-elle ailleurs,

1. Scot, in 4, distinct. 49, q. 3 et 4.

« *bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de* « *ton Seigneur.* » (Matt. 25.) Il n'y a pas de grande joie à voir ce que l'on n'aime pas, pour si beau et si merveilleux que soit cet objet. Si Lucifer voyait Dieu clairement, tout en demeurant privé d'amour, il serait toujours misérable ; bien plus sa volonté souffrirait un second enfer et une violence intolérable, parce qu'il ne pourrait aimer un objet qui lui paraîtrait infiniment aimable. C'est ainsi que ce serait un tourment inexprimable pour quelqu'un d'être attiré par la plus grande force du monde, s'il était fixé en même temps en un lieu de manière à ne pouvoir en être arraché. Pour ce motif la vision sans l'amour ne suffit pas pour béatifier l'âme.

De plus la béatitude est une jouissance actuelle de Dieu, telle qu'on puisse dire que l'âme possède Dieu, parce qu'elle puise en lui toutes les douceurs, tous les avantages et tous les biens que sa capacité lui permet de recevoir. Or on ne jouit pas de Dieu, comme d'un héritage terrestre, dont on a la jouissance, et dont on jouit effectivement en l'habitant, en en recueillant les fruits et les revenus annuels ; ni comme de l'or ou de l'argent, dont on jouit quand on les a à sa disposition et qu'on peut les employer à son gré. On jouit de Dieu, d'une part en contemplant ses beautés infinies, de l'autre en savourant sa bonté et sa douceur sans bornes. Le premier acte consiste dans la vision, le second dans l'amour ; l'un et l'autre sont les deux bras spirituels de l'âme, qui lui servent à embrasser et à tenir son bien suprême, de manière à n'en être jamais séparée.

Il faut remarquer aussi que la béatitude des créatures est ce qui procure à Dieu la plus grande gloire pendant toute l'éternité. Or Dieu n'est pas moins glorifié par l'amour, que par la vision, ainsi qu'un Roi ne se trouve pas moins honoré par l'affection que lui portent ses sujets, que par le désir qu'ils ont de le voir. C'est pourquoi ce serait lui faire injure que de le connaître clairement, tel qu'il est, et de ne pas l'aimer aussitôt. Donc puisque la plus grande gloire de Dieu consiste à être vu et aimé à la fois, la béatitude qui lui procure cette très grande gloire, doit comprendre ces deux actes. Il convient d'ajouter encore que notre esprit ressemble au feu, comme lui il est lumineux et brûlant; il entre dans les desseins de Dieu qu'il jette une flamme qui illumine et réchauffe à la fois ; c'est ce qu'il fait par ces deux actes inséparables, la vision et l'amour. Ces deux actes sont donc les deux parties essentielles de la béatitude.

Je graverai dans mon âme cette pensée, que Dieu m'a mis au monde pour voir ses beautés et aimer sa bonté, comme si le soleil éclairait les créatures, afin de les exciter à considérer ses rayons en même temps qu'à l'aimer et à le glorifier pour ses perfections. O fin désirable, digne d'être souhaitée avec toute l'ardeur dont nous sommes capables ! O mon Seigneur, c'est là le beau paradis pour lequel vous m'avez mis au monde ! C'est ma vie éternelle de vous voir et de vous aimer, et d'être uni à vous d'esprit et de cœur. O mon âme, que notre Dieu est bon et que sa générosité est grande puisqu'il a réservé à de si hautes destinées de petites créatures, qui ne cessent de l'offenser ! Oh !

quand serons-nous mis en possession de cette gloire si durable ? Quand serons-nous ravis dans ces délices éternelles ? O Seigneur, mon Dieu, si dans le désert de ce monde, au milieu des sécheresses de cette vie, vous laissiez tomber dans mon âme une goutte de cette douceur céleste, je suis certain que tous les biens présents ne me sembleraient plus que fumier et amertume. Si je ne mérite pas, mon Dieu, d'être exaucé ici-bas à cause de ma trop grande indignité, néanmoins je ne cesserai de vous servir d'esprit et de cœur; car puisque je suis désormais éclairé sur ce point et que j'ai l'avantage de savoir d'une manière certaine que l'une et l'autre puissance doit avoir part à la béatitude, n'est-il pas juste et raisonnable que l'une et l'autre travaillent à l'acquérir ? Puisque je dois vous posséder dans l'éternité, ne serai-je pas à vous dans cette vie passagère ? Puisque j'espère jouir de vous et vous posséder, que je vous appartienne à mon tour sans aucun partage avec la créature. Disposez de ma vie et de mes travaux, exigez de moi tout le service que peut fournir une chétive créature. Je ne veux d'autre consolation dans ce monde misérable, que de vous appartenir, ô Dieu qui êtes toute mon espérance.

III

Considérez que Dieu vu et aimé parfaitement, remplira son rôle de fin dernière à l'égard de l'âme bienheureuse, quand même elle serait seule, et quand même il n'y aurait pas d'autre créature au monde. La raison, la voici : c'est qu'il y a trois choses principales qui conviennent à la fin der-

nière de l'homme. La première est de l'achever et couronner en lui donnant son meilleur état et sa plus haute perfection. La seconde est de contenter ses désirs, à tel point qu'il ne souhaite plus rien. La troisième est que l'homme se réfère, lui tout entier et toutes ses actions sans réserve aucune, à cette fin. Or durant le cours de cette vie, Dieu ne donne pas à l'homme sa plus grande perfection ; comme il veut l'élever par degrés, il ne lui donne ici-bas que les premiers traits de cette perfection, qu'il complètera après cette vie. Quant aux désirs de l'homme, il ne les contente pas tous, non plus : l'homme souhaite malheureusement mille autres biens créés, dont bien peu d'esprits savent se détacher dès ce monde, et au lieu de rapporter à Dieu seul toutes ses œuvres par une pure intention, il a plusieurs autres vues pour lesquelles il agit et s'agite. Il en sera tout autrement lorsque Dieu sera vu et aimé parfaitement. Car premièrement, par la vision et par l'amour, il achèvera son ouvrage, il mettra la dernière main à l'homme, et s'imprimant en lui comme un cachet, il lui communiquera sa plus parfaite ressemblance : dès lors l'homme sera arrivé au degré d'excellence le plus parfait qu'il puisse atteindre. Il serait déshonorant pour l'ouvrier de laisser son ouvrage imparfait, s'il peut lui donner sa dernière perfection. C'est pour cette raison que la créature, qui n'est que commencée dans l'état présent, aura un jour sa fin et son achèvement, et rien ne manquera à son complet épanouissement. De plus tous les désirs de l'homme seront assouvis, et il n'aspirera plus à rien, dès qu'il sera en possession de cet

objet par la vision et par l'amour. Ses désirs perpétuels de connaître la vérité par une vie contemplative seront satisfaits, car dans la première Vérité qu'il contemplera, il verra tout ce qu'il désire naturellement savoir. L'homme désire ardemment d'être honoré : alors il sera au comble des honneurs, puisqu'il sera uni à Dieu par la claire vision. Il désire la bonne renommée ; mais alors il jouira de l'estime de Dieu et de celle de tant de millions d'anges et d'esprits bienheureux qui admireront ses vertus. Il convoite les richesses ; mais alors rien ne lui manquera, car il possèdera le souverain bien. Il soupire après les plaisirs et les joies ; mais il en aura le cœur rempli, parce que l'union de deux choses qui sont bien assorties entre elles, produit la joie. Or rien ne convient à l'âme, qui est spirituelle, comme la très pure lumière de la divinité, à laquelle l'unira la vision et l'amour. Enfin l'homme désire vivre d'une vie immortelle, sans jamais déchoir : c'est alors surtout qu'il aura la certitude de ne jamais mourir.

C'est pourquoi si on supposait qu'il n'y eût seulement au monde que Dieu et une seule âme possédant Dieu, cette âme jouirait d'une vraie béatitude, car la béatitude essentielle peut exister, indépendamment de toute créature. Le bienheureux ne songera qu'à Dieu et à la gloire de Dieu, à laquelle il se rapportera purement et entièrement. L'amour divin exercera sur lui un empire absolu, car « *l'amour est fort comme la mort.* » (Cant. 8.) De même que la mort ne laisse rien à l'homme de lui-même, mais le prend tout entier,

l'absorbe et le ravit tout entier à lui-même et aux autres, pour le tirer tout à elle et l'avoir toute seule ; ainsi l'amour véhément qu'ont les bienheureux pour la gloire de Dieu, les possède totalement et ne leur laisse rien ni pour eux ni pour les autres, afin que tout leur être soit consacré à cette gloire seule, qui est le but de tous leurs actes et la règle de toutes leurs affections. Donc, puisque les choses se passent ainsi, Dieu remplit parfaitement dans le ciel le rôle de fin dernière, qu'il ne fait que commencer pendant la vie présente.

J'admirerai le ravissement de tous les Saints du paradis, qui ont eu le bonheur de parvenir à cette fin suprême, où ils trouvent leur plus haute perfection, le rassasiement de tous leurs désirs et l'honneur de ne vivre que pour la gloire de Dieu. O noblesse des serviteurs de Dieu ! ô grandeur des fils de la gloire ! O mon âme, que tu es heureuse d'être créée pour une telle fin ! Loue sans cesse la bonté de Dieu, qui, sans avoir aucun besoin de toi, par sa seule grâce et miséricorde, t'a destinée à un état si sublime. Ne t'en rends pas indigne par une vie corrompue et terrestre. Crains que tes œuvres si défectueuses ne t'en éloignent, au lieu de t'en rapprocher. Je m'étonnerai ensuite de l'égarement de la plupart des hommes qui sont dépourvus de toute connaissance, de tout sentiment et de toute affection pour une fin si avantageuse. Ils vivent comme s'ils n'étaient nés que pour la mépriser; ils sont plus sensuels que les bêtes, ils outragent et blasphèment Dieu plus ouvertement et plus insolemment que les démons.

O âmes infortunées, hélas ! quel cuisant regret ce sera pour vous de constater bientôt que par votre faute, vous êtes privées à tout jamais de cet état parfait qui devait être le vôtre, et que vous êtes condamnées à brûler pour toute l'éternité. Ne vous négligez donc plus; vous êtes dans ce monde pour de plus hautes destinées que pour celles que vous poursuivez à votre grand dommage et pour votre plus grande confusion. Cette même considération m'apprendra encore à ne borner mon ambition dans cette vie à aucun degré de perfection spirituelle, quelqu'élevé qu'il soit ; il faut aspirer plus haut, à la perfection du paradis, c'est là qu'est ma vraie fin et ma vraie consommation. Cette vie n'est qu'un faible commencement, et une certaine préparation à cette fin. J'aspirerai donc sans cesse vers vous, ô mon Dieu, vers vous qui êtes la consommation de ma gloire ; tant que je vivrai, je soupirerai vers votre possession. Je marcherai vers vous par mes bonnes œuvres qui sont comme les enjambées de l'âme ; je perdrai joyeusement cette vie temporelle dans l'attente de ce bien souverain que me permet d'espérer votre miséricorde digne d'être à jamais bénie.

VI[e] MÉDITATION

DE LA VISION DE DIEU PLUS PARTICULIÈREMENT

SOMMAIRE

Excellence de la vision de Dieu. — Son étendue. — Ses délices

I

Considérez l'excellence de la vision bienheureuse qui a pour objet la contemplation de la face ravissante de Dieu et de toutes les inénarrables merveilles qu'elle renferme. C'est la plus sublime action qui puisse convenir à l'homme, car elle est produite par la première faculté de son âme, qui est l'intelligence. C'est l'action qui a le plus sublime de tous les objets, à savoir, Dieu lui-même se révèlant sans voiles. C'est l'action qui procède de l'âme de la façon la plus haute et la plus divine, car c'est par le concours de la lumière de la gloire, la plus excellente de toutes les qualités créées, que l'esprit est élevé à une puissance capable de produire une si admirable vision. Enfin c'est l'action dont le terme est le plus excellent que la créature puisse produire : car comme cette vision est une claire et évidente connaissance de toutes les beautés de Dieu, elle a pour terme une espèce expresse qui est une image

exacte des perfections divines produite dans l'âme. L'âme dès lors est déiforme, c'est-à-dire qu'elle est comme peinte ou revêtue des couleurs de la divinité, avec une gloire si éclatante qu'elle surpasse toutes les paroles et les pensées humaines.

De quelque côté que l'on considère cette vision, on n'y voit rien que de très noble et de très relevé. Que peut-on en effet espérer de plus excellent que de posséder Dieu, de manière à pouvoir en tirer tous les avantages que peut procurer la jouissance d'un bien infini, d'un bien qui renferme toutes sortes de biens ? Or la vision met l'âme réellement et actuellement en possession de Dieu. Nous constatons que les biens divers sont possédés différemment, selon la manière dont ils communiquent leurs avantages : ainsi la possession des richesses consiste dans le droit qu'a une personne de les conserver ou d'en disposer à son gré ; celle des viandes savoureuses, dans la faculté de les goûter; les belles fleurs sont possédées par le regard et l'odorat. Dieu est possédé d'une façon parfaite par la claire vision : par elle l'âme commence à l'avoir à soi, à jouir de sa présence, à étendre sa vue jusqu'à ses biens infinis avec des ravissements si délicieux, qu'on ne peut comparer son bonheur à nul autre. Et comme cette vision est le premier acte de la jouissance de Dieu, elle est par conséquent le principe de l'amour béatifique et de toutes les joies qui accompagnent la béatitude. Elle est à la béatitude ce qu'est la racine à l'arbre, la source au ruisseau, le fondement à l'édifice ; ce qu'est la lumière dans le soleil, c'est-à-dire le principe de la chaleur. L'amour jaillit en effet de la

vision avec ses joies et ses contentements sans fin. C'est pourquoi si dans cette vie l'amour l'emporte sur la connaissance, si la charité est plus parfaite que la foi, c'est qu'ici-bas, la connaissance de Dieu peut exister séparée de son amour, mais il n'en est pas ainsi dans la béatitude. Et puis la lumière de la gloire surpasse en perfection toutes les qualités : or puisqu'elle produit comme son fruit naturel la vision dans l'âme, cette vision doit l'emporter sur toutes les opérations de l'âme, parce que la perfection des actions se mesure à celle de la qualité qui rend la faculté capable de les produire.

O vision admirable ! ô très haute contemplation ! ô ma très sublime perfection ! ô couronnement et consommation de mon être ! O Seigneur, quelle obligation infinie contracte envers vous un être humain, quand vous le créez pour cette noble contemplation ! Certes, ô mon Dieu, si nous vous sommes obligés au-delà de toute expression, pour nous avoir créés et pour nous avoir donné la vie naturelle, combien plus vous sommes-nous redevables pour les biens à venir que nous attendons de vous ! Ce que nous avons reçu n'est qu'une réalité naturelle, mais ce que nous espérons, c'est la réalité bien supérieure de la gloire, c'est la consommation de toute perfection. O Roi admirable, dont toute créature désire voir la face, faites-moi parvenir au plus tôt à cette très noble fin, qui nous fait les égaux des anges. O Seigneur, « *si je* « *vous suis agréable, montrez-moi votre face.* » (Ex. 33). Je suis au monde, non pour voir le soleil que vous avez créé dans le ciel, mais pour contempler les merveilles de votre Essence infinie ; c'est

là ma fin. Oh ! je suis indifférent à tout ce qui peut m'arriver dans cette vie mortelle, pourvu que je puisse parvenir jusqu'à vous.

II

Considérez l'étendue de la vision des bienheureux et que de vérités ils connaissent. Le bienheureux ne ressemble pas à un homme qui en face de lui a une personne, dont il voit la figure, les habits et les autres qualités extérieures, mais sans pouvoir considérer son âme, ses facultés ni ses perfections intérieures (1). Le bienheureux qui voit Dieu clairement, pénètre (2) dans le fond de son Essence, et y découvre des perfections infinies, qui seules sont capables de rassasier son esprit. Dieu renferme en lui des vérités en nombre infini et rien n'est caché aux bienheureux. En effet, toutes ces vérités infinies ne sont pas distinctes en Dieu : il n'y a donc pas de raison pour que celui qui en voit quelques-unes ne les voie pas toutes. C'est pourquoi les bienheureux voient dans l'Essence divine des vérités infinies. Entrons dans le détail. Ils voient dans cette Essence les trois Personnes infinies de la Sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ils voient l'acte de l'intelligence infinie du Père, par laquelle il engendre son Fils, égal à lui et éternel comme lui ; ils voient l'amour immense du Père et du Fils, par lequel ils produisent la Personne admirable du Saint-Esprit. Ils voient les attributs de Dieu, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, son éternité,

1. Lessius. *De Summo bono*. l. 2. c. 9. — Scot. coll. 20.

2. Gamach. 1 p. q. 12. c. 8,

son immensité, son infinité, sa félicité, sa justice, sa clémence. Ils voient même ses décrets de prédestination et de réprobation, parce que rien de tout cela n'est distinct de son Essence. Ils voient donc toutes ces choses du même regard dont ils contemplent l'Essence divine.

De plus, ceux qui voient les objets les plus éloignés, n'ont aucune peine à voir les plus rapprochés ; aussi les esprits bienheureux qui connaissent l'Etre divin et incréé, ne peuvent ignorer ce qui regarde l'être créé, celui qui est en dehors de Dieu. Ils connaissent donc après Dieu, tous les mystères passés ou présents, ceux de la foi, de la création, de l'Incarnation, de l'Eucharistie, de la Rédemption, de la Justification et de la gloire. Ils pénètrent tous les secrets et voient la solution de toutes les difficultés de l'Ecriture sainte, des définitions des saints Conciles ; car autrefois ils ont cru et par cette foi ont mérité d'avoir une parfaite connaissance des vérités auxquelles ils ont adhéré malgré leur obscurité. Ils distinguent toutes les étoiles ; tous les éléments des êtres ainsi que toutes les espèces que comprend l'univers avec leurs caractères différents et leurs propriétés, car tout cela a été créé pour être connu de l'homme et l'exciter à louer Dieu. Or, dans l'état de la béatitude, Dieu doit être loué parfaitement, puisqu'au ciel la gloire doit se manifester dans tout son éclat. Ils connaissent aussi les desseins de la Providence divine et leur exécution, la manière dont sont gouvernés les Empires, les Royaumes et les Républiques, la conduite des hommes, leurs actions extérieures, bonnes ou mauvaises, en un

mot l'histoire universelle du monde leur est connue comme si elle se passait sur un théâtre placé sous leurs yeux. La raison en est qu'ils doivent connaître la justice de Dieu pour le louer des jugements qu'il a portés sur les hommes. Or, le pourraient-ils, s'ils ne savaient pas comment tout s'est passé dans le monde? s'ils ne voyaient pas clairement toutes les raisons pour lesquelles les uns ont été prédestinés à tel degré de gloire, et celles pour lesquelles les autres ont été réprouvés et condamnés à telles ou telles peines? C'est pourquoi ils connaissent même l'enfer, le nombre de tous ses infortunés habitants, les crimes dont ils sont convaincus, les supplices qui en sont le châtiment. Cette connaissance a l'avantage de les ravir d'admiration à la vue de la justice de Dieu, qui sert de thème à leurs cantiques spirituels, et de les exciter à rendre grâces à sa miséricorde, qui leur a permis d'échapper à de si grandes misères.

Les bienheureux voient encore tout le monde céleste, la grandeur et la beauté du paradis, toutes les hiérarchies des anges et les saints depuis le premier jusqu'au dernier; ils voient leurs splendeurs et leurs fêtes, par quels actes de vertu, par quels traits de la divine Providence, par quels mérites et par quelles mortifications, ils sont arrivés à la gloire. Ne convient-il pas en effet qu'ils connaissent leur cité, leurs frères et leurs compagnons, ceux en un mot avec qui ils doivent toujours vivre et louer la magnificence divine des œuvres admirables qu'elle a opérées en eux? Ils voient enfin avec un intérêt particulier ce qui les

intéresse en raison de la position qu'ils ont occupée sur la terre. Celui qui a été Roi, voit dans quel état sont les affaires de son royaume ; celui qui a été père de famille, connaît les événements qui concernent sa maison et de toute sa postérité. Ils voient toutes ces choses ou bien dans l'Essence de Dieu, comme dans un miroir volontaire, c'est-à-dire, qui représente ce qu'il veut ; ou bien par le moyen de la lumière de la gloire, qui a la puissance d'élever l'esprit à la connaissance évidente de Dieu et des êtres créés, dont la connaissance découle de celle de Dieu ; ou enfin, ce qui est plus probable, comme la lumière de la gloire n'est donnée à l'âme que pour lui permettre de voir l'Essence de Dieu et que l'Essence de Dieu n'a aucun rapport nécessaire avec les êtres créés ; pour les représenter à ceux qui la voient, les bienheureux voient par la lumière de la gloire l'Essence seule ; quant à tout ce qui a été créé, ils le voient par des espèces infuses, ou enfin par des révélations que Dieu leur fait en divers temps, directement ou par d'autres.

Eh bien ! ô mon âme, y a-t-il jamais eu dans ce monde un homme possédant une plus grande science ? quel philosophe, quel théologien, eut jamais des connaissances comparables à celles qu'aura le dernier des bienheureux ? Si tu as soif de science, ô mon âme, si tu peines et si tu travailles tant pour en acquérir quelque parcelle opère ton salut avec crainte et tremblement ; fais en sorte de te rendre digne par tes progrès dans la vertu de la vision bienheureuse, et en un instant tu seras illuminée par Dieu et tu n'ignoreras

rien de ce que tu voudras connaître ; car, dit saint Grégoire, que peut-on ignorer, quand on connaît celui qui connaît tout ? Oh ! quelle admirable chose que le paradis, et quel excellent maître que Dieu ! Qu'est auprès de cette science celle que Salomon communiqua à la Reine de Saba, dont il dissipa les doutes et éclaircit si bien toutes les difficultés qu'elle en fut stupéfaite, notamment quand « *elle vit toute la sagesse de Salomon, le palais* « *qu'il avait bâti, les viandes qui couvraient sa* « *table, les habits de ses serviteurs, leur hié-* « *rarchie et leurs vêtements, et enfin les sacrifi-* « *ces qu'on offrait dans la maison de Dieu.* » (III Rois, 10.) Oh ! que l'âme sera bien autrement éclairée sur toutes ses difficultés, qu'elle verra une tout autre sagesse, un palais plus magnifique, des viandes bien autrement savoureuses, une autre hiérarchie, d'autres vêtements et d'autres sacrifices d'actions de grâces et de perpétuelle louange, qui seront offerts à Dieu ! A tel point que dans son ravissement de se voir entourée de tant de lumières, elle s'écriera comme cette Reine magnifique : Oh ! grand Dieu, ce que l'on m'avait raconté sur la beauté de votre vision, n'est rien : ce que vos prophètes en ont dit, ce que vos apôtres en ont publié, ce que vos docteurs en ont enseigné, n'est rien. Oh ! combien je suis ravie ! O pacifique Salomon, que la terre entière désire contempler ! Oh ! vraiment la renommée est dépassée de beaucoup par la réalité. « *Votre sagesse est plus* « *grande, et vos œuvres sont plus magnifiques,* « *que tout ce que la renommée m'en a appris.* « *Oh ! qu'ils sont heureux vos serviteurs, qui*

« *sont debout devant vous, et qui sont tous les* « *jours à l'école de votre sagesse!* » (III Rois, 10.)

III

Considérez encore les délices que cause cette grande vision. Si plus les objets que nous considérons sont beaux, plus ils nous causent de joie, qui dira quelles joies et quels ravissements produira la vue des beautés et des perfections infinies de Dieu ? Les voluptés des sens ne sont que l'ombre de ce plaisir céleste ; l'intelligence pénètre intimement l'objet de sa félicité, et à son tour cet objet s'insinue j'usqu'au fond de l'intelligence : celle-ci alors admirablement épurée, éprouve une joie continue, toute pure, intime et pénétrante. La Sainte Ecriture nous représente l'abondance de cette joie, en la comparant à un torrent, d'autrefois à un fleuve qui roule majestueusement ses eaux à travers une campagne plantée de beaux arbres, qui tous les mois se couvrent de nouveaux fruits. « *Vous les abreuverez au torrent de votre* « *volupté, parce que c'est en vous qu'est la source* « *de vie et que dans votre lumière nous verrons* « *la lumière.* » (Ps. 35.) Ils verront en effet la divinité et par conséquent la lumière inaccessible et incréée par la lumière de la gloire. Ils seront abreuvés au torrent de la volupté dont jouit Dieu lui-même, car ils puiseront leur joie à la même source de vie, qui jaillit au sein de la divinité. Et bien que la joie de Dieu et celle des esprits béatifiés soient inégales, elles seront néanmoins semblables en ce que l'une et l'autre proviendront

de la contemplation du même objet. Cette joie sera si abondante qu'elle formera comme un torrent de délices dans les bienheureux : qu'est-ce qu'un torrent sinon une grande abondance d'eaux qui descendant des hautes montagnes, vont se répandre à travers les campagnes desséchées, et les pénétrent en même temps qu'elles emportent tout ce qui s'oppose à leur course. Ainsi des hauteurs de la divinité descendra dans les bienheureux une abondance de délices qui les inondera de joie, et qui ravira avec tant de force toutes leurs facultés, qu'il sera impossible de lui résister. Cette vision fut représentée à saint Jean, le disciple bien-aimé, sous la figure d'un fleuve limpide et pur qu'il appelle : « *Le fleuve d'eau vive, clair* « *comme le cristal et jaillissant du trône de* « *Dieu et de l'Agneau.* » Ce fleuve était ombragé « *sur l'une et l'autre rive par l'arbre de* « *vie, qui porte des fruits douze fois par an, et* « *dont les feuilles ont la vertu de guérir les na-* « *tions.* » (Ap. 22.) Ce fleuve limpide d'eau vive, resplendissant comme le cristal n'est autre chose que la magnifique vision de Dieu ; elle rassasie en effet pleinement la soif et éteint l'ardeur de tous désirs humains. Ce fleuve est dit clair comme le cristal, parce que la vision de Dieu est claire et resplendissante : il est dit sortir du trône de Dieu et de l'Agneau, parce que cette vision a pour cause la puissance de Dieu qui élève l'âme, et les mérites de Jésus-Christ qui l'a acquise aux bienheureux au prix de son sang. Ce fleuve est bordé d'une allée d'arbres, qui portent chaque mois de nouveaux fruits, parce que cette vision est accom-

pagnée d'une joie qui toujours semble nouvelle ; elle n'apporte avec elle aucun dégoût, mais même après cent mille ans, les joies qu'elle fait éprouver à l'âme sont aussi agréables et aussi nouvelles qu'au premier instant. Enfin comme il n'y a rien de petit et d'inutile dans cette béatitude, les feuilles mêmes, qui sont ce qu'il y a de moins estimé dans un arbre, et qui représentent ici les moindres biens de cette vie heureuse, donnent la santé et la vigueur aux Gentils, à ces peuples sauvés du milieu des pays idolâtres : elle les leur donne non en les guérissant de quelque maladie, car aucune n'a accès dans ce séjour, mais en les conservant éternellement dans une florissante et immortelle vigueur. C'est ainsi que « *par son impétuosité ce* « *fleuve récrée la cité de Dieu.* »

Qu'on ne dise pas que cette vision n'est pas compréhensive et qu'elle ne saurait dès lors causer une aussi grande joie que si elle l'était. Je réponds que ce qui contente le plus les bienheureux, c'est précisément que leur bien est si grand qu'il est impossible de le comprendre totalement : ils préfèrent que leur trésor soit infini et inépuisable, que fini et susceptible d'être épuisé.

Oh ! « *Seigneur, qu'elle est donc grande l'abon-* « *dance de votre douceur, que vous réservez pour* « *ceux qui vous craignent !* » (Ps. 30.) Et Seigneur, si dès cette vie les Saints en qui, par une faveur spéciale, vous avez laissé tomber quelques gouttes de ces eaux vitales, sentaient les forces leur manquer et tombaient en défaillance sous le poids d'une trop grande joie ; s'ils s'évanouissaient enivrés par de célestes parfums ; s'ils étaient con-

traints de vous supplier de contenir le fleuve de vos grâces, jusqu'à ce qu'ils eussent assez de force pour les recevoir (1) ; comment une âme supportera-t-elle ce torrent de délices et ce fleuve de voluptés ? Quelle merveille, Seigneur, qu'une joie qui dépassera notre capacité, notre attente, nos puissances et nos forces ! si bien qu'il est nécessaire que notre nature soit élevée au-dessus d'elle-même et placée dans une condition plus forte, pour devenir capable de supporter les joies qui doivent la ravir. Qui donc ne sera pas étonné de l'imprudence souveraine des hommes qui refusent de rien souffrir, et de lutter contre leurs passions, par lesquelles ils se laissent dompter eux-mêmes sans résistance ? Qui ne sera profondément surpris à la vue de l'imprudence des chrétiens, qui bien instruits de toutes ces choses, n'ont cependant de soin et d'empressement que pour leurs intérêts temporels, et pour je ne sais quelle gloire et quelle satisfaction plus légère que le vent ? Noble Jésus, qui avez consumé votre vie à mériter aux mortels de semblables délices, qui ne sera saisi d'indignation en songeant que l'on fait si peu d'estime de vos travaux et de votre incomparable amour ? O grand Créateur, ma fin très délectable, je désavoue leur conduite, « *j'ai aimé la* « *beauté de votre maison et le lieu de votre de-* « *meure* » ; car « *dans vos palais un jour est* « *meilleur que des milliers de jours* » passés dans les joies de ce monde. (Ps. 25 et 83.) Je souffrirai donc avec joie ; je combattrai avec courage pour vous mériter ; j'observerai avec constance

1. S. Franç. Xavier. — Le B. Franç. de Sales.

votre loi, pour parvenir à tant de biens et de douceurs que m'offre la béatitude.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME TRAITÉ (SUITE)

DES ANGES (SUITE)

QUATRIÈME TRAITÉ

DE L'ŒUVRE DES SIX JOURS ET DU PREMIER ADAM

PRIMA SECUNDŒ JUSTA SANCTUM THOMAM

PREMIER TRAITÉ

DE LA BÉATITUDE

Bergerac. — Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet).

Bergerac. — Imprimerie Générale (J. CASTANET), place des Deux-Conils.



